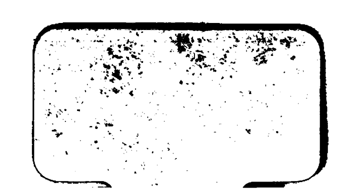



600007716R



VOYAGE

EN SUÈDE.

VOYAGE

EN SUÈDE,

CONTENANT

DES NOTIONS ÉTENDUES

SUR LE COMMERCE, L'INDUSTRIE, L'AGRICULTURE,
LES MINES, LES SCIENCES, LES ARTS ET LA LITTÉRATURE DE CE ROYAUME;
LES MOEURS, LES COUTUMES ET LES USAGES DE SES HABITANS;

L'HISTOIRE
DE SON GOUVERNEMENT, DE SES FINANCES,
DE SA MARINE MARCHANDE,
DE SES FORCES DE TERRE ET DE MER, DE SES RESSOURCES;

LA DESCRIPTION COMPLÈTE
DE SON TERRITOIRE, TANT SOUS LE RAPPORT DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE,
QUE SOUS CELUI DE LA GÉOLOGIE ET DE L'HISTOIRE NATURELLE,

AVEC

Des détails sur le gouvernement du roi CHARLES XIV JEAN (BERNADOTTE),
et sur les causes qui amenèrent son élévation au trône de Suède;

Par Alexandre Daumont.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,
Rue Hautefeuille, n° 23.

1834.


BIBLIOTHECA·BODLEIANA·
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

CHAPITRE XXI.

—

Commerce.

Commerce intérieur et extérieur. — Relations commerciales de la Suède avec les divers états. — Nature et valeur de leurs échanges. — Nombre de navires qui y sont employés. — Principales places du commerce de la Suède, Stockholm, Gothembourg, Norkœping, Gefle, Carlshamn. — Notabilités commerciales. — Leurs capitaux. — Projet d'un entrepôt à Gothembourg. — Coup-d'œil sur la situation commerciale de la place de Gothembourg. — Anciennes villes de commerce.

Le commerce intérieur de la Suède est très limité, et il ne peut guère en être autrement dans un pays qui ne possède aucun moyen d'échange entre des provinces dont les productions offrent partout une constante uniformité. Il est à peu près impossible

d'obtenir des données positives sur l'étendue de ses relations intérieures, quoique l'on pense généralement qu'elles sont trois fois plus considérables que tout le commerce extérieur.

La masse des produits que le commerce suédois exporte ou reçoit de l'étranger paraît bien peu considérable, si on la compare à l'importance des opérations analogues en Angleterre ou en France; mais ce commerce, alimenté par le produit des mines et des forêts, seule ressource de la Suède, donne naissance à une navigation très active; et, sous ce rapport, il est digne d'intérêt : c'est la vie du pays. Néanmoins, afin que l'on puisse se former une juste idée de son étendue relative, nous croyons nécessaire de comparer les exportations et les importations des pays dont nous venons de parler.

	ANGLETERRE.	FRANCE.	SUÈDE.
Exportations : en 1831,	1,600 millions de fr.	500 millions.	27 millions.
Importations : en 1831,	1,400 »	500 »	24 »

Le commerce d'exportation de la Suède, en 1831, n'a point excédé 13,560,000 rixdales banco. La presque totalité des articles se composait de matières premières; les produits manufacturés n'entraient que pour environ un dixième dans la masse des exportations, dont le fer formait plus de la moitié de la va-

leur; le bois et le cuivre étaient ensuite les objets les plus importans. L'Angleterre et les États-Unis d'Amérique se plaçant au premier rang des exportateurs, les achats de ces deux nations se sont élevés ensemble à la moitié de la totalité des exportations; le Danemark et Hambourg y ont ensuite pris la part la plus active. Ces exportations, depuis 1829, se sont progressivement augmentées de plus d'un million de francs.

La valeur des marchandises importées en Suède, en 1831, s'est élevée à 12,300,000 rixdales. Les articles les plus considérables des chargemens consistaient en sucre, café, tabac, coton, sel, cuirs et divers objets fabriqués. Les pays qui ont participé à ce mouvement peuvent se classer de la manière suivante, dans la proportion et l'ordre de l'importance de leurs ventes : Hambourg et Lubeck, l'Angleterre, la Norwége, le Danemark, le Brésil, la Russie et la Finlande, les États-Unis, la France. Les importations ont éprouvé, depuis quatre ans, un accroissement du cinquième de leur valeur.

Nous allons emprunter au Rapport présenté, le 5 décembre 1832, au roi de Suède, par M. G. Poppius, président du collége de commerce, quelques détails sur la nature des relations mercantiles de la Suède, en 1831, avec les principales puissances.

Ces documens donneront une idée complète de l'étendue du commerce de ce pays.

Russie. — Le commerce de la Suède avec la Russie, et particulièrement avec le port de Riga, prenait chaque année de nouveaux accroissemens, lorsque le choléra vint, en 1831, suspendre momentanément l'activité de ces relations; aussi, dans le cours de cette année, les exportations de la Suède, qui s'élevaient souvent jusqu'à un million de rixdales, se sont réduites à 113,000 rixdales. Cependant les importations de la Russie ont encore été de 1,089,000 rixdales, la Suède ayant été obligée de tirer une grande quantité de blés de la Russie, à cause de sa mauvaise récolte de 1830. Le port de Riga est le point le plus important des relations commerciales de la Suède : sur 10,451 lasts de marchandises sortis des ports suédois pour la Russie, Riga seul en a reçu 6,543; et sur 162 navires expédiés pour la même destination, 91 sont entrés dans son port, et 39 seulement à Pétersbourg.

Prusse. — L'exportation des fers pour la Prusse orientale, favorisée par une réduction dans le tarif des douanes prussiennes, a augmenté. La mauvaise

qualité des fers d'Angleterre et la rareté de ceux de Silésie ont aussi contribué à accroître la vente des fers de Suède, qui s'est élevée à 559,000 rixdales. Les importations, qui consistent principalement en blé et en laine, n'ont été que de 160,000 rixdales. La navigation a pris de l'extension. Les exportations de Suède en Prusse sont cependant moins considérables que celles avec la Russie; elles n'excèdent pas six mille lasts et 130 navires, dont 37 sont entrés à Kœnigsberg, 34 à Stralsund, 21 à Dantzick, etc.

HANOVRE ET MECKLEMBOURG. — 119 navires ont été employés à ce commerce; et, quoique le nombre des bâtimens ait diminué, la valeur des cargaisons s'est accrue, l'importance des expéditions de Suède s'est élevée à 4,580 lasts, qui ont été dirigés en quantité à peu près égale vers les ports de Rostock et de Wismar : 59 navires sont entrés dans le premier, et 60 dans le second; les cargaisons de retour se composaient principalement de blés, de fruits et de laine. Les exportations ont été de 440,000 rixdales, et les importations de 110,000.

DANEMARK. — Le commerce et la navigation avec le Danemark ont pris, d'année en année, de fort grands accroissemens. En 1831, le seul port de Copenhague a reçu 493 bâtimens suédois, outre 298 ba-

teaux de la côte de Scanie. Les exportations, qui se sont élevées à 1,556,000 rixdales, ont principalement consisté en fers et en bois, dont la demande a augmenté, à cause des nombreuses constructions de maisons que l'on voit s'élever dans la capitale du Danemark. Les importations, qui consistent surtout en denrées coloniales, ont été de 1,155,000 rixdales. Le fer de Suède devient de plus en plus recherché dans le Jutland, les habitans étant très mécontens des fers anglais, quoiqu'ils leur soient offerts à un prix réduit de 25 p. 0/0 : les Américains étaient dans l'usage de s'approvisionner à Copenhague de fers de Suède; cette année, ils ont commencé à se rendre à Stockholm et à Gothembourg, pour y faire directement leurs chargemens. La navigation entre la Suède et le Danemark a été la plus importante; elle a occupé 877 bâtimens, dont les cargaisons s'élevaient à 26,000 lasts; plus de la moitié de ces navires sont entrés à Copenhague, le surplus a été réparti entre les ports de Kiel, Flensbourg et Albourg. Le commerce de la Scanie avec Elseneur se fait par des bateaux couverts, dont le nombre s'élève à près de 150. Le nombre des navires suédois qui ont passé le Sund a augmenté; il s'est élevé, en 1831, à 1340 : la vivacité des relations commerciales qui existent entre la Norwége et le Danemark a aussi contribué

à fournir de l'occupation à beaucoup de navires suédois.

HAMBOURG ET LUBECK.—Le commerce avec Hambourg n'a point éprouvé de variation ; celui de Lubeck a subi une forte réduction, parce que les habitans du Schleswick et du Holstein se contentent encore du fer anglais, dont le prix a été diminué. Les navires suédois partis pour Lubeck, en 1830, étaient au nombre de 159; en 1831, ce nombre n'a été que de 133, et les retours d'une année à l'autre ont diminué de 128 à 94. 54 navires suédois ont été expédiés pour Hambourg. Le commerce maritime avec ces anciennes villes anséatiques emploie 187 bâtimens, jaugeant 8,950 lasts : c'est à peu près l'importance de la navigation entre la Suède et la Russie; mais la valeur des importations de Hambourg et de Lubeck est beaucoup plus considérable que celle de Russie.

PAYS-BAS. — Les différends qui subsistent entre la Hollande et la Belgique ont interrompu ou, du moins, considérablement réduit le commerce entre la Suède et ces deux pays. La quantité de navires expédiés pour les Pays-Bas avait diminué de plus des trois quarts ; leur nombre s'est trouvé réduit, en 1831, à 22 pour Amsterdam, 14 pour Rotterdam,

et 7 pour Anvers. L'importance des cargaisons des navires suédois n'a pas dépassé 339,000 rixdales, et les importations 202,000; la différence a donc été de 137,000 rixdales, et l'année précédente elle s'était élevée à 918,000.

Angleterre. — L'activité des relations commerciales entre les deux pays a augmenté. Le prix des bois de Suède s'est soutenu; les planches de la Norwége et de la Suède ont, par la supériorité de leur qualité, obtenu une préférence marquée sur celles de la Russie et de la Prusse. Les fers de Suède ont été vendus à Londres à un prix beaucoup plus élevé que les fers anglais : le prix des premiers, dans les qualités ordinaires, s'est maintenu entre 10 et demi et 11 livres sterling la tonne (de 8,000 livres de France), tandis que les fers anglais n'ont pas dépassé 5 à 6 livres sterling. L'importation des fers de Suède en Angleterre, en 1830, a été de 73,000 skeppund, et en 1831, de 87,000. La navigation a occupé 122 navires partis de Suède avec 8,894 lasts de marchandises, dont le prix s'est élevé à 3,236,000 rixdales, et les expéditions d'Angleterre en Suède ont composé une somme de 1,745,000 rixdales. La totalité des bâtimens expédiés de Suède a été dirigée sur Londres.

France. — La stagnation dont les affaires furent frappées en France après la révolution de juillet et l'invasion du choléra contribuèrent à diminuer le commerce de la Suède avec ce pays, et l'exportation du fer éprouva une réduction déjà assez considérable; cependant, comme l'industrie française a repris de l'activité, et que ses relations commerciales tendent à prendre de l'accroissement, particulièrement avec les États-Unis, on espérait que ces circonstances et de bonnes récoltes en vins, en grains et en fruits contribueraient à resserrer et à augmenter les rapports mercantiles de la Suède et de la France.

Le nombre des navires suédois qui ont été expédiés en France s'est élevé, en 1831, à 125, et leur tonnage formait 12,000 lasts. 41 de ces bâtimens jaugeant 5,000 lasts sont entrés à Marseille, et par conséquent ce port a fait, à lui seul, près de la moitié du commerce de Suède; les 41 navires qui sont entrés à Cette y sont venus généralement sur leur lest pour y charger des sels; les autres navires suédois arrivés en France sont entrés, savoir : 16 au Havre, 12 à Nantes, 11 à Calais, 2 à la Rochelle et autant à Dunkerque.

(Les détails dans lesquels nous allons maintenant entrer relativement au commerce entre la France

et la Suède n'appartiennent point au rapport suédois.)

Les relations commerciales de la France avec la Suède sont peu considérables; elles se réduisent, pour nos importations, à la vente de vins et eaux de-vie, d'un peu de sel et de quelques articles de modes, de nouveautés, de broderie, d'horlogerie, de bronzes, de dorures, et quelques autres objets de luxe en petite quantité.

En 1786, la France faisait la moitié du commerce de la Suède : nous importions annuellement dans ce pays pour 7,700,000 fr. de marchandises, et nos exportations s'élevaient à 11 millions. C'est l'Angleterre et les États-Unis qui, depuis quarante ans, nous ont remplacés; ces deux puissances, pour l'entretien de leur nombreuse marine et pour les constructions immenses de leurs édifices civils, achètent la plus grande partie des bois de la Suède et une quantité considérable de ses métaux.

Voici le détail de nos importations et de nos exportations en Suède, relevé sur le tableau général de notre commerce avec les puissances étrangères pendant l'année 1831, publié par l'Administration des douanes de France.

D'après ce tableau, les exportations de la Suède en France, pendant cette année, se sont élevées à 1,700,000 fr., et, selon le rapport de M. le président Poppius, elles sont évaluées à 706,000 rixdales, sommes à peu près identiques. On ne voit figurer sur les états aucune matière brute.

Les fers sont le premier et le principal objet d'importation; ils forment, à eux seuls, la presque totalité de l'approvisionnement que la France tire de l'étranger; en 1831, il s'est élevé à 1,600,000 fr., et sur cette somme la Suède nous en a fourni pour 1,543,000 fr., c'est à dire la dixième partie de la production totale des mines de ce royaume.

La Suède nous a expédié pour environ un million de bois, ou le tiers de la totalité de ses exportations annuelles; et si l'on considère que la Norwége, de son côté, nous en a livré pour quatre millions et demi, on verra que ces deux pays réunis nous vendent la moitié des planches et menues mâtures que nous achetons à l'étranger, et ils les fournissent à bien meilleur marché.

Le quart du produit total du cuivre de la Suède passe en France : notre importation, en 1831, a été de 6,156,000 fr.; sur cette somme, la Suède nous en a fourni pour 355,000 fr.

Depuis quelques années, la France tire de temps en temps un peu de grains de la Suède; nous voyons sur le tableau de la douane figurer une importation de 307,000 litres, qui représente une somme de 61,500 fr.

Il est essentiel de remarquer que tous les documens relatifs aux importations de France en Suède sont incomplets. La douane suédoise ne peut évaluer la contrebande, et la douane française ne peut tenir compte que des exportations directes dont l'importance ne s'élève point à la moitié des produits français que la Suède achète de seconde main sur les places de la Hollande, de l'Allemagne et du Danemark. C'est ainsi que, d'après les registres des douanes, les statistiques en France abaissent à deux millions et demi la consommation des produits français en Suède et en Norwége, chiffre évidemment ridicule.

En résultat, les importations de la France en Suède, sans y comprendre la Norwége, se réduisent, d'après l'Administration des douanes de France, à la somme de 800,000 fr., et selon M. le président du collége de commerce de Suède, à 387,000 rixdales. Voici les divers articles dont elles se composent:

Vins. La France exporte annuellement 28 millions de francs de vins, et sur cette somme elle n'en a expédié en Suède que pour.	165,000 fr.
Eaux de vie.	45,000
Sel marin.	185,000
Fruits de table, pommes de Rouen, amandes. . .	140,000
Gravures, lithographies, musique.	23,000
Térébenthine.	22,000
Volatiles.	40,000
Garance.	17,000
Articles divers.	153,000
	800,000

Sur 1,650,000 fr. de modes que la France a envoyées dans les différentes parties du monde en 1831, elle n'en a fourni à la Suède que pour 3,418 fr.; mais nous avons des motifs très plausibles de croire que cette exportation est beaucoup plus considérable; il en est de même de divers autres articles de luxe et de goût qui ne figurent au tableau que pour seize mille francs.

Nous croyons devoir indiquer ici le tarif des droits établis en Suède sur les principaux articles que la France peut lui fournir.

Le bijouterie et les livres imprimés en langues étrangères sont francs de droits.

Les tissus de laine et les mouchoirs et les rubans de soie sont prohibés.

	rix.	skil.		fr.	c.
Bonnets de femme, la pièce. . . .	1	25	...	3	10
Broderies en or et argent faux, sur la valeur.	20	1	...	40	5
Bronze ouvré, le skippund, évalué 200 rixd.	50	»	...	100	»
Caractères d'imprimerie, la livre.	»	32	...	1	40
Eau de vie, la kanne (environ 2 litres), évaluée 2 rixd., à 12 degrés, 32 skillings au dessus.	1	»	...	2	»
Fleurs artificielles, sur la valeur. .	30	p. %.	...	»	»
Fruits frais, pommes, oranges, châtaignes, le tonneau.	2	»	...	4	»
Modes, chapeaux de femmes, etc. .	30	p. %	...	»	»
Montres, pendules, sur la valeur. .	30	p. %	...	»	»
Sel commun, le tonneau, évalué 2 rixd. 32 skillings.	»	36	...	1	57 1/2
Soies brutes, la livre, évaluée 9 rixd.	»	2	...	»	8 3/4
Soies teintes, la livre, évaluée 16 rixd. 32 skillings.	»	2	...	»	8 3/4
Dentelles, blondes, tulles, sur la valeur.	30	p. %	...	»	»
Glaces polies, la valeur.	30	p. %	...	»	»
Cristaux ouvrés, la livre, évaluée 2 rixd.	»	20	...	»	87 1/2
Vins en futailles, la kanne, évaluée 2 rixdales.	»	20	...	»	87 1/2
Vins en bouteilles, la kanne, évaluée 4 rixdales.	»	24	...	1	05

Il y a en outre sur les vins un droit de 32 skillings par cent bouteilles.

Espagne.—Les planches des Pyrénées dont l'Espagne s'approvisionne sont presque aussi bonnes que

celles de la Suède, et les droits de douanes dont les bois étrangers sont frappés, à leur entrée en Espagne, sont trop élevés pour en favoriser la vente. Le tarif des fers équivaut à une prohibition, de sorte que les relations entre la Suède et l'Espagne se sont réduites à une exportation de 41,000 rixdales et à une importation de 154,000 rixdales. 77 navires, dont le tonnage était de 9,400 tonneaux, ont néanmoins été employés au cabotage. Alicante a reçu les deux tiers de ces arrivages; 44 navires suédois sont entrés dans son port; les autres ont été à peu près également répartis entre Cadix, Malaga et Barcelonne.

PORTUGAL.—111 navires ont été dirigés sur le Portugal : la moitié à Lisbonne, et l'autre moitié à Setuval, pour y charger du sel ; leur tonnage était de 9,000 lasts, et la valeur des cargaisons de 570,000 rixdales. Les importations en Suède n'ont pas dépassé 160,000 rixdales. Les navires suédois ont fait quelques bénéfices de fret pour le transport des fers entre le Brésil et le Portugal.

GIBRALTAR.—La quarantaine avait suspendu toutes les affaires, qui ordinairement sont très actives.

SARDAIGNE.—Les affaires commerciales de la Suède

avec ce pays sont devenues presque nulles; elles se sont réduites à une importation de sucre dont la valeur n'a pas excédé 55,000 rixdales. 9 navires seulement sont entrés à Gênes.

Toscane.—Les relations avec ce pays n'ont pas beaucoup plus d'importance; elles n'ont pas dépassé une somme de 133,000 rixdales de bois et fers qui ont été expédiés de la Suède pour Livourne sur 22 navires. Les Anglais ont fait à Livourne des approvisionnemens si considérables de leurs fers, qu'ils livrent aux Autrichiens et aux Italiens à un tiers de rabais, que ce motif exclut toute concurrence pour les fers suédois, quoique leur supériorité soit reconnue.

Deux-Siciles.—Il n'est pas entré un seul navire suédois à Naples. Le seul port de Trapani, en Sicile, a été fréquenté par environ 20 navires suédois qui sont venus y faire leur chargement de sel. Les exportations se sont réduites à une modique somme de 6,000 rixdales, et les importations à 31,000.

Autriche.—Six navires suédois ont fréquenté le port de Trieste; leurs chargemens n'excédaient point une valeur de 18,000 rixdales.

États-Romains. — Un seul navire suédois est arrivé à Ancône.

Grèce. — La Suède ne fait encore aucune expédition dans cette contrée; mais les avantages qui s'offrent au commerce suédois, dans un avenir très prochain, paraissent incontestables, et ce pays offrira un débouché important pour la vente des fers et surtout des bois de construotion. L'île de Syra semble appeler l'attention pour y établir un dépôt des produits de la Suède; ce point paraît devoir être le plus convenable.

Turquie. — Deux navires suédois, qui passaient de la mer Noire dans la Méditerranée, ont visité Constantinople; deux autres ont relâché à Smyrne. Les affaires dans ces pays ont, au surplus, été d'une complète nullité.

Egypte. — Trois bâtimens suédois, chargés de bois, de cuivre et de goudron, sont arrivés à Alexandrie, et le vice-roi a immédiatement acheté leurs cargaisons. Cette circonstance a fait naître, en Suède, beaucoup d'espérances, et elle a engagé plusieurs armateurs à diriger des expéditions vers cette contrée.

Barbarie et Alger. — Alger est la seule ville de

la Barbarie qui ait commencé à être fréquentée par le commerce suédois, et c'est le seul point de cette côte qui, depuis qu'il est occupé par les Français, puisse promettre quelque débouché au commerce suédois, quoique Alger soit une colonie naissante, et qu'elle ait encore peu de richesses. Il n'a été expédié à Alger qu'un seul chargement que l'on a réalisé pour 5,200 rixdales; une seconde cargaison y est en dépôt.

Etats-Unis. — Le commerce de la Suède avec ce pays a éprouvé un accroissement très considérable, quoique le prix des fers y ait éprouvé quelque diminution : l'exportation des fers, en 1831, a augmenté d'un tiers de la valeur sur l'année présente; elle s'est élevée à 3,199,000 rixdales, et les importations à 905,000. 19 navires ont été expédiés de Suède; 13 sont entrés à New-York, et 6 à Philadelphie.

Brésil. — Le débit du fer de Suède a un peu diminué dans ce pays depuis que la traite y est abolie, et cependant les affaires y prennent chaque année plus d'activité. Le fret est une des principales sources des bénéfices de la Suède; 19 bâtimens suédois ont été chargés pour le compte du commerce brésilien, et ceux qui sont partis de Bahia, au nombre de 13,

ont seuls procuré aux armateurs un bénéfice de 97,000 rixdales, quoique le prix du fret ait été très inférieur. 45 navires suédois ont été expédiés au Brésil, 23 sont entrés à Rio-Janeiro, et 22 à Bahia. Les exportations de Suède ont été de 339,000 rixdales, et les importations de 1,395,000.

TABLEAU COMPARATIF
DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE LA SUÈDE EN 1831.

PAYS.	EXPORTÉ de la Suède.	IMPORTÉ en Suède.	BÉNÉFICES.	
			Exportat.	Importat.
	Rix. banco.	Rix. banco.	Rix. banco.	Rix. banco.
Grande-Bretagne....	3,236,700	1,745,131	1,491,869	»
Etats-Unis..........	3,199,265	905,597	2,293,708	»
Danemark..........	1,557,814	1,155,412	401,402	»
France............	706,071	387,472	318,599	»
Portugal...........	570,120	300,502	269,618	»
Prusse.............	559,171	160,178	398,993	»
Hanovre et Mecklemb.	439,773	110,092	329,681	»
Pays-Bas...........	339,384	202,520	136,861	»
Toscane............	138,120	»	113,920	»
Egypte............	41,366	»	41,366	»
Sardaigne..........	55,170	»	55,170	»
Autriche...........	18,700	»	18,700	»
Gibraltar..........	13,983	»	13,983	»
Alger..............	5,200	»	5,200	»
Hambourg et Lubeck.	875,235	2,024,471	»	1,149,236
Norwége...........	524,372	1,547,170	»	1,022,792
Finlande...........	788,200	1,093,195	»	305,995
Brésil.............	339,744	1,395,096	»	1,055,355
Russie.............	113,347	1,089,393	»	975,946
Espagne...........	41,236	154,543	»	113,20
Deux-Siciles........	6,754	31,960	»	26,203
				6
TOTAUX.......	13,564,618	12,302,832	5,908,770	46,8
BALANCE......	1,261,618			

La valeur des marchandises dont se composaient les exportations et les importations peut être évaluée en nombres ronds de la manière suivante :

EXPORTATION.	Rixd. banco.	IMPORTATION.	Rixd. banco.
Fer.............	7,000,000	Sucre...........	1,813,000
Cuivre..........	680,000	Tabac...........	1,050,000
Acier...........	330,000	Pois. salé ou fumé.	950,000
Cobalt..........	225,000	Sel.............	720,000
Alun............	340,000	Cuirs...........	700,000
Bois............	1,700,000	Café............	1,090,000
Goudron.........	470,000	Chanvre.........	730,000
Tabac...........	380,000	Beurre..........	405,000
Tissus..........	320,000	Laine...........	259,000
Lichens de roche.	35,000	Soie............	370,000
Grains..........	305,000	Coton...........	520,000
Papiers.........	60,000	Vins............	325,000
Divers........	1,720,000	Divers........	3,275,000
TOTAL....	13,565,000	TOTAL.....	12,300,000

La Suède entretient des consuls dans les diverses parties du monde. En France, il y a un consul général à Paris; des consuls à Marseille, Cette, Bordeaux, le Havre, Nantes, Dunkerque et Calais; des vice-consuls à la Rochelle, Bayonne, Rouen, Cherbourg et Honfleur, etc.

Les consuls de Suède à l'étranger ne jouissent d'aucun traitement fixe; mais les droits de consulat, calculés sur le tonnage des navires, ne laissent pas d'être assez considérables.

Les consuls dans les Echelles du Levant, les Etats Barbaresques, en Egypte, à Elseneur et sur quelques autres points, jouissent d'honoraires assez forts, qui, pour quelques ports de la Méditerranée, s'élèvent jusqu'à vingt mille francs.

On ne peut pas absolument dire que le commerce forme en Suède une classe distincte et séparée; le débit des marchandises est si peu considérable, qu'il ne peut occuper exclusivement la partie de la nation qui s'y livre : le marchand a fréquemment une autre branche d'industrie jointe à son commerce; les négocians les plus notables sont en même temps maîtres de forges, ou du moins ils font aux propriétaires des avances qui les rendent possesseurs du fer avant même qu'il soit mis en œuvre.

Le nombre des maisons suédoises qui jouissent d'un vaste crédit sur les places étrangères est assez limité; il y a eu même des époques (1815 et 1825) où un grand nombre de faillites ayant éclaté à Gothembourg, à Carlshamn, et surtout dans cette première ville, occasionèrent aux négocians étrangers des pertes multipliées, qui eurent une fâcheuse influence sur leurs relations commerciales avec la Suède.

Ce motif éloigne la plupart des jeunes gens de l'exercice de toute industrie commerciale; ils pré-

fèrent la carrière des emplois publics; ils ambitionnent les titres qui, selon leurs idées, doivent leur donner plus de considération.

Tout le commerce extérieur de la Suède se fait par les villes de Stockholm, Gothembourg, Norkœping, Gefle, Carlshamn, Westerwik et quelques autres petites villes. Il serait difficile de citer sur ces places plus de cinquante maisons de commerce très notables, relativement à l'étendue de leurs affaires.

Stockholm est parfaitement situé pour le commerce; baigné d'un côté par la Baltique, et de l'autre par le lac Mœlar, la nature lui a accordé de nombreuses communications intérieures par ce lac et les canaux, qui favorisent l'arrivage des denrées des provinces les plus éloignées, et cette place fait les deux tiers de tout le commerce extérieur du royaume.

L'accès de Stockholm, couvert d'une multitude d'îles et de passes, est difficile à pratiquer; mais le port est admirable : les navires s'y trouvent au centre de la ville, amarrés au quai, d'où ils peuvent opérer leur débarquement avec une extrême facilité.

Voici les noms des principales maisons, celles qui opèrent en grand et dont les chefs portent le titre

de *groshandlare*, titre dont cependant les plus petits marchands aiment à se parer.

Michaelson et Benedicks. Cette maison, étant chargée des opérations financières du roi, prend le titre de banquier de la cour ; elle forme depuis peu deux raisons sociales distinctes.

Tottie et Arfvedson, banquiers. Raison bien connue sur toutes les places de l'Europe et d'outre-mer; c'est une maison des plus honorables, et dont l'ancienneté est sans égale en Suède.

Kantzov et Biel, grands armateurs. Le chef de cette maison a eu la gloire de rétablir, avec ses propres navires, les relations directes avec les Indes orientales. Le baron Kantzov est au rang des premiers orateurs de l'ordre de la noblesse.

Schœn et compagnie, maison très considérée, et dont l'associé principal, M. Swahn, décédé en 1830, était membre du conseil d'état.

Pauli et compagnie. Cette maison fait un commerce presque exclusif avec le Portugal et le Brésil.

Cantzler et compagnie, maison allemande, très riche par son alliance avec celle de Michaelson et Benedicks.

Bibau et Wong, Bonhstedt junior, Beskow et compagnie, Wallis et compagnie, maison allemande ; tous commissionnaires et armateurs.

Erskine et compagnie, est la seule maison anglaise de Stockholm.

De Ron et compagnie. Cette maison fait le commerce le plus considérable avec la France.

Le capital propre à chacune de ces maisons n'excède pas deux millions de francs, si l'on excepte celle de Michaelson et Benedicks, dont le capital passe pour s'élever de beaucoup au dessus de cette somme.

On pourrait encore citer plusieurs petits marchands, qui sont également armateurs de petits navires, tels que galéasses, sloops, destinés au cabotage de la Baltique et de ses golfes, ou à naviguer dans les circuits du lac Mœlar et de ses affluens entre Stockholm, Upsal, Westeras, Arboga, Kœping et Orebro, petites villes de l'intérieur, qui fournissent une grande partie des approvisionnemens de consommation de la capitale, et une très grande quantité de fer pour l'exportation.

Le reste du commerce de Stockholm se compose de commissionnaires, de quelques manufacturiers ou fabricans, et de marchands en boutique, dont la plupart ne pourraient exister, s'ils ne trouvaient dans la contrebande une ressource lucrative, quoique chanceuse.

Il est inutile de faire remarquer qu'à Stockholm,

comme partout ailleurs, les négocians qui se livrent à des opérations pour les approvisionnemens des subsistances sont ceux qui font les affaires les plus sûres et les plus lucratives. On a surtout lieu d'être surpris de l'immense débit des distilleries (Braenvins brenneri) et des marchands de spiritueux (Kællarsmæstare). La quantité annuelle de leurs ventes s'élève à près de 900,000 kannes ou 1,800,000 litres, ou environ 23 litres par tête : quantité qui se trouvera au moins quadruplée, si l'on défalque de cette évaluation les femmes, les enfans, les indigens et les hautes classes.

Le commerce français est à peu près nul à Stockholm ; sur les 7 à 800 bâtimens qui abordent chaque année dans son port, il est rare qu'il y ait un navire français.

Il n'y a pas un seul négociant de cette nation qui y ait créé une maison de commerce. La colonie française ne se compose pas d'environ cent individus, en y comprenant quelques serviteurs attachés à la personne du roi ou de la reine. Deux ou trois Français y pratiquent des professions industrielles avec un fort médiocre succès. Néanmoins un teinturier y a fait récemment sa petite fortune, et un bijoutier passe pour marcher très lestement dans la même route.

Gothembourg est la seconde ville de la Suède, et le principal entrepôt de son commerce après Stockholm, avec laquelle elle a toujours conservé une jalouse ambition de rivalité. C'est la seule ville de la Suède qui ait été, momentanément à la vérité, redevable d'un accroissement rapide aux entreprises commerciales ; Gothembourg se trouva, de 1809 à 1814, être, par sa position géographique, le principal point de contact pour les relations mercantiles entre l'Angleterre et le continent; il se fit, à cette époque, sur cette place, des opérations immenses, et l'activité des affaires était telle, que sa population, réduite maintenant à vingt mille habitans, s'éleva, pendant cette brillante période, à plus de quarante mille. L'immense quantité de marchandises anglaises qui s'y trouvaient déposées se répandaient de là non seulement en Suède, mais encore en Pologne, en Prusse et dans toute l'Allemagne.

Mais les événemens de 1814 mirent tout à coup un terme à ces prospérités par la levée du blocus continental, qui jusqu'alors avait tenu fermés presque tous les ports de la Baltique et de la mer du Nord. L'esprit spéculatif changea de direction, et, d'une cité splendide et surchargée de population par la grande affluence d'étrangers de toutes nations que ce commerce y attirait, Gothembourg devint subite-

ment une cité déserte, qui ne conserve aujourd'hui de son ancienne opulence que les vastes et magnifiques maisons qui distinguent cette ville et lui rappellent tristement sa prospérité passée, dont il ne reste à ses habitans qu'un penchant démesuré pour le luxe et pour les plaisirs dispendieux, des mœurs anglo-hollandaises et beaucoup d'ostentation; penchans peu en harmonie avec les faillites multipliées qui, depuis plusieurs années, ont successivement éclaté sur cette place et l'ont entièrement discréditée.

En 1810, 1811 et 1812, lorsque le système continental était en vigueur sur toutes les côtes de la Baltique et de la mer du Nord, occupées par les armées françaises, ou du moins sous leur influence, il s'était formé rapidement à Gothembourg un grand nombre de maisons de commerce éphémères, qui, après avoir fait de grandes spéculations, jeté beaucoup d'éclat et étalé beaucoup d'ostentation, tombèrent tout à coup, et entraînèrent dans leur chute un grand nombre de marchands honnêtes et laborieux de cette ville et des autres places du royaume; leur ruine fit un tort immense au crédit du nom suédois, et contribua à plonger le pays dans la confusion et l'embarras.

Cette existence passagère de plusieurs maisons de

commerce est un événement que l'on trouve malheureusement trop souvent dans l'histoire du commerce de cette place. Il est rare qu'elles se soient maintenues pendant deux ou trois générations, tandis que dans d'autres villes on en voit dont l'honorable existence remonte à plusieurs siècles. Une longue et sûre expérience, un crédit reconnu dans l'univers entier, suites naturelles d'un renom héréditaire d'ordre et de probité, donnent à ces maisons une solidité qui brave les chances et les vicissitudes ordinaires du commerce, et les met à l'abri de ces chutes subites, de ces catastrophes qui anéantissent en un moment les fruits de longs et pénibles travaux.

Ce qui fait aussi du tort au commerce de Gothembourg, c'est le funeste penchant pour l'éclat, le luxe, et la richesse apparente, qui s'empare tout à coup d'hommes à peine sortis de l'obscurité, qui, au lieu de chercher par une sage économie à acquérir peu à peu une fortune solide, s'avancent pleins de confiance et de hardiesse dans la carrière épineuse du commerce, excités par quelque début favorable. Ils se livrent, dès qu'ils ont ouvert un comptoir, aux opérations les plus vastes, éblouissent par leur luxe et tous les dehors de la fortune, et dépassent tellement, même dès le principe de leur établissement, le cercle de leur crédit et de leurs ressources, qu'ils ne tardent

pas à faire les plus lourdes chutes ; de là ces honteuses banqueroutes, dont les créanciers ont peine à sauver le plus faible dividende. Ce sont ces hommes dont la conduite compromet et discrédite la masse très respectable du commerce de cette ville si remarquable par sa loyauté et la probité scrupuleuse qui dirige toutes ses opérations.

Cependant la belle position de Gothembourg rend très probable le rétablissement de la prospérité de cette ville; son port offre des avantages incontestables pour l'approvisionnement du royaume, et des jours plus heureux viendront sans doute bientôt la consoler de la longue et malheureuse crise qu'elle a éprouvée.

Dans l'état actuel du commerce de cette place, elle fait encore la moitié des importations en denrées coloniales, et le quart du surplus des importations de toute nature; elle est en possession de l'approvisionnement du midi de la Suède; ses exportations consistent surtout en fers, en bois, cuivre, et en quelques autres objets moins importans. Ses relations les plus étendues sont avec les États-Unis, la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal.

Il existe toujours à Gothembourg plusieurs maisons respectables qui ont survécu à la ruine de la prospérité de cette ville et ont conservé une réputa-

tion intacte et de très grandes ressources; elles se livrent à d'importantes opérations avec l'étranger; elles ont maintenu avec honneur, au milieu de ces vicissitudes, un crédit et une confiance dont elles sont parfaitement dignes; voici les noms des principales de ces maisons :

Wijk et compagnie. C'est la première maison de Gothembourg. Les négocians de cette place se distinguent autant par leurs richesses que par leur excellent esprit municipal qui a donné naissance à une infinité d'établissemens utiles, tels qu'hospices, écoles, etc., parfaitement entretenus et véritablement admirables. Parmi les plus ardens promoteurs de la prospérité locale, M. Wijk se fait surtout remarquer par son zèle et ses lumières.

Alexandre Barclay et compagnie, maison anglaise, principaux exportateurs de fer pour les États-Unis.

Dickson et compagnie, Carnegie et compagnie, armateurs anglais; ces deux maisons sont des plus honorables.

Levegren (G.-A.), grand capitaliste, qui fait les importations les plus importantes pour l'approvisionnement de l'intérieur du royaume.

Ungewitter et compagnie : c'est la seule des nombreuses maisons allemandes qui ait heureusement traversé la crise qui a succédé à la prospérité de

Gothembourg; la raison primitive était Ladendaff, Ungewitter et compagnie. Aujourd'hui, depuis que deux des principaux associés sont décédés, la maison opère sous la raison Ungewitter : elle est gérée par M. Falck, pour le compte de la veuve Ungewitter. Cette maison est des plus respectables; elle s'occupe principalement de la commission, et elle entretient des relations suivies avec la France, le Portugal, l'Angleterre et la Hollande.

Gothembourg possède plusieurs filatures de coton parmi lesquelles on remarque surtout celle de M. Reys (israélite); c'est la plus considérable du royaume. On y compte environ 200 métiers, qui occupent autant d'ouvrières (jeunes filles de la classe pauvre des faubourgs de Gothembourg), et un grand nombre d'ouvriers.

Un établissement non moins important est la brasserie de porter de M. Lorentz, située à Klippan, à un quart de mille de la ville; le grand réservoir peut contenir dix mille barriques, et la consommation annuelle est d'environ 40,000. Cette brasserie est en possession du monopole de la fabrication exclusive du porter, bière à la façon anglaise dont l'usage est très répandu en Suède, et qu'on vous offre dans la moindre auberge de village.

C'est dans le même local que se trouve la raffine-

rie très considérable du sucre de M. Lorentz, dont nous avons déjà parlé.

Ces maisons forment à Gothembourg ce que l'on appelle la noblesse marchande, car il n'y a dans la ville de noblesse titrée que parmi les officiers de la garnison et les membres des autorités. Elles sont en effet, par l'étendue de leurs capitaux, leurs relations, et par la sage direction de leurs affaires, dignes du rang distingué qu'elles occupent. On pourrait encore nommer plusieurs négocians fort honorables, tels que M. Frœding, armateur, et plusieurs autres qui jouissent d'une considération méritée; mais, nous le répétons à regret, il en est un grand nombre d'autres dont les faillites récidives et récentes ont malheureusement compromis à l'étranger le crédit de cette place.

Le commerce de cette ville avec l'intérieur de la Suède est en grande partie exploité par les marchands en détail, qui forment la plus grande partie de la classe commerçante.

L'esprit de trafic domine à Gothembourg; les habitans y ont peu de penchant vers la littérature, les arts, ou les études scientifiques.

Il est une grande et belle entreprise qui devait être formée dans cette ville; et si elle se fût réalisée, elle aurait contribué à la replacer dans une posi-

tion des plus florissantes. M. L....... avait proposé la création d'une compagnie pour le commerce de la Baltique. Son but était d'acheter directement les productions des contrées baignées par cette mer, telles que bois, fers, suifs, etc., et de les entreposer à Gothembourg, pour être expédiées dans les ports de l'étranger. La construction du canal de Gothie offrait de grandes facilités pour l'exécution de ce vaste projet. Les bâtimens des autres puissances, au lieu d'avoir à traverser le Categat, le Sund et la Baltique, de faire une navigation longue et périlleuse, devaient trouver les plus grands avantages à venir s'approvisionner à Gothembourg, dont le port n'est jamais fermé par les glaces. Cette entreprise aurait eu la plus grande influence sur la prospérité du commerce de cette ville et sur celle de toute la Suède; nous ignorons comment elle a été abandonnée.

Norkoeping. —Nous avons déjà parlé de cette ville comme d'une place de fabrique : ses relations avec l'intérieur de la Suède sont assez suivies; ses fabriques de drap, ses raffineries, ses tanneries, ses chapelleries et ses papeteries y trouvent un débouché avantageux, et elle y répand les divers articles que les navires lui apportent. Norkœping est aussi l'entrepôt des céréales de la belle province d'Ostrogothie : il y a des années où l'on exporte de ce

port de grandes quantités de seigle, d'avoine, de blé, de farine et de pois pour l'étranger. On y fait aussi des exportations considérables en fer. Son port est fréquenté par deux à trois cents navires.

Gefle, située sur le golfe de Bothnie, à dix-huit milles (cinquante lieues) au nord de Stockholm. C'est une ville d'un aspect très agréable, quoique presque entièrement bâtie en bois. Ses relations commerciales avec l'étranger sont très étendues, et en font une des places les plus florissantes de la Suède; elle fait surtout des affaires considérables avec l'Angleterre, qui y achète du bois de charpente, du cuivre, des toiles, de la poix et du goudron, et quelques autres articles peu importans. La pêche est très abondante sur les côtes voisines. Il y a 10,000 habitans, un gymnase, une bibliothèque, une imprimerie, et un journal qui paraît deux fois par semaine.

Gefle est considérée comme la dernière ville un peu importante de la Suède dans la direction de la Laponie, quoiqu'elle se trouve à moitié de la distance d'Ystad (ville la plus méridionale du royaume), à Tornéo, et de Tornéo au Cap-Nord il y a un égal trajet. Cependant on trouve encore sur la côte, plus au nord de Gefle, la petite ville d'Hernœsand, qui renferme une population de 2,000 habitans.

Gefle possède une magnifique fabrique de tabac, l'une des plus considérables de toute la Suède; elle appartient à MM. Rettig et compagnie, de cette ville, qui en ont également une à Gothembourg, sous la direction de M. Andreau, leur associé.

C'est à Sundswall, petite ville de 1,800 habitans, située sur les bords du golfe de Bothnie, que l'on façonne en poutres, mâts, espaures, chevrons, etc., les bois qui sont destinés à être exportés de Gefle.

Carlshamn, excellent port de mer. C'est la dernière ville que l'on puisse citer comme place de commerce en relations avec l'étranger. Il s'y faisait autrefois de grandes affaires avec l'Amérique et l'Angleterre; mais, en 1811, le gouvernement suédois ayant été forcé de déclarer la guerre à l'Angleterre, et un embargo ayant été mis sur les nombreuses cargaisons qui se trouvaient dans le port de Carlshamn, cette mesure entraîna la ruine totale des principales maisons, et, depuis cette catastrophe, le commerce de cette ville n'a jamais pu reprendre sa première activité. Cependant une grande partie de l'exportation des bois se fait encore par ce port.

Winberg et Meyer est la seule maison de commerce un peu importante de cette place.

Il est quelques villes en Suède entièrement dé-

chues de leur antique splendeur commerciale, mais qui méritent d'être citées à cause des souvenirs qui se rattachent à leurs noms.

La petite ville de Soederkoeping, qui ne compte plus que 3,000 habitans, est une des plus anciennes villes de la Suède, dont elle fut la première place de commerce; elle avait alors quatre bourguemestres, et sa population s'élevait à 25,000 habitans; maintenant elle n'est plus remarquable que par sa situation à l'embouchure du canal de Gothie dans la Baltique.

Wisby, dans l'île de Gothland, est aussi une très ancienne ville : sa population, maintenant, n'excède pas 4,000 habitans; mais elle a été, pendant tout le moyen âge, la cité la plus florissante de la Suède, l'une des principales villes anséatiques, et ses réglemens sur la navigation furent adoptés dans presque tous les ports du nord de l'Europe. Wisby et Lubeck étaient alors les deux premières places de commerce de ces contrées. Wisby devint le principal entrepôt des marchandises de l'Inde et de l'Asie; elle les recevait par Astracan, les grands fleuves de l'intérieur de la Russie, le lac Lagoda et le golfe de Finlande, et elle les répandait ensuite dans l'intérieur de la Suède, en Norwége, et dans tous les ports des côtes de la Baltique et de la mer du Nord.

Ces relations subsistèrent jusqu'à l'époque où Tamerlan vint ruiner de fond en comble la ville d'Astracan. Dans ce temps-là, les importations de Wisby se composaient d'épiceries, draps, comestibles, thés, parfums, soies, sel, fruits, vins, bières, grains et légumes. Les draps venaient d'Ypres, Tournay, Bruges, Utrecht et autres villes de la Flandre et de la Hollande, alors en possession de la fabrication des tissus de laine; les vins étaient fournis par la France et l'Allemagne. Les exportations consistaient en épiceries, thés, parfums, soies, sel, cuivre, fer, argent et bois de charpente ou de construction.

Après Wisby et Sœderkœping, les places de commerce et les villes les plus considérables de la Suède, pendant le moyen âge, furent Upsal, Skara et Calmar.

CHAPITRE XXII.

Navigation.

Nombre des navires employés par le commerce intérieur. — Fret. — Bâtimens à vapeur. — Lacs. — Rivières. — Canaux. — Pêche maritime. — Harengs. — Strœming. — Saumon. — Sel. — Entreprise pour la pêche du homard sur les côtes de Suède.

Un peuple entouré de mers orageuses, un pays coupé de lacs immenses, presque tous navigables, doit fournir une pépinière d'excellens matelots; et en effet, les Suédois, calmes et durs à la peine, intrépides et subordonnés, possèdent toutes les qualités qui constituent le bon marin.

La Suède a sous sa main tout ce qui lui est néces-

saire pour la construction des vaisseaux, à l'exception, toutefois, du bois de chêne et du chanvre qu'elle ne produit pas en assez grande abondance; mais le bas prix du fer, du cuivre, des planches, des mâtures et des autres matériaux, offre une compensation toute en faveur des constructions suédoises qui, dit-on, peuvent être exécutées à trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs : c'est pour ce motif que Mohammed-Aly y a fait construire une grande partie des bâtimens de la marine égyptienne.

Le matelot suédois est sobre : néanmoins sa nourriture est saine; des viandes salées, du biscuit, de l'eau de vie, en forment la base : ses gages sont de moitié moins chers que dans aucun autre pays. Il semblerait qu'avec des circonstances si favorables, jointes au prix économique des constructions, la marine suédoise aurait dû s'attacher à donner plus de développement au transport des marchandises d'un port à l'autre pour le compte de diverses nations. Le fret a été la source de la richesse et de la puissance des Hollandais; les bénéfices obscurs, modestes de cette branche de spéculation, sont toujours certains, parce qu'ils sont à l'abri de ces catastrophes inopinées qui, dans les opérations commerciales, viennent si souvent renverser les combinaisons les plus sages et détruire les espérances les mieux fondées.

Les avantages de ces entreprises n'auront pas certainement échappé à un peuple aussi éclairé, mais il y a des causes qui l'auront empêché de s'y livrer, du moins avec plus d'étendue, et l'on peut les trouver dans la nature des produits que ce pays livre au commerce; les métaux, les bois, sont en effet des marchandises essentiellement encombrantes, et une grande partie des denrées qui composent les importations de la Suède, comme, par exemple, le sel, ont fort peu de valeur sous un volume très considérable. Il est donc assez probable que les 1,200 navires que la Suède emploie à sa navigation au long cours peuvent à peine lui suffire.

Au quatorzième siècle, la Suède ne possédait que 200 navires; en 1800, elle en avait 1,224; et en 1831, le nombre s'en est élevé à plus de 2,400, outre les bâtimens de toute sorte de grandeur, destinés au petit cabotage ou appartenant à des propriétaires de la campagne et des provinces, qui s'en servent pour leur usage particulier.

Près des deux tiers de la marine marchande, c'est à dire environ 1,500 navires, ont été, en 1831, employés au commerce de la Baltique et du Danemark; 345 ont fréquenté la Méditerranée et l'Adriatique, 215 les ports de l'Océan et de la mer du Nord, depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'à Gibraltar; 122

ont été expédiés pour l'Angleterre, 45 pour le Brésil et 19 pour les États-Unis. Nous ne parlons ici que des navires partis des ports de Suède, sans nous occuper des retours.

Le nombre des navires étrangers qui prennent part au commerce maritime de la Suède est à peu près égal à celui des navires nationaux. En déduisant les bâtimens de la Norwége, de la Finlande et du Danemark, pays dont les rapports avec la Suède sont intimes et presque journaliers à cause de leur voisinage, l'on voit que les navires anglais sont ceux qui arrivent en plus grand nombre, et après eux les américains du nord. La France est en dernière ligne.

Il se fait presque tous les ans deux ou trois armemens pour les Indes orientales et la Chine : autrefois ces expéditions partaient de Gothembourg, maintenant elles se préparent presque toutes à Stockholm; leurs chargemens consistent principalement en piastres et une très petite quantité de produits nationaux. Leurs retours se composent presque exclusivement de thés et de soie, destinés en grande partie à la réexportation. Il paraît que ces expéditions offrent des résultats très satisfaisans.

Le tableau suivant de la navigation de la Suède, extrait de la statistique de M. Forsell, pour 1829, et du rapport de M. le président Poppius, pour 1831, donne

à la Suède, qui en prit possession, et la conserva jusqu'à la restauration; et, aux traités de 1814, époque où l'Angleterre s'engagea à restituer à la France ses établissemens des Antilles, elle traita avec le gouvernement suédois de la rétrocession de la Guadeloupe, qui fut consentie moyennant une somme d'un million de livres sterling qu'elle paya à la Suède, somme qui probablement a plus profité à ce pays que la possession de cette colonie.

Il est plusieurs points importans du globe où le pavillon suédois ne paraît que rarement et à de longs intervalles, et où cependant il pourrait obtenir des débouchés très avantageux.

Les expéditions pour les côtes de la mer du Sud, et en particulier pour le Chili, le Pérou, sont presque aussi nulles que celles pour les côtes du golfe du Mexique, quoique ces vastes et riches contrées offrent d'immenses ressources pour la vente des fers et des cuivres.

L'établissement, en Suède, d'une compagnie commerciale formée sur les mêmes bases que celles d'Elberfelt et des Pays-Bas, pourrait donner une immense impulsion au commerce de cette contrée et devenir la source de sa prospérité commerciale et maritime.

Il est plusieurs points importans où il serait né-

cessaire d'établir des consuls. Dans tout le continent de l'Amérique, à l'exception des États-Unis et de Saint-Domingue, il n'existe de consuls suédois qu'à Rio-Janeiro et Bahia. Cependant Buenos-Ayres, Valparaiso, Lima, Carthagène, la Vera-Cruz, sont des entrepôts qui appellent toute l'attention du gouvernement suédois.

Quatre grands lacs qui ressemblent à de petites mers intérieures, et une multitude d'autres moins étendus, couvrent de vastes espaces et facilitent les communications des provinces entre elles : les canaux qui les réunissent généralement établissent dans tout l'intérieur de la Suède une circulation active et favorisent les échanges. Les petits lacs, dans certaines provinces, sont très nombreux.

Les quatre grands lacs sont : le lac Venner, le Vetter, le Mœlar et le Hielmar. Leur surface est immense : le premier a 40 lieues de long sur 15 à 16 de large; c'est, après les lacs Ladoga et Onéga, le plus grand lac de l'Europe. Les autres lacs sont presque aussi étendus; on y voit voguer une foule de bâtimens qui portent les denrées, et surtout le produit des mines, d'une contrée à l'autre : la plupart de ces lacs sont couverts d'une grande quantité d'îles pittoresques, et leurs rives offrent des aspects admirables.

Des rivières, des ruisseaux nombreux se précipitent du sommet des montagnes de la Norwége, et vont porter leurs eaux dans les lacs ou se jeter dans la mer. En général, ces rivières ne sont point navigables, à cause de leur peu de profondeur et de la pente rapide du sol qu'elles parcourent : la plupart ne sont que des torrens plus ou moins impétueux, dont le voisinage est souvent dangereux. Quelques unes ont cent lieues d'étendue; mais leur cours est fréquemment obstrué par des chaînes de rochers, qui forment de magnifiques cascades; elles abondent en poissons. Ces rivières pouvaient ouvrir un vaste système de navigation intérieure : cet objet a fixé l'attention particulière du gouvernement; il s'est occupé depuis quelques années des travaux d'étude, et il paraît que les résultats en ont été favorables; l'on a reconnu la possibilité de les rendre ou navigables ou flottables, ou enfin d'arrêter les ravages qu'elles causent par leurs débordemens. Les seules de ces rivières qui, dans l'état actuel, soient navigables jusqu'à une certaine distance de leur embouchure, sont le Dalelfven en Dalécarlie, le Clarelfven, la Motala et le fleuve de Gothie.

Les grands travaux de canalisation exécutés par les Suédois frappent d'étonnement l'étranger qui connaît les faibles ressources du pays, et ces monu-

mens de son industrie le pénètrent d'estime et de respect pour cette nation.

Le canal de Gothie est la plus importante de toutes ces entreprises ; destiné à réunir la Baltique à la mer du Nord par les lacs de l'intérieur, ses résultats seront immenses ; mais c'est la postérité qui est destinée à en recueillir les fruits, car il s'écoulera bien des années avant que ces dépenses puissent être couvertes : elles se sont élevées à dix-huit millions de francs, somme très considérable pour la Suède ; douze millions ont été fournis par l'état, et six par des actionnaires.

Ce canal, tracé à travers les contrées les plus fertiles du royaume, leur ouvrira de nouvelles sources de prospérité agricole et industrielle ; il affranchira le commerce des tributs et des dangers du Sund ; il deviendra, en cas de guerre, une ligne de défense, et ouvrira à Stockholm une communication directe avec la mer du Nord.

Il a fallu, pour son exécution, surmonter tous les obstacles, toutes les difficultés d'un terrain escarpé ou inégal, ouvrir par la mine un sol de granit et franchir des torrens impétueux. Cette entreprise est, en effet, l'une des plus magnifiques qui existent, et le canal calédonien peut à peine lui être comparé relativement à son importance et au grandiose

des constructions. Les travaux ont été exécutés à la manière des Romains par l'armée suédoise, et dirigés d'après les meilleures méthodes usitées en Angleterre. On a apporté un soin extrême au choix des matériaux et à tout le détail de construction, afin d'en assurer la solidité, la durée, et pour donner à cette entreprise colossale le caractère d'un monument consacré à la postérité. Les études préparatoires furent faites par l'amiral Platen, qui dirigea l'exécution des travaux jusqu'au moment où la mort vint le surprendre; après lui la direction en fut confiée au baron de Sparre, général du génie.

L'ouverture de ce canal eut lieu le 27 septembre 1832, en présence du roi; ce fut à son retour de la visite qu'il venait de faire dans les provinces méridionales du royaume : voyage remarquable par le redoublement des témoignages d'affection qui lui furent prodigués dans tous les lieux de son passage. A Gothembourg, à Helsingborg, à Lund, à Malmœ, à Carlscrona, il fut accueilli avec des transports qu'il serait difficile de décrire, et qui dûrent le pénétrer d'un vif sentiment de bonheur; aussi le roi ne laissait échapper aucune occasion de manifester ces attentions, ces égards, ces soins vraiment paternels que la reconnaissance des peuples sait si bien récompenser. A Gothembourg, la ville était encombrée

d'une foule immense avide de contempler les traits de son souverain. Craignant quelque accident, dans une ville dont les rues sont bordées de canaux, il descendit de voiture, et la traversa à pied.

Dans les campagnes, il n'y eut pas un seul relais de poste, où de nombreuses députations de paysans ne se présentassent pour exprimer leur reconnaissance des bienfaits que son règne avait répandus sur le pays, et l'on peut dire que, dans cette tournée, Sa Majesté voyagea constamment sous des arcs de verdure élevés par la population, et qu'elle fut constamment accompagnée des témoignages les moins équivoques de son affection profonde.

Une circonstance récente donnait encore plus d'élan à l'expression des sentimens de ces bons villageois : la récolte de 1830 avait manqué presque complétement dans ces provinces, qui se trouvèrent menacées de la plus grande détresse ; dès que le roi en fut informé, il se hâta d'ordonner que des sommes considérables fussent mises à leur disposition ; et ces secours furent assez efficaces pour calmer toutes les craintes et consoler toutes les infortunes. Ces preuves de la sollicitude du souverain ne tombèrent pas sur des cœurs ingrats, et personne n'ignorait que, dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, il avait consacré ses propres

fonds pour aider à effacer jusqu'à la trace de ces désastres.

Le roi arriva enfin à Norkœping, où la reine l'attendait accompagnée du corps diplomatique, des dignitaires de l'état et des hauts fonctionnaires publics, car on voulait donner à l'ouverture du canal de Gothie l'éclat et la pompe d'une solennité, et, d'après une disposition particulière de Sa Majesté, une députation de chacun des seize régimens qui avaient travaillé à ce canal fut admise à cette cérémonie.

Suivi d'un brillant et nombreux cortége, le roi se rendit près de Sœderkœping sur les bords du canal, où une tente magnifique avait été préparée pour le recevoir; une foule immense était accourue des contrées voisines pour être témoin de cette solennité. Bientôt une division de chaloupes canonnières, précédée du yacht royal, venant de Gothembourg, franchit d'un côté les écluses du canal, tandis qu'une autre flottille de chaloupes, arrivant de Stockholm, se ralliait à la première, au bruit des salves de l'artillerie des bâtimens, qui célébraient cette première réunion méditerranée de navires venus de la Baltique et de l'Océan.

A Sœderkœping, le roi était monté à bord du yacht royal; à la dernière écluse, les employés du

canal s'emparèrent des traits de halage de ce yacht, qui arriva à la mer au milieu des acclamations mille fois répétées par la population réunie sur le rivage.

Le roi revint à Norkœping, où des fêtes lui étaient préparées comme dans toutes les autres villes qu'il avait visitées : deux jours après, il repartit pour Stockholm. A la nouvelle de son arrivée, toute la jeunesse de cette capitale monta à cheval, et se porta spontanément à sa rencontre. A une lieue de la ville, elle entoura sa voiture, et servit d'escorte au monarque jusqu'au château. La ville fut illuminée, et la joie du peuple, qui se manifesta de mille manières, témoignait assez toute l'importance qu'il mettait à l'achèvement de cette grande et véritablement glorieuse entreprise.

Plusieurs souverains de la Suède avaient conçu l'idée de ce vaste projet : le grand Gustave-Adolphe allait l'exécuter lorsque la mort le surprit ; il était réservé au roi actuel de réaliser cette grande entreprise.

La reconnaissance des nations élève des statues à la mémoire des princes dont elle conserve le souvenir ; un souverain, animé de nobles pensées, consacre au peuple un monument plus durable que le marbre et le bronze ; son nom, rattaché à ces grands travaux, passe ainsi à la postérité, et il en recueille une gloire

pure, que le souffle des passions ni le sort des batailles ne peuvent ternir.

Le canal de Gothie n'ayant été terminé qu'en 1832, la navigation n'a eu lieu, en 1831, que sur une partie de son étendue. 507 bateaux chargés de denrées l'ont parcouru, mais ce nombre a dû s'accroître considérablement en 1832, ce canal établissant la communication la plus vaste et la plus importante à travers les plus riches contrées de la Suède. En 1831, la navigation y a été ouverte le 1er mai et fermée le 27 décembre.

Le canal de Trollhætta, destiné à établir la navigation du fleuve de Gothie, que la cataracte de Trollhætta interrompait, et à ouvrir une communication avec le lac Venner et les provinces intérieures de la Suède, est aussi d'une immense importance : c'est l'ouvrage le plus colossal qui ait été exécuté dans ce pays, et le plus remarquable par les travaux immenses qu'il a coûtés et par les obstacles qu'un sol de granit opposait à son exécution. 2,353 bâtimens au dessus de 120 tonneaux y ont navigué en 1831, depuis le 21 avril jusqu'à la fin de décembre.

Le canal de Veddœ, dans le voisinage de Grislehamn, est destiné à faciliter la communication des provinces septentrionales avec les eaux du Mœlar

et la capitale; il sert aussi à mettre en sûreté les navires qui fréquentent la Baltique.

Le canal de Sœderteljè, qui réunit la Baltique au Mœlar, donne les mêmes facilités au cabotage des provinces méridionales; en 1831, il a été fréquenté par 1,593 bâtimens; la navigation y a été ouverte le 1er mai et fermée le 27 novembre. Ce canal, commencé il y a 30 ans, a été en grande partie construit par des prisonniers de guerre français conduits en Suède à la suite de la campagne de 1809.

Le canal de Hielmar joint les eaux du lac de ce nom à celles du lac Mœlar; c'est le plus ancien de la Suède. 1686 bâtimens y ont navigué en 1831; la navigation a commencé le 1er mai et fini le 15 novembre.

Celui de Strœmsholm facilite aux contrées supérieures du nord du royaume le transport de leurs denrées jusqu'au lac Mœlar. En 1831, il a reçu 621 bâtimens.

La pêche dans les lacs et dans les rivières, sur les côtes et dans la haute mer, est extrêmement abondante; elle occupe un grand nombre d'habitans. La pêche appartient aux propriétaires des terres adjacentes, et, dans la grande mer, elle est entièrement libre: elle donne d'excellens produits pour la consommation intérieure du pays, et elle en fournit encore pour le commerce d'exportation.

La pêche est un objet de haute importance pour la Suède; c'est une des principales sources de la subsistance de ses habitans. La pêche des harengs sur la côte voisine de Gothembourg, entre Bohus et Marstrand, était jadis si abondante, que ce port en exportait annuellement jusqu'à 300,000 tonnes, dont la vente à l'étranger répandait l'aisance sur toute cette contrée; mais, depuis 1805, elle se réduit à 2,000 tonnes. Les harengs se sont éloignés : il faut aller les chercher dans la haute mer, et les exportations par cette place sont maintenant à peu près nulles; néanmoins on pêche sur toutes les côtes de la Suède, soit dans la Baltique, soit dans l'Océan, une espèce de petit hareng nommé *strœmming*, qui se montre partout dans la plus grande abondance.

Le saumon fourmille sur les côtes, surtout au nord de Carlshamn; les pêcheries de Norkœping, Gefle, Hernœsand en fournissent d'énormes quantités; l'abondance en est telle dans certains parages, que les domestiques, avant d'entrer au service, mettaient, dit-on, dans leurs conditions qu'on ne leur ferait pas manger du saumon tous les jours.

Il n'existe pas en Suède une seule saline. On a fait depuis peu des tentatives et des recherches infructueuses pour en découvrir. Les eaux qui baignent

les côtes de la Baltique sont presque dépourvues de principes salins, et ces contrées, où la pêche est si abondante, sont obligées, pour conserver leur poisson, d'aller chercher le sel qui leur est nécessaire sur les côtes de France et de Portugal. La plus grande partie du sel que l'on consomme vient de Cette, en France, de Sétuval, en Portugal, et de Trapani, en Sicile. 116 navires suédois ont été employés, en 1831, à aller prendre dans ces ports des chargemens de sel.

Nous terminerons ce chapitre en donnant quelques détails sur une petite, mais lucrative entreprise formée à Londres, pour la pêche du homard sur les côtes de Suède.

M. Craig, de Londres, est à la tête d'une compagnie qui emploie à cette pêche deux paquebots qui sont construits de manière que l'arrière du navire plonge toujours dans la mer; on dépose les homards dans cette partie de la cale, et ils arrivent ainsi vivans en Angleterre. Cette pêche se fait sur la côte de Gothembourg, depuis Udevalla jusqu'à Strœmstad. Les pêcheurs suédois vendent les homards par vingtaine, à raison de 8 à 12 skillings de banque (7 à 10 sous), et ils sont revendus à Londres depuis 6 pences jusqu'à 2 schellings et demi la pièce.

CHAPITRE XXIII.

—

Douanes.

Considérations générales sur les douanes. — Détails communiqués par M. le secrétaire d'état des finances, à Stockholm. — Vins de France. — Fers de Suède. — Nécessité d'abaisser les tarifs de nos douanes pour favoriser l'industrie manufacturière. — Observations de M. Gabriel Poppius, président du collége du commerce, sur ce sujet.

Les divers systèmes de douanes qui régissent l'Europe sont encore imprégnés de la barbarie des siècles de féodalité. Nous sommes cependant arrivés à une époque où tout ce qui tend à entraver les facultés morales et matérielles d'un peuple ne saurait se perpétuer ; une réforme complète est récla-

mée, et la nation qui en donnera le premier exemple aura acquis des droits éternels à la reconnaissance des hommes.

Le travail est la vie du peuple : ce n'est pas sans doute pour en accroître la masse que les frontières de tous les états sont hérissées de prohibitions. Que dirions-nous d'un pays dont les habitans établiraient de ville en ville, de maison en maison, des barrières, des droits, pour se protéger réciproquement contre l'invasion d'industries rivales? que deviendrait la société si chacun éprouvait ainsi le besoin de se barricader chez soi?

Le but des douanes est de protéger le travail, et elles repoussent les matières premières qui l'alimentent et le font naître. Les douanes ne peuvent offrir d'abondantes recettes qu'à la condition d'admettre beaucoup de produits étrangers, et elles ne peuvent, au contraire, favoriser l'industrie qu'en en recevant le moins possible. Les douanes, chargées d'encourager l'industrie nationale contre la concurrence étrangère, ne font cependant, en repoussant les matières premières, que créer un privilége en faveur de quelques industries et au détriment des masses laborieuses.

Réduisons cette question aux termes les plus simples :

Supposons qu'en France des cultivateurs intelligens parviennent à récolter un peu de coton, dans le Roussillon ou sur les côtes de Provence, que diriez-vous s'ils venaient réclamer votre protection et solliciter la prohibition des cotons étrangers?

C'est ainsi que vos tarifs surchargent les fers de Suède d'un droit qui équivaut à une prohibition, pour contraindre les innombrables industries qui emploient ce produit à donner la préférence aux fers de nos forges, beaucoup plus chers et très inférieurs en qualité.

La nature a doté chaque contrée de productions qui lui sont propres, et si elle leur en a refusé d'autres, c'est pour imposer aux peuples la nécessité des échanges, lien le plus sûr pour unir les hommes et éteindre leurs rivalités.

En abolissant les prohibitions excessives, on donnera au capital et à l'industrie tous ses développemens, on augmentera le bien-être du peuple, on améliorera sa condition, et il deviendra affectionné. Vous accroîtrez vos recettes en assurant l'existence de la classe laborieuse, en lui créant, par la libre circulation des matières brutes, une grande quantité de travail, et ce n'est qu'à ce prix que l'on parviendra à éviter ces bouleversemens dont l'origine est toujours dans l'excès de la misère publique.

Ces idées, déjà accueillies en Angleterre, sont mises depuis long-temps en pratique en Suède.

Voici en quels termes M. Skogman, secrétaire d'état des finances et du commerce, s'est expliqué dans les notes qu'il a eu la bonté de me communiquer. Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire littéralement ce document qui vient prêter un puissant appui aux principes que nous venons d'exposer :

« Depuis dix ans, le gouvernement suédois a adopté le système de la diminution des droits et de l'extension progressive de la liberté du commerce, avec les ménagemens nécessaires aux établissemens d'industrie nationale, qui ont encore besoin de jouir des avantages des brevets d'invention, représentés par les prohibitions. Le résultat de ce système a été que le revenu de la douane a augmenté, que la contrebande a diminué, que les produits de l'industrie croissent tant en qualité qu'en quantité, ce dernier fait étant constaté par une double importation de matières premières, telles que le coton, le fil de coton, la laine, etc.

» Toutes les branches du revenu des douanes ayant éprouvé un accroissement graduel par suite du système adopté depuis 1825, l'état des recettes ci-après constate cette progression :

1824.	1,904,000 rixd.
1825.	2,017,000
1826.	2,363,000
1827.	2,687,000
1828.	2,354,000
1829.	2,397,000
1830.	2,592,294
1831.	2,700,008

» La consommation a augmenté dans la même proportion : nous nous contenterons de citer celle qu'ont éprouvée les principales denrées coloniales.

Avant 1825, on déclara à l'entrée :	Sucre...	6,870,000 livres.
»	Café....	1,410,000
En 1829	Sucre...	9,487,000
»	Café....	2,808,000

» Cette augmentation si considérable est le résultat de l'accroissement de la consommation occasioné par la réduction du prix des denrées, suite naturelle de celle des droits.

» Il n'est pas inutile d'observer que les denrées étrangères qui ont acquitté les droits d'entrée ne sont assujetties à aucun droit d'octroi à leur introduction dans les villes.»

M. Skogman ajoute relativement aux produits manufacturés :

« Les prohibitions s'étendent sur les produits de toute espèce avec des exceptions indiquées au tarif, c'est à dire les tissus de soie façonnés, les cotonnades fines et les étoffes de laine peignée, qui sont admis à des droits de 15 à 20 pour 100. En outre, presque tous les objets fabriqués sont prohibés à l'entrée ; mais on cherche à abolir progressivement ces prohibitions, en prenant toutes les précautions que l'état actuel de l'industrie exige.

» Le tarif ne favorise spécialement aucune nation : les produits de la Norwége et de la Finlande sont seuls admis pendant un temps limité au paiement de droits réduits. Autrement, toutes les marchandises de la même nature supportent les mêmes droits sans égard à leur provenance, et les bâtimens appartenant aux nations avec lesquelles la Suède a des traités de réciprocité sont assimilés aux bâtimens nationaux. »

VINS DE FRANCE. — FERS DE SUÈDE.

Les vins sont la branche la plus importante de notre agriculture, et celle qui a le plus besoin de protection à cause des vicissitudes auxquelles elle est exposée : sa culture fait vivre trois millions de vignerons, et emploie un nombre égal de personnes à la vente de ses produits.

Notre récolte est évaluée à quatre millions de tonneaux; le quart est livré pour la distillerie des eaux de vie, deux millions et demi à la consommation, et le surplus à l'exportation, qui s'élève à quarante millions de francs.

Quoique la quantité de vins que nous livrons à la Suède soit depuis long-temps devenue fort peu considérable, néanmoins ce débouché peut redevenir aussi important qu'il l'était autrefois, et déjà nous voyons que depuis 1828, époque où le gouvernement suédois a réduit de moitié les droits sur les vins, la consommation a doublé.

			La kanne ou 2 litres.
L'importation	en 1824 était	de...........	140,000
»	en 1825	de...........	172,000
»	en 1829	de...........	366,000

La préférence décidée que les Suédois accordent à nos vins en favorise la vente, qui s'accroîtra rapidement dès que le gouvernement français sera disposé à user de quelque réciprocité; mais il est à craindre, si l'on diffère trop long-temps encore, que les vins du Rhin et de Porto, dont l'habitude est déjà presque contractée, ne remplacent définitivement et sans retour nos vins de Bordeaux et de Champagne.

Tandis que la Suède réduisait de moitié les droits

sur nos vins, la France augmentait les droits sur les fers de Suède, en frappant une matière première de l'énorme droit de 18 fr. 50 c. par 100 kilog., équivalant à plus de 50 pour 100 de sa valeur vénale.

Le gouvernement suédois n'a voulu adopter aucune mesure de répulsion en rehaussant les droits sur les vins, quoiqu'il y ait une énorme différence entre une denrée que l'on peut classer parmi les objets de luxe, et une matière première indispensable pour l'agriculture et pour toutes les branches d'industrie.

L'excessive élévation des droits sur les fers de Suède est naturellement destinée à diminuer la consommation de ces fers en France, elle équivaut à une prohibition ou à un privilége accordé aux maîtres de forges; c'est dans le fait une forte contribution que l'on frappe sur les consommateurs en faveur des propriétaires de forges, dont les produits sont bien inférieurs, et beaucoup plus chers que ceux de la Suède; c'est protéger sans discernement quelques intérêts privés au détriment des innombrables industries qui emploient le fer dans leurs travaux.

Pense-t-on que la construction des chemins de fer ne soit pas d'une tout autre importance que la protection que l'on accorde aux propriétaires d'usines? pense-t-on

que la réalisation de ces grandes et belles entreprises, qui doivent avoir une si haute influence sur les destinées de notre pays, ne mérite pas des encouragemens particuliers ? Eh bien ! si les fers de Suède étaient admis, la lieue de chemin de fer, qui coûterait 260,000 fr., en employant les fers de France, ne reviendrait qu'à 120,000 fr.; ainsi, au lieu de 200 ou 300 lieues de chemins à railures, que diverses compagnies se proposent de construire, elles pourraient en exécuter le double.

L'application de la vapeur à la marine militaire est un autre objet digne d'attention. Les Anglais ont vu depuis long-temps toute l'influence de ce puissant moteur, et ils se sont hâtés de l'appliquer à leur systéme naval; ils ont maintenant 8 à 900 bâtimens de guerre dans ce genre, et nous en avons 10 ou 12. Il faudra bien pourtant que le gouvernement donne ses soins à ces redoutables moyens de défense; il est probable qu'il n'attendra pas que la guerre éclate pour s'en occuper, et alors il sentira la nécessité d'adoucir la rigueur de ses tarifs contre les fers de Suède.

L'emploi économique de ces fers dans la construction des mécaniques se fait chaque jour sentir davantage, et les hauts prix auxquels reviennent les machines construites avec nos fers sont un des plus

grands obstacles aux développemens de notre industrie manufacturière; sa prospérité tient probablement à cette unique circonstance bien plus qu'à la supériorité des ouvriers anglais, car les nôtres sont aussi habiles, plus laborieux et plus sobres. Mais si l'établissement d'une machine, qui coûte cent livres sterling en Angleterre, doit s'élever en France, à cause de la cherté de la matière première, à près du double de cette somme, il est évident que nos fabriques ne peuvent plus soutenir la concurrence étrangère; il est d'ailleurs une infinité d'articles de fabrication, d'une immense consommation, qui emploient le fer comme matière première, dont le prix est trop élevé pour devenir, dans l'état actuel des choses, l'objet d'une exportation considérable sur les marchés étrangers. Lorsque les droits à l'entrée des fers n'excédaient pas 2 fr. 20 c., c'est à dire depuis 1790 jusqu'en 1813, la France exportait par an pour plus de 18 millions de coutellerie, quincaillerie, clouterie, armes, instrumens aratoires et autres objets fabriqués dont le fer formait la matière première; maintenant cette exportation n'excède pas 3 millions.

En définitive, le résultat de ce système a été de favoriser momentanément les maîtres de forges, et d'occasioner une hausse excessive dans le prix des

bois, hausse qui s'accroît chaque jour, tandis que la concurrence et les développemens progressifs de cette industrie doivent inévitablement ramener les prix au niveau de ceux de Suède.

On lira peut-être avec curiosité ce que M. Poppius, président du collége de commerce à Stockholm, dit à ce sujet dans son rapport dont nous avons déjà parlé. Voici comment il s'exprime :

« D'après les renseignemens parvenus au collége de commerce, il paraît que la production du fer en France a doublé depuis dix ans; de 1818 à 1828 elle s'est élevée de 76,000 à 152,000 tonneaux, et pendant cet intervalle l'importation des fers étrangers a diminué de 10,000 à 6,000 tonneaux. Le fer que l'on prépare maintenant en France peut être avantageusement employé dans la fabrication de l'acier, quoique sa qualité soit bien inférieure à ceux de Suède, et son prix bien plus élevé; ces fers, préparés sous le cylindre d'après la méthode anglaise, sont bien moins propres à cet usage que le fer qui a été forgé sous le marteau; cependant, avec beaucoup de soin dans sa préparation, il peut encore, dans beaucoup de cas, être employé avec succès.

» On a commencé en France, pour la préparation des fers de fonte, à se servir d'une matière

combustible désignée sous le nom d'*anthracite*, composée de lignites ou pétrifications de bois que l'on trouve dans quelques contrées de ce royaume; en les mélangeant avec une quantité de coke qui varie de trois dixièmes à la moitié, l'on obtient un produit très avantageux pour les usines.

» Au reste, le défaut de routes et de moyens de transport en France sera long-temps un des plus grands obstacles aux développemens de l'industrie des fers.

» Il résulte de tout cela que la supériorité et l'ancienne réputation des fers de Suède peuvent seules soutenir leur débit en France, où le besoin des fers étrangers diminue chaque jour davantage. »

CHAPITRE XXIV.

Armée de terre et de mer

Mœurs belliqueuses de la nation, Gustave-Adolphe, Charles XII. — Organisation remarquable de l'armée indelta. — Bostelles et torps ou domaines affectés à l'entretien des officiers et des soldats. — Origine de cet établissement. — Réduction de 1680. — Revues de l'armée indelta. — Travaux d'utilité publique exécutés par cette armée. — Vaerfvade, partie de l'armée recrutée par enrôlemens volontaires, son organisation. — Bevaering ou lanwer.

Les Suédois ont été de tout temps aussi célèbres par leurs vertus guerrières que par leur ardent amour de la liberté; il n'est aucune nation dont l'histoire puisse attester un pus noble dévouement à la patrie, plus de constance dans les revers, et de grandeur dans l'adversité, comme il n'y en a au-

cune dont l'héroïsme ait plus brillé dans les succès.

Les victoires de Gustave-Adolphe placèrent les Suédois au nombre des premières nations guerrières de l'Europe. Avec une armée aussi remarquable par sa faiblesse numérique que par sa brillante valeur, il dicta, pendant dix ans, des lois à l'empire d'Allemagne, porta ses armes victorieuses des bords de la Baltique aux rives du lac de Constance et du Rhin, de la Vistule au Danube, et il vit ses grandes-gardes sur les glacis des remparts de Vienne.

Pierre le Grand ne put résister à l'impétueux courage des Suédois, même à Pultawa, qu'au moyen d'une immense supériorité numérique et de la dévastation qu'il sema autour de lui. Lorsque Charles XII franchit la frontière russe, il eût pu, avec un peu plus de prudence, triompher de son adversaire; il était en pleine marche sur Moscou, il n'en était qu'à quelques journées, lorsque des obstacles imprévus le déterminèrent à changer de route : bientôt dépourvu de vivres et de munitions, à une immense distance de sa base d'opérations, sans cartes par la perte de ses bagages, il s'égara pendant deux mois dans des bois et des marais impraticables; 1,200 hommes périrent de besoin en

un seul jour autour de lui, et il ne s'éleva pas un seul murmure. C'est dans cette étonnante campagne que brillèrent de tout leur éclat les qualités supérieures du soldat suédois, et c'est grâce à leur admirable constance autant qu'à leur valeur qu'il parvint à tenir la campagne pendant dix-huit mois, jusqu'à la bataille de Pultawa.

Voici comment Napoléon, dans les *Mémoires de Sainte-Hélène*, raconte les campagnes de Charles XII :

« Ce prince partit de son camp d'Alstadt, près de » Leipsick, en septembre 1707, à la tête de 45,000 » hommes; il traversa la Pologne : 20,000 hommes, » sous les ordres du comte Lewenhaupt, débarquè» rent à Riga; 15,000 étaient en Finlande; il pou» vait donc réunir 80,000 hommes des meilleures » troupes du monde. Il en laissa 10,000 à Varsovie » pour la garde du roi Stanislas, et il arriva en jan» vier 1708 à Grodno, où il hiverna. En juin, il » traversa la forêt de Minsk et se présenta devant » Borizow, força l'armée russe qui occupait la rive » gauche de la Bérésina, battit 20,000 Russes qui » s'étaient retranchés derrière des marais, passa le » Borysthène à Mohilow, et défit, le 22 septembre, » près de Smolensk, un corps de 16,000 Moscovi-

» tes. Il était sur les confins de la Lithuanie; il al-
» lait entrer sur le territoire propre de la Russie;
» le czar alarmé lui fit des propositions de paix. Il
» était maître de la Pologne et de Riga; il n'était
» qu'à 10 werstes de Moscou, et il est probable
» qu'il y serait entré, lorsqu'il quitta la grande route
» de cette capitale, et se dirigea vers l'Ukraine pour
» faire sa jonction avec Mazeppa qui lui amenait
» seulement 6,000 hommes. Le général Lewenhaupt,
» avec 16,000 hommes et 8,000 voitures, passa le
» Borysthène douze jours après lui; il eut à peine
» fait 4 werstes dans la direction de l'Ukraine, qu'il
» fut attaqué par le czar à la tête de 40,000 hommes;
» il se battit vaillamment les 7, 8, 9 et 10 octobre,
» mais il perdit son convoi avec 11,000 hommes, et
» ne rejoignit son maître dans l'Ukraine qu'avec
» 5,000 hommes, manquant de tout. En mai, le
» czar ayant formé de grands magasins dans Pultawa,
» Charles XII mit le siége devant cette place; mais
» en juin le czar se présenta avec 60,000 hom-
» mes pour le faire lever. Le roi n'avait plus que
» 30,000 hommes, dont une partie de cosaques
» de l'Ukraine; il attaqua l'armée russe, et fut
» battu : la ruine de son armée fut complète. Il ga-
» gna la Turquie avec 1,000 hommes, en passant
» le Dnieper. »

L'armée suédoise est formée de trois parties distinctes, savoir :

1°. *L'armée indelta*, composée de régimens dont les soldats sont entretenus par les propriétaires de certaines terres, et les officiers, par divers domaines qui leur sont attribués ;

2°. La *vaerfvade*, troupes permanentes et soldées, recrutées par enrôlemens volontaires ;

3°. La *bevaering*, espèce de conscription ou de landwer.

Il y a en outre le corps de milice de Stockholm (*borgerskap*), dont les cadres sont permanens, mais qui ne se réunit que dans de rares occasions : elle se compose de toute la bourgeoisie de la capitale en état de porter les armes.

1°. ARMÉE INDELTA.

L'organisation curieuse et unique, en Europe, de cette armée, est digne d'exciter un vif intérêt ; mais pour la bien comprendre, il faut que nous allions en chercher l'origine dans l'histoire nationale.

Les documens historiques les plus anciens de la Suède nous montrent les propriétaires de terres se

réunissant à l'appel des souverains pour voter la loi et l'impôt ; mais aussi tous étaient obligés de suivre le prince à l'armée, et à y conduire un nombre de combattans proportionné à l'étendue de leurs possessions. L'usage des armes à feu n'étant pas encore connu, la cavalerie qui décidait du sort des batailles constitua la force des armées, et les souverains, intéressés à en accroître la masse, cherchèrent à y attirer le plus grand nombre possible de combattans par les honneurs, les distinctions qu'ils accordèrent aux propriétaires riches qui servaient à cheval : de là l'institution de la chevalerie. Les terres des cavaliers obtinrent des exemptions, et leurs personnes furent anoblies : on les appela *frælsé* (exemptés) ; tandis que les paysans, qui composaient la *plebs* des armées, furent désignés sous le nom d'*ofrælsé* (non exemptés). Telle fut l'origine des deux ordres, des nobles et des paysans propriétaires ; et l'on voit que les uns et les autres siégeaient aux mêmes titres dans les diètes, soit personnellement, soit par leurs délégués.

Ainsi, d'après le droit antique et fondamental, le souverain pouvait appeler toute la population à la défense de la patrie. La cavalerie était composée de la noblesse et des hommes qu'elle conduisait à sa suite ; l'infanterie se formait par *utskrifning*, espèce

de conscription dont les paysans déterminaient entre eux arbitrairement la répartition.

C'est ainsi que Charles XI trouva les choses établies, à cela près que, pendant les guerres de Gustave-Adolphe et de Charles X, il avait été formé, sur le modèle des autres états de l'Europe, un certain nombre de régimens soldés et entretenus par la couronne.

Or, Charles XI était un grand administrateur; il était plus, c'était un génie vaste et ferme. Après avoir fait la guerre avec succès, et obtenu des titres à la gloire, ce prince habile comprit que les ressources de la Suède étaient insuffisantes pour subvenir à l'entretien d'une armée permanente, assez nombreuse pour la défense d'un vaste territoire et de possessions éloignées. Il lui fallut créer des moyens financiers pour constituer une force armée imposante, et il les trouva dans cette opération que l'Histoire de Suède appelle la *Réduction de* 1680, et que la plupart de nos écrivains français ont désignée inexactement sous le nom de *Révolution de* 1680. Le nom importe peu; mais ce fut un événement dont les résultats ont eu la plus grande influence sur les destinées de la Suède.

A la mort de Charles XI, le domaine de la couronne était devenu immense par suite d'héritages et

de biens qui lui étaient revenus par les déshérences. Les successeurs de ce prince aliénèrent considérablement ce domaine en faveur de la haute noblesse; souvent ces investitures devinrent la récompense des services les plus éclatans, comme celles que le grand Gustave accorda à ses célèbres généraux; souvent aussi la faveur de la cour en disposa, et la reine Christine en avait comblé ses favoris.

Déjà sous le règne de Charles X cet objet avait préoccupé les esprits. Il avait été question, à plusieurs reprises, de revenir sur ces énormes abus; et il y eut même des commencemens d'exécution, que, cependant, les intrigues et le crédit des parties intéressées parvinrent à faire échouer.

Il était réservé à Charles XI d'accomplir cette œuvre importante. Agissant avec l'énergie et la ténacité de volonté qui le caractérisaient, ce monarque institua la fameuse commission, espèce de chambre ardente, qui, soutenue vigoureusement par le souverain, procéda avec une rigueur inexorable à la révision de tous les titres de propriété, et fit impitoyablement rentrer au domaine de la couronne tous les biens qui en avaient été illégalement aliénés.

Le roi se trouva alors avoir à sa disposition une masse considérable de propriétés, et il mit ses plans à exécution. Une portion de ces biens retourna au

domaine de la couronne; une autre fut consacrée à la dotation du clergé, des universités, des écoles et de la magistrature territoriale, composée de juges nommés *lagman* et *hæradshœfding;* une partie fut affectée à divers services publics, tels que le transport des malles de la poste aux lettres et la conduite des prisonniers; quelques belles propriétés furent converties en haras comme Strœmsholm et Flyinge; mais la plus grande partie de ces biens fut affectée à l'armée de terre et de mer; non pas cependant à l'entretien des soldats, qui demeura réglé comme par le passé et à la charge du pays, mais à constituer des traitemens fixes et suffisans pour l'état-major général, et pour les officiers et sous-officiers des divers corps de l'armée.

Voici l'organisation qui résulta des ordonnances de ce souverain :

Les régimens soldés, appelés régimens de garnison (*vaerfvade*), demeurèrent composés comme ils l'étaient auparavant, savoir : des gardes, de l'artillerie de terre et de mer, et de quelques régimens d'infanterie.

Parmi les domaines dont l'état venait de reprendre possession, et qui furent affectés au service de l'armée, l'on réserva diverses terres plus ou moins étendues pour les officiers-généraux, supérieurs, su-

balternes, et même pour les sous-officiers; ce sont les bostelles : ce mot, traduit littéralement, signifie lieu de demeure. La jouissance ou l'usufruit de ces domaines compose le traitement des officiers et des sous-officiers, et à partir de la modeste métairie du sergent, ces habitations augmentent en importance et en valeur jusqu'au superbe château du colonel et du général.

Un bostelle est donc un domaine plus ou moins considérable selon les grades des titulaires; il est accordé par le gouvernement aux officiers pour leur tenir lieu de solde; naguère ils devaient les faire valoir eux-mêmes sans pouvoir les affermer, mais cette disposition de la loi, contre laquelle il s'était depuis long-temps élevé de nombreuses réclamations, a été abrogée en 1830. Les bostelles des officiers subalternes et des sous-officiers sont affermés par les soins de l'Administration de la guerre, les autres sont à volonté affermés ou exploités par les titulaires.

Le bostelle d'un général-major (maréchal-de-camp) doit produire un revenu annuel de 8 à 10,000 fr., celui d'un colonel 5 à 6,000 fr., un major 3,000 fr., et ainsi de suite; les officiers titulaires de bostelles jouissent, en outre, d'un petit traitement en espèces.

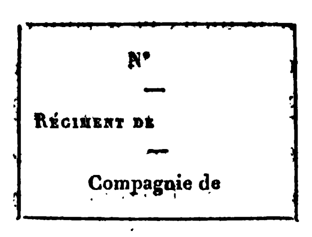
Quant aux troupes, l'obligation du pays de four-

nir les soldats de l'infanterie de campagne et les matelots subsista ainsi qu'elle était déjà établie, mais cette institution fut régularisée. Les provinces du royaume furent subdivisées en petites circonscriptions nommées *rote*, qui forment, selon les circonstances, l'étendue d'une seule propriété ou de plusieurs propriétés réunies. Le rote doit consacrer une portion de terrain à la formation d'un petit domaine suffisant pour l'existence d'un simple soldat et de sa famille. Ces domaines, que l'on confond avec les bostelles, et qui ont la même destination, sont désignés sous le nom de *torp*.

Un torp se compose d'une chaumière pourvue d'instrumens aratoires, d'un jardin et de quelques arpens de champs, de prairies et de bois. Le rote doit en outre fournir au soldat le petit uniforme qui est renouvelé tous les deux ans, mais le grand uniforme et le surplus de l'équipement et l'armement sont au compte du gouvernement. Le rote doit assister son soldat dans l'ensemencement et la récolte du champ qui forme son enclos, et, en cas d'insuffisance des produits, il doit y suppléer par une rente en blé, laquelle est déterminée, ainsi que les services que le soldat peut exiger du rote, par le contrat d'engagement.

Le voyageur qui parcourt la Suède aperçoit sou-

vent sur sa route de petites maisons d'une apparence agréable et entourées de cultures; on y remarque sur le mur une inscription d'environ deux pieds carrés, peinte en lettres noires sur un fond blanc ou jaune; elle indique le numéro de contrôle du soldat établi sur le torp. Cette inscription est conçue à peu près de la manière suivante :


N°
—
Régiment de
—
Compagnie de

Le soldat indelta sert aussi long-temps qu'il est valide; il réside sur son torp, il le cultive comme il l'entend, et les produits qu'il en retire lui tiennent lieu de solde, et suffisent pour faire exister sa famille s'il se marie. Lorsqu'il est réformé, le rote prend ordinairement soin de lui et de ses enfans. A sa mort, le torp passe à un autre soldat, choisi par le propriétaire du domaine, qui lui paie ordinairement un engagement de 20 à 60 francs; mais lorsque les terres sont très fertiles, il s'établit une grande concurrence entre les prétendans, qui alors ne reçoivent pas d'engagement.

Quoique le rote ne puisse exiger aucun travail du soldat qu'au moyen d'une rétribution convenue entre eux par le contrat d'engagement, le gouvernement peut l'employer à des travaux d'utilité publique en lui payant un salaire particulier.

En temps de guerre, le soldat reçoit sa solde de campagne comme les autres troupes, et alors le rote fait cultiver le torp, et a soin de sa famille : il doit aussi entretenir le soldat au camp pendant la durée des grandes manœuvres annuelles.

Les bostelles et les torps répandus dans une même province forment l'arrondissement d'un régiment, les officiers et les soldats d'une même compagnie sont groupés dans des cantonnemens contigus. Le colonel et l'état-major ont leurs bostelles dans l'enceinte de la province dont le régiment prend le nom. Les centres de réunion des régimens et des compagnies sont connus et invariablement les mêmes en tout temps.

Les régimens de cavalerie indelta sont formés d'après des principes différens. Il n'y a point pour ces troupes de circonscription territoriale; l'équipement, l'armement, le cheval et le cavalier sont fournis par certains domaines désignés sous le nom de *rustholl*, assujettis à cette contribution. Lorsque le cavalier est hors de service ou qu'il est tué, le pos-

sesseur du rustholl doit fournir un remplaçant, et s'il ne peut point s'en procurer, il est obligé de monter lui-même à cheval. Si le cheval est tué ou hors de service, il doit aussi le remplacer. L'engagement des cavaliers dure aussi long-temps qu'ils sont valides; les avantages dont ils jouissent dépendent des conditions qu'ils ont contractées avec les propriétaires du rustholl.

L'ensemble de ces ordonnances porte le nom d'*indelnings verket* (travail de répartition). C'est de là que dérive le nom d'armée *indelta*, qui veut dire armée répartie ou distribuée sur le sol. On voit que cette institution n'a rien de commun avec celle des graenzers de l'Autriche, ni avec les colonies militaires russes, où toute la population du pays où elles sont établies est assujettie au service et universellement astreinte à tous les devoirs de la discipline militaire.

L'organisation de l'armée indelta sur ces bases était de nature à obtenir l'assentiment général, et en effet cet arrangement parut tellement avantageux à la nation, que la diète décida que les dispositions en seraient déclarées constitutives et lois d'état. Le souverain et les états prêtèrent serment de les maintenir fidèlement, et déclarèrent qu'aucune volonté ne pourrait plus les détruire. C'est à l'aide des res-

sources que ce système fournit à Charles XII ; que ce prince se lança, avec son audace impétueuse, dans cette carrière qu'il parcourut, sinon avec bonheur, du moins avec tant de gloire. Ce fut au retour de la Turquie que ce prince mit la dernière main au grand travail de la répartition des terres entre les troupes, et cette organisation n'a presque pas subi d'altération jusqu'à nos jours.

Beaucoup de propriétaires de terres patrimoniales se trouvaient exempts du recrutement de l'armée ; en 1812, ils offrirent d'y concourir, et leur exemple fut imité par les officiers titulaires de bostelles ; les uns et les autres prirent l'engagement de contribuer au recrutement ; ces offres furent acceptées et converties en loi. Les soldats qui proviennent de ce recrutement forment l'extra-rothering, le recrutement extraordinaire, qui sert à compléter, en cas de besoin, les cadres de l'armée indelta.

Tous les ans, au mois de juin, c'est à dire avant la récolte, les régimens indeltas, ainsi que ceux des autres parties de l'armée indistinctement, sont réunis dans des camps et exercés pendant vingt et un jours. Les grandes manœuvres ont lieu dans un terrain qui environne le camp, les troupes sont placées sous la tente.

Autrefois les propriétaires des rotes et des rust-

holls étaient obligés de fournir en nature à leurs soldats les vivres et autres objets qui leur étaient nécessaires pendant la durée des manœuvres ; cet usage a été aboli, et converti en une contribution qui, payée en argent, est spécialement affectée à l'entretien du soldat au camp ; cette contribution forme une recette séparée, elle est versée à la caisse des *passe-volans*, qui forme une section de l'Administration de la guerre, chargée de tous les détails de ce service. Le rote paie environ huit rixd. banco par an, et le rustholl un peu plus, à cause de la dépense du cheval. Cet arrangement existe en vertu d'un contrat passé entre le gouvernement et les possesseurs de rotes et de rustholls. Le premier contrat, dont la durée était de quinze ans, étant expiré il y a environ trois ans, a été renouvelé pour quinze autres années.

Les enchères pour la fourniture des subsistances aux troupes se font à la chancellerie de province, devant le gouverneur ; il accepte ou rejette le marché, qui est ensuite soumis à l'approbation de l'Administration de la guerre.

L'organisation de l'armée indelta offre des avantages positifs, dont le plus évident est, sans contredit, l'économie. De pareilles troupes sont essentiellement nationales. En temps de paix, les bras destinés à

défendre la patrie au premier signal tracent les sillons qui doivent la nourrir, et ces soldats laboureurs ne sont jamais énervés par la paresse et les vices des garnisons.

On a prétendu que cette armée ne saurait être exercée d'une manière assez satisfaisante pour pouvoir être présentée de suite en ligne devant l'ennemi. Loin que la vie tour à tour agricole et guerrière des soldats de l'armée indelta nuise à leur instruction et à leur tenue, ceux qui ont vu ces régimens sous les armes les comparent aux plus belles troupes de l'Europe; il en est peu qui aient une meilleure apparence, qui manœuvrent avec plus de précision, et les pages de l'histoire de la guerre attestent assez leur brillante valéur, qui ne peut être comparée qu'à leur étonnante discipline.

Il a fallu des circonstances particulières, un événement aussi extraordinaire que celui qui mit tout à coup, à la disposition de la nation, une masse immense de domaines, pour donner naissance à cette admirable institution, qui offre au gouvernement suédois le moyen d'avoir toujours sous sa main une armée de trente-six mille hommes, dont l'entretien ne lui coûte presque rien.

Et, non seulement cette armée, la principale force de l'état, est, d'après les combinaisons de son

institution, la plus économique de toutes celles de l'Europe, mais l'on a encore trouvé le moyen d'utiliser au sein de la paix les bras des soldats à des travaux avantageux à l'état.

L'excès des armées permanentes et soldées est un fardeau dont l'Europe cherche depuis long-temps le moyen d'alléger le poids ; de là l'organisation des landwers, des gardes nationales, des schutterys, des milices et de la yeomanry, des colonies militaires, etc. On a aussi pensé à un désarmement général, mais quelle est la puissance qui s'est empressée d'entrer sincèrement dans cette voie? Ces chimères, dont on nous a si récemment bercés, ressemblent assez aux jouets dont on amusait notre enfance : avant d'espérer de pouvoir réaliser cette mesure, il faudrait arracher du cœur des princes l'ambition et les fausses idées de gloire et de grandeur, et éteindre chez les peuples les rivalités d'intérêt, la soif de spoliation et les antipathies. Il est donc assez probable que les nations européennes continueront à conserver sous les armes des forces plus ou moins excessives, dont la proportion s'est d'ailleurs constamment augmentée depuis l'institution des armées permanentes, et dont les accroissemens suivent partout les progressions de population et de richesse.

Les hommes éclairés se sont promptement aper-

çus que ce projet de désarmement n'était guère qu'un chapitre à ajouter aux philanthropiques rêveries de l'abbé de Saint-Pierre; mais enfin, puisque le mal était sans remède, ils ont pensé avec raison qu'il ne serait pas impossible de l'atténuer; en employant pour le service public les bras des troupes, en s'occupant des moyens de soustraire le soldat à l'oisiveté des garnisons, où il use dans le désœuvrement le temps et la durée de son service militaire; et probablement les plus belles années de sa vie.

Mais d'autres raisonneurs, que ces grandes idées gênaient, sans doute parce qu'elles n'allaient pas à leur taille, se sont érigés en détracteurs; ils ont prétendu qu'assujettir le soldat à des travaux manuels, ce serait dégrader la cocarde, et ravaler le caractère militaire, comme s'il fallait à nos armées européennes une seconde armée de péons, comme dans l'Inde, pour creuser leurs retranchemens et ouvrir leurs tranchées, comme si, dans toutes les conditions de la vie, le travail et l'intelligence n'étaient pas ce qui distingue et honore l'homme.

On a beaucoup écrit sur cette question; ses apologistes ont été chercher dans les armées de l'ancienne Rome des exemples qu'ils avaient sous les yeux, et dont l'armée suédoise leur offrait un modèle si parfait et si facile à imiter.

Il y a long-temps que le souverain de la Suède a réalisé l'heureuse pensée de consacrer les troupes à des travaux d'utilité publique, tels que la construction de places fortes, de canaux, de routes, le desséchement des marais, etc. Des entreprises semblables ont été exécutées, du moins en grande partie, par les soldats de l'armée indelta, et, parmi ces grands travaux, l'on peut citer ceux de la forteresse de Carlsbourg; le canal de Gothie, ainsi que la plupart des autres canaux de la Suède.

L'infanterie de l'armée indelta est, depuis environ vingt ans, employée à ces travaux. Chaque régiment fournit son contingent, qui part le sac sur le dos, en armes, en petit équipement, sous les ordres et la conduite de quelques officiers. Le nombre des fantassins tirés de tous les corps pour ce service s'élève ordinairement à trois ou quatre mille chaque année, ce qui forme environ la huitième partie de la force numérique de cette portion de l'armée.

Les soldats, arrivés sur les lieux où les travaux doivent s'exécuter, sont immédiatement mis à la disposition des ingénieurs, qui leur assignent les postes où ils doivent travailler et leurs diverses occupations.

Chaque soldat a sa tâche (*beting*), qui est déterminée par l'ingénieur; il reçoit pour son travail une

solde journalière; elle varie selon les contrées où les troupes sont employées, et elle est proportionnée à la valeur plus ou moins élevée des denrées. Cette solde, fixée par le collége de la guerre, et basée sur les prix des mercuriales du marché le plus voisin des travaux, est de 8 à 12 skillings banco (environ 7 à 11 sous) pour le beting, ou tâche fixe de travail journalier; mais comme tout ce que le soldat fait en sus de cette tâche lui est payé séparément, sa solde se trouve quelquefois élevée à 16 et 20 skillings. Ce taux est plus avantageux que le prix de la main-d'œuvre ordinaire des journaliers, dans la plupart des provinces du royaume; et si l'on considère l'extrême modicité du prix des denrées nécessaires à la vie, l'on voit que ces travaux ne peuvent qu'être très avantageux aux soldats, qui trouvent l'occasion de faire par ce moyen quelques petites économies, aussi utiles à l'amélioration de leur existence matérielle qu'à leur moralité, puisqu'elles contribuent à leur inspirer l'amour du travail : aussi les voit-on partout se présenter avec zèle pour faire ce service.

Pendant la durée des travaux, les troupes conservent une organisation militaire; chaque jour, les tambours indiquent les heures des appels; ils battent la retraite, la diane; enfin le soldat est assujetti à

tous les devoirs du service et de la discipline, comme dans un cantonnement ou dans une ville de garnison. Le dimanche, il y a service divin, inspection des armes et de l'équipement, revue et manœuvres.

2°. VAERFVADE (Recrutement).

Cette partie de l'armée se compose de divers corps spéciaux, comme la garde et l'artillerie, qui sont recrutés par enrôlemens volontaires et destinés à faire le service, l'un près de la personne des souverains et l'autre dans les garnisons et les places fortes.

L'avancement des officiers de cette partie de l'armée roule en concurrence avec celui de l'armée indelta, de sorte que les officiers de ces armes peuvent passer de l'une à l'autre avec de l'avancement.

3°. BEVAERING (Conscription ou landwer).

Indépendamment de l'indelta et de la vaerfvade qui composent l'armée nationale permanente, il existe encore une force armée disponible, qui peut à chaque instant être appelée à la défense du pays; c'est la bevaering, que l'on désigne quelquefois, même en Suède, sous le nom de *conscription*, mais qui n'a réellement aucune analogie avec cette insti-

tution, telle qu'elle est établie parmi nous, où elle est seulement destinée à alimenter les cadres de l'armée par des hommes que le sort désigne chaque année. En Suède, la bevaering se compose de tous les hommes âgés de vingt et un à vingt-cinq ans; c'est une véritable landwer prête à marcher au premier signal, armée et habillée au compte du gouvernement, mais qui ne reçoit de solde qu'en campagne, ou lorsqu'elle est appelée à prendre les armes; elle est réunie tous les ans, au mois de juin, pendant quatorze jours, dans des camps, pour y être exercée aux manœuvres militaires. Il y a dans tous les régimens d'infanterie un certain nombre d'officiers de divers grades, qui sont spécialement affectés à ce service; c'est pour ce motif que l'on voit figurer dans leurs cadres un si grand nombre d'officiers, qui d'abord paraît superflu et hors de toute proportion avec l'effectif des hommes présens sous les armes.

Cette milice a porté autrefois le nom de *landwer*; on lui a substitué depuis celui de *bevaering*, qui vient du mot suédois *bevara*, garder, ou de *beværa* (armée). Ce fut à la diète de 1812 que le roi régnant créa la conscription pour tout le royaume telle qu'elle existe aujourd'hui, en faisant abroger la très défectueuse organisation prescrite par la loi de 1810.

La bevaering se rassemble quelques jours avant le

reste de l'armée. Les jeunes soldats arrivent au lieu de réunion avec leurs vêtemens habituels; les effets d'armement et d'habillement leur sont aussitôt délivrés, mais pour la durée du temps des manœuvres seulement. Dès qu'elles sont terminées, on les leur retire pour les déposer dans les magasins, où l'on veille à leur conservation et à leur entretien d'une année à l'autre. Chaque arme, chaque partie de l'équipement porte le numéro de contrôle de l'homme auquel elle appartient.

Si l'organisation de l'armée suédoise est faite pour être méditée, les combinaisons qui ont été conçues pour la réunir promptement ne sont pas moins dignes d'attention. Non seulement les points de ralliement des compagnies, des régimens, des divisions, sont déterminés d'avance, mais il y a en outre trois grands centres de réunion, Stockholm, Christianstadt et Vennersborg; de sorte qu'au premier signal, un grand mouvement de concentration peut être opéré avec un ordre et une rapidité admirables. La totalité de l'armée peut être mobilisée et rassemblée autour de la capitale en trente-cinq jours de marche forcée; devant Christianstadt, en trente-neuf jours; et à Vennersborg, en quarante et un jours. La moitié de ce temps suffit pour réunir la moitié de l'armée.

CHAPITRE XXV.

—

Armée de terre et de mer.

Force numérique de l'armée suédoise. — Disproportion des armes spéciales et de la cavalerie avec l'infanterie. — Chevaux de remonte. — Cavalerie. — Artillerie. — Équipages de pont. — Places fortes. — Gardes. — Tribunaux de police militaires. — Caisse, comptabilité et écritures. — Solde et traitement des divers grades. — Invalides. — Budget de l'armée. — Tenue. — Uniformes. — État-major. — Grades supérieurs. — Effectif de situation des divers corps de l'armée de terre. — Marine. — Nombre de bâtimens. — Grades et organisation. — Stations navales. — Dépense annuelle de la marine.

La Suède, placée à l'extrémité de l'Europe comme un poste avancé, doit avoir sans cesse à sa disposition une force assez imposante pour faire respecter cette barrière. Il est généralement reconnu que, dans l'é-

tat actuel des choses, le nombre de troupes que chaque puissance doit entretenir devrait être évalué au centième de sa population; mais l'on va voir que la Suède, pour assurer sa sécurité, a été obligée de dépasser de beaucoup cette limite.

D'après des documens officiels et les tables statistiques du colonel Charles de Forsell, l'armée suédoise présente l'effectif suivant que nous exprimons en nombres ronds.

DÉSIGNATION DES CORPS.	VAERFVADE ou recrutement.	INDELTA ou armée rurale.	BEVAERING ou landwer.	TOTAL.
Infanterie...........	3,670	29,400	130,000	163,070
Cavalerie............	1,100	4,000	»	5,100
Artillerie............	2,800	200	»	3,000
Génie...............	370	»	»	370
TOTAL...........	7,940	3,3600	130,000	171,540

Dans un pays ouvert, la composition d'un corps d'armée exige un cavalier pour dix hommes : l'on voit donc, d'après le tableau ci-dessus, que la cavalerie, en la calculant sur la force de la totalité des troupes, y compris la bevaering, ne serait point dans la proportion nécessaire pour une armée bien

constituée : 5,000 cavaliers sur 170,000 combattans seraient, en effet, entièrement insuffisans, même dans une guerre défensive qui, en raison de la nature du sol de la Suède, coupé de vallées et de montagnes, exigerait moins fréquemment l'emploi de cette arme; il faudrait, pour qu'elle fût dans une juste proportion avec le reste de l'armée, qu'elle s'élevât à 12,000 hommes au moins. On s'est contenté de combiner la force relative de la cavalerie avec celle de l'armée indelta et de la vaerfvade, c'est à dire de l'armée permanente, avec laquelle elle se trouve effectivement en harmonie. De puissantes considérations d'économie ne permettent pas d'ailleurs d'élever plus haut la masse des troupes à cheval, dont l'entretien est un objet trop considérable de dépenses, que l'on s'attache à réduire dans un pays dont les ressources limitées exigent une rigoureuse économie dans toutes les branches du service public.

Depuis quarante ans, et plus particulièrement dans les quinze dernières années, on a opéré successivement une réduction progressive de cette arme; de sorte que plusieurs des régimens d'infanterie actuels, tels que les grenadiers de Smoland, le régiment de Westrogothie, de Bohus, et le 2e régiment d'Ostrogothie, étaient précédemment des régimens de cavalerie qui ont été démontés. Il paraît cependant

que l'on veut revenir sur ces réductions ; l'on s'occupe d'accroître la force numérique de la cavalerie, et déjà l'on se propose de remonter le régiment de Westrogothie. Nous devons ajouter qu'en temps de guerre la cavalerie suédoise peut facilement être portée à dix mille hommes.

Quant aux remontes, dans la cavalerie de garnison, ou vaerfvade, l'achat des chevaux est exécuté à forfait par les chefs d'escadron, à raison de 400 fr. par cheval, et de dix chevaux par an sur cent. Ce mode de remonte ne produit pas, en Suède, les inconvéniens ordinaires de ces sortes de marchés. Il existe peu de régimens aussi supérieurement montés que celui du prince royal, en Scanie.

Dans la cavalerie indeltà, les propriétaires des rustholls présentent les chevaux de remonte au capitaine, afin de constater l'acquisition dans le délai prescrit par l'ordonnance. Le colonel, dans l'intérêt du corps, et le gouverneur de la province, dans l'intérêt du *rusthollare*, passent une inspection provisoire, et, en définitive, les inspecteurs généraux de la cavalerie cassent ou approuvent les achats des chevaux de remonte pour l'armée.

Pendant long-temps, la cavalerie suédoise a tiré une partie de ses remontes du Danemark, du Holstein et du Mecklembourg, aujourd'hui elle ne monte

plus que des chevaux suédois. Cette amélioration, qui en est une, d'économie politique comme d'administration militaire, est le résultat du perfectionnement des races sous le règne actuel. Dès 1812, trente superbes étalons orientaux et deux cents jumens vinrent recruter les haras. Le roi, alors prince royal, donna à cette occasion 300,000 fr., et depuis sa constante sollicitude a produit des améliorations si étonnantes, que désormais toutes les remontes de la cavalerie peuvent être fournies par le pays, à l'exclusion des chevaux étrangers, dont l'importation est néanmoins demeurée permise au commerce.

La force numérique de l'artillerie n'est point, également, en harmonie avec celle de l'armée; 3,000 artilleurs sont insuffisans pour le service des nombreuses places fortes, et pour celui des batteries de campagne et des parcs de siége, et il a été récemment projeté d'augmenter la force de cette arme d'un nouveau régiment. L'artillerie de campagne est composée de 18 batteries de 8 pièces. Cette artillerie est un corps magnifique, elle est l'objet de soins assidus; le matériel est dans un état dont la Suède peut s'enorgueillir; l'instruction théorique est très supérieure, et l'instruction pratique ne peut manquer de l'être, car les exercices dans tous les genres sont continuels. L'école de perfectionnement, ré-

cemment établie à Marienberg, ne peut que contribuer aux progrès de cette arme.

Le prince royal est, comme nous l'avons déjà dit, grand-maître de l'artillerie. Un inspecteur général passe les revues sur le terrain, et en fait le rapport.

Les ordres du grand-maître, pour tous les détails du service, sont transmis et communiqués :

1°. Par le maître de l'artillerie, officier supérieur chargé de toutes les affaires relatives au matériel et aux dépôts ;

2°. Par le chef d'état-major, pour tout ce qui concerne le personnel, l'instruction, les manœuvres, les mouvemens des troupes, la discipline, la tenue, etc. L'état-major se compose de son chef, qui est un officier supérieur, de sept officiers de divers grades et d'un secrétaire.

Le personnel de l'artillerie comprend 199 officiers, 54 employés civils, 127 sous-officiers, 27 trompettes de division et de batterie, et 3,000 caporaux, canonniers et trompettes de sections, outre 72 ouvriers d'arsenaux dont le nombre est augmenté suivant l'importance des travaux.

Ce personnel est réparti entre trois régimens. Deux de ces régimens sont forts de 1,125 hommes chacun, et divisés en 6 batteries montées et trois

compagnies de dépôt. Le troisième régiment n'est que de 750 hommes, distribués en 4 batteries à cheval et deux compagnies de dépôt.

Chaque batterie est de huit pièces, le personnel se compose de :

1 capitaine	commandant la batterie.
1 capitaine	commandant le parc de la batterie.
2 lieutenans, 2 sous-lieutenans,	commandant chacun une section.
1 sergent-major,	adjudant de la batterie.
1 sergent-major	attaché au parc.
4 sergens, 4 caporaux-majors,	commandant chacun une pièce.
8 caporaux, 131 canonniers,	servans et conducteurs.
2 ouvriers	comptés comme canonniers : sur pied de guerre, il y en a quatre.
1 caporal-major	de service au parc.
1 trompette de batterie	compté comme soldat.
4 trompettes de section	comptés comme soldats.

Sur le pied de paix, chaque batterie a des chevaux pour la moitié de ses pièces ; elles sont d'ailleurs organisées comme en campagne, et pour ce motif elles sont toujours approvisionnées d'un matériel complet, dont la conservation et la responsabilité appartiennent au commandant de la batterie.

Deux batteries forment une division commandée par un major ou chef de bataillon.

Quant aux compagnies de dépôt, elles se composent de :

1 capitaine,	
1 lieutenant,	
1 sous-lieutenant,	
2 sergens-majors,	
1 sergent,	81.
1 caporal-major,	
4 caporaux,	
1 trompette,	
69 canonniers,	

Les compagnies de dépôt sont chargées du service des forteresses, de celui des parcs et de l'artillerie de siége. En temps de guerre, leur force est augmentée suivant que les circonstances l'exigent.

Les officiers qui ne sont point attachés aux batteries ou aux compagnies de dépôt le sont à l'état-major des régimens, et en temps de paix, aux divers détails du service de leur arme; mais en temps de guerre ils sont chargés du commandement de huit batteries de réserve à pied, chacune de 8 bouches à feu, dont le service se fait par une troupe prise dans la conscription, et dont une partie a déjà été exercée, chaque année, dans les camps de manœuvre.

Outre cette artillerie, une demi-batterie à cheval est attachée au régiment des chasseurs de Jemtland, et trois batteries à l'armement national de l'île de Gothland.

L'effectif de l'artillerie de l'armée suédoise se compose donc de 220 pièces de divers calibres, dont :

Artillerie à cheval.....	36 pièces.	
Artillerie montée......	96	220 pièces.
Artillerie à pied.......	88	

Mais en y comprenant l'artillerie norwégienne, les pièces de campagne des deux royaumes s'élèveraient à 308 bouches à feu. L'artillerie norwégienne se compose de 1,464 canonniers, 1,056 hommes de la landwer, et 1,031 chevaux servant 2 batteries d'artillerie à cheval, 7 batteries montées, et 2 batteries à pied, chacune de 8 pièces.

Ainsi le total de l'artillerie des deux royaumes unis est de :

Artillerie à cheval.....	52 pièces.	308 pièces.
Artillerie montée......	152	
Artillerie à pied......	104	

On voit, par ce qui précède, que l'artillerie suédoise se compose de batteries montées et à cheval, recrutées par enrôlement et de batteries à pied appartenant à la réserve et recrutées par la conscription, et nous devons ajouter qu'au camp de manœuvre réuni à Stockholm en juin 1833, cette dernière troupe s'est fait remarquer par sa parfaite instruction et sa belle tenue.

Depuis que le prince royal a pris le commandement de l'artillerie en 1831, l'organisation de cette arme a subi des changemens et des améliorations d'année en année, un nouveau système a été appliqué aux pièces de campagne et à tout le matériel. Quelques batteries sont déjà confectionnées d'après

ces nouveaux modèles, et l'on s'occupe avec activité d'introduire ces perfectionnemens dans toutes les autres.

Les équipages de pont étaient depuis long-temps hors de service, mais ils viennent d'être rétablis; les fonds pour cette dépense ont été provisoirement alloués en 1833 et ils seront votés à la prochaine diète.

Chaque corps possède le matériel d'un train d'équipages, comme fourgons, voitures à fourrages, harnais, etc. Le conseil d'administration de chaque régiment l'entretient moyennant un traité à forfait avec la couronne. Quant aux chevaux, ils sont, en temps de paix, fournis par les habitans moyennant une indemnité fixée par chaque lieu de trajet; et, en cas de guerre, le commissariat de l'armée achète les chevaux et en pourvoit les corps.

Le beau matériel du train des ambulances existe en très bon état. Ce matériel, formé sur le modèle des armées anglaises, se compose de fourgons couverts, parfaitement suspendus, et dont l'intérieur est disposé de manière à pouvoir recevoir sur le champ de bataille un grand nombre de blessés.

Les arsenaux de l'armée sont à Stockholm, à Gothembourg et à Christianstadt.

PLACES FORTES.

Les villes de guerre et les postes militaires peuvent être classés de la manière suivante, dans l'ordre de leur importance.

Vanæs ou Carlsbourg. Le roi régnant avait depuis long-temps reconnu la nécessité de créer, au centre de la Suède, une place d'armes, qui, dans un cas de revers, pût rallier les débris d'une armée, et sauver encore la fortune de l'état : cette grande conception a été exécutée.

Après les recherches nécessaires pour déterminer une position avantageuse, celle de Vanæs, petit village situé dans le voisinage du lac Vetter, fut reconnue la plus favorable à un établissement militaire; les travaux ayant été immédiatement commencés, douze années n'ont pas suffi pour les terminer. Vanæs sera une forteresse du premier ordre, et la plus importante de la Suède; elle pourra recevoir une nombreuse garnison, et armer ses remparts de plus de 300 bouches à feu. Cette place est située dans une presqu'île environnée des eaux du lac, et elle ne communique avec la terre que par une langue de terre étroite et tortueuse. Les travaux des fortifications ont été exécutés, du moins en grande partie, par un bataillon de pionniers, composé d'hommes condam-

nés pour de légers délits. L'établissement de cette forteresse y attirera sans doute bientôt une population urbaine, et Vanæs prendra son rang parmi les villes de Suède. On a substitué, au mois d'août 1832, au nom de ce village celui de Carlsbourg, en l'honneur du souverain actuel, à qui la Suède doit cette création; et peut-être aussi à cause de la vénération que les Suédois conservent pour ce nom de Charles, qui leur rappelle plusieurs souverains dont la mémoire leur est chère.

Vaxholm qui commande les passes du port de Stockholm est une forteresse d'une haute importance dont on augmente chaque année les moyens de défense qui deviennent de plus en plus imposans. C'est la garnison de Stockholm qui fait le service de ce poste, où l'on compte plus de 150 pièces de canon en batterie. Il est prudent de se prémunir sur ce point, quoiqu'il soit probable que, dans aucune hypothèse, la ville de Stockholm n'aurait à redouter aucune attaque de front du côté de la mer.

Le fort de Kungsholm, armé de plus de 200 bouches à feu, est élevé à l'entrée du port de Carlscrona. Cette ville elle-même, fortifiée avec un soin extrême, inabordable par mer, est d'un accès très difficile par terre, tant à cause de ses moyens de défense que de sa position insulaire.

Les fortifications de Gothembourg n'existent plus, mais l'on a conservé celles du fort d'Elfsborg, construit à l'embouchure du fleuve de Gothie, à une petite distance de la ville.

Christianstadt, place forte de la Scanie, est la clef de cette province du côté du Danemark, et le boulevart du midi de la Suède. Ses fortifications sont parfaitement entretenues et sa position des plus avantageuses.

Plusieurs anciens postes fortifiés ont été démantelés ou abandonnés comme nutiles à la défense, et d'un entretien onéreux; parmi ces postes nous indiquerons le château de Carlshamn, Landscrona, Malmœ, Bohus et Jœnkœping.

Les provinces du nord du royaume sont dégarnies de places fortes; elles ont été sans doute reconnues superflues. Si l'on se déterminait à établir sur ce point une ligne de défense, les positions d'Hernœsand et d'Ostersund, qui seraient fortifiées et liées par le cours de l'Indals-Elfen, présenteraient une barrière respectable, qui couvrirait tout le centre du royaume. Il n'existe pas non plus de place forte du côté de la Norwége; et c'est sans doute pour ce motif que, dans les guerres précédentes entre le Danemark et la Suède, les provinces limitrophes de ce dernier pays ont été presque toujours à découvert et exposées à des invasions jusqu'à Gothembourg. Main-

tenant des forteresses sur cette frontière seraient tout à fait inutiles.

Il n'y a point de corps étranger dans l'armée suédoise. Pendant la guerre de la coalition de 1805 à 1807, Gustave IV créa, sous le nom de royal-suédois, un régiment composé de prisonniers et de déserteurs français, dont il donna le commandement au duc de Pienne (depuis duc d'Aumont); mais il n'y eut jamais cent hommes sous les drapeaux, et ce corps fut bientôt licencié. En 1813, après les batailles de Dennewitz et de Leipsick (octobre), le roi, alors prince royal, ordonna la formation, sous le même nom, d'un régiment de deux bataillons qui fut récruté par les engagemens volontaires des prisonniers français tombés en son pouvoir depuis la reprise des hostilités (août), et dont le nombre s'élevait à plus de 40,000 hommes. Le comte de Montrichard, officier d'ordonnance du prince royal, aujourd'hui général-major en retraite au service de Suède, fut nommé colonel de ce corps, qui fut licencié en 1815. Les officiers, sous-officiers et soldats retournèrent presque tous en France.

Les grades dans les régimens sont : celui de colonel (*œverste*), chef de corps, chargé du commandement, de l'instruction, de l'administration et de tous les détails du service; il est secondé par un lieu-

promus à des fonctions de la magistrature ou de l'administration civile, souvent ils deviennent juges ou bourgmestres. Dans les tribunaux dont nous venons de parler, les fonctions du ministère public sont remplies par un simple sous-officier, désigné sous le nom de *vebel.*

L'auditeur appartient à ce que l'on nomme, en Suède, l'état civil du régiment, qui comprend aussi le chirurgien et son aide, le pastor ou aumônier, le predikant ou aumônier de bataillon, le maître d'école et l'écrivain (*regiments-skrifvare*). La plupart de ces employés sont nommés par le roi: l'écrivain est désigné par le collége de la guerre; et, quoiqu'en raison de leurs diverses fonctions ils soient assimilés à un grade militaire, ils ne sont point considérés comme officiers de l'armée, dont ils ne portent point les insignes.

Pour être reçu chirurgien de régiment ou de bataillon, il faut avoir préalablement subi un examen sur la médecine à Upsal, et un autre sur la chirurgie à Stockholm.

L'aumônier qui porte le nom de *pastor* a rang de lieutenant; il prêche le dimanche, et remplit les autres devoirs de son état. Il est secondé par un predikant, jeune ecclésiastique qui remplit des fonctions gratuites en attendant la première place

vacante d'aumônier. Dans l'armée suédoise, la troupe fait la prière matin et soir, soit dans les camps, soit dans les casernes. Dans l'absence de l'aumônier, un soldat récite les prières.

La caisse et les écritures du régiment sont tenues par le regiments-skrifvare. Il a près de lui, pour travailler à la comptabilité, les écrivains des compagnies (*mœnster-skrifvare*), qui sont aussi chargés de faire les écritures des capitaines. La comptabilité est bien tenue; il y a, comme chez nous, des modèles imprimés pour établir les comptes des compagnies et des corps, tels que contrôles et matricules, feuilles d'appel et de prêt, etc. Chaque régiment envoie aussi à des époques régulières des états de situation rédigés de manière à présenter, dans des colonnes distinctes, les hommes présens sous les armes, absens pour diverses causes, la situation de l'armement, de l'équipement, des observations sur l'instruction, la discipline du corps, la solde, le moral du soldat, les maladies, la nourriture, enfin tous les détails propres à bien faire connaître la situation des troupes. Ces rapports sont adressés au général commandant, qui les transmet périodiquement au chef de l'état-major général, désigné sous le titre d'aide-de-camp général pour l'armée.

Dans plusieurs régimens de la vaerfvade, il y a un

Lieutenans :	Garde à cheval. . . .	1,300 fr.
	Garde à pied.	1,000
	Artillerie.	900
	Cavalerie.	1,500
	Infanterie.	800
Sous-lieutenans :	Garde à cheval. . .	1,066 fr.
	Garde à pied. . . .	600
	Artillerie.	600
	Cavalerie.	960
	Infanterie.	500

Les sous-officiers sont considérés comme une sorte d'officiers; ils ne touchent point de prêt avec le reste de leur compagnie : la solde leur est payée sur émargemens, tous les mois, comme aux officiers.

Plusieurs officiers supérieurs et quelques officiers généraux ont commencé leur carrière militaire par ces grades obscurs. Le célèbre comte général Adlersparre est parti du grade de caporal pour s'élever aux premières dignités de l'état et de l'armée : il dut cette haute fortune sans doute à son mérite, mais aussi un peu à la révolution de 1809, dont il fut l'un des principaux acteurs. Cependant à cette époque il était déjà lieutenant-colonel, et ne paraissait nullement disposé à en rester là.

Voici quelle est la quotité du traitement des sous-officiers :

Garde à cheval.	540 fr.
Garde à pied.	300
Artillerie.	500
Cavalerie.	600
Infanterie.	320

Les soldats reçoivent 7 skillings par jour (environ 6 sous) et le pain; ils peuvent d'ailleurs travailler hors le temps de leur service. C'est pour cette raison, sans doute, qu'il n'existait point d'ordinaire de chambrée dans les régimens : le soldat dépensait sa solde et pourvoyait à sa nourriture isolément, et comme il l'entendait; ce n'est que depuis peu de temps que des ordinaires ont été établis.

Le soldat ne reçoit pas sa solde intégralement; il lui est fait une retenue pour l'ordinaire et d'autres pour la formation de masses de petit équipement, dont le décompte est établi par une comptabilité régulière et l'emploi surveillé par les conseils d'administration du corps. Les retenues pour la création de ces masses ne sont pas d'ailleurs excessives, le soldat n'est pas réduit, comme en France, à cinq malheureux centimes de deniers de poche par jour, il dispose de la majeure partie de sa solde dont le prêt lui est fait tous les huit jours.

Le soldat malade est traité à l'hôpital, sans qu'il lui soit fait aucune retenue sur sa solde pour les journées d'hôpital.

Chaque soldat, qui a servi pendant vingt-cinq ans dans les régimens de la vaerfvade, ou trente ans dans l'indelta, a droit à une petite pension de 30 à 40 et jusqu'à 100 francs par an.

Il y a à Ulricsdal un hôtel des invalides pour 200 soldats blessés ou hors de service; ils y sont l'objet des soins les plus attentifs : l'ordre et la plus admirable propreté règnent dans cet établissement.

L'hôpital militaire, construit par le roi régnant, est situé au Kungsholm, et forme le plus bel ornement de l'entrée du port par le Mœlar. C'est un superbe édifice de 240 pieds de façade sur 150 de profondeur. Les fondemens sont en granit. La toiture est en cuivre. Sa construction a coûté 433,000 rixdales. Il y a 504 lits, et en cas d'urgence ou d'épidémie, l'on pourrait en établir 860. On y trouve les calorifères, les fourneaux d'appel, les prises d'eau, le blanchissage à la vapeur et tous les divers perfectionnemens modernes introduits dans les hospices. Quatre grandes salles sont disposées de manière que les soldats attaqués des maladies les plus contagieuses peuvent être admis sans aucun danger pour l'hôpital.

Les casernes de la garde royale sont des édifices magnifiques; celle du 2e régiment a été construite par les ordres du roi régnant.

Les troupes suédoises sont très remarquables par leur austère discipline et par la subordination du soldat : en 1831, il n'y a eu pour toute cette armée que 198 soldats traduits devant les tribunaux mili-

taires; 171 ont été condamnés à des peines proportionnées aux délits, et 24 seulement acquittés. Cependant ces troupes ne sont point assujetties à des traitemens rigoureux ni à la discipline sévère des soldats russes (1).

Il existe dans l'armée suédoise une institution fort particulière, peu connue, et très digne d'intérêt.

Le corps des officiers a établi une caisse des pensions formée par des retenues librement votées dans leur origine par l'armée et la marine pour devenir ensuite fixes et obligatoires; le budget de la Suède est ainsi dégrevé d'un fardeau qui pèse lourdement sur les finances de tant d'autres états. La pension du colonel s'élève aujourd'hui à 2,000 francs.

Les officiers de terre et de mer paient à leurs prédécesseurs, lors de chaque avancement jusqu'au grade de colonel inclusivement, une finance d'après un tarif réglé par des ordonnances. Il en est de même dans l'armée anglaise, à cela près que l'avancement y

(1) Nous croyons pouvoir à ce sujet rectifier une erreur vulgaire, accréditée par beaucoup d'écrivains, relativement à l'usage du *knout* en Russie. Dans l'armée russe, il est sévèrement usé du bâton et des baguettes (*battoga*), mais au civil comme au militaire le *knout* n'est jamais que la punition d'un crime et la conséquence d'un jugement. Les déserteurs mêmes n'en sont point punis; ils passent par les verges.

est la conséquence de la finance, tandis qu'en Suède elle est la suite de l'avancement. Cette finance s'appelle *l'accord*. Elle fut imaginée pour suppléer à l'insuffisance des pensions de retraite.

Afin de délibérer sur les matières et autres objets étrangers au service, des députés de l'armée (tantôt les colonels et un capitaine par régiment et d'autres fois le colonel d'un régiment et le capitaine d'un autre) sont convoqués par le roi à des époques déterminées par lui et sous la présidence d'un officier-général de son choix : cette réunion, à laquelle les officiers-généraux en activité participent également, se nomme le *krigsbefael*. Autrefois et jusqu'en 17... elle se présentait aux diètes.

Lors du dernier *krigsbefael* tenu en 1832, la caisse se trouvait fort riche; le taux des pensions fut considérablement augmenté, et le motif de l'établissement de *l'accord* n'exista plus. D'autre part, le taux de l'argent ayant baissé en Suède, la caisse éprouvait des difficultés à placer ses capitaux.

Le comte de Brahé, en sa qualité de président du *krigsbefael*, fit au roi un rapport dans lequel, se fondant sur ces considérations, il proposa que dorénavant la caisse des pensions fît aux officiers les fonds de *l'accord* à raison de 6 p. 100 à payer annuellement dont 5 p. 100 pour intérêts et 1 p. 100 pour amortis-

sement du capital. Le roi approuva ce projet, et il fut voté aux acclamations unanimes du *krigsbefael.*

Il résulte de cette belle combinaison que l'officier paie un intérêt plus modéré de la finance de sa place, qu'il est dispensé du souci d'en trouver la somme et affranchi de l'espèce de dépendance dans laquelle il se trouvait envers son capitaliste, enfin qu'au bout de trente ans, les officiers de terre et de mer se trouveront entièrement libérés sans avoir déboursé au delà de ce qu'ils payaient pour acquitter simplement les intérêts courans; qu'à cette époque aussi le roi aura aboli cette institution profondément enracinée de *l'accord* qui, ayant cessé d'être motivée par l'utilité en vue de laquelle elle avait été conçue, n'avait plus que des inconvéniens et même dès aujourd'hui elle est pour ainsi dire réduite à une simple formalité.

Le roi a fait émaner une loi très sévère contre celui qui désormais exigerait ou paierait un *accord.*

Les journaux français ont donné la mémorable réponse du roi à l'adresse du *krigsbefael,* pour lui exprimer la vive et profonde reconnaissance de l'armée.

Il n'y a point d'intendans militaires ou de commissaires de guerre; ce n'est qu'en cas de guerre que

l'on crée ces emplois, qui ne subsistent que pendant sa durée. Il y a cependant, lors des réunions des troupes dans les camps de manœuvres, des employés de l'administration de la guerre qui sont temporairement chargés des fonctions de commissaires de guerre. En temps ordinaire, les revues sur le terrain et la surveillance de l'administration des troupes et de leur comptabilité sont confiées aux généraux qui commandent les provinces.

Le budget des dépenses de l'armée de terre ne monte qu'à 3,249,000 rixdales; mais il y a toujours en dehors une dépense extraordinaire pour les forteresses. Il faut ajouter 2,480,000 rixdales, qui sont payés en nature ou en espèces par les contribuables aux officiers qui reçoivent ces assignations. Ainsi l'entretien de cette armée de 170,000 hommes n'excède pas 11 millions de francs; et en y comprenant les dépenses des fortifications, il ne s'élève pas à 14 millions. On voit qu'il n'y a pas d'exemple, chez aucune puissance de l'Europe, d'un pareil résultat obtenu avec d'aussi faibles moyens.

Le soldat suédois est remarquable par l'aplomb et la précision de ses mouvemens; et comme il y a une valeur innée dans cette nation, il y a aussi de l'élan dans ces troupes, qu'il est facile d'exalter par le sentiment de l'honneur et du patriotisme. On sait ce

qu'elles seraient capables d'exécuter par ce qu'elles ont fait sous Gustave-Adolphe et sous Charles XII : les Suédois étaient à cette époque la première nation guerrière de l'Europe.

Les maniemens d'armes se font avec une admirable précision, les mouvemens s'exécutent facilement, les pelotons marchent avec ensemble et régularité, les colonnes se développent et se ploient avec un ordre parfait ; mais l'on a conservé une foule de vieilles institutions. Dans les mouvemens de pied-ferme, les soldats marquent le temps d'arrêt ou les haltes par un coup de pied fortement appliqué sur le sol ; dans les demi-tours, ils frappent deux coups. Je pense que l'on n'exerce pas assez le soldat à marcher le jarret tendu et la pointe du pied basse ; il en résulte qu'en allant au pas, il marque la cadence en frappant du pied sur le pavé, ce qui lui donne un air un peu lourd. En général, il s'en faut de beaucoup que les soldats suédois aient la tournure dégagée, la démarche assurée, le regard ferme et martial du soldat français.

La garde royale se compose de deux régimens de grenadiers de 800 hommes chacun et d'un régiment de gardes à cheval ; il y a en outre un superbe escadron de chasseurs à cheval norwégiens.

D'après un ancien usage, le roi est inscrit comme

chef, en tête du tableau de chacun des régimens de la garde, le prince royal en est colonel, et chacun de ces corps est commandé pour le service journalier par un lieutenant-colonel.

Les grenadiers des deux régimens de la garde sont des hommes robustes, vigoureux et d'une haute stature; mais lorsqu'ils ne sont pas de service ils peuvent s'occuper pour leur compte, soit sur le port, soit dans les ateliers; de sorte que l'on rencontre dans les rues de Stockholm des hommes à moustaches, en veste de travail, traînant des voitures, ou portant des fardeaux : ces habitudes laborieuses, tout en rendant l'existence du soldat plus morale et infiniment plus heureuse que s'il végétait dans l'oisiveté, contribuent cependant à lui donner l'allure d'un homme de peine plutôt que celle d'un militaire.

Les hussards de la garde royale et les chasseurs à cheval norwégiens, qui ont une tournure si élégante et si militaire, ne sont jamais autorisés à travailler en ville.

L'uniforme des grenadiers de la garde consiste dans un habit bleu, revers, paremens, collet et doublure jaunes pour le 1er régiment, et rouges pour le 2me; le pantalon est blanc ou bleu, selon la saison. La coiffure est un bonnet d'une forme toute particulière; la coiffe a la forme d'un chapeau rond relevé

sur les côtés et surmonté d'une crinière noire qui s'étend depuis le front jusque derrière la tête. Ces casques ont quelque ressemblance avec ceux de l'artillerie anglaise et bavaroise, mais ils sont dans de plus grandes proportions et beaucoup plus élevés.

Le régiment de la garde à cheval, fort d'environ 500 hommes, est composé d'une superbe espèce d'hommes, et leur uniforme est riche et élégant : ils sont à l'ordonnance de hussards; ils portent la pelisse et le dolman bleu de ciel, la tresse blanche et en argent pour les officiers; les galons qui couvrent la taille sont entourés de liserés qui forment divers dessins et ajoutent à la richesse de cet uniforme. Le schakot est à l'ancien modèle, c'est à dire qu'en grande tenue il peut être déroulé, et alors le schakot et la flamme qui tombent sur l'épaule sont jaunes; le panache est noir, droit et très élevé. Les chevaux sont presque tous de race.

Le corps des drabans, dont il est si souvent fait mention dans l'histoire de Suède, n'existe plus; ils faisaient le service de gardes du corps près de la personne des souverains, et leur institution remontait à une époque très reculée. Les drabans ayant été supprimés en 1822, la plupart des officiers de ce corps furent placés dans la lif-bevaering de

Stockholm qui venait d'être organisée en corps séparé.

Plusieurs régimens de l'armée égalent ou surpassent même en beauté la garde royale, qui ne peut être considérée comme une troupe d'élite, puisqu'elle se recrute par des enrôlemens volontaires.

Les trois régimens d'artillerie portent l'habit-veste bleu, boutonné droit par un rang de boutons, buffleterie jaune. Le premier régiment, celui de Suède (Svea), en garnison à Stockholm, a le collet et les paremens de la même couleur que l'habit; celui de Vendes porte le collet blanc, et celui de Gothie en jaune.

Les régimens d'infanterie indelta et la bevaering portent généralement l'habit bleu; mais la couleur des collets et des revers diffère selon les corps. Les compagnies de chasseurs dans chaque régiment sont distinguées par le passe-poil et le plumet vert, et la bande de la même couleur sur le pantalon.

Le bleu et le jaune sont les couleurs nationales, on les retrouve dans tous les uniformes des états-majors et dans presque tous ceux des troupes; les simples particuliers aiment à faire flotter sur leurs maisons de campagne des bannières bleu et jaune.

Les officiers des états-majors et les officiers généraux sont coiffés de chapeaux d'une forme élégante,

surmontés de panaches aux couleurs nationales qui retombent avec grace sur ces chapeaux qu'ils couvrent souvent presque entièrement; ces beaux plumets, si touffus, seraient fort chers chez nous, mais ils sont peu dispendieux dans le Nord, à cause de l'extrême abondance des oiseaux qui fournissent les plumes. Les officiers de l'armée suédoise se font remarquer par une tournure très distinguée et un air tout à fait militaire.

L'état-major général de l'armée est peu nombreux et parfaitement en harmonie avec les principes d'économie qui ont présidé à cette organisation remarquable. Le grade le plus élevé est celui de feld-maréchal, qui correspond à celui de maréchal de France. Il y en a deux pour toute l'armée : l'un, devenu vacant par la mort du maréchal Sandels, est encore disponible; l'autre est rempli par le vénérable comte Stedingk.

Il existe un grade intermédiaire entre celui de maréchal et celui de lieutenant-général; on le désigne sous le titre de général de l'infanterie ou de la cavalerie. Ils sont au nombre de 6 : le prince royal, le comte Gustave de Lœwenhielm, le comte Jacob de la Gardie, le comte de Skjœldebrand, le comte de Tawast et le comte Posse.

Il y a 12 lieutenans-généraux et 26 généraux-ma-

jors, parmi lesquels se trouvent les généraux Camps et Montrichard, les seuls Français qui, maintenant, occupent un emploi élevé dans l'armée. Dans les grades inférieurs il n'y a que les deux comtes d'Otrante, dont l'un vient d'être nommé major; son frère est capitaine de cavalerie dans le régiment de dragons d'Upland. Le prince de la Moskowa et son frère, qui servaient dans l'artillerie, le jeune fils du comte d'Erlon, qui était officier d'ordonnance du roi, et M. Olivier, capitaine instructeur dans l'artillerie, homme de beaucoup de mérite et très remarquable par l'étendue de ses connaissances militaires, sont rentrés en France depuis environ deux ou trois ans.

ÉTAT DE L'ARMÉE SUÉDOISE EN 1833.

VAERFVADE OU RECRUTEMENT.

Génie. . .	1er corps des ingénieurs. . .	»	370
Artillerie.	1er régiment de Suède. . . .	1,125	
	2e Gothie.	1,125	3,000
	3e Vendes.	750	
			3,370
Cavalerie.	1er garde à cheval.	438	
	7e hussards du prince royal. .	670	1,108

	Report.		1,108
Infanterie.	1er de la garde.	902	
	2e de la garde.	902	
	Lif milice.	70	
	27e chasseurs de Vermeland. .	673	3,674
	28e régiment du roi (1). . . .	893	
	23e bataillon de Halland (cadre).	11	
	29e milice de Gothland.	223	
	Total.		4,782
	Artillerie et génie.		3,370
	TOTAL DE LA VAERFVADE. . . .		8,152

ARMÉE INDELTA.

Cavalerie.	2e dragons d'élite.	544	
	3e lif hussards.	563	
	4e hussards de Smoland. . . .	552	3,924
	4e hussards de Scanie.	1,075	
	6e dragons de Scanie.	1,081	
	Chasseurs de Jemtland. . .	109	
Infanterie.	3e lif grenadiers corps. . . .	757	
	4e 1er de grenadiers.	1,539	
	5e 2e de grenadiers.	1,302	
	6e Westrogothie.	1,100	
	7e batail. de grenad. de Smoland.	543	13,102
	8e régiment d'Upland.	1,700	
	9e Skaraborg.	1,600	
	10e Sudermanie.	1,670	
	11e Kronoberg.	1,320	
	12e Jœnkœping.	1,571	17,026

(1) Le régiment du roi vient d'être récemment supprimé et réparti dans les autres corps.

	Report.		17,026
Infanterie.	13ᵉ Dalécarlie.	1,535	16,328
	14ᵉ Helsingie.	1,415	
	15ᵉ Elfsborg.	1,400	
	16ᵉ Westrogothie.	1,502	
	17ᵉ Bohus.	1,023	
	18ᵉ Westmanie.	1,353	
	19ᵉ Westrobothnie..	1,130	
	20ᵉ Calmar.	1,500	
	21ᵉ Néricie.	1,130	
	22ᵉ Vermeland.	1,190	
	23ᵉ Jemtland (chasseurs). . .	950	
	24ᵉ Scanie septentrionale. . .	1,100	
	25ᵉ Scanie méridionale. . . .	1,100	
	Total de l'indelta. . . .		33,354

L'armée indelta et la vaerfvade s'élèvent donc ensemble à 42,000 hommes, qui forment l'effectif de troupes permanentes et soldées; mais la bevaering offre en outre une masse de 130 mille hommes au moins, armés, habillés et parfaitement exercés, qui peuvent être réunis au premier signal; et si l'on ajoute à cette force celle de l'armée norwégienne, qui se compose de cinq brigades d'infanterie, une brigade de cavalerie et une d'artillerie, présentant un total de 14 mille soldats, auxquels il faut joindre 10 mille hommes de landwer, nombre qui peut être triplé avec une extrême facilité, l'on aura une idée exacte des ressources militaires des deux royaumes unis, et l'on verra que cette armée, relativement

au nombre, à sa composition, discipline, instruction, et à l'esprit dont elle est animée, est non seulement très respectable, mais qu'au besoin elle serait des plus imposantes.

MARINE.

L'état de situation de la marine, que nous donnons plus bas, indique par la date des constructions toute l'attention que le souverain actuel a accordée à cette partie importante de l'armée. La flotte suédoise est maintenue sur le pied le plus respectable, elle est entretenue avec le plus grand soin; chaque année voit sa force s'accroître progressivement, et son organisation est parfaitement combinée avec les ressources du pays et les besoins de sa position maritime.

Dans les constructions navales, on a donné un soin particulier à la flottille de chaloupes canonnières dont le système est conçu sur un plan très bien raisonné. Ces bâtimens qui tirent très peu d'eau sont d'une construction très ingénieuse, et bien adaptés à la défense des côtes parsemées d'îles, d'écueils, de passes, de baies sans nombre où les bâtimens de haut bord ne pourraient manœuvrer là où ils n'oseraient s'engager imprudemment.

Les Suédois réunissent toutes les qualités propres

à faire d'excellens marins : le service de cette armée est en harmonie avec le caractère national. La marine suédoise s'est souvent couverte de gloire; sans vouloir remonter dans ses fastes, nous nous bornerons à citer quelques dates presque contemporaines. En 1788, le 17 juillet, elle battit complétement la flotte russe devant *Hogland;* l'année suivante, à *OEland*, les avantages furent balancés ; à *Swensksund*, le 9 juillet 1790, elle écrasa la flottille aux ordres des princes de Nassau, lui prit cinquante-deux bâtimens et fit quatorze mille prisonniers; à *Pikepass*, elle prit quarante bâtimens. En 1808, elle eut d'heureuses et brillantes affaires d'abordage.

Le système de construction est porté en Suède à un haut degré de perfection. L'amiral Chapman était un des premiers constructeurs de l'Europe; des officiers anglais de la marine royale sont souvent venus consulter ses beaux modèles.

Plusieurs vaisseaux de ligne sont mis à couvert et conservés dans des cales sèches (dock's) creusées dans le granit; ces ouvrages magnifiques sont continués, afin de loger ainsi toute la flotte.

La flottille est partagée entre les stations de Stockholm et de Gothembourg qui communiquent directement à travers le continent de la Suède par le ma-

gnifique canal de Gothie achevé par le roi actuel. Ces deux escadres peuvent ainsi se renforcer mutuellement, ou se joindre à volonté et sans obstacle quelconque de la part des flottes ennemies.

Les stations navales sont Carlscrona, Stockholm et Gothembourg. La flotte de haut bord est tout entière à Carlscrona.

L'École militaire de la marine est incorporée à l'Académie militaire de Carlsberg.

Quoique la Suède possède presque tout ce qui est nécessaire à ses constructions navales, elle est cependant obligée d'acheter à l'étranger une partie des bois de chêne qu'elle y emploie, et souvent du chanvre.

Le budget de la marine ne s'élève qu'à 2,300,000 francs. Dans la proportion de la force de la marine suédoise comparée avec celle de la France, et à égalité de prix et de mode administratif, ce budget devrait être porté à douze ou treize millions de francs. Ce qui prouve combien serait inexacte une évaluation des moyens militaires de la Suède basée sur ses ressources pécuniaires.

CHAPITRE XXVI.

Clergé luthérien. — Cultes.

Évêques, curés. — Évaluation de leurs revenus. — Nominations, élections aux fonctions ecclésiastiques. — Prédicateurs. — Eglises luthériennes. — Instruction et influence du clergé. — Tolérance. — Nombre de prêtres. — Communions protestantes. — Culte catholique. — Nombre de catholiques en Suède. — Juifs.

Le christianisme a pénétré tard en Suède; il n'y fut introduit qu'au huitième siècle, et long-temps après il y avait encore un temple du paganisme à Upsal.

Il n'y a pour toute la Suède qu'un seul archevêché, celui d'Upsal, 11 évêchés et environ 3,500 ecclésiastiques qui, avec leurs familles, forment une

population de près de 18,000 individus. On pense généralement que le nombre des prêtres est beaucoup trop considérable.

Le clergé luthérien réunit, aux vertus qu'exige son état, des qualités sociales, des lumières et souvent des talens supérieurs. Le premier poëte de la Suède est Tegnér, évêque de Wexiœ. Wallin, évêque de Stockholm, tient un rang distingué dans la littérature nationale, comme orateur et poëte sacré.

Le clergé est parfaitement établi en Suède, et, quoiqu'on ne doive pas s'attendre à le voir accumuler d'immenses richesses, comme dans d'autres pays, il jouit cependant d'une existence très honorable ou du moins d'une grande aisance.

Le revenu de l'archevêque d'Upsal et celui des évêques se composent de leurs bostelles, ou des propriétés affectées à leur entretien, qui sont ordinairement de beaux et utiles domaines. Ils prélèvent en outre la dîme sur les habitans de quatre ou cinq paroisses situées dans le voisinage de la résidence épiscopale, désignée sous le nom de *Prebendè*. Quoique curés de ces paroisses, ils y exercent rarement les fonctions curiales; des vicaires les remplacent, et font le service des églises. Ces places, qui conduisent assez promptement à des postes plus ou moins

avantageux, sont, pour ce motif, lorsqu'elles deviennent vacantes, vivement sollicitées par les jeunes ecclésiastiques.

La totalité des revenus de l'archevêque d'Upsal n'excède pas 20,000 francs. Le plus riche des évêchés, celui de Linkœping, peut rapporter 14,000 francs, et le plus pauvre, celui d'Hernœsand, environ 6,000.

Les curés, à Stockholm, reçoivent du gouvernement de modiques honoraires; le surplus de leur traitement dépend de la générosité de leurs paroissiens, et il paraît que, sous ce rapport, ils n'ont pas beaucoup à s'en plaindre. Il y a cependant peu de convenance dans la manière dont ils opèrent la perception de cette partie de leurs revenus. D'abord, le casuel n'est fixé par aucun tarif, la quotité en est abandonnée à la discrétion des paroissiens; pour le surplus, voici comment on procède : Dans le premier mois de chaque année, le chantre de l'église parcourt successivement toutes les maisons de la paroisse; il est porteur d'un registre qu'il présente, et sur lequel chaque habitant inscrit la somme qu'il consent à payer pendant l'année pour l'entretien du curé, et ensuite séparément pour celui du vicaire et du chantre. Il y a, dans cette manière de solliciter une juste rémunération, quelque chose de dégra-

dant pour le caractère sacerdotal; néanmoins il paraît que les curés ne s'en trouvent pas trop mal, car par ce moyen ils parviennent à se former un revenu qui varie de 6 à 10,000 francs, et celui du curé de la cathédrale s'élève au double de cette somme.

Le revenu des curés de campagne se compose de leurs bostelles, qui forment leurs presbytères; du casuel, toujours payé volontairement; et, enfin, du produit de la dîme, qui se prélève uniquement sur les céréales, les autres productions de la terre en étant exemptes. Les presbytères sont entretenus avec un soin remarquable; les curés ne négligent rien pour leur culture : ils y vivent avec leur famille ordinairement nombreuse; ils y vieillissent entourés des respects des habitans. Cette douce et paisible existence attire dans cet état une foule de jeunes gens qui, en sortant d'achever leurs études, embrassent cette carrière. Après leur mort, la veuve peut, si elle le désire, résider pendant deux ans au presbytère, et les habitans regardent ordinairement comme un devoir sacré de la soigner de manière au moins à la préserver des nécessités les plus absolues; mais elle doit ensuite pourvoir elle-même à ses besoins. Cet avenir serait bien désolant, et peu de femmes se décideraient, avec une aussi triste perspective, à unir

leur sort à celui d'un ecclésiastique. Aussi la plupart des jeunes curés, qui ont calculé les avantages et les inconvéniens de leur position, se gardent bien de s'engager légèrement dans les liens du mariage, et, avant de rechercher la main d'une femme, ils ont bien soin de s'assurer qu'elle possède des moyens suffisans pour garantir l'avenir de leurs enfans. Lorsqu'ils ont une fortune indépendante du revenu de leur cure, alors c'est différent, ils peuvent se marier comme ils veulent, il n'y a plus d'inconvéniens; mais si ni l'une ni l'autre de ces conditions ne se rencontrent, il n'y a pas à balancer; le curé doit chercher, par la plus sévère économie, à conserver quelques ressources à sa famille. Au résumé, les ecclésiastiques font ordinairement de fort bons mariages; une vie tranquille et le presbytère, de la considération et les dîmes, du respect et le casuel, tout cela promet des jours heureux, une existence très sortable.

Il y a des cures de campagne dont le revenu est beaucoup plus considérable que celui des évêchés : quelques paroisses de la belle province d'Ostrogothie paient à leurs curés plus de 14,000 francs par an. La cure de Vingaker, en Sudermanie, rapporte 12,000 francs. Cependant le terme moyen du produit des cures de campagne est évalué entre 1,600 et 2,400 francs.

Dans toutes les villes épiscopales, les curés remplissent des fonctions analogues à celles de nos grands vicaires; ils assistent et suppléent l'évêque dans ses fonctions, et prennent alors le titre de Dom-Prost.

L'archevêque d'Upsal est nommé par le roi sur une liste de trois candidats qui lui est présentée par le clergé du royaume. Les curés de chaque diocèse, réunis en consistoire au chef-lieu épiscopal, font leur choix, et ils dressent procès-verbal de l'élection. Tous les procès-verbaux sont envoyés à Upsal, où l'assemblée des évêques en fait le dépouillement, qui est présenté au roi.

La nomination des évêques est faite par le roi sur une liste triple présentée par les curés du diocèse.

Le roi nomme aux cures royales, c'est à dire des villes et de quelques communes. Quant aux cures appelées consistoriales, les paroisses ont le droit d'élection; ces curés sont nommés par le peuple. Dès qu'il y a une vacance, les habitans se rassemblent à un jour fixé à l'avance, dans l'église communale, pour examiner les titres des postulans, et procéder à la nomination, qui est assurée lorsque la recommandation toute puissante de l'évêque vient appuyer les sollicitations d'un candidat.

On ne peut s'empêcher, au surplus, de convenir

que la vie de la plupart des curés suédois semble être consacrée à honorer le caractère dont ils sont revêtus par une conduite qui leur donne des droits aux respects des habitans sur lesquels ils exercent une influence dont ils ne se servent d'ailleurs que pour leur inspirer l'amour des devoirs que la religion, la société et la patrie imposent; et, il faut aussi le dire, ces prêtres donnent eux-mêmes l'exemple de ces vertus.

Les ecclésiastiques des villes ont une tenue d'autant plus remarquable pour un étranger, qu'elle diffère moins de celle du reste des habitans, si ce n'est toutefois par sa parfaite simplicité : cependant j'ai vu, à Stockholm, quelques jeunes ecclésiastiques très recherchés dans leur toilette, quoiqu'il y perçât un air d'abandon destiné sans doute à éloigner toute idée de prétention. Des habits noirs d'une coupe élégante, des bottes, un chapeau rond, du linge fin et soigné, des gants blancs, quelques bijoux de choix leur donnaient une tournure semblable à celle de nos petits-maîtres qui n'outrent pas trop les modes; seulement un petit rabat empesé et bien blanc, qui s'échappait de dessous une cravate artistement nouée, indiquait leur grave profession. Les ecclésiastiques sont très accueillis dans la société; ils sont de toutes les réunions, de toutes les

fêtes ; ils font souvent leur partie dans les concerts, et il n'est pas du tout extraordinaire de les voir figurer au bal dans un quadrille : mais il en est fort peu qui ne trouvent dans la réserve de leur conduite le moyen de concilier ce qu'ils doivent à leur état et à la société.

Néanmoins l'immense majorité des jeunes gens des universités qui se destinent à l'état ecclésiastique se distinguent par un caractère essentiellement moral et religieux, et la sévérité de leurs principes est quelquefois portée jusqu'à l'exaltation. On m'a raconté, à ce sujet, une triste anecdote qui doit trouver sa place ici.

Un jeune étudiant d'Upsal, qui jusqu'alors avait été le modèle de ses condisciples, eut le malheur, dans une violente querelle, de tuer un de ses camarades : traduit devant les tribunaux, il fut condamné à la peine capitale ; la voie de l'appel ou le pourvoi en grâce lui était ouvert; sa famille désolée le conjura inutilement d'y avoir recours, il s'y refusa opiniâtrément. On le conduisit à Upsal, où sa sentence devait recevoir son exécution, libre, sans fers ; car, en Suède, dès qu'un homme est condamné, ses fers tombent. A son arrivée, il fut entouré des étudians ses camarades, qui le supplièrent, avec des larmes, de renoncer à sa fatale résolution ; il

fut inébranlable. « Le sacrifice de ma vie peut seul expier le crime que j'ai commis, leur disait-il; il est possible qu'en présence de l'échafaud la nature me trahisse un moment, mais ma résolution est irrévocable et rien ne pourra m'empêcher de consommer ce sacrifice. » Il le fut en effet. J'ignore jusqu'à quel point cette lamentable histoire est véridique; je la rapporte ainsi qu'elle m'a été racontée par une personne qui prétendait avoir été témoin de la catastrophe : la réunion nombreuse qui écoutait son récit n'y ayant rien trouvé à reprendre, je ne crois pas, en conscience, pouvoir être plus difficile.

Je vais rarement au sermon en France; cette fantaisie me prit à Stockholm : le hasard ou la curiosité me conduisit à l'église finoise : j'espérais entendre prêcher dans cette langue que je ne connaissais pas, je fus trompé dans mon attente; ce jour-là, on prêchait en suédois. Je me tenais à la porte de l'église, d'où je ne pouvais point apercevoir le prédicateur : frappé du ton simple et pénétré dont il prononçait son discours, je m'approchai avec précaution et me mêlai à la foule; je vis alors un jeune ecclésiastique d'une physionomie douce et modeste, sur laquelle l'expression touchante d'une sublime inspiration semblait être répandue; un cahier ouvert

devant lui, sur un pupitre, paraissait seulement destiné à aider sa mémoire; son éloquence se faisait surtout remarquer par la simplicité du débit, et j'éprouvais un véritable regret de ne pas comprendre un langage qui paraissait pénétrer tant de cœurs; le timbre de sa voix, sa physionomie douce et persuasive, la rougeur qui, par intervalles, venait colorer son front, formaient un tableau rempli de charme et d'intérêt.

Ce sermon ne me profita guère, mais les regards attentifs des auditeurs, le silence profond et religieux qui régnait dans cette enceinte, me prouvèrent que ce jeune prêtre, doué d'une éloquence naturelle et d'une vive imagination, était pénétré des vérités qu'il annonçait, et que ses paroles avaient laissé des traces profondes. A la sortie de l'église, il était aisé de s'apercevoir, aux figures pensives et recueillies de la foule, qu'elle venait d'éprouver de fortes émotions.

Dans la même rue et au voisinage de l'église finoise, on voit l'église cathédrale de Stockholm, que l'on désigne en suédois sous le nom de *storkyrkan*, la grande église. Les églises de la capitale de la Suède sont toutes remarquables par la propreté admirable de leur décoration intérieure. Les autels y sont ordinairement peu chargés d'ornemens; le

animé, dit-on, d'une singulière ardeur de prosélytisme.

Ce n'est que depuis cinquante ans que les Juifs ont été admis en Suède; maintenant ils ont des synagogues à Stockholm, Gothembourg, Norkœping et Carlscrona. Leur nombre n'est que de 867 dans la première de ces villes, 156 dans la seconde, et environ 100 dans chacune des deux autres.

CHAPITRE XXVII.

—

Noblesse.

Réflexions succinctes sur la noblesse suédoise. — Proportion de la population noble de Suède avec celle de quelques autres pays. — Noms des membres de la noblesse qui possèdent les fortunes les plus considérables. — Notice sur quelques familles historiques. — Ordres de chevalerie établis en Suède. — Noms des Français qui en font partie.

Aucune noblesse en Europe ne peut se vanter d'une aussi illustre origine. Plusieurs cas de déshérence ayant fait décerner la couronne par élection, les premières familles nobles peuvent s'enorgueillir d'avoir été alliées, ou de descendre directement des anciens souverains du pays.

Cet orgueil de la naissance, l'influence de la ri-

chesse, la forme représentative du gouvernement, ce sénat de nobles, toujours si menaçant pour l'autorité royale, inspirèrent de bonne heure à la noblesse suédoise une haute idée de sa puissance.

Pendant les longs siècles de troubles et de révolutions qui ont bouleversé la Suède, la noblesse suédoise fut trop souvent entraînée par l'esprit de faction; mais plus souvent encore elle sauva la patrie, et on la voit avec admiration lutter avec courage et avec une indomptable persévérance, prodiguer le sang le plus pur de ses enfans, pour soustraire son pays à la tyrannie de princes étrangers; mais bientôt dominée par le sentiment de sa force, elle fut conduite, par une pente rapide, à tous les excès de l'oligarchie.

Les temps sont maintenant changés : la noblesse suédoise apprécie mieux peut-être que toute autre en Europe la position qui lui est indiquée par l'état actuel de la société; elle sait que ce n'est qu'en s'entourant d'une grande considération, qu'en donnant l'exemple du patriotisme et des vertus privées, qu'elle peut se maintenir dans l'opinion des autres classes.

Il y a en Suède environ 2,500 familles nobles, c'est à dire que l'on y comptait, en 1831, prés de 13,500 personnes appartenant à cette classe. Sur ce nombre, 5,147 habitaient dans les villes, et 1,500

dans la capitale; le surplus résidait sur ses propriétés à la campagne.

Voici quelle est la proportion de la population noble dans quelques pays de l'Europe.

					Par mille habit.
France.....	sur	33,000,000	d'habitans,	230,000	90
Angleterre.	»	24,000,000	»	1[illegible]	[illegible]
Autriche...	»	30,000,000	»	500,000	160
Espagne.....	»	14,000,000	»	480,000	450
Russie......	»	50,000,000	»	58[illegible]	[illegible]
Suède......	»	3,000,000	»	13,000	50

Les titres de prince et de duc sont affectés aux membres de la famille royale; la noblesse ne prend que les titres de comte, baron et noble : on ne connaît point ceux de vicomte et de marquis.

Un penchant décidé pour le luxe et la représentation a long-temps dominé parmi la noblesse suédoise; quoique généralement aisée en apparence, la moitié de ses propriétés sont grevées d'hypothèques. Mais par suite de l'heureuse influence exercée par le roi sur cette classe, les idées ont pris une autre direction, et la plupart des familles obérées s'appliquent à rétablir l'ordre dans leurs affaires.

Les familles de la noblesse qui possèdent les fortunes les plus considérables sont : le comte Charles de Geer, le baron Adlerswærd et le comte Gustave Bonde; on évalue leurs richesses individuelles à 10

à 12 millions de nos francs en propriétés ou capitaux; ce sont les seules qui jouissent d'une pareille fortune. Celles d'un million à douze et quinze cent mille francs viennent immédiatement après; mais elles sont peu nombreuses parmi la noblesse : on peut les compter, et il y a peu de familles qui possèdent ce capital.

Nous allons placer ici les noms de quelques unes des principales familles de la noblesse suédoise, que l'on peut considérer comme des familles historiques.

Brahé. — Les Brahé sont inscrits dans les registres-matricules de la noblesse sous le n° 1 des comtes. Ils étaient alliés aux Vasa, et ont donné à la Suède des souverains et des reines, un grand nombre de sénateurs, d'hommes d'état, et même des savans. Gustave-Adolphe le Grand allait épouser Ebba Brahé, lorsque la reine mère s'y opposa.

Le comte Magnus Brahé, chef actuel de la famille, est le seigneur de la cour le plus avant dans la confiance du roi. C'est un homme de quarante ans, aussi distingué par son mérite et ses avantages personnels que par sa naissance et son élévation en dignité. Il est grand-maréchal, grand-écuyer, premier aide-de-camp du roi et chef de son état-major particulier, lieutenant-général, chef de l'état-major général de l'armée, et lieutenant-

colonel commandant la garde à cheval. Il jouit d'avantages rarement accordés à une haute faveur; le prince royal lui porte une vive amitié; il inspire une confiance illimitée aux généraux et aux officiers de l'armée, et jouit d'une grande popularité dans toutes les classes. Cela serait très remarquable partout, et l'est davantage en Suède, où la noblesse fut de tout temps reconnue pour être très jalouse. Les députés de l'armée, dans leur récente réunion du Krigsbefæl, lui ont donné une marque éclatante de leurs sentimens, en votant son portrait pour être placé dans la galerie des hommes célèbres, à Skokloster, grand et pittoresque château construit sur les bords du Mœlar, en Upland, par un des ancêtres du comte, le maréchal Wrangel, si célèbre dans la guerre de trente ans.

Baner. — Il existe plusieurs descendans collatéraux du général du grand Gustave-Adolphe.

Bielke. — C'est une des plus anciennes familles de la Suède. Gunnila, comtesse Bjelke, épousa Jean III, fils puîné de Gustave Ier.

Le chef de cette illustre famille est malheureusement privé de sa raison. L'un de ses fils est attaché au cabinet du roi; l'autre était naguère simple capitaine dans un régiment de dragons.

De Geer. — Cette maison est d'origine hollandaise, et vint au XVIIe siècle s'établir en Suède, où elle rendit

au gouvernement de grands services pécuniaires, et au pays celui de fonder de nombreuses usines de fer selon la méthode wallone. Le comte Charles de Geer, chef actuel de cette famille, est premier gentilhomme de la chambre. Lors des deux dernières diètes de 1823 et 1829, il fut maréchal de l'ordre de la noblesse, qui lui porte la plus haute vénération. Ses revenus s'élèvent à 500,000 francs; ses principales possessions sont en Upland. Une grande partie des mines de Danemora, qui donnent le meilleur fer de la Suède, lui appartient; il habite ordinairement, pendant l'été, le magnifique domaine de Leufstad près Upsal.

Ehrensweird. — Maison très remarquable. Ce fut un maréchal de ce nom qui fut chargé des fortifications de Sweaborg en Finlande, l'une des places les plus formidables de l'Europe, et celle peut-être dont les travaux, ouverts dans le granit, offraient les plus grandes difficultés.

Essen. — Le premier homme illustre de cette très ancienne famille livonienne a été le comte Hans Essen, qui, après avoir été grand-gouverneur de Stockholm, gouverneur de la Poméranie, ambassadeur à Paris, en 1809, pour conclure la paix avec la France, et gouverneur de Norwége, est mort feld-maréchal, il y a dix ans. L'un de ses fils est premier écuyer du roi.

Fersen. — Famille très ancienne. Le comte Charles

n'a laissé que des filles, dont l'une est la comtesse douairière de Lœwenhielm ; il est mort grand-veneur. Son frère, le comte Axel, le chef célèbre de l'opposition sous Gustave III, est mort feld-maréchal. Son fils aîné, celui qui servit dans la guerre d'Amérique et avait joui d'une si haute faveur à la cour de France sous Louis XVI, devint grand-maréchal, et périt dans l'émeute de 1810. Il ne fut point marié. Son frère a laissé deux fils dont l'un est aide-de-camp du roi.

FLEMMING. — Cette famille est finlandaise, et a encore une partie de ses possessions dans cette province. Un des ancêtres des comtes Flemming a laissé de grands souvenirs dans l'histoire de Suède, comme connétable et commandant de l'armée de Sigismond, roi de Pologne, qui prétendait à la couronne de Suède, contre son oncle Charles, duc de Sudermanie : les talens de Flemming auraient sans doute placé Sigismond sur le trône ; mais ce général mourut, dit-on, empoisonné, et le roi, privé de cet appui, fut bientôt après entièrement défait près de Linkœping. Le comte Claes Flemming, mort il y a environ un an, jouissait d'une juste considération ; il passait pour un homme instruit et d'un commerce agréable; il était membre de l'Académie suédoise et grand-maréchal de la cour. Il avait été maréchal de l'ordre de la noblesse à la diète de 1811, qui élut le roi actuel.

GYLLENBORG. — Très ancienne famille sénatoriale,

dont le nom se trouve dans l'histoire nationale dès l'origine de la monarchie. Le comte Frédérik Gyllenborg, mort il y a deux ans, était ministre de la justice; il a été remplacé par le comte Rosemblad.

Gyllenstierna. — Cette antique race a occupé les plus hautes fonctions. Le grand-maréchal de Charles X et celui de Gustave III appartenaient à cette famille. Leurs descendans ne sont pas au service.

Hierta. — Famille antique qui a fourni plusieurs hommes d'état distingués.

Horn. — L'un des plus illustres généraux du grand Gustave était un comte de Horn, et le roi Frédéric avait épousé de la main gauche une comtesse de cette famille. Ce beau nom a été entaché par la participation du comte Claes à l'assassinat de Gustave III. Il a laissé un fils qui ne sert pas.

La Gardie. — C'est une famille de calvinistes français, réfugiée en Suède sous le règne de François Ier, et qui, par ses alliances, les hautes fonctions qu'elle a remplies, et ses services éminens, a joué le plus grand rôle dans ce pays.

Pontus de la Gardie, chef de cette famille, après avoir porté les armes en France, entra au service de Frédéric II, roi de Danemark; ayant été fait prisonnier par les Suédois, il passa au service d'Éric XIV; mais les

fureurs de ce prince le forcèrent bientôt à se ranger du parti des mécontens, à la tête desquels se trouvaient les deux frères du roi, Jean et Charles ; il prit Stockholm, et contribua à l'élévation au trône du duc Jean, qui le combla de bienfaits, et lui donna en mariage sa fille naturelle ; devenu baron, sénateur, il fut employé dans plusieurs ambassades, et se distingua en Livonie dans la guerre contre la Russie : il termina sa carrière à Narva, où il périt dans le naufrage du navire qui le conduisait en Russie.

Jacques de la Gardie, son fils, fut un des généraux les plus célèbres de la Suède. Nommé au commandement en chef de l'armée destinée à agir en Finlande, il conquit une partie de la Russie, et s'avança jusqu'à Moscou; il négocia avec la Russie, et fut sur le point de placer un prince suédois sur le trône de cette contrée. Le grand Gustave-Adolphe fit ses premières armes sous les ordres de ce grand capitaine, qui, par son mariage avec la fille du comte de Brahé, s'était allié à une des plus illustres familles de la Suède.

Magnus de la Gardie, son fils, grand-chancelier, grand-sénéchal de Suède, était l'un des plus beaux hommes de son temps; il devint le favori de Christine, qui l'aurait épousé sans les représentations de ses ministres; mais elle lui fit contracter une alliance illustre en lui donnant pour épouse une proche parente de la famille royale, la princesse Euphrosine, sœur de Charles

Gustave, qui monta sur le trône après l'abdication de Christine, sous le nom de Charles X.

Le comte actuel, Jacob de la Gardie a quitté le service militaire en 1789; plus tard il a été l'un des quatre capitaines des gardes-du-corps et ministre à Vienne ainsi qu'à Madrid. Il est aujourd'hui grand-maréchal de la cour de la reine : c'est un homme de soixante-cinq ans, de manières fort distinguées et très bien vu à la cour, à la ville et dans sa province (en Scanie), où il possède de belles terres et une bibliothèque remarquable.

Lewenhaupt. — Les Lewenhaupt sont, dans la matricule de la noblesse, le n° 2 des comtes. Cette ancienne famille s'est particulièrement illustrée dans la carrière militaire. Le célèbre comte Adam-Louis, l'un des généraux les plus distingués de Charles XII, partagea sa gloire et ses dangers dans sa campagne de Russie, et à Pultawa, où il se couvrit de gloire. Obligé de capituler devant des forces supérieures, il signa la capitulation du Borysthène, et fut conduit prisonnier de guerre au fond de la Russie, où il mourut quelque temps avant la signature du traité entre le czar et le roi de Suède.

Son fils, le comte Charles-Émile, porta les armes pour sa patrie, si ce n'est toujours avec bonheur, du moins avec gloire; jeune encore, il se trouvait près de Charles XII, lorsque ce souverain fut tué devant Frédérikshall. Sous le règne suivant, la Suède devint la proie des

partis livrés à l'influence étrangère ; le comte de Lewenhaupt fut un des plus ardens promoteurs de la guerre contre la Russie : appelé au commandement de l'armée de Finlande, il trouva les chefs placés sous ses ordres désunis par les opinions politiques ; mal secondé par eux dans ses projets, il se vit attaqué et forcé de capituler. La faction opposée, dévouée aux intérêts de la Russie, le fit arrêter, juger et conduire à l'échafaud, en 1743.

Le chef actuel de cette ancienne famille est grand-chambellan, et quatre personnes du même nom sont attachées à la personne du roi en qualité de chambellans, aides-de-camp et officiers d'ordonnance.

LAGERBIELCKE. — Conseiller d'état. Ce n'est point une famille très ancienne : le comte Gustave Lagerbielcke est un homme d'un talent supérieur. Il fut, avec le comte Essen, l'un des deux négociateurs pour le traité de Paris, en 1809 ; il se distingua éminemment dans cette mission, et il resta un an ministre à Paris. Le comte ayant été chargé, pendant plusieurs années, des fonctions de surintendant du théâtre, a donné une grande et favorable impulsion à l'art dramatique. Il est membre de l'Académie suédoise.

LOEWENHIELM. — Famille très illustre. Un sénateur Lœwenhielm fut seigneur du royaume ; il dirigeait le sénat en ce temps de la splendeur de ce corps célèbre. Dans le siècle passé, le comte Frédéric de Lœwenhielm

a rempli les principales ambassades. Il y a deux frères de ce nom ; tous les deux, également remarquables par leur mérite, se sont distingués dans la carrière des armes et dans celle de la diplomatie.

Le comte Gustave, aujourd'hui ministre à Paris, a réorganisé la cavalerie suédoise, dont il fut inspecteur général et dont il est général en chef. Les ordonnances qui régissent cette arme sont de lui. Chef de l'état-major général de l'armée de Finlande, en 1808, il reçut de nombreuses blessures et fut fait prisonnier dans un combat de cavalerie sur les glaces du golfe de Bothnie. Dans les guerres de 1813 à 1814, il était sous-chef de l'état-major général de l'armée du nord de l'Allemagne. A la paix, le comte Gustave entra dans la carrière diplomatique, et les missions dont il fut chargé attirèrent sur lui l'attention, et mirent bientôt ses talens en évidence; devenu ministre de Suède près la cour de Vienne, il devint ambassadeur à Paris, et il passe pour être, de tous les ministres de Suède à l'étranger, celui dont la haute capacité peut le plus utilement servir son pays. Le comte Gustave est premier gentilhomme de la chambre, et il avait, en cette qualité, la surintendance des théâtres; il a rendu d'éminens services à l'art dramatique, et, en mémoire de son administration, son buste, voté par les artistes, orne le foyer de l'Opéra.

Le comte Charles, après avoir servi son pays dans toutes les guerres, depuis 1788, avec une grande dis-

tinction, entra aussi dans la carrière diplomatique. Étant ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il négocia et signa le traité de 1812, qui commença la coalition. Plénipotentiaire depuis au congrès de Vienne, il en signa les actes pour la Suède, qui, comme l'on sait, fut l'une des huit puissances signataires. Plus tard il a présidé le département de la guerre. Il est aujourd'hui seigneur du royaume (1), membre du conseil du roi et gouverneur du château de Drottningholm.

Le comte Charles-Gustave, fils d'un cousin des précédens, a été chef de l'état-major du prince royal et ministre à Constantinople; il est aujourd'hui ministre à Vienne.

LILLIEHOEK. — Cette famille est la plus ancienne des non titrées, et son origine remonte plus haut que la plupart de celles qui le sont.

(1) Cette institution des *Seigneurs du royaume* n'ayant rien d'analogue dans aucun autre pays, nous croyons devoir en dire deux mots.

Lorsque Gustave III, par son acte additionnel du 3 mai 1789, acte d'union et de sûreté, abolit le sénat, il institua, pour consoler les sénateurs, ce titre de seigneur du royaume, dont ils furent revêtus, et qui les plaçait au premier rang de la noblesse titrée. Le roi nomme les seigneurs du royaume; aucun grade ou fonction de l'armée ou de l'administration ne peut donner droit à cette dignité qui s'éteint avec le titulaire, et diffère en cela de la grandesse espagnole. Les seigneurs du royaume ne sont que vingt; mais il est rare que ce nombre soit complet. Eux seuls et les deux ministres d'état reçoivent le titre d'excellence.

MOERNER. — Cette famille est ancienne sans être historique; elle est représentée par deux chefs, l'un conseiller d'état, l'autre gouverneur de la province de Kronoberg. Le premier, le comte Adolphe Mœrner, l'un des dix-huit de l'Académie suédoise, est un homme très distingué par la variété et l'étendue de ses connaissances littéraires; le second, le comte Stellan Mœrner, est un jeune homme de mérite, qui a depuis peu succédé à son père dans le gouvernement de la province de Wexiœ.

OXENSTIERNA. — Le célèbre chancelier de ce nom eût seul suffi à l'illustration de cette antique maison. Son fils fut plénipotentiaire aux congrès d'Osnabruck et de Munster, où se conclut la paix de Westphalie. Plusieurs Oxenstierna sont chambellans, l'un d'eux est aide-de-camp du roi.

PIPER. — Ce n'est point une famille très ancienne; le comte Piper, ministre célèbre de Charles XII, était né dans l'obscurité; il s'éleva par ses grands talens et mérita la confiance de son souverain dont il seconda avec ardeur les vastes projets. Fait prisonnier à Pultawa, il fut conduit dans une forteresse, et sa famille, qu'il avait comblée de richesses, l'abandonna en proie à tous les besoins.

Le comte Charles-Frédérik Piper fut le favori du roi Adolphe-Frédérik. Le comte Brahe, qui fut décapité à Stockholm en 1756, était son gendre.

Il existe deux branches de cette famille en Suède ; le chef de l'une est le général-major Charles Piper, chambellan du roi ; son frère, le comte Éric, était grand-chambellan de la reine ; il est mort cette année.

Posse. Ancienne famille qui a fourni des sénateurs, des ministres et des ambassadeurs.

Sparre (*prononcez* Sparré). — C'est une famille antique et illustre qui a donné à la Suède un grand nombre de sénateurs et d'hommes d'état. Éric Sparre figura dans les factions qui désolèrent la Suède en 1587 et les années suivantes, à l'occasion de la succession au trône que Sigismond, roi de Pologne, et Charles, son oncle, se disputaient. Le comte Éric, attaché au parti de Sigismond, fut pris, livré au duc Charles, qui l'accusa de trahison devant les états assemblés à Linkœping. Il eut la tête tranchée dans cette ville.

Stedingk. — Deux frères ont illustré cette antique famille poméranienne. Tous deux servirent en France dans le temps de la guerre d'Amérique.

L'amiral fut le Duquesne de la Suède : il commandait la flottille dans la glorieuse bataille de Swenksund gagnée sur les Russes en 1790.

Le feld-maréchal se distingua sous le comte d'Estaing, et devint en France colonel propriétaire d'un régiment étranger. Rentré en Suède, il commanda avec la plus

grande distinction l'armée du Savolax contre les Russes, en 1788 et 1790, et à la paix il devint ambassadeur à Saint-Pétersbourg. En 1813 et 1814, il commandait encore, sous le prince royal, un corps suédois à l'armée du nord de l'Allemagne. Il a quatre-vingt-sept ans et jouit de la plus belle vieillesse.

Schwerin. — Un des membres de cette ancienne famille d'extraction allemande se distingue comme un des chefs de l'opposition dans l'ordre de la noblesse. C'est un homme d'un grand talent comme homme d'état et orateur : il a, dans plusieurs circonstances, publié des écrits très remarquables.

Tawast. — Cette très ancienne famille est originaire de Finlande, où la branche aînée est établie. Le comte de Tawast, maintenant général de l'infanterie, a été sous-chef de l'état-major général du prince royal de Suède à l'armée du nord de l'Allemagne, en 1813 et 1814, et ensuite ambassadeur à Copenhague. C'est un homme de mérite que ses qualités sociales font aimer et rechercher.

Tibell. — Le général Tibell était fils d'un simple lieutenant d'infanterie. Il débuta dans la carrière militaire comme simple soldat dans le régiment de Sudermanie.

C'est dans les rangs de l'armée française, et sous ses grands maîtres dans l'art de la guerre, que le général

Tibell acquit ses grades et les talens remarquables qu'il utilisa depuis au service de sa patrie. Venu en France à l'époque de la révolution, il s'y éleva rapidement du grade de capitaine du génie à celui de général de brigade. Rentré dans sa patrie, Gustave IV le nomma major-général de l'armée, et il fut en cette qualité chargé de la direction de toutes les opérations militaires. Après la révolution, il vécut quelque temps dans la retraite; mais depuis, rappelé aux affaires, il devint lieutenant-général et directeur du collége de la guerre. Sa mort, arrivée en 1831, a été une des plus grandes pertes que pût faire l'armée suédoise.

Trolle-Bonde. — Famille des plus illustres, qui compte parmi ses ancêtres cinq rois et quinze sénateurs.

Le comte Gustave Bonde est le second personnage du royaume relativement à sa fortune, qui est immense. Il possède dans le Smoland et en Scanie de magnifiques propriétés, et pendant la belle saison il réside à Sefstaholm, en Sudermanie, l'un des plus beaux châteaux de la Suède. Protecteur zélé des arts, il les cultive en homme de goût, et la collection de tableaux qu'il possède est la plus riche de tout le royaume : malheureusement ce seigneur, dont les qualités sociales égalent le haut mérite, est privé de la vue depuis environ un an. Le nom de Trolle, qui précède son nom, provient d'une famille très célèbre qui s'est éteinte, et dont les comtes Bonde avaient acquis les propriétés en Scanie.

Trolle-Wachtmeister. — Cette illustre et antique maison s'est particulièrement distinguée dans les armes et dans la diplomatie, sous les règnes de Charles IX et Charles X. Elle est très nombreuse, et tous ses membres sont surtout remarquables par des qualités privées qui les entourent de l'estime et de la considération universelles. Ils possèdent d'ailleurs une fortune qui les met à portée de soutenir le rang honorable qu'ils occupent dans la société. Le comte Trolle-Wachtmeister, l'ami et le collègue du savant Berzélius, à l'Académie des sciences de Stockholm, est l'un des plus savans chimistes de l'Europe.

Wrangel. — Très ancienne maison, dotée d'une magnifique illustration par le célèbre Gustave Wrangel, qui commanda des armées sous le grand Gustave et fit planter les drapeaux de ce héros sur les glacis des remparts de Vienne. Vingt-deux Wrangel furent tués à la bataille de Pultawa; cependant cette famille est encore très nombreuse, mais aucun de ses membres n'occupe des emplois publics importans dans l'état. Le baron Wrangel est premier gentilhomme de la chambre, et possède de grands biens en Scanie.

Wetterstedt. — Ce n'est pas une ancienne famille. Le père du comte actuel était gouverneur à Upsal et directeur général du cadastre du royaume; c'était un homme d'un grand mérite, et qui a beaucoup contribué, par ses lumières et son activité, à hâter l'exécution de ce

grand travail. Le fils est une célébrité dans la diplomatie européenne; il a joué un grand rôle dans les traités de 1814; maintenant il est revêtu d'une des premières fonctions de l'état, celle de ministre des affaires étrangères.

Le comte de Wetterstedt possède près de Norkœping le château de Finspong, un des plus magnifiques de la Suède, qui appartenait précédemment au comte de Geer: il est également propriétaire de la fonderie de canons et des belles forges établies dans le village de ce nom.

Un frère du comte de Wetterstedt, établi à Londres, s'est fait un renom en Angleterre par ses grandes et importantes découvertes relatives au perfectionnement des arts et de l'industrie.

Adlercreutz. — Nous ne devons pas terminer cette nomenclature, sans parler du feu comte Adlercreutz; il a le premier de cette famille obtenu une grande célébrité, et placé son nom parmi les plus illustres. Simple gentilhomme finois et colonel en 1808, il succéda au comte de Lœwenhielm comme chef de l'état-major de l'armée de Finlande, et s'y distingua glorieusement. Appelé à Stockholm pour les affaires de cette armée en 1809, il ne fut pour rien dans les trames de la révolution; mais il y intervint en arrêtant le roi, seul moyen d'empêcher le départ de Gustave-Adolphe et la guerre civile. Les états lui décernèrent, à titre de récompense

nationale, le beau château de Leckœ en Westrogothie. En 1813 et 1814, il fut chef d'état-major du prince royal de Suède en Allemagne, et y donna de nouvelles et nombreuses preuves de l'intrépidité qui le caractérisait. A sa mort, en 1815, il était général en chef, cordon bleu, comte et seigneur du royaume. Ses fils servent dans la garde à cheval.

Il existe en Suède cinq ordres de chevalerie :

1°. Ordre des Séraphins. — Fondé par le roi Magnus Ladulas en 1282, il a été réorganisé en 1748 par le roi Frédéric Ier. Le nombre des chevaliers suédois et norwégiens est limité à 32 : ils sont tenus, par leur serment, de veiller sur les hospices et hôpitaux; aussi le chapitre de l'ordre a la direction et la surveillance de l'hôpital civil de Stockolm. C'est un ordre très distingué, parce que le nombre de ses membres est très limité et que la décoration est réservée à des têtes couronnées, à des princes, et à récompenser les services les plus éminens.

2°. Ordre de l'Épée. — Cet ordre, destiné à la profession des armes, est très ancien; il fut reconstitué par le roi Frédéric Ier, en 1740. Il compte 14 grand'-croix de première classe, 21 de deuxième,

130 commandeurs, et 1,250 chevaliers. Le ruban est jaune, liseré de bleu.

3°. ORDRE DE L'ÉTOILE POLAIRE. — Pour la carrière civile. Cet ordre a été créé par le roi Frédéric Ier.) Le nombre des grand'-croix est de 35, des commandeurs 88, et celui des chevaliers de 400. Le ruban est noir.

4°. ORDRE DE VASA.—Cet ordre, créé par Gustave III à son avénement, est spécialement réservé aux personnes qui se sont distinguées dans les arts, les sciences, les lettres, le commerce, etc. Le nombre de ses membres est de 12 grand'-croix, 20 commandeurs et de 350 chevaliers. La décoration se porte suspendue au cou par un ruban vert moiré.

5°. ORDRE DE CHARLES XIII (maçonnique). —Institué en 1811. Le nombre des chevaliers n'est que de 51. Le ruban est rouge. Cet ordre a cela de remarquable, que pour y être admis il faut appartenir à la franc-maçonnerie.

Nous avons pensé qu'on lirait avec curiosité les noms des Français décorés d'ordres suédois : nous les plaçons ici.

1°. ORDRE DES SÉRAPHINS.

MM. le prince Aldobrandini Borghèse.
Le général Reille, pair de France.

2°. ORDRE DE L'ÉPÉE. — *Commandeurs grand'-croix.*

MESSIEURS

Le maréchal comte Gérard.
Comte Vilatte, lieuten.-génér.
Comte Sparre, lieut.-gén., pair.

MESSIEURS

Comte Morel d'Arcy, général.
Cte. Tascher de la Pagerie, pair.
Général baron Lejeune.

Commandeurs.

Général Gentil St.-Alphonse.
Général de Rodais.
Général Marius Clary.
Général de la Porte.
Baron Triaire.

Chevaliers.

Général d'Autun.
Général Balthus.
Comte de Béarn.
Général comte Berge.
De Bourgoing, chef de bataillon.
Champeaux, chef de bataillon.
Général Dogereau.
Coehorn Vialette de Mortarieu, lieutenant.
Baron Charles Dupin, député.
Fittingoff, capitaine.
Le Géant, capitaine.
Gaussin.
Général d'Hénin.
Hypair, chef d'escadron.
De Saint-Joseph, colonel.
Général baron Lambot.
Général Larriu de Pau, commandant la subdivision militaire à Tarbes.
Comte de la Lauzade.
Général, baron Valazé.
Garnier, capitaine.
Besignau, capitaine de vaisseau.
Jacobi, chef de bataillon.
Marquis de la Maisonfort.
Colonel Marion.
Comte de Marcius.
Comte Méjean.
Planat.
De Rastignac, capitaine.
Général comte de la Rochechouart.
Comte de la Rochefoucauld.
De Sevret, colonel.
De Siest, capitaine.
Sköldarm, capitaine.
Comte Achille Sparre.
Comte Ernest Sparre.
Julian, lieutenant-colonel.
Montgery, capit. de la marine.
Vilatte, lieutenant-colonel.

3°. Ordre de l'Étoile polaire.

M. le comte de Rumigny, *Commandeur*.

Chevaliers.

Messieurs

Vicomte d'Arlincourt.
Baour-Lormian, de l'Institut.
Bascle de Lagreze, conseiller à la Cour royale de Pau.
Baron Jules Bernadotte, de Pau.
Comte de Bouillé.
Darnay.
Claverie, premier président à la Cour royale de Pau.
Gachet, maire de Pau.
Gré, de Pau, ancien secrétaire du roi de Suède.
Rancès, de Pau.
Robert, de Marseille.

Messieurs

Duprat, intendant-militaire.
Comte de l'Épine.
Chevalier Gaussin, ancien chargé d'affaires à Stockholm.
Baron Desgenettes, médecin.
Le Moine, ancien instituteur du prince royal.
Baron Nicolaï.
Chaumette Desfossés, anc. consul général à Gothembourg.
De Chiappe.
De Cabre, ancien minist. plénip.
De Mérona.
Ré.

4°. Ordre de Vasa.—*Commandeurs.*

M. le Cte de Ligny-Luxembourg.
M. Chaumette des Fossés.

Chevaliers.

Butay, peintre, à Pau.
Carbonneaux, ancien officier.
Desgranges, 1er drogman à Constantinople.
Dubost, médec.-dentiste du roi.
Jernstedt, mécanicien français.
Baron Mortemart-Boisse, astronome.
Letoquin, receveur des Droits réunis.
Roux de Damiaud,

Méjean, consul général de Suède à Paris.
Dupont, consul à Calais.
Brostrom, consul au Havre.
Folsch, consul à Marseille.
Mignan, banquier à Marseille.
Grand de la Chaise, banquier.
Sagot, capitaine de port à Calais.
Jacques, commissaire de marine à Calais.

Au nombre des Français contemporains qui étaient décorés d'ordres suédois, on remarque Benjamin Constant et les généraux Morin, Maurice Mathieu et Lamarque.

CHAPITRE XXVIII.

—

Instruction publique.

Instruction élémentaire et enseignement mutuel. — Universités d'Upsal et de Lund. — Nombre d'élèves de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et des paysans. — Sciences naturelles. — Linné. — Savans célèbres. — Littérature, Tegnér, Wallin, etc. — Statistique. — Économie politique. — Bellman, poëte célèbre. — Académies des sciences, des belles-lettres, histoire et antiquités; noms des associés français. — Langue suédoise, langue finoise.

La Suède est un des pays de l'Europe où l'instruction élémentaire est le plus répandue, et sous ce rapport elle se place sur la même ligne que l'Écosse, le Danemark, Genève, le Wurtemberg, et quelques cantons de la France et de l'Angleterre. Depuis un siècle, on n'y rencontre plus un seul individu qui ne sache lire, et presque tous savent écrire et compter. L'enseignement mutuel est établi dans toutes les

On regardait, il y a quelques années, la Suède comme un pays entièrement dépourvu de littérature, sans aucune instruction, et arriéré au moins de vingt ans du reste de l'Europe; l'on oubliait que le pays qui avait vu naître Linné, Tycho-Brahé, Puffendorf, Polheim, Scheele et Bergman, méritait, à ces seuls titres, d'occuper un rang déjà assez honorable dans les sciences.

La Suède s'est placée au premier rang des nations pour l'étude des sciences naturelles : Linné donna cette impulsion; il fut secondé par ses successeurs, Sparman, Thunberg, Solander. Les pas qu'elle a faits dans la minéralogie, la chimie, les mathématiques sont immenses; quant à l'astronomie, les belles nuits de ce climat, en hiver, sont aussi favorables à l'étude de cette science que le ciel de l'Égypte et de la Chaldée. Parmi les savans dont la Suède s'honore de nos jours, nous nous bornerons à citer le célèbre Berzélius, l'un des premiers chimistes de l'Europe; Wahlenberg, minéralogiste, et le comte Trolle-Wachtmeister, chimiste et minéralogiste, dont la réputation est européenne; Agardh, Nilson et Fries naturalistes, Rudberg physicien, Swanberg mathématicien, et A. Retzius anatomiste.

Ce dernier faisait partie de la réunion de savans européens convoquée à Breslaw en 1833; il y a pré-

sidé la 3ᵉ section d'anatomie physiologique, et a publié des mémoires très remarquables sur cette branche de sciences. Jeune encore, il promet de se placer bientôt au premier rang des savans de l'Europe.

La littérature a vu naître en Suède, dans ces dernières années, des ouvrages du premier ordre. Parmi les hommes qui se sont illustrés dans cette carrière, le poëte Tegnér, évêque de Wexiœ, tient le premier rang. Son poëme de *Fritioffs-saga* est une œuvre admirable ; le sujet est une ancienne légende, sur laquelle l'auteur a su répandre le charme d'une douce mélancolie unie aux idées les plus sublimes et aux tableaux les plus gigantesques : on s'occupe, en France, de cette traduction; les strophes de ce poëme vont bientôt nous révéler les beautés de la littérature suédoise, et le génie d'un poëte célèbre et presque inconnu parmi nous. *Axel*, poëme du même auteur, est un ouvrage rempli d'images les plus brillantes.

Les œuvres de Tegnér ont été traduites trois fois en allemand et deux fois en anglais, nous ne le connaissons jusqu'à présent en France que par quelques traductions de *Fritioffs-saga*, par M. Ampère : elles ont paru dans la *Revue de Paris*. Les poëtes et littérateurs nationaux qui prennent rang, après Tegnér, sont l'évêque de Stockholm Wallin, Franzén, Hierta, Bescow, chambellan du roi et secrétaire du cabinet du

prince royal, et Brinkman qui possède une bibliothèque très riche et très rare.

Les prosateurs les plus connus par la grace et l'élégance du style sont le professeur Geyer, le premier historien de la Suède, le baron de Hierta, et Franzén.

Parmi les savans qui s'occupent de l'histoire et des antiquités nationales, on distingue Palin, Liljegren et Ræf.

La statistique et l'économie politique sont l'objet d'une attention spéciale, la nation manifeste un penchant décidé pour ces utiles études; parmi les personnes qui s'en occupent avec le plus de distinction nous devons citer le colonel de Forsell, aide-de-camp du roi, Skogman, secrétaire d'état des finances, et Gabriel Poppius, président du conseil de commerce.

On voit que le nombre des personnes qui se consacrent au soin d'étendre le domaine des sciences et des lettres est considérable en Suède; il règne, à cet égard, la plus noble ardeur; aussi, la reconnaissance publique saisit toutes les occasions pour récompenser, par ses hommages et ses respects, le zèle de ceux qui se livrent à ces honorables travaux.

Bellman était un poëte populaire, gai et jovial; il chantait tour à tour Bacchus, la Patrie et l'Amour.

Bellman mourut en 1806 : les habitans de Stockholm s'empressèrent de lui ériger un monument près de Rosendal, dans le parc de Djurgarden ; son buste, élevé sur un socle de granit, est placé au pied d'un vieux chêne où il aimait à venir se reposer, et sous lequel, dit-on, il trouva plus d'une inspiration. Au mois d'août 1830, le jour de l'anniversaire de sa mort, je fus témoin d'une cérémonie touchante et bien propre à exciter, pour les travaux de l'esprit une vive émulation. Dès le matin, une foule immense d'habitans se réunit spontanément autour du monument, pour entendre les discours qui furent prononcés pour célébrer la mémoire du poëte. Le roi assistait à cette réunion; confondu dans la foule, sans suite et sans éclat, il se découvrait comme tous les autres auditeurs dans certains passages où le nom de Bellman était prononcé. Cette assemblée immense, ce peuple de toutes les classes, de tout âge, de toute condition, s'empressant de venir, spontanément et sans apprêt, déposer au pied du monument élevé par sa reconnaissance, des souvenirs et des regrets que vingt-quatre ans n'avaient pas effacés, me donnèrent une idée de ce que l'on doit attendre d'une nation qui sait ainsi honorer la mémoire de ses concitoyens illustrés par leurs talens.

L'Académie royale des sciences (*vetenskaps Académien*) doit sa fondation à Linné, ou du moins il en fut le promoteur. C'était dans l'origine une réunion privée de savans qui se livraient, sous sa direction, à des recherches scientifiques dont elle publiait les mémoires. Cette assemblée, peu nombreuse d'abord, s'augmenta de tout ce que Stockholm renfermait alors d'hommes remarquables par leurs lumières, et elle attira enfin l'attention du gouvernement qui, en 1741, l'érigea en Académie royale des sciences. Elle est maintenant composée de quatre-vingt-dix membres qui se divisent en diverses sections, savoir : histoire et langue nationale, 12 membres; mathématiques, 18; physique et histoire naturelle, 30; commerce et arts mécaniques, 15; économie politique et rurale, 15. Tous les ans, elle publie des mémoires où se trouvent des articles du plus haut intérêt, elle distribue des prix annuels et des médailles d'encouragement; cependant elle n'a point de dotation, et elle pourvoit à ces dépenses au moyen de dons particuliers. Le président est renouvelé tous les ans, et choisi parmi les membres résidant à Stockholm. Le célèbre chimiste Jacob Berzélius est secrétaire perpétuel de l'Académie. Les savans français qu'elle a associés à ses travaux sont : MM. de Jussieu, de Prony, comte de Lasteyrie, Biot, La-

billardière, Latreille, Thénard, C. Dupin, Gay-Lussac, Poisson, Say, Brongniart, de l'Institut, de Gaussen, professeur de médecine à Montpellier, de Puymaurin, de l'Académie de Toulouse, et Swediaur, médecin à Paris.

L'Académie pour le perfectionnement de la langue nationale (*svenska Academien*) prend le titre d'Académie suédoise; cette institution est formée dans le même but et sur le modèle de notre Académie française; fondée en 1789 par Gustave III, elle est composée de 18 membres; Franzén est son secrétaire particulier.

L'Académie d'histoire, d'antiquités et de belles-lettres (*witterhets historie och antiquitets Academien*) date de 1791; elle est composée de 20 membres; Liljegrén est son secrétaire perpétuel; les associés et correspondans français de cette Académie sont MM. Ancillon, Simonde-Sismondi, Chaumette des Fossés, Abel Rémusat, Lautard et Labouderie, vicaire-général d'Avignon.

La langue suédoise (*svenska*) est un dialecte de l'ancien gothique, autrefois en usage dans toute la Scandinavie; son affinité avec l'allemand et plus encore avec l'anglais est surtout remarquable, et provient des incursions des Scandinaves en

Angleterre, et des guerres des Suédois en Allemagne.

La langue suédoise a plusieurs dialectes qui cependant ne sont en usage que parmi les gens de la campagne; le principal est le patois de la Scanie, mélange de suédois et de danois. Le dalska ou dalécarlien est parlé dans la partie occidentale de cette province.

Le suédois est infiniment plus doux et plus harmonieux que l'allemand et l'anglais; il y a des expressions qui, dans la bouche des femmes, ont une grace charmante : le mot *ya so*, par exemple, qui revient si souvent dans la conversation, exprime toutes sortes de choses, selon la manière de le moduler et les diverses inflexions de la voix. Ce mot, difficile à traduire, exprime alternativement nos ah! ah! ouidà, oui, oui vraiment, etc. Cette langue passe aussi pour être très riche; elle a, dit-on, des mots qui à eux seuls expriment toute une phrase, mais aussi, en compensation, elle en a qui sont tout aussi longs.

L'Académie suédoise n'a pas encore publié de dictionnaire de langue suédoise, de sorte que l'orthographe de certains mots n'est pas encore parfaitement fixée.

Nous croyons devoir dire aussi deux mots d'une langue qui n'appartient pas à la Suède, mais qui

paraît avoir été celle de sa population primitive avant l'invasion gothique. La langue finoise n'a aucun rapport ni avec le suédois, ni avec le russe ; elle se parle dans les campagnes de la Finlande.

En Suède, dans la province de Vermeland, les habitans de deux paroisses qui ont été peuplées par des colons finois, depuis plusieurs siècles, parlent encore cet idiome et l'on y comprend peu le suédois. Le Lapon est un dialecte finois ; on le parle aussi dans quelques cantons du royaume près le golfe de Bothnie ; il existe aussi dans plusieurs gouvernemens du nord de la Russie et jusque sur les confins de l'Asie des peuplades finoises qui ont conservé leur langue primitive. Le finois est flexible, abondant et très propre à la poésie, et par une singularité remarquable, il a une grande affinité avec le hongrois.

CHAPITRE XXIX.

—

Arts, littérature

Théâtres. — Noms des villes où ils sont établis. — Acteurs célèbres en Suède. — Monvel. — Mademoiselle Taglioni. — Penchant des Suédois pour la comédie de société. — Musique très cultivée, soirées harmoniques. — Imprimerie. — Nombre de presses. — État de l'art typographique. — Journaux. — Noms des principaux journaux, esprit de leur rédaction, noms des rédacteurs, réflexions sur la liberté de la presse. — Librairie. — Nombre de librairies. — Éditions nationales. — Leur nombre. — Les plus importantes. — Traductions. — Almanachs. — Promulgation des actes de l'autorité. — Langue française.

Il n'y a dans toute la Suède que deux villes qui possèdent des théâtres permanens, c'est à dire ouverts depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin du mois de mai; ces villes sont Stockholm et Gothembourg. Cependant il y a des troupes ambu-

lantes qui jouent fortuitement dans les villes où elles trouvent des salles de spectacle, telles que Linkœping, Jœnkœping, Carlscrona, Upsal, Gefle, Norkœping, Orebro, qui sont, je crois, à peu près les seules qui jouissent de l'avantage de ces représentations, lorsque les comédiens trouvent l'occasion d'y faire quelques recettes.

La population des villes de la Suède est trop peu considérable, elle est trop peu concentrée, pour que les théâtres puissent y prospérer.

Gustave III avait établi un théâtre français à Stockholm; la troupe était bien composée, le spectacle suivi, et les recettes assez abondantes pour suffire aux dépenses les plus considérables; le surplus était couvert par les libéralités du roi : mais après la mort de ce prince, qui fut assassiné dans un bal donné à la salle de spectacle, le théâtre fut fermé, les acteurs français renvoyés, et cette mesure fut fort loin d'obtenir l'approbation des Suédois, qui aiment de préférence à toute autre notre langue et notre littérature. Le célèbre acteur Monvel fut longtemps attaché à ce théâtre. A plusieurs époques depuis, il y a eu des comédiens français à Stockholm : mademoiselle George et madame Meinvielle-Fœdor faisaient partie de la dernière troupe.

Mademoiselle Taglioni est née à Stockholm. Son

père, connu à Paris par les ballets de la Sylphide, de Nathalie, de la Révolte au sérail, et autres charmantes compositions, qui l'ont placé au rang de nos premiers chorégraphes, était autrefois premier sujet de danse et maître de ballet à Stockholm, où il épousa la fille de Karsten, tragédien et chanteur très célèbre en Suède, que Gustave III, ce grand protecteur des arts et des artistes, avait décoré du titre de secrétaire de la cour.

Homme de goût et de talent, M. Taglioni opéra, au théâtre de Stockholm, une réforme radicale dans les costumes et la mise en scène; il fit impitoyablement main basse sur les vertugadins, les paniers, la poudre à la maréchale, les ailes de pigeon qui paraient alors les divinités de l'olympe. Après une longue résidence en Suède, il passa en Allemagne, et ce fut sous ses auspices que sa fille débuta, en 1822, sur le théâtre de Vienne.

La scène française revendiquait cette artiste délicieuse. On sait l'accueil qu'elle reçut à Paris, et l'enthousiasme que son talent extraordinaire ne cesse d'inspirer.

La veuve de M. Karsten vit toujours à Stockholm, ainsi que deux frères de madame Taglioni la mère.

La salle de l'Opéra est bien disposée; les loges, les avant-scènes sont très bien distribuées. Cette salle,

construite par Gustave III pour 800 spectateurs, en contient aujourd'hui 1,200; cet agrandissement et une foule d'autres importantes améliorations sont dus au zèle et au goût éclairé de M. le comte Gustave de Lœwenhielm, pendant sa surintendance des théâtres. Le prix des places est fort modéré; il n'est que de 2 rixdales (4 francs) aux premières loges, et 1 franc au parterre.

Le premier acteur tragique est Almlœf, c'est le Talma de la Suède; il y a aussi un comique qui attire la foule, son nom est Hjortsberg.

On joue principalement des pièces nationales et des traductions des meilleurs ouvrages français, allemands et anglais. Le parterre était naguère debout; il est maintenant assis, et cette disposition a eu une heureuse influence sur sa conduite, qui est presque toujours calme et décente. Il y a un foyer et une espèce de café, décoré comme un chapelle; l'on y prend des glaces, de l'orgeat, des liqueurs et des pâtisseries.

Les Suédois aiment beaucoup à jouer la comédie de société; je fus invité à dîner à la campagne; j'étais prévenu que l'on devait représenter une pièce française, et j'avoue que l'attente de savoir comment les acteurs s'en tireraient excitait vivement ma curiosité : le théâtre était très bien disposé, les décors

avaient été peints par des jeunes gens de la société, et je fus agréablement surpris de l'ensemble avec lequel ils jouèrent *Une Folie;* l'accentuation nationale s'effaça même devant l'intérêt que m'inspirèrent leur jeu et leur débit naturels.

On est étonné qu'un roi, né Français, n'ait pas rétabli un théâtre français à Stockholm, mais je suppose que la même mesure de conduite, qui l'a guidé dans toutes les occasions, lui a conseillé, dans celle-ci, de laisser les choses telles qu'il les avait trouvées à son arrivée en Suède.

Le goût de la musique est très répandu parmi les hautes classes et les classes intermédiaires, chez lesquelles l'éducation développe et perfectionne cependant; il est cultivé avec un véritable enthousiasme, et entrétenu par une heureuse émulation; l'hiver, les concerts sont fréquens, et l'on trouve des pianos dans presque toutes les maisons un peu aisées. Il existe à Stockholm plusieurs réunions musicales, très assidûment fréquentées; l'une d'elles, le Cercle harmonique, composée de l'élite de la société, est souvent honorée de la présence de la famille royale, et le penchant pour cet art est particulièrement fomenté depuis quelques années par le prince Oscar, dont le goût sûr et éclairé a surtout contribué à le répandre de plus en plus.

Un voyageur, dont j'ai parlé dans ma préface, M. Acerbi, maintenant consul d'Autriche à Alexandrie, s'était arrogé le droit, sans doute en sa qualité d'Italien, de s'ériger en arbitre du goût en fait de musique; sa relation publiée en 1803 ou 1804 est incontestablement l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, mais chaque page y décèle un caractère chagrin et morose, et c'est heureusement, de tous les voyageurs, le seul détracteur de la Suède: en parlant du goût des Suédois pour la musique, il dit que « leur jugement est si peu sûr, qu'après » avoir entendu un morceau de musique, ils restent » à réfléchir sur l'opinion qu'ils doivent s'en former, leurs regards cherchent à pénétrer la pensée » de leurs voisins; et si un étranger se trouve parmi eux, ils règlent leurs sentimens et leurs impressions d'après les siennes. » Cette sentence décèle la mauvaise humeur, l'esprit revêche de l'auteur, imbu de préventions injustes qu'il manifeste sans cesse. Lorsqu'il écrivait cet ouvrage, le goût des Suédois pour la musique était formé depuis long-temps par l'Opéra que Gustave III avait établi, en 1782, à grands frais, dans sa capitale.

Cependant les dispositions harmoniques de la population ne s'étendent pas au delà des classes élevées et intermédiaires de la société; le bas-peuple est en-

dessus de l'industrie vulgaire. Mais ces exceptions ne prouvent rien : ce n'est pas sur des chefs-d'œuvre de patience et de persévérance que l'on peut juger de l'état d'une branche d'industrie; et pour qu'elle soit dans une situation réellement prospère, ses produits usuels doivent réunir à la supériorité de l'exécution la modération des prix.

En 1831, l'importation des caractères d'imprimerie de France en Suède n'a été que de 2,400 francs.

Comme fort peu d'ouvrages sont tirés en grand nombre d'exemplaires, le besoin des presses à vapeur ne s'est pas encore fait sentir, et il n'en existe pas une seule en Suède. On vient cependant de commander pour le journal du soir de Stockholm une presse mécanique pour tirer quinze cents exemplaires à l'heure.

On ne compte, dans toute la Suède, que vingt-huit imprimeries, dont dix à Stockholm, trois à Gothembourg, deux à Upsal, autant à Norkœping. Il n'y en a qu'une dans les autres villes où elles sont établies; ainsi on ne compte en Suède qu'une imprimerie pour 90,000 ames; en France, il y en a une pour 45,000 habitans.

Le peu de progrès de l'imprimerie en Suède tient certainement aux entraves dont la presse a été

presque toujours entourée dans ce pays, qui se persuadait jouir de cette liberté depuis 1719; c'était une liberté avec la censure, la prison, la confiscation. Gustave III, cet ardent champion de la monarchie absolue, défendit aux journaux de jamais faire mention, ni en bien, ni en mal, de la révolution française; il voulait que le peuple suédois ne pût ni réfléchir, ni raisonner sur ce grand événement. Sous le règne de Gustave IV, il n'y avait que deux journaux dans toute la Suède, et un tribunal de censure mutilait et détruisait à volonté tous les produits de la presse. L'introduction des livres français et danois était entièrement prohibée. Ce ne fut qu'à l'avénement au trône du duc de Sudermanie, sous le nom de Charles XIII, que la nation obtint la liberté de la presse; seulement on y mit une petite restriction, c'est que les journaux pourraient être supprimés à volonté par l'autorité; néanmoins, dès que cette liberté fut établie, une foule d'ouvrages nouveaux, qui jusqu'alors étaient entièrement inconnus en Suède, vinrent répandre de nouvelles idées parmi le peuple; une foule de journaux s'établirent en même temps de toutes parts, et, depuis cette époque, il en est peu qui soient sortis des bornes de la modération; cependant quelques uns ont été l'objet de poursuites judiciaires, et celui

intitulé *le Citoyen* (Medborgarc) a été supprimé en 1832.

Les frais nécessaires pour l'établissement d'un journal sont peu considérables. Il n'y a pas de cautionnement ; le timbre n'est que de *un rundstycke*, la douzième partie d'un skilling, ou environ un denier tournois par feuille ; le papier que l'on emploie est au prix le plus médiocre, et la rédaction ordinairement à l'avenant, de sorte que l'abonnement n'excède pas 16 francs par an pour un journal quotidien, et 5 à 600 souscripteurs suffisent pour couvrir les frais de ces entreprises : aussi les voit-on se multiplier à l'infini.

Il faut un talent spécial pour faire un journal, c'est une branche de littérature à part qui exige un tact parfait ; l'on peut avoir beaucoup de mérite, être dans le cas d'écrire un bon ouvrage, et ne rien comprendre à la rédaction d'un article de journal ; il faut savoir choisir avec discernement parmi les faits épars, et les réunir avec habileté de manière à alimenter la curiosité des lecteurs et l'entretenir de faits qui l'intéressent ; il faut un style particulier, et l'art de donner à une feuille publique l'ensemble, la couleur et la direction nécessaires au but que l'on se propose, exige une grande étendue de vues et de talens d'un ordre supérieur.

Tout cela se rencontre dans quelques journaux suédois qui comptent, au nombre de leurs écrivains, des hommes d'un grand mérite; mais la rédaction de la masse de ces publications est vraiment tout à fait médiocre. Ce sont ordinairement des traductions de divers ouvrages périodiques de France, d'Angleterre et d'Allemagne; ce serait une bonne fortune d'y rencontrer un article de fonds un peu passable. Les hommes d'état, les personnes distinguées par leur rang et leur position sociale, les gens de lettres du premier ordre ne consentiraient pas à prêter, à ces feuilles obscures, l'appui de leurs talens et de leurs noms; ce serait descendre dans une arène où luttent trop souvent les médiocrités littéraires. Il en est autrement de quelques journaux qui forment une remarquable exception, et se distinguent par le goût et le mérite supérieurs de leur rédaction, et par les personnes honorables qui y coopèrent.

L'ARGUS est le meilleur des journaux qui se publient en Suède; son existence date de douze à quatorze ans; il contient fréquemment d'excellens articles de fonds, et se distingue surtout par la manière supérieure dont il traite les hautes questions d'état et d'économie politique. C'est un grand admirateur du *Journal des Débats*, qu'il met souvent à

contribution. Ses rédacteurs sont MM. Johanson et Scheutz. *L'Argus* ne paraît que deux fois par semaine ; le nombre de ses abonnés n'excède pas 1,500 à 1,600, et le prix de l'abonnement n'est que de 12 fr. par an.

Le POST OCH INRIKES TIDNINGAR (*Journal officiel*) paraît tous les jours, excepté le dimanche ; c'est le *Moniteur suédois* remarquable seulement par sa pitoyable rédaction ; il s'alimente de traductions de voyages, d'ouvrages nouveaux publiés à l'étranger, et ses meilleurs articles sont, sans contredit, les ordonnances dont il est le répertoire. Le colonel Nordfors, qui vient de mourir, en était le rédacteur ; j'ignore si son successeur donne plus de soins à cet ouvrage, qui est la propriété de l'Académie suédoise. La plupart des fonctionnaires publics reçoivent ce journal, qui compte environ 15,000 abonnés : le prix annuel de l'abonnement est de 16 fr.

STOCKHOLM POSTEN (*Courrier de Stockholm*). C'est le plus ancien journal de la Suède ; les poëtes et littérateurs Léopold et Kellgren lui firent une réputation qui, depuis leur mort, va sans cesse en déclinant. Ce journal paraît tous les jours, excepté le dimanche, ainsi que tous les autres journaux quotidiens.

JOURNALEN (*le Journal*), feuille quotidienne, po-

litique et littéraire. Il a été rédigé par Walmarck, littérateur assez distingué.

Granskaren (*l'Observateur*) paraît tous les jours depuis douze ans environ; il est publié au compte du gouvernement; son principal rédacteur est M. Lindgren.

Heimdall (nom d'une ancienne divinité scandinave). Ce journal paraît une fois par semaine; il est très bien rédigé, sous la direction de M. Rydquistt; l'on assure que M. Beskow, chambellan du roi, et l'un des premiers littérateurs de la Suède, coopère à la rédaction de cet ouvrage.

Afton-bladet (*la Feuille du soir*). Ce journal, fondé il y a environ trois ans, paraît tous les soirs; sa rédaction est confiée à M. Hierta. C'est de tous les journaux de la Suède celui qui a le plus de succès et de vogue. Il compte plus de 3,000 abonnés.

Il y a à Stockholm plusieurs autres journaux moins importans, parmi lesquels nous pouvons encore citer Federneslandet (*la Patrie*), et Stockholms tidning (*Journal de Stockholm*).

Pendant la diète, il paraît un journal qui contient les détails des séances; son titre est *Riks dags tidning*.

On publie deux journaux d'annonces qui parais-

sent tous les jours. Les insertions ne se paient qu'environ 10 centimes la ligne.

Dans presque toutes les villes un peu considérables de la Suède, on imprime une petite feuille qui contient les nouvelles locales et les annonces. Gothembourg et Upsal sont les seules villes qui aient plusieurs journaux; celui qui paraît tous les jours dans cette dernière ville, sous le titre de *Correspondant*, est un assez bon journal; il a été rédigé par le libraire Bruzelius, éditeur. Le prix de l'abonnement est de 12 francs.

La Suède (*Swea*), qui se publiait à Upsal, avec la coopération de plusieurs professeurs, était le seul recueil analogue à nos revues; il paraissait, par cahiers, une fois par mois; cet ouvrage, très remarquable sous le rapport du mérite de la rédaction, a cessé de paraître depuis le commencement de 1833, pour être remplacé par une autre entreprise formée sur un plan plus vaste.

Il n'y a que 14 librairies à Stockholm. Les libraires Wiborg et compagnie, Norman et Engstrœm sont les premières maisons.

On ne publie guère que 12 ouvrages originaux par an; ils sont imprimés à 1,500, ou tout au plus à 2,000; cependant la collection des *Sermons* de Hagberg a été tirée à 20,000, et le *Fritioffs-saga*

de Tegnér à 7,000 exemplaires. Le prix de la feuille d'impression in-8° de cicéro est de 20 fr. le premier mille. Le papier carré superfin coûte 12 francs la rame.

La librairie s'alimente particulièrement de traductions; elles se classent en nombre de la manière suivante : allemandes, françaises et anglaises. On a récemment traduit à Stockholm, de l'allemand, l'*Encyclopédie allemande*, en 12 vol. in-8°; et l'*Histoire générale* de Muller, en 4 vol.; du français, les *Campagnes de la Grande-Armée*, de Ségur, l'*Histoire de la Révolution*, de Mignet, les *Victoires et Conquêtes*, etc. A Upsal, l'imprimerie de Bruzelius a publié *les Classiques français et allemands*.

La libre introduction des livres en langue étrangère est autorisée en Suède; voici comment se compose cette importation : 100,000 fr. de livres français, 40,000 fr. de livres anglais, et 10,000 de livres allemands.

Il n'existe pas à Stockholm un grand entrepôt de librairie étrangère; cette entreprise pourrait réussir si elle était conduite avec prudence.

La publication de l'almanach de Suède et de Norwége est un monopole accordé à l'Académie des sciences; elle le cède à un imprimeur, pour 20,000 fr.

Il est une foule d'impressions usuelles chez nous qui sont inconnues en Suède : on n'affiche au coin des rues que quelques actes de l'autorité ; le mode de promulgation des avis qui intéressent les habitans, dans leurs relations mutuelles, consiste dans l'insertion aux journaux. On ne fait pas imprimer les billets de faire part de mariage et de naissance, les factures, les quittances de loyer, etc., etc.

Dans les provinces, les gouverneurs font imprimer leurs arrêtés, qui sont ensuite lus dans les paroisses, par les curés, à l'issue du sermon ; l'insertion aux journaux est usitée pour légaliser la publication de certains actes judiciaires.

Les actes de l'administration publique, transmis circulairement aux autorités, sont promulgués par la lecture qui en est faite dans les églises. Le recueil d'ordonnances que l'on publie sous le titre de *Arstryket* n'a rien de commun avec notre *Bulletin des Lois*.

La langue française est très répandue dans la capitale ; il est peu de personnes d'un rang un peu élevé qui ne la possèdent, et cependant on s'en sert beaucoup moins habituellement qu'en Angleterre et en Russie : elle est parlée avec une extrême pureté et presque sans accent. A la cour on doit nécessaire-

ment posséder notre langue, puisque c'est celle du souverain.

Il existe à Stockholm un musée magnifique qui renferme une foule d'ouvrages capitaux des grands maîtres de l'Italie et de la Suède. Gustave III, prince protecteur des arts, avait enrichi cet établissement, qui cependant doit ses plus grands accroissemens au zèle éclairé de Charles XIII et du roi actuel.

L'état et la situation des arts en Suède exigerait un livre à part. Peu de pays peuvent se flatter de les cultiver avec autant de succès et de posséder un aussi grand nombre de gens de goût et d'artistes distingués. Nous ne pouvons nous dispenser de nommer parmi ces derniers Westin, peintre d'histoire, Fahlcrantz, paysagiste et le sculpteur Goethe, auteur de la statue de Charles XIII, du jeune Bacchus et de la Bacchante; Bystroem, auteur de la Junon et des statues de Charles X, Charles XI et Charles XII (pour lesquelles le roi régnant lui a payé 200,000 fr.), et enfin Fogelberg, artiste si remarquable par son admirable statue d'Odin, chef-d'œuvre qui le place au rang le plus élevé. Cet artiste et Bystroem ont chacun à Rome des ateliers.

CHAPITRE XXX.

Administration. — Justice. — Législation.

Système de centralisation. — Administration. — Gouverneur des provinces, baillis des districts et bourgmestres des villes, leurs attributions. — Justice. — Tribunaux des villes. — Hæradshœfding, juge de 1re instance dans chaque district. — Lagman, juge de 2e instance dans les campagnes. — Cour royale et Cour suprême. — Tribunal du château. — Lois civiles et criminelles. — Taxes judiciaires. — Successions. — Contrainte par corps. — Expropriation. — Hypothèques. — Débats judiciaires. — Délits. — Meurtres. — Nombre d'accusations, de condamnations capitales, détention, surveillance. — Nombre de détenus. — Délits de contrebande, d'ivrognerie, contre les mœurs. — Évaluation du montant des vols. — Duels. — Faillites. — Prêtres en faillite. — Chiffre des procès devant la justice civile. — Exécutions. — Saillie dalécarlienne.

On se plaint en France de l'excès de la centralisation; il paraît que ce système d'administration a aussi prospéré en Suède, où les moindres affaires

donnent lieu à une foule de formalités. Les choses paraissent même être bien plus avancées que chez nous, puisque l'on peut présenter au conseil du roi des affaires administratives dont l'importance est des plus minimes. Une foule de demandes d'une nature analogue y sont portées de tous les points du royaume; et leur nombre est si considérable, que le roi est obligé de signer annuellement plus de douze mille expéditions d'un intérêt aussi majeur.

La Suède, pour l'administration civile, est partagée en vingt-cinq gouvernemens (*læn*), qui se subdivisent en plusieurs districts. Les gouverneurs représentent nos préfets, mais avec des attributions beaucoup plus étendues, parce que leurs fonctions ne se bornent pas à l'administration civile; ils sont en même temps chargés de divers autres détails, tels que la perception des impôts, l'administration militaire, et même de quelques fonctions judiciaires.

Les gouverneurs ont des bostelles de 2 à 3,000 fr. de revenu, et en outre 6 à 12,000 fr. d'honoraires.

Les gouvernemens sont divisés en cantons (*hærad*) de quatre à douze paroisses. Des fonctionnaires nommés *kronofogde*, qui représentent nos sous-préfets, administrent quatre à cinq hærads : ils sont aussi chargés de la recette des contributions qu'ils versent

au trésorier du gouvernement (*rentmæstare*). Les bostelles et les appointemens leur forment des traitemens de deux à quatre mille francs.

Il y a dans chaque hærad un lænsman qui exécute les ordres du kronofogde. Ces employés sont à la fois maires, commissaires de police et même huissiers, étant chargés d'exercer les poursuites et les saisies contre les contribuables en retard. Ils ont aussi leurs bostelles dont les revenus varient de cent à mille francs.

Les bourgmestres des villes remplissent des fonctions analogues à celles de nos maires, mais avec plus d'attributions. Dans quelques villes, comme Norkœping, Gothembourg, il y a deux bourgmestres; l'un de ces magistrats est chargé de l'administration civile, et l'autre de la police et de la justice.

On voit qu'en Suède l'administration civile se trouve quelquefois confondue avec celle de la justice. Nous allons jeter un regard rapide sur l'organisation judiciaire proprement dite.

L'institution de la justice de paix n'existe pas.

Il y a des tribunaux séparés pour les villes et pour les campagnes.

Le premier degré de juridiction, dans les villes, est un tribunal nommé *kemnersrœtt*, composé d'un

président et de deux juges. Il juge toutes les causes civiles et criminelles, mais les appels de ces dernières sont portés devant la cour supérieure; et les appels des affaires civiles devant un autre tribunal établi dans la ville sous le nom de radhusrætt; il est composé du bourgmestre qui le préside et des assesseurs élus par les habitans.

En outre, le gouverneur de la province exerce une espèce d'autorité judiciaire pour les rixes, les injures, voies de fait, l'ivrognerie et autres menus délits.

Voici maintenant l'organisation des tribunaux de la campagne :

Dans chaque canton (*hærad*) (1), il y a ordinairement un juge de première instance, nommé *hæradsshœfding;* quelquefois sa juridiction s'étend sur deux ou trois cantons. Ce juge est assisté de douze paysans nommés par les paroisses; mais ils ne figurent guère dans ce tribunal que comme conseillers, attendu que leur opinion unanime peut seule prévaloir contre celle du juge : un seul paysan qui partage l'avis du

(1) Ce nom est de la plus haute antiquité, il désignait autrefois le château du seigneur et le territoire qui en dépendait; *hrad* en slave comme *harad* en suédois signifient également un château. Cette dénomination féodale est, comme l'on voit, restée attachée aux territoires qui forment maintenant les districts.

juge décide la question en sa faveur. Cette magistrature est très recherchée, et celui qui l'exerce jouit d'une grande influence et de beaucoup de considération. Les juges ont des bostelles, et en outre ils perçoivent un léger droit sur la levée des jugemens, les procès-verbaux et les autres actes judiciaires dont ils ont le dépôt. Ces expéditions leur forment un revenu qui varie de 3,000 à 8,000 fr. par an, selon les provinces. Les écritures du greffe sont faites par de jeunes légistes, qui, après avoir terminé leurs études à Upsal ou à Lund, viennent travailler pendant quelque temps chez ces juges pour se former à la pratique; et en quittant cette espèce de surnumérariat, ils deviennent avocats, avoués, ou bien ils entrent dans la magistrature.

Les appels de première instance sont portés devant un juge, institué dans chaque gouvernement sous le nom de *lagman* (homme de la loi), et dont le tribunal est constitué d'après les mêmes principes, c'est à dire qu'il est aussi aidé de douze paysans nommés par le peuple, qu'il doit les consulter, et que l'unanimité de leurs votes l'emporte sur son avis. Les taxations que ces magistrats perçoivent sur les divers actes qu'ils délivrent leur forment des revenus qui varient de 2 à 6,000 fr.

On peut appeler des décisions des juridic-

tions à la cour supérieure de justice (*hof-rætt*) : il y en a trois pour toute la Suède; celle de Stockholm pour tout le nord du royaume, celle de Jœnkœping pour la Gothie, et celle de Christianstadt pour la Scanie et le Blecking : cette dernière a été instituée en 1831, attendu que les deux autres cours supérieures ne suffisaient pas à l'expédition des affaires. Les deux premières de ces cours sont composées d'un président, un vice-président, huit conseillers, et douze assesseurs; la dernière, celle de Christianstadt, n'a qu'un président, deux conseillers et quatre assesseurs. Si les juges ne sont pas nombreux, le parquet et le greffe sont peuplés d'une foule d'écrivains chargés des expéditions. Les cours supérieures jugent toutes les affaires au dessus de 100 fr. Avant de commencer une instance devant ces cours, il faut préalablement déposer au greffe une somme de 5 fr., qui devient la propriété du juge. Les conseillers des cours supérieures reçoivent un traitement de 3,000 fr., les présidens le double de cette somme, et 12,000 fr. à Stockholm.

Il y a enfin une cour suprême de justice (*hœgstedomstol*), composée de douze conseillers, six nobles et six roturiers. Elle est présidée par le ministre de la justice : elle interprète le sens des lois en matière judiciaire : elle prononce en cassation pour défaut de

formes et violation des lois : elle remplit, en un mot, les mêmes fonctions que notre cour de cassation. Mais, indépendamment de ces attributions, elle juge en dernier ressort sur toutes les instances; les appels des tribunaux militaires sont même portés devant cette cour; et dans ces occasions le roi lui adjoint deux conseillers d'état militaires, qui ne siègent que pendant la durée de la cause. Lorsque le roi juge convenable d'assister aux délibérations et de voter, il ne lui est compté que deux voix. Avant de commencer une instance devant la cour suprême, il faut déposer un cautionnement égal à la valeur de l'objet en litige. Les honoraires des conseillers du Domstol sont de 6,000 à 7,000 fr. par an.

La noblesse jouit du privilége de ne point passer par toutes les instances; elle peut porter directement ses causes devant la cour supérieure de justice.

Il y a des tribunaux spéciaux pour la douane et pour l'armée de terre et de mer (*krigsrœtt*).

Le tribunal du château est investi de la prérogative de juger toutes les personnes qui appartiennent à la cour. Il est présidé par le maréchal du royaume.

Les principes d'équité et d'humanité forment le caractère distinctif du code des lois criminelles et civiles de Suède. Les rigueurs deviennent en effet inutiles chez un peuple qui se distingue autant par la

douceur de ses mœurs que par ses lumières. Sa pauvreté lui sert de sauvegarde contre les excès qui partout ailleurs troublent la société; car l'immoralité, la débauche et le crime, se propagent en proportion de l'accroissement des richesses.

Les lois sont généralement douces et humaines, et la justice peu compliquée. Cependant un nouveau code civil et criminel, plus conforme aux progrès de la civilation, était devenu absolument nécessaire pour remplacer celui de 1734, qui se ressent de l'esprit de parti qui dominait cette époque. La partie civile est entièrement rédigée, et la partie criminelle doit maintenant être terminée; mais le roi a ordonné qu'avant de promulguer ce code il devra être soumis à l'examen des magistrats, des jurisconsultes et des citoyens éclairés.

Sans prétendre développer le système de la législation encore existant, nous allons exposer quelques unes de ses dispositions les plus remarquables.

Toutes les dépenses pour la poursuite des accusés au criminel sont à la charge de l'état.

Aucun accusé ne peut être condamné si son aveu et les dépositions des témoins ne se réunissent contre lui. Son aveu seul ne suffit pas, mais il est nécessaire. Nul arrêt de mort ne peut être exécuté dans

le royaume sans avoir été confirmé par le Roi dans son Conseil.

Les malfaiteurs ne sont mis à mort que pour des crimes énormes, tels que l'assassinat, le vol sur les routes.

Des crimes, qui ailleurs sont réputés capitaux, sont punis par la détention, les travaux publics et à temps, et la condamnation au pain et à l'eau.

Cette dernière peine n'est jamais appliquée que pour un mois, parce que le peu de substance de la nourriture et la vivacité de l'air exigent plus d'alimens qu'ailleurs, et ne permettent pas de prolonger cette punition sans compromettre la vie des condamnés.

La loi condamne le délateur, lorsqu'il est complice du crime.

Les parties qui se croient lésées peuvent, après avoir passé par toutes les instances, demander au roi de la révision de leur procès.

Le chancelier de la justice surveille les juges et sévit contre ceux qui négligent leurs devoirs.

La manière dont sont graduées les taxes judiciaires n'est point de nature à opposer une barrière à l'esprit de chicane, malheureusement trop répandu parmi les habitans.

La loi accorde une protection égale à tous. L'homme

opulent peut ici moins qu'ailleurs, au moyen d'un procès dont il reconnaît l'injustice, opprimer un homme qui, n'ayant pas les moyens nécessaires pour soutenir les frais de justice, est obligé de se soumettre à ses exigences, parce que les procès coûtent peu.

Le partage des héritages offre de singulières inégalités. Les biens de la noblesse et ceux des paysans, c'est à dire les propriétés rurales, sont partagés, savoir : les deux tiers aux héritiers mâles, et le tiers restant aux filles ; parmi les bourgeois des villes il y a égalité de partage. Dans un canton du Smoland, près de Wexio, nommé Wœrend, une loi spéciale a accordé aux femmes le droit de partager également les successions avec les hommes, en mémoire du courage qu'elles montrèrent dans les anciennes guerres contre les Danois, que ces amazones battirent complétement et chassèrent du pays (1).

La contrainte par corps peut être exercée pour une modique somme de 20 fr.; il faut un jugement, et les frais pour l'obtenir sont très modiques. La détention est illimitée, et ne finit qu'avec le paiement

(1) Les femmes de Suède étaient autrefois renommées par leur intrépidité. Il n'était pas extraordinaire de les voir accompagner les guerriers aux combats ; elles endossaient alors la cuirasse et le casque. Souvent elles dirigeaient des bandes armées ; on les appelait dans ces occasions *skoeldmœar* (filles à bouclier).

de la dette. Néanmoins, comme le créancier doit nourrir son prisonnier, et qu'il paie pour cela d'avance environ 12 fr. tous les mois, qui, d'après le prix des denrées, représentent près de 30 fr. de France, il est rare que l'on ait recours, du moins pour les petites dettes, à cette mesure rigoureuse.

Les juges de première et deuxième instance tiennent les registres des hypothèques. Un seul créancier, le dernier en ordre ou le plus faible en somme peut poursuivre l'expropriation seul et sans le concours des autres créanciers : toutefois il n'est payé que dans l'ordre de son inscription.

Les débats judiciaires sont publics dans les tribunaux de première et de deuxième instance; mais les cours supérieures et la cour suprême jugent à huis clos.

L'institution du jury est inconnue pour les causes ordinaires; elle n'existe que pour le jugement des délits de la presse. Ce jury est composé de treize membres, dont quatre sont choisis par l'accusé, quatre par le ministère public, et les cinq autres par le tribunal de première instance qui est chargé de juger ces sortes de délits, sans appel. L'accusé et le ministère public récusent chacun deux membres, de sorte qu'il reste neuf jurés qui prêtent serment, entendent les débats, délibèrent et votent par oui ou par non, comme notre jury.

La profession d'avocat est entièrement libre; il suffit, pour pouvoir l'exercer, d'avoir subi devant l'université un examen sur la jurisprudence.

Quant aux délits, il résulte d'un rapport présenté au roi, en 1831, par le ministre de la justice, que le nombre d'individus qui ont été poursuivis correctionnellement et criminellement en Suède, pendant l'année 1830, s'est élevé, pour une population de 2 millions 800 mille habitans, à 24,052. Ce chiffre paraît exorbitant, puisqu'en France le nombre des accusés, pour une population de 33 millions d'ames, n'est que d'environ 6,000; et qu'en Angleterre il s'élève, pour 24 millions d'habitans, à 18,000 chaque année. Mais le nombre excessif des préventions poursuivies en Suède provient de ce que l'on a compris, dans ce calcul, cette multitude de petits délits et de contraventions qui, chez nous comme en Angleterre, sont jugés par les tribunaux de simple police ou par les juges de paix, qui n'existent pas en Suède. Dans les 24,052 préventions, l'on comprend les délits pour tapage nocturne, ivrognerie et jusqu'aux amendes pour balayage des rues et négligence dans l'entretien des routes. En 1830, il n'y a eu réellement, pour toute la Suède, que 2,200 crimes et délits un peu graves, dont 1,858 de vol.

Il se commet peu de meurtres en Suède, et ils sont occasionés par des querelles. Il n'y a pas d'exemple de vol à main armée sur les grandes routes; cependant la sévérité de la législation élève le nombre des condamnations à mort de 12 à 22 par an. En 1830, il y en a eu 20 : la proportion des crimes contre les personnes reste à peu près stationnaire depuis quelques années. L'Angleterre, y compris l'Irlande, compte annuellement près de 800 condamnations capitales; en France, il n'y en a eu que 92 en 1830, et les années précédentes elles s'élevaient de 130 à 160. Il résulte de ces comparaisons qu'en Angleterre il y a annuellement *trente-trois* exécutions par chaque million d'habitans, en Suède *sept*, et en France *trois*.

Les délits de contrebande sont très nombreux en Suède : le nombre des condamnations prononcées en 1830 par les tribunaux des douanes a été de 602; en France il varie de 1,300 à 1,500; et, pour égaler le nombre des délits de cette sorte poursuivis en Suède, il faudrait qu'il s'élevât de 6 à 7,000.

Les petits délits occasionés par l'ivrognerie se sont élevés à 2,084; c'est à dire qu'il y a eu un accusé sur douze dans la masse des délits poursuivis. L'ivrognerie elle-même est un délit que les lois punissent : un homme trouvé ivre dans la rue peut

être arrêté et condamné à une amende d'environ 3 fr. pour la première fois, et du double pour la récidive.

Les crimes contre les propriétés sont plus nombreux que les crimes contre les personnes, particulièrement dans les campagnes; et cependant la totalité des vols ne s'élève pas, pour toute la Suède, à 333,000 fr. par an; tandis qu'à Londres, l'on évalue à plus de 50 millions de francs la masse des vols qui se commettent dans une seule année.

On ne connaît presque point en Suède de délits contre les mœurs : les poursuites pour viol, attentat à la pudeur, bigamie et autres de cette espèce, sont infiniment rares.

Le nombre des prisonniers condamnés pour toute espèce de délits était, en 1831, de 593 à perpétuité, et 532 à temps; en tout, 1,125 détenus : les bagnes seuls en France renferment une population de 8 à 9,000 individus.

On a observé, en Suède comme en France, que le nombre des délits est beaucoup plus considérable, et va toujours croissant dans les deux sexes jusqu'à l'âge de 30 ans; après cette époque, ils deviennent infiniment moins nombreux.

Les duels ne sont fréquens qu'entre militaires, mais pendant les diètes beaucoup d'autres personnes

se livrent à cette funeste manie. Les lois portent contre les combattans et les témoins la peine de mort ou la détention dans une forteresse, selon que les suites du duel ont été plus ou moins graves ; mais le ministère public n'agit qu'en cas de mort, et même alors l'accusé est toujours acquitté si les choses se sont passées loyalement.

Le nombre des faillites relevées dans les tableaux du ministre de la justice est de nature à faire naître de tristes réflexions ; mais il faut avoir égard à la pauvreté du sol, qui est telle que, lorsqu'une récolte manque, toutes les familles de la province sont livrées à une profonde misère et hors d'état de remplir leurs engagemens ; et alors elles sont forcées d'avoir recours à la protection des lois. En 1830, il y a eu 1,702 faillites en Suède, c'est à dire 57 par 100,000 habitans. Parmi ces faillites, l'on voit avec peine figurer 167 prêtres. En 1830, il y en a eu en France 1,659, ou 5 par 100,000 ames de population.

Le chiffre des procès devant la justice civile est également excessif. — En France, le nombre des causes inscrites aux rôles des tribunaux de 1re instance, en 1830, a été de 165,986, et celles portées devant les cours royales, de 10,398 ; ensemble 176,384, ou *un* procès pour 185 individus. — En

Suède, pendant la même année, 83,560 causes ont été portées devant les tribunaux des campagnes, et 11,740 devant ceux des villes; total, 95,300, ou *un* procès pour 30 individus. — C'est énorme, sans doute; car il y aurait, d'après ces chiffres, six fois plus de procès en Suède qu'en France; mais il faut encore remarquer qu'une foule de causes, qui, chez nous, appartiennent à la justice de paix, sont portées, en Suède, devant les tribunaux ordinaires.

Le lieu des exécutions correctionnelles, à Stockholm, est sur le *Fresk-Torg*; les condamnations pour simples contraventions de police sont assez communes; autrefois elles se faisaient sur la petite place de Packare-Torget, et elles entraînaient même assez souvent des punitions corporelles.

On voit sur cette place une colonne ou grand poteau assez élevé, dont la base est garnie de plaques de fer, de chaînes, de colliers, et autres ornemens. Ce poteau est surmonté d'une statue grossièrement sculptée; elle représente la justice armée de son glaive, et les yeux couverts du bandeau, que l'on aurait dû lui ôter dans cette occasion. Son attitude ne laisse pas le moindre doute sur la destination de ce lieu; elle est debout, son aspect est menaçant, et son bras armé de verges indique parfaitement ce dont il s'agit. Deux autres poteaux, beaucoup moins

élevés, moins surchargés d'ornemens, sont groupés comme des satellites auprès du poteau principal, dont ils sont les auxiliaires indispensables.

Pour les délits peu graves, il y a sur la même place un cheval de bois élevé sur quatre pieux, à 15 ou 20 pieds du niveau du sol. Il servait, dit-on, souvent de monture aux cochers de place, qui, comme dans toutes les grandes villes, forment une race d'hommes avec des mœurs à part. Des degrés pratiqués le long d'une des jambes du cheval aidaient le délinquant à parvenir sur sa monture; il y restait exposé pendant tout le temps prescrit par le jugement qui était affiché sur sa poitrine : quelfois c'était toute une journée; le plus souvent la station n'était que de quelques heures, et souvent une heure seulement. La populace, groupée autour du patient, ne lui épargnait pas les quolibets et les sarcasmes; quelquefois même les injures, selon la nature des faits. On raconte à ce sujet un dialogue assez original. Un Dalécarlien, regardant un condamné, lui demandait : « Comment te trouves-tu sur ton cheval?—Que t'importe! Va-t'en, ta figure me déplaît.—Bah, vraiment! Eh bien, si ma figure te déplaît, tourne vite la bride, pique des deux, et prends un autre chemin. »

CHAPITRE XXXI.

Diètes. — Constitution.

Des quatre ordres qui composent les états ou diète de Suède. — Maréchal de la diète, orateur ou président des ordres. — Appointemens des députés. — Ordre des paysans; orateurs de cet ordre. — Parti de l'opposition; ses membres les plus influens. — Réflexions sur la constitution de Suède. — Ses vices. — Élections. — Droits civils restreints à des classes privilégiées et à l'exclusion de plusieurs autres. — Réforme réclamée. — Exposé de la constitution de la Suède.

La forme du gouvernement actuel a la plus haute antiquité. La Suède a eu un gouvernement représentatif avant aucun autre pays de l'Europe. On retrouve au berceau de la monarchie une diète partagée en plusieurs ordres; cependant, ce n'est que sous l'ad-

ministrateur Sten-Sture l'ancien (vers la fin du XVe siècle) que les paysans furent formellement admis à faire partie de la représentation nationale.

La constitution qui régit maintenant la Suède est celle qui fut établie en 1809, à la suite de la révolution qui précipita Gustave IV du trône : les divers articles qui la composent portent le titre de *Regerings-form*, que l'on traduit en français par *Forme de gouvernement*.

On sait que les états se divisent en quatre ordres : la noblesse, le clergé, la bourgeoisie et les paysans.

Il y a en Suède environ 2,400 familles nobles. Le chef de chacune de ces familles est de droit membre des états ; mais il est rare que le nombre de ceux qui assistent à cette assemblée dépasse 400 personnes. Un grand dignitaire de l'état, nommé par le roi, préside, sous le titre de maréchal de la diète, non seulement les réunions de la noblesse, mais encore celles des autres ordres lorsqu'ils se forment en diète générale. Il existe, au palais des Nobles, un registre analogue au *Livre d'or* de Venise ; les noms de toutes les familles nobles y sont inscrits, et chacun d'eux est surmonté d'un numéro d'ordre invariable et perpétuel ; et lorsque les chefs des familles de la noblesse signent les actes de la diète, ils font précéder leur signature de ce numéro, qui est inséparable de leur

nom propre. Plusieurs familles nobles sont éteintes; mais leurs noms et leurs numéros subsistent toujours sur les registres.

L'ordre du clergé se compose de l'archevêque d'Upsal, qui en est toujours le président; des onze autres évêques du royaume, et des députés nommés par les ecclésiastiques réunis dans chaque diocèse. Le nombre total des députés du clergé ne dépasse pas 60 membres.

La bourgeoisie est représentée par les députés des 85 villes de la Suède, dont 10 pour Stockholm, 3 pour Gothembourg, 2 pour Norkœping, et un seul pour toutes les autres. Deux petites villes peuvent se réunir pour nommer un député.

Les paysans choisissent leurs députés par arrondissement; les conditions d'éligibilité sont les mêmes que pour la bourgeoisie : il faut être propriétaire d'immeubles. Il y a environ 140 à 150 députés de cet ordre. L'ordre des paysans et celui de la bourgeoisie sont chacun présidés par un orateur nommé par le roi.

Les députés du clergé, de la bourgeoisie et des paysans reçoivent, pendant la durée de la session, une indemnité pécuniaire; elle est payée par leurs commettans, qui en fixent volontairement la quotité. Un député des paysans peut représenter plusieurs arrondissemens, et en cumuler le traitement.

La noblesse se réunit dans son hôtel, sur la place des Chevaliers. Pendant la tenue des états, le maréchal de la diète a table ouverte. Le clergé tient ses séances dans la sacristie de la cathédrale; les bourgeois à la Bourse, et les paysans dans les salles de l'hôtel-de-ville. Pendant toute la durée de la session, ces derniers ont un club où ils se rassemblent pour y boire et fumer dans l'intervalle des séances. C'est un spectacle curieux de voir ces paysans, vêtus de leurs larges et longues redingotes de drap commun, s'entretenir des plus graves affaires publiques avec un sens et un jugement qui feraient honneur à beaucoup d'hommes d'état. Il en est parmi eux qui ont reçu une éducation parfaite; quelques uns sont doués du talent de la parole: ils s'en servent pour exercer sur leurs collègues une grande influence. Leur langage, ordinairement calme et persuasif, devient souvent mâle et vigoureux; il s'élève aux plus hautes pensées et s'ennoblit des plus chaleureuses inspirations, lorsqu'il s'agit d'émouvoir et d'exciter l'amour de la patrie: Anders Danielson, député du gouvernement de Westrogothie, est l'orateur le plus remarquable de cet ordre.

Il existe une opposition; elle est dirigée par des hommes de talent: le baron Ankarswerd est considéré comme le chef de cette opposition, dont les

membres les plus influens sont les comtes de Horn et Schwerin.

À l'époque des diètes, la présence de 6 à 700 députés, les étrangers que la curiosité attire, les invitations, les fêtes qui se succèdent pendant la durée de la session, contribuent à répandre beaucoup de mouvement dans la ville où elle se rassemble. La capitale est de droit le lieu de sa réunion, mais, dans certains cas, le gouvernement peut désigner une autre ville. En 1792, elle fut convoquée à Gefle et en 1800 à Norkœping. Celle de 1810 qui élut le roi actuel et la diète suivante, assemblée en 1812, furent tenues à Örebro.

La constitution, résultat de la révolution de 1809, offre une étude aussi curieuse qu'instructive; compliquée dans ses ressorts, méticuleuse à l'excès au milieu des excellentes dispositions qu'elle renferme, elle est de nature à faire naître une foule de réflexions sur le caractère suédois et sur les révolutions qui ont agité ce pays. On retrouve à chaque instant dans cette charte toute l'empreinte de la méfiance d'une nation ombrageuse, dont les droits furent trop souvent violés : cependant l'esprit profondément monarchique du pays l'a évidemment emporté sur ces dispositions de la commission constituante et des états de 1809, car nul souverain constitutionnel ne réunit

autant de pouvoirs que ceux qu'elle conserva au roi de Suède. Cette charte a le mérite d'établir très nettement la distinction des pouvoirs, mais elle organise fort mal l'administration : l'autorité dans chaque département n'est pas assez concentrée dans les mains d'un chef, d'où il résulte entre le pouvoir et l'administration responsable une disproportion qui vicie le principe de l'une et énerve l'autre. Le roi a des conseillers qu'il doit entendre sur tout ce qui n'est pas affaire administrative ou diplomatique. Ils ont le droit de consigner leur avis au procès-verbal, et en cas d'illégalité, ils sont responsables s'ils ne l'ont pas fait ; mais le roi est le maître de passer outre même contre l'unanimité de son conseil.

La presse est libre ; mais un journal peut être supprimé sans jugement. Il est vrai qu'il en est quitte pour changer de titre et de rédacteur responsable, car la permission de publier un journal ne peut être refusée à un citoyen jouissant de ses droits civils.

Les vices de la constitution de 1809 tiennent à la précipitation avec laquelle elle fut rédigée à la suite d'une révolution qui offrait une occasion précieuse de faire table rase de tous les antiques abus : on ne sut point mettre à profit cette circonstance pour en opérer une réforme complète, et ils sont restés.

Les empiétemens du pouvoir royal, depuis Gus-

tave III, avaient plus particulièrement frappé les esprits; et l'on voit, par toutes les combinaisons de cette loi fondamentale, que les députés de la nation furent surtout préoccupés du soin de se prémunir contre ses envahissemens. Néanmoins sa puissance d'action fut maintenue et l'on conserva les quatre ordres, institution consacrée par le temps et essentiellement favorable à l'autorité royale : l'on conçoit d'ailleurs que les députés, juges dans leur propre cause, n'avaient nulle envie de se suicider. Nous allons examiner l'organisation de ce corps représentatif.

Il faut d'abord remarquer que sur quatre ordres, il y en a un qui est purement industriel (la bourgeoisie), un autre qui ne possède rien (le clergé), un troisième qui compte autant de fonctionnaires que de propriétaires (la noblesse), et enfin celui des paysans propriétaires.

En Suède, nul ne peut aspirer à représenter le pays, s'il n'est noble de naissance, ecclésiastique, bourgeois ou paysan; et les fonctions législatives sont l'apanage exclusif de la naissance pour la noblesse, des fonctions pour le clergé, du droit de bourgeoisie dans les villes, et de la propriété rurale possédée par les paysans.

Chaque chef de famille noble est de droit membre des états, c'est à dire qu'un être privé de l'intelli-

gence la plus vulgaire, un misérable dégradé par sa conduite et voué au mépris peut être appelé à l'honneur de représenter la nation, parce que le hasard de sa naissance l'aura placé à la tête d'une famille noble; plusieurs de ces familles sont d'ailleurs complétement ruinées, et elles subissent toutes les tristes et humiliantes conséquences de la pauvreté.

L'ordre du clergé, par sa composition, ses lumières et l'indépendance de sa position, forme l'ordre le plus compacte de la Suède. Pourquoi donc le clergé forme-t-il un ordre séparé? La direction des consciences ne lui donne-t-elle pas une assez grande influence, sans l'accroître encore de sa participation aux affaires de l'état? N'est-il pas singulier de voir une assemblée de prêtres discuter les lois sur l'organisation de l'armée, sur les finances, la guerre et la paix? En s'occupant ainsi à la fois des intérêts du ciel et de ceux de la terre, ils doivent quelquefois éprouver de terribles scrupules pour en fixer les limites respectives.

Des quatre ordres qui forment les états, l'on a d'abord remarqué que celui de la noblesse représente le mieux par sa dignité et sa tenue, et celui du clergé beaucoup mieux qu'il ne convient peut-être à des hommes destinés à donner l'exemple de l'humilité chrétienne. Pendant la session de 1828 à 1830, l'on trouvait, en Suède, que par sa tendance et

son esprit de corps, c'était de tous les ordres celui qui rappelait le mieux l'idée d'une chambre aristocratique. Il est juste cependant d'ajouter que cet ordre se distingue aussi par ses lumières et par des vertus réelles.

Pour être député de l'ordre de la bourgeoisie, il faut être domicilié ou exercer une profession dans la ville; mais les suffrages se portent presque toujours sur les bourgmestres.

Quant à la classe nombreuse des paysans, elle ne peut nommer pour députés que des paysans propriétaires. Les députés des paysans et de la bourgeoisie peuvent être nommés par plusieurs arrondissemens ou villes et les représenter à la diète.

Ainsi, une partie considérable de la population est formellement exclue du droit le plus précieux, celui de délibérer sur les affaires publiques; et cette exclusion atteint des classes aussi nombreuses qu'honorables. Le propriétaire du plus vaste domaine rural ou le plus savant agronome ne sera jamais député, parce qu'il n'est pas un paysan : toute la classe connue (1), en Suède, sous le nom de *stand personer*

(1) On désigne, sous le nom de *stand personer*, la classe moyenne non éligible, qui se compose d'anciens fonctionnaires ou de bourgeois retirés à la campagne. Le fils d'un paysan qui accepte des fonctions publiques, ne serait-ce que temporairement, cesse d'appartenir à son

se trouve comprise dans cette catégorie; et elle compte plus de 70,000 individus, peut-être les plus respectables de la société.

Un maître de forges millionnaire, un laborieux industriel qui fait vivre des milliers d'ouvriers et enrichit son pays, s'il ne possède que cette industrie, ne peut être membre de la diète. Cependant, depuis 1820 ou 1821, les états, par une faveur spéciale, ont daigné accorder aux maîtres de forges et propriétaires de mines la faculté de nommer trois députés qui assistent à ses assemblées, et siègent avec l'ordre de la bourgeoisie; mais ils ne peuvent délibérer et voter que sur les questions relatives aux mines et aux forges.

Un gouverneur de province, un haut fonctionnaire, le savant dont les travaux auront immortalisé le nom, l'artiste le plus illustré par ses chefs-d'œuvre, ne seront point députés, à moins qu'ils ne soient nobles ou bourgeois. Linné n'aurait pu représenter son pays, s'il n'eût été que président de l'Académie de Stockholm et professeur à Upsal. Le célèbre Berzélius n'était pas éligible avant d'être anobli.

L'opinion générale des hommes instruits de la Suède appelle de tous ses vœux une réforme com-

ordre et est compris dans la classe de *stand personer*. Il en est de même des employés et des fonctionnaires lorsqu'ils ne sont pas nobles.

plète de ces malheureux abus, et de tous ceux qui se sont perpétués dans les différentes branches de l'administration. Il paraît de temps en temps des écrits où l'on signale avec énergie, et souvent avec un rare talent, les divers changemens que l'opinion réclame. En 1830, l'on publia à ce sujet à Stockholm un ouvrage dans lequel on proposait de substituer deux chambres aux quatre ordres des états : cette idée fut accueillie avec beaucoup de faveur par un grand nombre d'hommes éclairés; mais comment espérer de faire adopter un projet si opposé à tant d'intérêts isolés? Pense-t-on que la noblesse renonçât volontiers à son privilége de représenter le pays, et que, pour parvenir à la députation, elle se vît confondue de son propre gré avec la masse plébéienne, ou réduite à solliciter le vote du plus humble paysan? Quant à ceux-ci, voici ce que disait, à ce sujet, un riche laboureur qui paraissait tout à fait intrigué de ce projet, et ses raisonnemens me donnèrent une idée du sens droit de ces hommes : « Savez-vous bien ce qui arrivera, disait-il, si ce projet vient à se réaliser, c'est que nous autres paysans, nous ne serons plus rien dans l'état, dès qu'il y aura deux chambres; nous n'y aurons plus d'accès, parce que les habitans influens des villes s'empareront des élections, qui deviendront la proie des ambitieux, des

financiers, des grands propriétaires, et de tous ceux dont la faconde en imposera à des hommes simples. L'action de l'autorité royale, ajouta-t-il, sera bien plus puissante sur une assemblée ainsi composée que sur nos états, tels qu'ils sont constitués. » Je trouvai que ce n'était pas trop mal raisonner pour un paysan.

On comprend que le clergé ne doit pas être extrêmement disposé à s'enthousiasmer pour un ordre de choses qui détruirait son existence d'ordre privilégié dans l'état.

Il est donc bien difficile de voir se réaliser en Suède un projet qui rencontrerait un aussi grand nombre de contradicteurs; et comme aucune modification ne peut être faite à la forme actuelle de gouvernement qu'avec le concours unanime du roi et des quatre ordres de l'état, il est probable que les Suédois ne sont pas à la veille de voir opérer quelque changement dans leurs institutions fondamentales. Cependant on est en droit de penser que les modifications indiquées par le temps et l'expérience s'effectueront dans l'organisation des quatre ordres de l'état.

J'eus bientôt occasion de m'entretenir sur ce sujet avec un homme dont la haute position et les vastes lumières devaient fixer mon opinion. Je lui demandai pourquoi le roi, dont le caractère inspirait tant

de confiance, ne prendrait pas l'initiative de cette proposition de réforme, son influence personnelle, sa haute sagesse pouvant seules parvenir à concilier des intérêts aussi opposés et à obtenir de généreux sacrifices. Voici quelle fut sa réponse : « Il existe certainement en Suède des abus nombreux et trop bien constatés; mais enfin où n'en existe-t-il pas? Ne sont-ils pas inhérens à notre misérable nature humaine, et une triste compensation du peu de bien qui existe? Les abus, lorsqu'ils ne sont pas extrêmes, sont peut-être aux nations ce que les préjugés sont à l'homme : l'ordre social, sans eux, ne saurait exister.

» Vous trouvez donc bien surprenant que les élémens de la représentation nationale en Suède soient composés de quelques classes d'habitans; mais au moins elles forment plus des deux tiers de la population et, pour mieux dire, la totalité de la population réellement sédentaire.

» Vous avez vraiment bonne grace, vous Français, de vous récrier contre les imperfections de nos institutions. Tournez donc vos regards vers votre patrie, et veuillez m'expliquer comment il se fait que, dans une nation aussi puissante, aussi riche, aussi intelligente, le droit électoral se trouve concentré entre les mains de 80 à 100,000 individus, formant une classe

mobile maintenant, mais qui bientôt deviendra la base d'une nouvelle aristocratie.

» Vous croyez donc que le roi devrait proposer la réforme des abus : le roi n'est pas venu parmi nous comme réformateur, il y est venu comme conservateur ; il est d'ailleurs des préjugés qu'il n'est pas facile de fronder, et des abus que leur antiquité rend très tolérables : un prince sorti du peuple a dû, avant tout, s'attacher à respecter les institutions du peuple telles qu'elles lui ont été transmises et confiées ; c'est là son premier devoir comme souverain et dépositaire de la garde des lois. Il n'est guère présumable qu'il consente à prendre l'initiative dans cette occasion : les innovations doivent être réglées par la prudence ; elles ne doivent jamais être entreprises prématurément et avec précipitation : c'est au temps à en démontrer la nécessité, et alors les améliorations s'introduisent d'elles-mêmes et sans secousse. Si les quatre ordres sont unanimes pour opérer un changement, il est hors de doute que Sa Majesté se rendrait avec empressement aux vœux qu'ils auraient manifestés... »

Voici, au surplus, les dispositions les plus remarquables de la charte suédoise.

Elle institue un conseil d'état dont les attributions sont de la plus haute importance. Il est com-

posé d'un ministre d'état de la justice et un ministre d'état des affaires étrangères; six conseillers d'état, un chancelier de cour et quatre secrétaires d'état, dont les départemens se composent ainsi qu'il suit : 1° Intérieur; 2° Guerre et Marine; 3° Finances, commerce, industrie, douanes et postes; 4° Instruction publique, culte, hospices et hôpitaux.

Le chancelier de justice, les quatre secrétaires d'état, les deux chefs de l'état-major général de l'armée et de la marine, sont aussi conseillers responsables de la couronne, mais ils n'ont voix dans le conseil que pour les affaires de leurs départemens respectifs. Le chancelier de justice y vient accompagné de deux membres du tribunal suprême, dont l'un seulement est pris dans la section noble de cette haute cour.

Le roi ne peut prendre aucune décision sur les affaires du gouvernement, à l'exception de celles qui sont relatives à l'armée et aux relations diplomatiques qui lui sont spécialement réservées, avant d'avoir entendu son conseil. Il est tenu un registre de ses délibérations, et les membres du conseil peuvent y faire consigner leurs opinions. Le roi décide seul. Si sa décision était contraire aux lois, les membres du conseil doivent réclamer au procès-verbal; s'ils ne le font pas, ils sont censés avoir approuvé la volonté du roi, et ils deviennent responsables de leurs conseils.

Le roi fait des traités et des alliances avec les puissances étrangères, mais il doit sur toutes ces relations consulter le ministre des affaires étrangères, assisté du chancelier de la cour. Il commande les armées de terre et de mer; mais toutes les déterminations relatives au commandement militaire ne sont décidées qu'après qu'il a pris l'avis de la personne à laquelle il en a confié la direction générale, et, en cas d'opposition, elle doit consigner dans un procès-verbal son opinion contraire.

Lorsque le roi veut faire la guerre ou la paix, il doit assembler un conseil d'état extraordinaire, composé des ministres, secrétaires et conseillers d'état, et du chancelier de la cour; chacun d'eux doit donner son avis particulier, qui est inscrit au procès-verbal, sous leur responsabilité personnelle. Le roi prend ensuite la détermination qu'il croit utile au bien de l'état.

Si le roi va à l'armée, s'il visite l'intérieur du royaume, ou s'il est malade, le conseil d'état administre en son absence; si le roi voyage à l'étranger, et qu'il s'absente plus de douze mois, ou s'il vient à mourir, le conseil d'état doit convoquer les états-généraux, qui avisent aux mesures à prendre; si, dans ce cas, le conseil d'état néglige de convoquer sur-le-champ les états, alors il est du devoir indispensable

de la direction de la noblesse, des consistoires du royaume, de la municipalité de la capitale et des gouverneurs des provinces d'en donner avis par des proclamations publiques, afin que l'on puisse procéder sans délai à l'élection des députés.

Les princes de la famille royale ne peuvent occuper aucun emploi civil.

Si le prince héréditaire se marie sans le consentement du roi, il perd ses droits à la couronne. Pendant la minorité, la régence appartient au conseil d'état, jusqu'à la réunion des états, qui en nomment une, sans égard aux dispositions prises dans le testament du roi.

Aucun ordre du roi, excepté pour le commandement des armées, ne peut être exécuté, s'il n'est contre-signé par le secrétaire d'état qui en a fait le rapport.

Les étrangers employés aux armées ne peuvent avoir le commandement des places fortes.

Le roi nomme à toutes les charges, places et fonctions militaires ou civiles ; il rend la justice, les arrêts se publient en son nom ; il a le droit de présider le tribunal suprême, mais il n'en use jamais ; il se fait représenter par le ministre de la justice.

La diète nomme un procureur de justice des états du royaume, ou accusateur public national, chargé

de veiller à ce que les juges se conforment aux lois en poursuivant ceux qui commettraient des illégalités ou qui négligeraient de remplir les devoirs de leurs places. Un suppléant, nommé en même temps, est chargé de le remplacer, en cas de décès, dans l'intervalle des diètes. Le procureur de justice peut, lorsqu'il le juge nécessaire, assister aux délibérations et résolutions du tribunal suprême, au comité chargé de préparer des affaires judiciaires, aux séances des cours inférieures de justice, mais sans y émettre son opinion : les autorités lui doivent leur appui. Il publie tous les ans un rapport sur la situation de la justice, et il présente aux états un compte détaillé de ses travaux.

A chaque diète, les états choisissent douze députés par ordre, pour composer un jury qui examine si tous les membres du tribunal suprême sont dignes d'être maintenus dans leurs importantes fonctions, ou si quelques uns d'entre eux, sans être légalement prévenus de délits, peuvent être exclus du droit d'exercer la prérogative royale de rendre justice : ce jury s'assemble le jour même de son élection; ils votent par tête, et non par ordre. On pose immédiatement cette question : Y a-t-il lieu à l'exclusion de quelques membres du tribunal suprême? Si la majorité répond *non*, le tribunal est

maintenu; si, au contraire, la réponse est affirmative, chaque membre du jury dresse une liste des membres du tribunal qu'il croit devoir éloigner. Les trois juges qui ont contre eux le plus grand nombre de voix sont soumis à un dernier ballottage; mais il faut les deux tiers des voix pour prononcer leur exclusion. Les états donnent connaissance de leur délibération au roi, qui révoque le magistrat désigné, mais en lui conservant une pension égale à la moitié de son traitement.

Le roi peut faire grâce. Il dépend du condamné d'accepter cette grâce ou de subir son jugement.

Il y a un chancelier de justice, qui exerce l'accusation publique par lui ou par ses délégués devant les divers tribunaux et cours du royaume.

Le roi nomme aux hauts emplois de l'administration, de l'armée et autres spécifiés dans l'acte constitutionnel; il peut destituer les titulaires, mais le conseil d'état a le droit de faire entendre à cet égard ses représentations. Quant à tous les emplois inférieurs, les titulaires ne peuvent en être dépouillés que par un jugement. Le roi nomme les bourgmestres des villes, sur une liste triple présentée par les habitans.

Les états du royaume s'assemblent tous les cinq ans; ils se réunissent dans la capitale, à moins que,

par des motifs graves, il soit jugé convenable par le roi de la convoquer ailleurs, et à ce sujet il doit prendre l'avis des députés des états, près de la Banque nationale. Les lettres de convocation sont publiées par les curés dans les églises.

Le roi nomme le maréchal et les orateurs de la diète. Il peut convoquer des diètes extraordinaires, et l'on a souvent usé de ce droit.

Aussitôt que la diète est constituée, chaque ordre nomme les membres des comités qui doivent préparer les affaires. Les comités sont ceux : 1° de constitution pour les changemens à faire à la constitution ; 2° le comité d'état (finances); 3° des subsides (répartition de l'impôt); 4° de la Banque (surveillance de la Banque); 5° des lois (législation et administration publiques); 6° des griefs et d'économie (réclamations et changemens à faire à l'administration intérieure). Toutes les questions sont discutées et préparées dans les comités.

La diète ne délibère pas en présence du roi. Les états discutent séparément; s'il y a unanimité, la loi passe de droit; s'il y a opposition d'un ou de deux ordres, la loi est renvoyée au comité; il s'adjoint vingt membres de chaque ordre, qui votent en commun, lèvent le partage, et proposent à la diète le projet de loi, qui est ensuite soumis à la sanction royale.

Le droit de la nation de s'imposer elle-même est exercé par la diète ; aucun impôt et aucune réquisition d'hommes et d'argent ne peuvent être établis que par son consentement.

Le roi fait présenter le budget des recettes et dépenses à la diète. Le roi ne peut mettre les revenus de l'état en ferme; il ne peut créer aucun monopole à son profit, ni au profit de particuliers ou de corporations.

Les sommes votées par les états ont une destination fixe; elles sont invariablement affectées aux dépenses auxquelles elles sont destinées. Les membres du conseil sont responsables de cette disposition. La Banque est sous la surveillance d'une commission permanente de députés. Les états ont seuls le droit d'émettre par la Banque des billets qui sont la seule monnaie du royaume.

La dette publique est sous la surveillance des états; elle est gérée par les commissaires qu'ils nomment. Le roi a un mandataire près de la commission, mais il n'est admis que lorsque sa présence est réclamée. Le roi ne peut faire d'emprunt dans le pays ou à l'étranger, sans le consentement de la diète.

En cas de guerre, le roi ne peut exiger d'autre contribution qu'une cotisation de vivres pour la marche des troupes. Cette contribution doit être

payée sans délai, par le Trésor, à ceux qui l'ont fournie, d'après les prix des mercuriales des marchés, augmentés de la moitié de leur valeur. Il doit toujours y avoir en réserve au Trésor deux sommes suffisantes : l'une pour être disponible, lorsque le roi, après avoir pris l'avis de son conseil d'état, la juge indispensablement nécessaire pour la défense du royaume; la seconde, fournie par la Banque, en cas de guerre, après que le roi a entendu le conseil d'état en assemblée générale, et convoqué les états généraux du royaume. L'assignation cachetée des états, pour cette dernière somme, ne peut être ouverte, ni la somme délivrée par les députés de la Banque, qu'après que les lettres de convocation des états du royaume ont été publiées dans les églises de la capitale.

Les domaines royaux ne peuvent être aliénés, ni hypothéqués. Aucune partie du royaume ne peut être aliénée ni hypothéquée.

Les modifications à la charte ne peuvent être adoptées que par le concours unanime du roi et des ordres des états, après avoir été préparées et présentées par le comité de constitution.

Les procès-verbaux du conseil du roi sont livrés à la commission de la charte, qui a le droit de proposer aux états la poursuite des illégalités.

Voici les dispositions relatives à la liberté de la presse :

La presse est libre : tout Suédois a le droit de publier des écrits sans que l'autorité y porte obstacle d'avance ; il ne peut être poursuivi pour leur contenu que devant un tribunal légal, ni puni, à moins que le contenu ne soit contraire à une loi claire. Tous les actes et procès-verbaux, concernant quelque affaire que ce soit, peuvent sans réserve être publiés, à l'exception de ceux qui sont rédigés dans le conseil d'état et devant le roi, ainsi que ceux concernant la Banque.

Les états nomment, à chaque diète, pour le maintien de la liberté de la presse, une commission présidée par le procureur de justice ; un auteur ou imprimeur peut leur remettre un ouvrage avant l'impression, et demander la déclaration par écrit, si cet ouvrage est dans le cas d'être poursuivi après sa publication ; après avoir obtenu une déclaration affirmative, ils sont à l'abri de toute responsabilité.

La diète ne peut durer que quatre mois ; mais elle peut être prorogée par le roi, qui peut aussi la dissoudre, et continuer à percevoir les impôts sur le pied du budget antérieur.

Aucun député ne peut être poursuivi en justice, ni privé de sa liberté pour ses actions et ses discours

dans les assemblées, à moins que l'ordre dont il fait partie ne l'ait permis à la majorité des cinq sixièmes des voix.

Si un corps de troupes ou une réunion d'hommes fait violence aux états, à ses comités ou à un député, c'est un crime de trahison.

Si un député est inquiété par des paroles ou par des faits, il y a violation de la sûreté publique.

Si un employé ou fonctionnaire influe, par l'autorité de sa place, dans les élections des députés, il perd son emploi.

CHAPITRE XXXII.

Finances. — Banque de Suède.

Organisation remarquable du système de finances de la Suède. — Banque de Suède, examen de cette institution. — Revenus de la Suède. — Budget. — Impôt foncier. — Contributions indirectes. Douanes. — Dette publique. — Masse du papier-monnaie en circulation. Évaluation du capital de la Suède, de son produit, de l'impôt, de sa proportion et de sa répartition par tête. — Administration des finances du royaume. — Tableau des avantages que la Suède a recueillis de 1811 à 1831.

Après la révolution de 1809, la Suède se trouva surchargée d'une dette considérable, et ses dépenses débordaient continuellement ses recettes. Le roi, Charles XIV Jean, dès qu'il prit les rênes du gouvernement, s'est attaché à mettre un ordre parfait

dans toutes les branches des finances, et la Suède recueille maintenant les fruits de la sagesse et de l'habileté de son administration.

Le système des finances de la Suède est fait pour exciter une vive curiosité; celui de la Banque nationale, institution antique et un peu surannée, sur laquelle repose tout le mécanisme de cette organisation, n'est pas moins digne de fixer l'attention des personnes qui aiment à étudier les ressorts financiers d'une nation. Nous engageons les lecteurs à accorder quelque attention aux détails suivans, qui ont été puisés à une source authentique et respectable.

L'origine de cette institution remonte au règne de Charles XI (1557). La Banque est entièrement indépendante de l'autorité royale; elle a le dépôt des recettes de l'état, et toute la fortune publique est entre ses mains. Elle prend toutes les mesures qu'elle juge nécessaires pour consolider le crédit public; elle nomme tous ses employés, sans soumettre ses choix à l'approbation du gouvernement; elle émet en son nom le papier-monnaie, seul signe représentatif des richesses publiques et privées, et elle a sous sa garde les sommes numériques, qui lui servent de garantie; elle a aussi dans son hôtel une imprimerie, une fonderie, un atelier de gravure, et,

à quelque distance de Stockholm, une papeterie pour la fabrication du papier des billets qu'elle met en circulation.

La Banque est placée immédiatement sous la haute surveillance d'une commission nommée par la diète et choisie parmi ses membres ; elle est divisée en huit bureaux, savoir : chancellerie, révision, dénombrement, fiscal, change, annotation, emprunts et révision. Dans l'intervalle des diètes, les commissaires de la Banque doivent constamment résider à Stockholm, et, lorsqu'elle est réunie, un comité secret de la diète vérifie ses opérations.

La Banque est venue souvent au secours de la population, et les encouragemens qu'elle a accordés à l'agriculture se sont élevés jusqu'à 12 millions de francs par an ; dans ce dernier cas, elle remplace notre caisse hypothécaire, et prend des moyens analogues pour la garantie du remboursement de ses avances. L'intérêt du fonds qu'elle prête de cette manière n'est que de 3 pour 100.

Les revenus de la Suède sont :

1°. Les revenus ordinaires, qui se composent principalement de l'impôt foncier (*grundskatt*) et des dîmes établis tant sur l'agriculture que sur les mines, les forges, etc. ; et d'une ancienne capitation, payable par tout individu des deux sexes, âgé de

17 à 60 ans, et à laquelle les habitans qui dépassent cet âge sont même assujettis lorsqu'ils ont plus de 200 fr. de revenu. La capitation est de 44 skillings (1 fr. 83 c.) pour les hommes et de moitié pour les femmes.

		Rixd. banco.
Ces revenus s'élèvent ensemble à		3,950,000
2°. Les revenus extraordinaires soumis au vote de chaque diète sont:		
Douanes	2,200,000 rixd.	3,310,000
Postes	250,000	
Papier timbré	300,000	
Eau de vie	560,000	
3°. Subvention complémentaire (*bevillning*) votée à chaque diète pour couvrir l'insuffisance des revenus ordinaires et extraordinaires, et prélevée par une taxation annuelle d'environ 5 pour 100 de tout revenu net. Cet impôt est réparti par les députés des quatre ordres choisis dans chaque district de répartition. Cette subvention est évaluée à		2,300,000
TOTAL		9,560,000

Telle est la somme qui rentre annuellement dans les caisses de l'état; mais il y a encore d'autres impôts, payés en nature de prestations et de corvées; ils constituent de véritables dépenses publiques, et pèsent principalement sur les propriétaires de terres; mais ces recettes ne paraissent pas dans

les dépenses de l'état : telles sont celles qui sont affectées à

	Rixd. banco.	
L'entretien des milices évaluées en espèces, à.	2,683,000	7,555,000
— du clergé.	2,758,000	
— des pauvres.	471,000	
Transports des dépêches.	683,000	
Diverses autres corvées également en nature.	960,000	

De sorte que l'on peut évaluer la totalité des contributions de toute sorte, payées, soit en espèces, soit en nature, de 34 à 36 millions de francs ou 17 millions de rixdales banco.

L'impôt foncier est permanent : il est établi en blé et autres denrées d'après une estimation fixée depuis plusieurs siècles. Cet impôt, nommé *grundskatt*, n'est payé que par les terres anciennement aliénées de la couronne et désignées sous le nom de *krono hemman*. A l'époque de l'aliénation de ces immeubles, les acquéreurs ne payèrent que le tiers du capital du prix d'achat, et ils s'assujettirent à une rente perpétuelle pour le surplus de la valeur.

L'impôt foncier est seul invariable : une diète ne peut le refuser. La quantité de denrées que ces terres doivent payer est toujours la même, elle n'a subi aucune variation depuis un temps immémorial; mais des députés des quatre ordres en déterminent

chaque année, dans chaque province, le prix courant, que le contribuable a la faculté d'acquitter en nature ou en espèces. Malgré les vices évidens de l'inégalité de la répartition de cet impôt sur des propriétés qui, dans le cours des siècles, ont souvent prodigieusement augmenté ou diminué de valeur, il s'est tellement identifié avec le prix d'acquisition qu'il n'en résulte aucun inconvénient.

Le correctif de l'inégalité de la répartition de l'impôt foncier existe dans la subvention taxée ou complémentaire, désignée sous le nom de *bevillning*, qui porte sur le revenu net : de sorte qu'un bien-fonds grevé d'un fort impôt foncier (*grundskatt*) paie d'autant moins en subvention complémentaire ou extraordinaire; c'est à dire que les terres affranchies de l'impôt foncier et qui, par conséquent, ont une valeur plus élevée, puisqu'elles donnent un revenu plus considérable, sont taxées en conséquence dans la répartition de la subvention complémentaire, et qu'elle est d'autant plus forte que l'impôt foncier l'est moins. Au surplus, tous les cadastres ont cet inconvénient que l'inégalité commence avant que le travail soit achevé.

Le *bevillning* et toutes les autres contributions extraordinaires sont établis par des lois adoptées par chaque diète, et elles continuent à être en vigueur

d'une session à l'autre; seulement si quatre mois après la présentation du budget, les états n'en ont point établi la quotité, le roi peut dissoudre l'assemblée et continuer le recouvrement des impôts d'après les rôles des années précédentes.

Le *bevillning* est établi non seulement sur les propriétés immobilières, mais encore sur l'industrie et même sur les émolumens non seulement des employés, mais encore sur ceux des officiers de l'armée. C'est, en un mot, un impôt sur le revenu net, mais il n'excède guère 5 pour 100.

Pour sa répartition, les habitans de chaque paroisse se réunissent tous les ans, au mois de mai ou de juin, pour nommer une commission préparatoire désignée sous le nom de *berednings comité* : elle est composée ordinairement de six membres et présidée par le curé. Chaque chef de famille doit adresser la déclaration écrite de son revenu au comité qui en vérifie l'exactitude, et comme ses membres ont ou peuvent se procurer la connaissance exacte de l'état de la fortune de leurs concitoyens, il est difficile de les induire en erreur.

Il y a dans chaque district un comité de taxation (*taxerings comité*) qui détermine le montant de chaque rôle de contribution. Ce comité est présidé par un mandataire du gouverneur qu'il représente, de

deux députés de la noblesse du district de taxation, deux du clergé, deux de la moyenne classe et trois des paysans ; ces derniers sont élus par les membres du *berednings comité* ou comité préparatoire, qui se réunissent à cet effet dans un lieu du district.

Le travail du comité de taxation est, dans chaque gouvernement, soumis à la révision du *preuvnings comité*, qui statue définitivement sur toutes les réclamations en radiation, dégrèvement ou réduction. Ce comité, qui se rassemble au chef-lieu du gouvernement, est présidé par le gouverneur et composé de quinze membres, qu'il choisit sur les listes qui lui sont présentées par les comités de taxation.

A Stockholm, le comité de taxation est composé de 12 membres de la noblesse, 12 du clergé et 36 de la bourgeoisie. Dans les autres villes, le nombre des membres est proportionné à leur importance déterminée par leur classification; par exemple, à Gothembourg, seconde ville du royaume, il est composé de 4 membres de la noblesse, 4 du clergé, 4 de la classe moyenne et 12 de la bourgeoisie.

Les impôts indirects sont peu nombreux en Suède; mais de grands changemens se préparent, et l'on commence à sentir que, dans l'état actuel de la so-

ciété, la conversion des impôts directs en contributions indirectes est une des opérations les plus désirables.

Le recouvrement de l'impôt foncier permanent, ainsi que de la subvention extraordinaire, et celui des droits établis sur la fabrication des eaux de vie, sont faits, sous la surveillance des gouverneurs des provinces, par les baillis de district (*kronofogde*), qui sont, en outre, chargés de l'administration civile et de la police des campagnes.

Il y a des receveurs particuliers pour les douanes, la poste et le papier timbré; mais toutes les contributions permanentes sont, comme nous venons de le dire, perçues par les baillis.

Il est fort difficile de déterminer les frais de perception pour les contributions directes, parce que les employés reçoivent le traitement des autres fonctions administratives qu'ils exercent concurremment, mais ils n'excèdent certainement point 5 pour 100.

Les frais d'administration et de perception de la douane s'élèvent à environ 16 pour 100 des recettes brutes, et 20 pour 100 du revenu net.

Quant aux dépenses, le budget que nous donnons ici ne contient que l'emploi des sommes en espèces, les autres ne sauraient y être comprises.

BUDGET DES DÉPENSES.

	Rixd. banco.
Liste civile	719,273
Administrations civiles	2,052,630
Armée de terre	2,249,524
Armée de mer	1,201,027
Clergé et instruction	542,606
Beaux-arts	21,080
Secours et charité	117.197
Pensions	62,090
Dépenses générales et extraordinaires	554,657
Agriculture, commerce	134,848
Traitemens de retraite	386,098
TOTAL	8,947,509

Pour le service courant des dépenses générales, les paiemens s'effectuent moyennant des mandats sur la Banque, expédiés sur des ordonnances signées par l'Administration du trésor, conformément aux états arrêtés pour l'année, et aux délégations royales contre-signées par le secrétaire d'état de chaque département respectif.

Pour le service courant des dépenses locales, il y a dans chaque province une caisse dirigée par le gouverneur et administrée par un receveur, sous la surveillance générale de l'Administration du trésor. Les contributions perçues dans les provinces sont versées dans cette caisse, qui effectue, sur les ordonnances du Trésor, les paiemens dans la province, et remet l'excédant directement au Trésor, ou, en cas de besoin, en reçoit des renforts.

La masse des contributions de la Suède, répartie sur la totalité de la population, peut s'élever à 11 fr. par individu; mais il faut considérer qu'en Suède une grande partie des corvées, consistant en journées, ne pèsent pas autant sur les contribuables que l'équivalent perçu en argent. Ces corvées sont l'entretien des routes, le transport des dépêches, et quelques autres moins importantes, estimées ensemble à plus de 5 millions de francs.

Les dépenses locales des villes se paient en partie par leurs propres revenus, qui se composent de maisons ou d'autres propriétés affectées à cette destination, et en partie par des taxations sur les habitans. Dans les villes maritimes, il existe des droits municipaux à l'exportation et à l'importation des marchandises à l'étranger, qui constituent leur principal revenu. Ces droits varient dans chaque ville; ils sont réglés par des ordonnances royales.

La dette publique de la Suède consiste en une somme de 4 millions de rixd. banco (8,800,000 fr.), que l'état reste devoir à la Banque sur les avances qu'elle avait faites pendant la guerre de 1808 à 1809. Cette somme porte 4 pour 100 d'intérêt, et, à compter de 1855, 2 pour 100 seront amortis sur le capi-

tal. L'état doit encore au roi et à la dynastie régnante une rente annuelle permanente de 400,000 fr.

Il existe un comptoir d'amortissement administré par les députés des quatre ordres, et doté de fonds généraux sur la subvention extraordinaire votée à chaque diète ; mais une dette publique, avec un fonds d'amortissement accumulant, est encore à créer.

La masse totale des billets de Banque de toute espèce en circulation s'élevait, en 1830, à 33,593,418 rixdales banco, ou environ 67 millions de francs, dont 29,428,471 rixdales, ou 59 millions de francs environ, étaient en circulation, et le reste déposé à la Banque. La valeur métallique des billets de Banque a été fixée, par la dernière diète, à raison de 128 skillings ou 2 rixdales 32 skillings en billets, pour un rixdale banco en espèces. La somme des billets en circulation correspond donc à 11 millions banco métalliques. La Banque possédait, au 30 juin 1830, en or et en argent, l'équivalent de 6,355,000 rixdales ou 12,670,000 francs en espèces d'or et d'argent.

Si l'on considère que la Banque a, en outre, des créances chez des particuliers, montant à environ 32 millions de francs; que la circulation des billets est répandue sur une grande surface; que le paie-

ment des contributions demande 20 millions de France; que la valeur des exportations, en général, égale celle des importations, et qu'elle fournit quelquefois un excédant en numéraire, on trouvera que le fonds métallique de la Banque est plus que suffisant pour faire face aux demandes accidentelles que la balance des paiemens au dehors pourrait amener.

La Banque a encore le moyen d'augmenter ses fonds métalliques en employant à l'achat des espèces une partie de son revenu annuel, ou même sa créance de 4,400,000 rixdales sur l'état. Les états-généraux, dans la dernière session, ont pris des arrangemens qui porteront bientôt le fonds métallique de la Banque à 18,666,666 rixdales banco, ou 37 millions et demi de francs, c'est à dire à plus de la moitié des billets en circulation.

On n'a néanmoins aucun dessein de retirer les billets de la circulation, on désire seulement déterminer leur valeur métallique. Ce papier paraissait en Suède le moyen de circulation le plus parfait et infiniment supérieur aux espèces d'or et d'argent, de même que celles-ci sont préférables aux monnaies de cuivre ou de fer. On pense généralement que l'opération de retirer les billets serait pernicieuse; que ce moyen d'échange multiplie et favorise les transactions; mais la fixation de la valeur relative

aux métaux est considérée comme une mesure de la plus haute importance, et qui doit avoir une grande influence sur l'industrie et les opérations commerciales; et, en effet, un moyen de circulation d'une valeur arbitraire et variable serait à peu près comme si l'on voulait se servir d'une matière élastique pour mesure de longueur. Néanmoins, la diète, assemblée actuellement à Stockholm (février 1834), doit s'occuper des moyens de remettre en circulation des monnaies d'or et d'argent.

La distinction des deux sortes de billets qui circulent concurremment en Suède, savoir : les rixdales banco de la valeur de 2 fr., et les rixdales rixgelt, de 1 fr. 50 centimes environ, est regardée comme indifférente, attendu que leur valeur proportionnelle est irrévocablement fixée.

Il est difficile d'évaluer le revenu territorial de la Suède. D'après un calcul très problématique, on estime la valeur de la production annuelle à 70 millions de rixdales banco, ou à 140 millions de francs, dont les contributions, qui rentrent dans les caisses de l'état, feraient environ un septième. D'après un autre calcul, également problématique, la somme nécessaire pour la subsistance de chaque individu serait, terme moyen, de 30 rixdales banco, ou 60 fr. par an; ce qui donnerait un revenu annuel de

180 millions de francs pour toute la Suède, dont les contributions formeraient la neuvième partie. Enfin, d'autres économistes ont estimé la valeur de toutes les propriétés de la Suède à 757 millions de rixdales, et le produit annuel, ou le revenu de son territoire, à 81 millions de rixdales, ou 162 millions de francs.

En adoptant cette base comme la plus élevée, nous allons comparer les richesses de ce pays avec celles de la France et de l'Angleterre.

CAPITAL.

Suède. . . .	378 millions de rixdales banco. .	757,000,000
France.		26,056,000,000
Angleterre.	2,736 millions de livres sterling. .	65,644,000,000

PRODUIT.

Suède. . .	81 millions de rixdales.	162,000,000
France.		6,400,000,000
Angleterre.	180 millions de livres sterling. .	11,500,000,000

IMPOT.

Suède. . .	20 millions de rixdales banco. . .	40,000,000
France.		1,000,000,000
Angleterre.	50 millions de livres sterling. . .	1,260,000,000

PROPORTION DE L'IMPOT AU CAPITAL.

Suède.	19e	partie.
France.	26e	»
Angleterre.	56e	»

RÉPARTITION DE L'IMPOT PAR TÊTE.

Suède. . . .	sur une population	de	2,850,000	ames.	14 fr.
France. . .	»	de	32,000,000	»	32
Angleterre.	»	de	24,000,000	»	56

DETTE PUBLIQUE.

Suède. . .	4,400,000 rixdales banco. .	8,800,000 fr.
France.		4,400,000,000
Angleterre.		25,900,000,000

L'amélioration des finances du royaume a été l'objet constant de la sollicitude du roi depuis son avénement à la couronne, et nous pourrions même dire pendant la durée du règne de Charles XIII, parce que le grand âge et la santé chancelante de ce souverain l'obligeaient à se reposer sur le prince royal de la conduite des affaires de l'état.

A l'avénement de Charles XIII, les finances étaient, comme nous l'avons déjà dit, dans la situation la plus déplorable; il existait un arriéré considérable dans toutes les branches du revenu et de la dépense, et l'état était accablé du poids d'une dette énorme, triste legs du malheureux règne de Gustave IV. Le prince royal porta immédiatement son attention vers le rétablissement de l'ordre dans les finances.

On vit avec surprise ce prince, élevé au milieu du fracas des armes et des orages d'une révolution, apporter à des calculs de finance auxquels il semblait devoir être étranger, la même rectitude de jugement, la même supériorité de lumières qui le distinguaient à la tête des armées. C'est surtout dans ces détails pénibles et trop souvent fastidieux, dans cette bataille de chiffres, que brillaient son esprit positif, sa haute sagesse, et ce penchant prononcé pour l'ordre et l'économie: le roi n'ignore pas que ces vertus, qui honorent les simples particuliers, brillent sur le trône

du plus grand éclat; qu'elles servent d'un exemple nécessaire dans un pays pauvre : aussi l'on voit que sa sollicitude continuelle se tourne constamment vers la diminution des impôts; il est fier des grands travaux qu'il a fait exécuter avec les faibles ressources de la Suède, et il l'est encore davantage de la prospérité qu'il a su répandre sur ce pays. « Vous verrez, » me disait Sa Majesté, combien mon peuple est heu» reux; aussi c'est celui de l'Europe qui mérite le plus » de l'être : il n'en est pas de plus doux, de plus mo» ral et de plus affectionné. » Et elle ajoutait, avec une physionomie qui annonçait le contentement : « C'est aussi celui qui paie le moins d'impôts. »

Lorsqu'un souverain consacre ainsi son existence à assurer le bonheur d'une nation qui lui a confié ses destinées, il est digne des couronnes que la postérité reconnaissante lui réserve : ce prince, en un mot, paraît pénétré de la vérité d'une maxime que nous lisons avec plaisir dans l'ouvrage de M. le colonel de Forsell, et qui devrait être gravée sur la porte du palais de tous les souverains.

« Les rois qui ont fait le plus pour le bonheur de » leur pays sont ceux qui ont le mieux compris » combien il leur importait de conquérir l'amour des » peuples. »

Pour bien faire ressortir les avantages que la

Suède a recueillis de la sage administration du roi, nous allons placer ici un tableau digne d'intérêt, puisqu'il offre un exposé exact des améliorations qui ont été réalisées dans les finances du pays, et dans quelques autres branches de service qui s'y rattachent.

TABLEAU

DES AVANTAGES QUE LA SUÈDE A OBTENUS DEPUIS LE COMMENCEMENT DE 1811 JUSQU'À LA FIN DE 1830.

1°. FINANCES DU ROYAUME.	RIXDALES BANCO ou Écus de Banque de Suède.	
Augmentation du fonds métallique de la Banque, par 2,081,919 rixdales en espèces, au cours de 128 skillings..........	»	5,551,784
Réduction du papier-monnaie...........	»	3,213,813
En 1811, le papier-monnaie en circulation était de..............................	33,213,813	»
Les espèces métalliques déposées en hypothèque à la Banque étaient de 5,078,081 rixd. banco.		
Donc la proportion des espèces métalliques au papier en circulation était comme 1 à 6 et une fraction.		
En 1831, le papier-monnaie en circulation était de.	30,000,000	»
Les espèces métalliques déposées en hypothèque à la Banque étaient de 7,160,000 rixd banco.		
Donc la proportion des espèces métalliques au papier en circulation était comme 1 à 4 et une fraction.		
A reporter....	3,213,813	8,765,597

1°. FINANCES DU ROYAUME.	RIXDALES BANCO ou Écus de Banque de Suède.	
Report.........	30,000,000	8,765,597
Augmentation des espèces métalliques, 2,081,919 rixd. réduites en papier-monnaie........	3,213,813	»
Extinction de la dette de la ci-devant famille royale........	»	1,500,000
Remboursement de la dette étrangère, 13,500,000 rixd. banco de Hambourg. Si cette dette existait encore, elle s'élèverait, en rixdales de Banque de Suède, à 128 skillings........	»	36,000,000
Et l'intérêt annuel à 5 p. % serait de 1,800,000 rixdales de Suède.		
Paiement de la dot de la feue reine Sophie Madeleine par 100,000 rixdales de Banque de Hambourg, à 120 skillings..........	»	250,000
En 1811, il était dû à la Banque, pour les frais de la guerre de Finlande en 1808 et 1809: Par le Trésor....... 9,328,896 Par le Comptoir d'amortissement..... 10,383,732 Total...... 19,712,628		
En 1831, le Trésor et le Comptoir d'amortissement ne devaient plus à la Banque que..... .... 4,400,000 Par conséquent, il a été payé........	»	15,312,628
Total de la diminution des dettes de l'état et des avantages financiers obtenus depuis 1811 à 1831..............	»	61,828,225
Il faut cependant déduire de cette somme la rente annuelle de 200,000 rixdales que la Suède doit au roi régnant et à sa famille, en compensation des sacrifices que Sa Majesté a faits en libérant, de ses propres fonds l'état de la dette étrangère. Cette rente représente un capital à déduire, de.........	»	4,000,000
Il en résulte donc une amélioration dans les finances de l'état, de.................	»	57,828,225
A reporter.........	33,213,813	57,828,225

2°. ADMINISTRATION INTÉRIEURE.	RIXDALES BANCO ou Écus de Banque de Suède.	
Report.........	33,213,813	57,828,225
Pendant ce même espace de temps, l'état a fait face aux travaux et aux acquisitions qui suivent :		
Canal de Gothie......................	8,000,000	»
— de Sœdertelje..................	100,000	»
— de Hjelmar..................	250,000	»
Déblaiemens de rivières, et du canal de Wœddœ...........................	1,000,000	»
Forteresses de Wanæs et de Kunsgsholmen...............................	1,000,000	»
61,000 fusils fabriqués depuis 1816, ajoutés à la réserve de fusils neufs, dans les arsenaux du royaume..............	1,169,800	»
900 fusils donnés par le roi...........	10,000	»
Trois vaisseaux de ligne construits.....	1,254,873	»
Deux vaisseaux de ligne en construction..	400,000	»
Une frégate et une corvette construites....	205,714	»
Quatre bombardes, ensemble 38,880 rixd.. Une en construction....... 7,290	46,170	»
Cent chaloupes et yoles canonnières pontées, dont 36 en construction...........	259,380	»
L'école des mousses à Carlscrona et corps de garde................................	43,080	»
Une caserne à Carlscrona...............	47,000	»
La caserne des matelots, celle des charpentiers et des ouvriers, le nouvel hôpital, les hangars des chaloupes canonnières, les ateliers des artilleurs de la marine à Stockholm...........................	91,984	»
L'église de la marine, à Stockholm, évaluée 53,815 rixdales, travail exécuté........	37,100	»
La caserne du 2e régiment des gardes, le grand hôpital et l'achèvement de la caserne des gardes à cheval..............	500,000	»
Les maisons de correction à Stockholm et à Malmœ............................	248,004	»
Achat de dix résidences pour des gouverneurs de provinces..................	130,000	»
Améliorations de races ovines en 1828, 1829 et 1830............................	25,000	»
Nouvelles routes pratiquées dans les provinces de l'ouest et du nord............	241,000	»
Le port d'Helsingborg...................	134,990	15,184,295
A reporter.........	48,397,908	73,012,520

2°. ADMINISTRATION INTÉRIEURE.	RIXDALES BANCO ou Écus de Banque de Suède.	
Report.........	48,397,908	73,012,520
Au 1er janvier 1831, le Trésor, après avoir soldé l'exercice de 1830, possédait un excédant accumulé depuis 1811, s'élevant à.	»	5,000,000
— Plus, un fonds disponible pour le matériel de l'armée, les fortifications et les travaux militaires....................	»	3,000,000
— Plus, donné par le roi, alors prince royal, 500,000 livres sterling, qui, au cours de 6 rixdales ½ existant alors, font.	»	3,250,000
— Plus, depuis 1810 jusque et compris 1832, le roi, indépendamment de la liquidation de la dette nationale de la Suède, et les 500,000 livres sterling données en 1812, a consacré au bien de l'état ses fonds particuliers jusqu'à concurrence de la somme de.	»	4,096,678
— Plus, pour une réduction considérable dans les charges publiques, par la diminution de l'impôt du bevillning, du salpêtre et quelques autres droits, formant ensemble un dégrèvement de.	»	624,000
TOTAL.........	»	88,983,198

Ainsi, il résulte de ce document que, dans l'espace de vingt années, le gouvernement suédois a recueilli, avec les plus faibles ressources, des avantages dont le chiffre représente environ 178 millions de francs et six ou sept années du revenu total du pays; c'est comme si la France, au lieu d'avoir augmenté sa dette jusqu'à plus de quatre milliards, l'avait éteinte et avait opéré huit ou neuf milliards d'améliorations.

Au milieu de ces immenses économies, le gouvernement suédois trouvait moyen de prodiguer des encouragemens à toutes les branches du service public qui réclamaient son appui; ceux qui ont été accordés à l'agriculture ont eu les résultats les plus importans, puisque, dans la seule province de Malmœ, une étendue de terre de plus de 500 mille de nos arpens a été défrichée et livrée à la culture.

La somme allouée pour le transport des prisonniers a réalisé également une amélioration essentielle et réclamée depuis long-temps : avant cette allocation, la conduite et la garde en route des individus arrêtés pour être déposés en prison, ou transférés d'un lieu à un autre, ou enfin conduits à leur destination définitive après leur condamnation, étaient une corvée très pénible, imposée de temps immémorial aux habitans des campagnes.

Voici quelles ont été les principales augmentations d'allocations.

AUGMENTATIONS D'ALLOCATIONS ANNUELLES.

	Rixdales banco.
Instruction publique.	60,000
Appointemens de fonctionnaires publics.	118,000
Appointemens militaires.	106,000
Partage de biens communaux dans les provinces septentrionales du royaume.	32,500
Partage de terrains dans le gouvernement de Skaraborg	10,000
A reporter.	326,500

Report.	326,500
Pour frais de déménagemens lors du partage des terres.	27,000
Pour fixer les sables mobiles dans le Halland, et dans le gouvernement de Kronoberg.	4,000
Pour encourager la propagation des bonnes races de chevaux en Scanie.	2,200
Pour le transport des prisonniers.	50,000
Total.	409,700

Il est une foule d'autres améliorations dont la population recueille maintenant les fruits, qui ont été réalisées la plupart aux dépens de la fortune privée du roi.

Le roi, comme nous l'avons déjà fait remarquer, a donné l'élan à l'agriculture par l'institution de la Société agricole de Stockholm, dont il provoqua la fondation. Cet établissement n'a jusqu'à présent rien coûté à l'état, quoiqu'il possède une dotation de 166,440 rixdales, qui proviennent en grande partie des bienfaits du roi.

Il n'existait pas en Suède d'Institut vétérinaire, le roi a fourni sur sa cassette les 29,000 rixdales qui ont servi à la création de cette utile institution; et maintenant elle fournit des artistes vétérinaires à toutes les provinces du royaume.

Le roi, par suite de l'esprit d'ordre qui le distingue, a donné une attention particulière à l'amé-

lioration des dotations des établissemens de prévoyance ou caisses de pensions. Les fonds de la caisse des bostelles militaires ont éprouvé un accroissement de 36,000 rixdales; celle des invalides, de 412,799; celle des employés civils, créée en 1825 avec un capital de 264,000 rixdales, a vu ce fonds s'élever, en 1830, à 611,000, ce qui offre un accroissement de 346,000 rixdales en cinq ans. Les employés ont établi une caisse pour les veuves et les pupilles, avec un capital de 41,000 rixdales.

La Suède est redevable au roi de la grande impulsion qui a été donnée à l'instruction mutuelle dans ce pays.

Le roi a de même assigné, sur ses fonds particuliers, pour l'extinction des *accords* (finances de places), dans l'armée, la marine et les gouverneurs de province, une somme de 437,533 rixdales.

Depuis l'administration de Sa Majesté, les droits de douane pour la sortie et l'entrée de presque toutes les marchandises ont été diminués dans une forte proportion: par exemple:

1°. Le droit de sortie d'un skeppund de fer, qui était de 24 skillings de Banque de Hambourg, a été réduit à 36 skillings de banque de Suède.

2°. Le droit d'entrée pour chaque livre de sucre a été diminué de 8 skillings de Banque de Ham-

bourg à environ 3 skillings de Banque de Suède; et le droit d'entrée sur le café dans la même proportion.

Sa Majesté a consacré, pendant plusieurs années, soit pour maintenir le prix du pain dans la capitale, soit pour soutenir le cours du change, une somme qui s'est élevée à 450,000 rixdales.

Indépendamment des sommes que nous venons d'indiquer, et de celles qui ont été spécifiées plus haut, le roi, depuis son arrivée en Suède, a fourni de sa caisse une somme de 3,180,180 rixdales (plus de 6 millions), qui a été consacrée tout entière au service de l'état, savoir :

En frais de négociations politiques;

Dotations à différentes écoles, à l'Institut des sourds et muets; à la Maison d'accouchement; à l'hôpital de l'ordre des séraphins et aux hôpitaux publics;

Secours à des fonctionnaires civils et militaires;

A des nécessiteux et pauvres honteux;

Pensions à des régnicoles et à des étrangers dont les services ont été utiles à la Suède;

Gratification à des villes et paroisses, à des incendiés, à des établissemens de charité;

Pour la construction d'un bâtiment destiné à la bibliothèque à Upsal;

Achat d'étalons pour l'amélioration des races de chevaux;

Dépenses pour les châteaux de Stockholm, Drottningholm et Rosersberg;

Frais de route, de logement et d'entretien des commissairess uédois près du sthorting de Norwége en 1814;

Pour l'établissement du rigsstatholder de Norwége (1) en 1814 et 1816;

Pour l'embellissement des places publiques et des quais de la capitale;

Aux Académies de musique et des beaux arts;

Dotation faite en 1814 par le roi, alors prince royal, pour récompenser l'armée suédoise après la campagne en Norwége, mais ce pays ne contribua en rien à cette dotation;

Pour augmentation des pensions de sous-officiers et soldats;

Des veuves de généraux et officiers;

Pour augmentation de solde des officiers de six régimens indeltas;

Gratifications à des généraux, officiers de tous grades, sous-officiers et soldats;

(1) Rigsstatholder est le titre du gouverneur de la Norwége.

Achat de 500 skeppunds de chanvre donnés à la marine;

Secours annuels au grand théâtre, etc.

La dépense courante, l'entretien et le traitement de la cour et de la maison militaire, les frais nécessaires et indispensables pour le maintien de la dignité royale, les dépenses considérables que Sa Majesté a faites pour encourager les beaux-arts, les travaux exécutés au parc, ne sont pas compris dans cette évaluation.

CHAPITRE XXXIII.

—

Rapports politiques.

De la Norwége, de la Finlande et des relations politiques de la Suède avec les divers états de l'Europe. — Voisinage de la Russie. — Iles d'Aland. — Appuis naturels de la Suède. — Rapport avec la Russie. — Neutralité armée.

La Suède a joué un rôle très brillant; son nom a été placé pendant long-temps à la tête des puissances les plus influentes de l'Europe. Maîtresse de Brême et de Verden, de la Poméranie, de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie, de la Courlande, de la Finlande et des îles d'Aland, elle a dominé sur tout le littoral de la Baltique et sur les bouches du Weser.

Cette position géographique lui imposait l'obligation de se maintenir sans cesse, les armes à la main, pour conserver ces possessions lointaines; aussi elle a eu ses héros, ses conquérans; et son histoire, depuis Gustave-Vasa, offre le phénomène remarquable d'une suite de souverains, tous grands hommes d'état ou de guerre. Elle s'est illustrée par une foule de grands généraux; et c'est dans ses rochers et au sein de ses forêts que la liberté trouvait un refuge lorsqu'elle était exilée du reste de l'Europe. Mais les fautes de plusieurs de ses souverains, celles de Gustave IV, une suite d'événemens malheureux, et une fatale destinée qui pèse quelquefois sur les nations comme sur les individus, l'ont dépouillée successivement de ses antiques possessions.

De toutes ces pertes, celle de la Finlande a été la plus funeste. Depuis les temps les plus reculés, cette province faisait partie intégrante de la Suède; elle appartenait à la même nation, était sujette aux mêmes lois; elle avait partagé toutes les chances de sa bonne ou mauvaise fortune. Les autres possessions suédoises, qui furent successivement absorbées par la Russie depuis Pierre le Grand, étaient des provinces allemandes, où les sentimens d'affection n'étaient pas aussi prononcés.

De toutes les contrées de la Suède, la Finlande était celle peut-être où les sentimens de patriotisme, exaltés par le voisinage de la Russie, étaient portés au plus haut degré : c'étaient de vrais et bons Suédois; aucun sacrifice ne leur coûtait, lorsqu'il s'agissait de défendre l'honneur national. Les Finlandais ne sont point encore revenus de cette cruelle séparation; ils appartiennent toujours à la Suède par des liens de fraternité que toute la violence des conquêtes ne peut briser.

Les Finlandais possèdent le caractère mâle, l'intelligence et l'instruction des Suédois. Leurs régimens étaient incomparablement les meilleurs de toute l'armée russe; et dans la guerre récente de Pologne, ce fut sur eux presque toujours que retomba le soin pénible de rétablir le combat. A Grokow, les régimens finlandais eurent presque seuls à supporter les plus violens efforts de l'impétuosité polonaise; et ce furent ces mêmes troupes qui enlevèrent les redoutes de Vola, et décidèrent la prise de Varsovie. Cependant la garde finlandaise, les chasseurs finlandais et les autres corps nationaux furent à cette époque dissous ou dispersés dans les autres corps.

Mais il est juste de reconnaître que les Russes ont cherché à adoucir les regrets de leurs nouveaux su-

jets par les plus grands ménagemens, et l'on doit leur tenir compte de cette modération. Leurs institutions ont été respectées, et les promesses solennelles qu'Alexandre donna à la diète, convoquée à Borgo, en 1810, ont été tenues. Cependant aucune diète finlandaise n'a été convoquée depuis, et l'on a dit qu'elles auraient dû l'être tous les cinq ans, comme en Suède; mais la Finlande, à l'époque de sa réunion à la Russie, était régie par la constitution suédoise de 1772, d'après laquelle le souverain n'était point tenu de convoquer périodiquement la diète. De 1796 à 1808, Gustave IV ne la rassembla qu'une seule fois en 1808, à Norkœping.

Quoique la Norwége et la Finlande renferment chacune une égale population d'un million d'habitans, la perte de la Finlande a cependant été pour la Suède une perte sans compensation, si l'on compte pour quelque chose l'affection et le dévouement d'un peuple. La Suède a du moins cherché à reconnaître cette ancienne fraternité, en exemptant, pendant vingt années, toutes les productions de la Finlande des droits que paient les autres nations, ou du moins le tarif suédois protège efficacement toutes les provenances de cette contrée.

La Suède était à la Norwége ce que l'Angleterre était à l'Écosse il y a un siècle : les mêmes préjugés,

la même antipathie régnaient entre les deux peuples rivaux. Les fermens de cette vieille haine nationale étaient enracinés par plusieurs siècles de guerres, et alimentés par le souvenir des torrens de sang qu'elles avaient fait répandre. Pourtant le temps a calmé et fait disparaître ces passions furieuses : les deux peuples, maintenant éclairés sur leurs intérêts mutuels, ont déposé ces haines héréditaires et aveugles, pour recueillir au sein d'une prospérité croissante les fruits de leur union.

Il en sera de même de la Suède et de la Norwége, et, quoique leur union ait été contractée un peu brusquement, elle n'en sera pas moins avantageuse aux deux peuples lorsqu'elle sera consacrée par le temps. Destinée, par sa position géographique, à être unie à la Suède, le sort de cette contrée ne peut être accompli que par cette réunion.

La nature a tracé les limites des nations; elles peuvent être franchies, renversées par les conquêtes et les révolutions, mais tôt ou tard elles se reconstituent. La nature a destiné les peuples de la presqu'île scandinave à vivre sous les mêmes lois, et tous les efforts de quelques esprits chagrins et ambitieux ne pourront anéantir l'identité de langage, de mœurs, de religion, et surtout d'intérêts, qui existe entre les Suédois et les Norwégiens. Des pro-

jets d'indépendance ont germé en Norwége : ces idées de nationalité, si faciles à propager, ont dominé un instant une partie de la nation, et quelques ambitieux ont eu grand soin d'entretenir ce feu sacré avec un zèle intéressé; car si l'événement d'une séparation s'était réalisé, ils comptaient bien arriver au pouvoir, et cette perspective ne laissait pas d'être un puissant stimulant pour leur patriotisme.

Un peuple récemment réuni devait être accessible à ces idées : les mots indépendance, liberté, sont des talismans irrésistibles. On retrouve partout ce sentiment d'isolement et de rivalité; il existe sous l'adouar des Bédouins et aux portes des plus somptueuses capitales; il existe non seulement de province à province, mais de hameau à hameau : il ne faut pas de grands efforts pour réveiller d'antiques animosités, exciter les haînes et les brusques séparations, qui conduisent les états à leur dissolution. Il faut, au contraire, un esprit ferme pour assoupir ces passions, détruire les préventions et les intérêts rivaux, et constituer une nation forte et compacte.

La Norwége, si elle était indépendante, subirait bientôt le sort de tous les états faibles; elle deviendrait la proie du plus fort. La Norwége n'a pas une population assez nombreuse, des ressources finan-

cières assez assurées pour être en état de pourvoir à sa défense et aux frais de son gouvernement, à moins de décupler les impôts; et cet état de choses ne pourrait être, tout au plus, qu'un essai, dont le résultat serait de jeter la Norwége dans les bras de quelque autre puissance, en supposant toutefois que la Suède y consentît. Enfin l'Europe a besoin, pour sa sûreté, que la Suède soit forte et puissante; et elle ne souffrirait jamais que la Norwége essayât de se soustraire à une réunion dont la durée et le maintien intéressent si essentiellement sa sécurité. Que des ambitieux cherchent dans leur imagination quelques théories plus ou moins ingénieuses, qu'ils les étendent sur le lit de Procuste pour détruire ces raisons claires et positives, nous doutons qu'ils y parviennent. La Norwége, avec son immense étendue, sa faible population, et ses ressources plus faibles encore, ne peut prétendre à former un état indépendant; elle a tout à gagner à sa réunion à la Suède, et sa position lui en impose la nécessité.

Au surplus, les préventions que l'on avait cherché à répandre, depuis quelques années, parmi les habitans de la Norwége, se sont entièrement dissipées devant la raison et la conviction de la convenance d'une réunion, dont elle recueille chaque jour des avantages évidens, qui frappent les esprits les

plus prévenus (1); et nous voyons avec plaisir que les différends qui s'étaient élevés entre les deux pays ont été entièrement aplanis pendant la dernière session du storting.

La réunion de la Norwége a changé entièrement la situation politique de la Suède; elle ne peut plus aspirer à des conquêtes : la nature a posé ses véritables limites, et la position presque insulaire de la Scandinavie la met à l'abri de tout contact, de toute agression étrangère. Par cette réunion la Suède se trouve parfaitement installée, et elle est assurée de la position la plus prépondérante parmi les états du second ordre. Placée comme un poste avancé entre l'Europe et la Russie, son alliance sera toujours recherchée par toutes les puissances; mais il faut que la fusion des intérêts de la Suède et de la Norwége soit complète, et l'union intime des deux nations réunies sous un même sceptre est la garantie de leur avenir. Cette union doit être le premier et le plus constant objet de la sollicitude du gouvernement;

(1) Le pavillon de l'Union porte dans un des angles du pavillon suédois les couleurs norwégiennes. Les capitaines suédois n'en ont point d'autres. Les capitaines norwégiens peuvent porter l'ancien pavillon de Norwége jusqu'à la hauteur du cap Finistère, et ils usent de cette faculté; mais au delà de cette latitude ils doivent arborer le pavillon de l'Union et ils ne s'en dispensent jamais.

car, en cas de guerre, le premier soin d'une puissance ennemie serait de semer la discorde entre les deux peuples.

La Suède, gardée par une formidable flottille de chaloupes armées, par des rocs, des passes dangereuses, des récifs, et par les îles innombrables qui couvrent ses côtes presque inaccessibles, a sans doute peu à craindre d'une agression maritime; et si elle était menacée de la part de la Russie, elle devrait encore peu s'alarmer d'une attaque du côté du nord : ce n'est pas là son point vulnérable. Il serait en effet difficile à une armée envahissante de traîner à sa suite, à travers les glaces polaires, les vivres et les approvisionnemens qui lui seraient nécessaires pour se maintenir dans une contrée dépourvue de vivres, où la population, habituée aux plus rudes privations, se trouve disséminée dans d'immenses solitudes : les désastres de 1809 ne se renouvelleraient plus; les Russes ne trouveraient plus devant eux, comme à cette époque, une armée dispersée et un souverain inhabile et en démence, mais une nation qui combattrait avec sa valeur accoutumée pour la défense de ses foyers et de son indépendance; et, pour peu que cette défense se prolongeât, la ruine des imprudens agresseurs serait inévitable.

La flotte suédoise aurait alors de grands devoirs à

remplir ; elle devrait protéger les côtes du royaume, intercepter tous les convois de vivres et de munitions pour l'approvisionnement de l'armée ennemie, menacer la Finlande, y susciter quelque mouvement, y débarquer un corps d'armée, bloquer les ports de Pétersbourg, de Riga et les îles d'Aland.

La position de ces îles a pu inspirer de sérieuses appréhensions au gouvernement suédois, puisque, si le détroit était franchi, si les circonstances de 1809 venaient à se renouveler, les Russes se trouveraient à trois marches de Stockholm, et les soins que prend le gouvernement suédois, pour augmenter les fortifications de la forteresse de Waxholm, qui commande les passes du port et les approches de la capitale, prouvent toute la sagesse de sa prévoyance.

Les îles d'Aland (1) doivent être considérées

(1) L'archipel des îles d'Aland a environ 22 à 24 lieues carrées de superficie ; la plus considérable de ces îles, qui portent le nom d'Aland, peut avoir 9 lieues de long sur 7 de large ; la population totale du groupe s'élevait, en 1830, à 18,842 habitans et celle de l'île principale à 11,280. Renommé par la salubrité de son climat, il est peu de pays au monde qui soient aussi favorables à la conservation de la vie de l'homme et où il y ait d'aussi nombreux exemples de sa longue durée ; mais les îles sont peu productives, couvertes de forêts de pins, de sapins et de bouleaux, coupées de lacs nombreux et de rivières dont le cours est très borné ; le sol en est quelquefois entièrement dépouillé

comme une dépendance de la Finlande, ou une espèce de terrain d'alluvion, que la nature semble avoir lié à la côte finoise par une multitude d'îles de toute grandeur, qui forment l'archipel de ce nom. Le canal qui le sépare de la côte de Suède a vingt à vingt-cinq lieues de largeur; c'est le cours principal des grandes eaux de la Baltique, et le passage des navires. Ces îles sont donc plus importantes pour les possesseurs de la Finlande que pour la Suède. Une mer de vingt lieues d'étendue ne peut être considérée comme un faible détroit, et l'écrivain anglais qui avançait hardiment « que les bouches des canons russes étaient presqu'à portée de la salle où le roi de Suède réunissait son conseil » faisait alors un étrange abus de l'hyperbole.

et ne présente que le roc vif; lorsque parfois il se recouvre d'une légère couche de terre végétale, on y essaie la culture du seigle, de l'avoine, mais il est rare que les semences que le cultivateur confie à cette terre ingrate parviennent à y puiser les sucs nécessaires à leur croissance, qui est souvent d'ailleurs arrêtée par des froids prématurés et rigoureux. Les seuls fruits que le sol y produit spontanément sont la noisette, les groseilles, les fraises et les framboises.

On s'adonne depuis quelque temps à élever des bestiaux dont la vente est assurée et avantageuse en Suède. Malgré la stérilité de ces îles, les habitans jouissent d'une véritable aisance, parce que la pêche du hareng ou du strœming, celle du chien de mer et le cabotage, leur fournissent des ressources à peu près assurées; élevés d'ailleurs au milieu de toute espèce de privations, ils ont peu de besoins à satisfaire et ils vivent contens du peu qu'ils possèdent.

En 1809, à l'époque des négociations du traité de Frédérikshamn, la Suède mit sans doute beaucoup de persistance pour la conservation de ces îles, et il était assez naturel qu'elle cherchât à sauver tout ce qu'elle pouvait de ce naufrage; l'on sait aussi la dure réponse que Charles XIII obtint de Napoléon, lorsqu'il sollicitait son intervention pour conserver ces îles à la Suède : *Adressez-vous*, dit-il, *à l'empereur Alexandre, il est grand et généreux.*

L'harmonie qui règne maintenant entre la Suède et la Russie ne paraît pas devoir être troublée de long-temps, puisqu'il n'existe entre les deux puissances aucun motif de collision.

La possession de la Finlande était devenue une nécessité absolue pour la Russie; la sécurité de sa capitale dépendait de cette position, qui devenait menaçante aux premières hostilités, et la réunion de cette province aux vastes domaines de l'autocrate a tari la source de tout conflit.

A quelle agrégation nouvelle de territoire la Russie pourrait-elle aspirer de ce côté? à quelles nouvelles dépouilles pourrait-elle prétendre? Les eaux de la Baltique et celles du golfe de Bothnie sont la ligne de démarcation entre les deux états, et aucun d'eux ne peut avoir désormais intérêt à franchir cette limite tracée par la nature.

Il n'est donc guère probable que le gouvernement russe, entraîné par une imprévoyante convoitise, tourne ses armes du côté de la Suède; mais en hasardant cette supposition, il ne faudrait point croire que cette entreprise fût une opération facile même pour ses forces redoutables; car, sans parler de l'esprit martial de la nation suédoise, la disposition du sol et la stérilité seraient seules des obstacles à cette agression.

Une expédition de cette nature ne pourrait être tentée que dans des circonstances particulières, telles que celles qui se présentèrent en 1809, et qui ne se renouvellent pas une fois dans un siècle; elle ne pourrait être exécutée qu'avec des forces imposantes, parce que son issue pour les Russes dépendrait du sort d'une seule campagne et peut-être d'une seule bataille.

Quelle serait la base d'opérations d'une armée envahissante? Qui pourrait lui garantir ses moyens d'approvisionnement et de retraite? De quels désastres ne serait-elle pas menacée si le succès d'un combat naval, ou les glaces de l'hiver, qui interrompent tout passage pendant six mois de l'année, venaient anéantir ses communications, et lui interdire l'espoir de tout secours? Protégée par ses rochers, par sa pauvreté, par les glaces de l'hiver, et surtout abon-

damment pourvue de ces deux grands nerfs de la guerre, du fer et des hommes, la Suède pourrait donc se confier à la valeur de sa belliqueuse et patriotique population, et sous tous ces rapports on peut la considérer comme une contrée inviolable.

Quels que soient les projets que la Russie médite pour le présent et pour l'avenir, et les plans plus ou moins gigantesques qu'elle prépare, il ne faut point une grande dépense de sagacité pour voir qu'en s'engageant dans la voie périlleuse des conquêtes et des envahissemens, vers lesquels elle semble entraînée par un ascendant irrésistible, ce sont les riches et belles contrées du midi qui vont être l'objet séduisant de son ambition. Ce sera ensuite, entre l'Europe orientale et occidentale, une lutte dont les crises se dérouleront peut-être bientôt aux regards du monde; et dans cette situation, la Russie aura plus que jamais un immense intérêt à se maintenir en bonne intelligence avec la Suède; car elle n'ignore pas que la réunion d'une flotte à Stockholm, ou d'un corps d'armée autour de cette ville, suffirait pour paralyser tous ses projets en tenant en échec une grande partie de ses forces.

Si les deux nations éprouvent le besoin d'entretenir entre elles des relations de bon voisinage, ces dispositions des esprits reçoivent un nouvel appui

des liens qui paraissent exister entre leurs souverains unis par une réciprocité de procédés et d'affection. L'empereur Nicolas exprimait d'une manière flatteuse ces sentimens, lorsqu'en annonçant au roi de Suède son avénement au trône, il lui écrivait : « Je » regarde la continuation de vos sentimens d'amitié » comme la portion la plus précieuse de l'héritage » de mon frère. » Personne n'ignore l'estime profonde qu'Alexandre professait pour le roi actuel de Suède, et ce qu'il voulut faire pour lui en 1814 : l'on sait qu'il fut sur le point de reprendre les armes contre toute l'Europe, au moment où on venait de les déposer, pour appuyer les justes prétentions du prince royal qui réclamait la cession de la Norwége, garantie à la Suède par les traités. Aussi lorsqu'en 1830 le prince Oscar fit un voyage à Pétersbourg, il fut entouré des prévenances les plus attentives, et on lui prodigua des marques de la plus vive affection.

Néanmoins il ne faudrait pas croire, d'après ce que nous venons de dire, que l'influence russe domine le cabinet suédois; ce serait étrangement se méprendre, et ce que nous avons dit de l'élévation d'ame, de la fermeté, qui distinguent si éminemment le roi, suffit pour éloigner cette pensée. La Russie a essayé d'établir son influence dans quelques

circonstances, par des demandes, des insinuations, et une fois, par exemple, au sujet des navires que la Suède vendait à la république de la Colombie. Le roi, dans ces occasions, a déployé toute la grandeur, toute la dignité de son caractère, et ses refus formels étaient exprimés avec la même énergie inébranlable que s'il eût été à la tête de six cent mille hommes.

La position de la Suède est admirable pour le maintien de son indépendance : placée comme un avant-poste de l'Europe, elle deviendrait sur ce point le boulevart le plus formidable contre l'ambition de la Russie ; et si une rupture venait à éclater, ses alliées naturelles et inévitables seraient la France, l'Angleterre ou l'Autriche.

Mais la Suède n'a aucune cause de collision avec aucune des nations de l'Europe ; elle n'a aucune possession lointaine, aucune colonie qui puissent tenter leur cupidité ; il n'existe entre elle et les autres puissances aucun motif d'ambition, de concurrence, de jalousie et de rivalité, qui leur mettent si souvent les armes à la main. Entourée de mers, ses limites immuables sont fixées, et les seules conquêtes qu'elle doive désormais ambitionner sont celles de l'industrie. Qu'elle donne un grand essor à son agriculture et à sa navigation ; qu'elle ouvre à ses pro-

effet, aucun peuple ne montra autant d'énergie pour la défense de son indépendance. Après avoir soutenu les luttes les plus héroïques pour se soustraire à la tyrannie étrangère et pour la défense du sol de la patrie, on voit les Suédois combattre avec persévérance pour le soutien de leur liberté.

Mais l'on se ferait une fausse idée du caractère national des Suédois, si on se les représentait comme un peuple essentiellement inquiet, turbulent et difficile à gouverner : s'il s'est montré de tout temps jaloux à l'excès de la conservation de ses droits, il n'en est aucun qui ait donné de plus nombreux exemples de fidélité à ses souverains; et sous les princes qui étendirent le plus la prérogative royale, mais en l'exhaussant sur les bases du bien public, comme sous ceux qui s'illustrèrent par de grands succès ou de grands revers dans les combats, les Suédois sacrifièrent leurs sentimens les plus profonds à la gloire et au salut de la patrie : les trophées du grand Gustave, et les drapeaux déchirés de Charles XII, trouvèrent chez eux le même dévouement; et de nos jours, Gustave IV, malgré son administration insensée, ses fautes multipliées et l'indignation générale, vit ce peuple lui prodiguer son sang et sa fortune pour soutenir la lutte la plus inégale et la plus désespérée.

Les causes qui précipitèrent ce prince du trône, pour y placer une nouvelle dynastie, sont connues par des relations plus ou moins inexactes; nous allons essayer de tracer une esquisse rapide de ces événemens, qui tiendront une place si remarquable dans les fastes de la Suède.

Gustave IV n'avait que quatorze ans, lorsqu'il succéda à son père, Gustave III, mort sous les coups d'Ankarstrœm; placé sous la régence du duc de Sudermanie, son oncle, il traversa heureusement, grâce à la prudence consommée de cet habile administrateur, les crises les plus orageuses de notre révolution.

Parvenu à sa majorité, il prit, en 1796, les rênes du gouvernement. Ses mœurs alors douces, des goûts simples, l'amour du travail et de l'ordre, faisaient présager un règne heureux et paisible; mais ces qualités furent bientôt ternies par une funeste aberration, dont les germes se développèrent plus tard pour le malheur de la Suède.

L'année suivante, il épousa une princesse de Bade, et par cette alliance il devint le beau-frère de cet empereur Alexandre dont la vie devait aussi être si agitée, et la fin si prématurée.

Gustave avait rapporté de l'Allemagne, où il fit un voyage quelque temps après son mariage, une haine

annoncer au maréchal Brune que les hostilités seraient immédiatement reprises au terme précis de l'époque convenue. Mais au moment même de l'expiration de ce délai, le maréchal fit attaquer à la minute. Après une demi-heure de combat, Gustave envoya proposer un nouvel armistice. Le parlementaire, baron de Hœpken, fut très mal reçu par le maréchal.

Le roi, bientôt après, quitta brusquement le champ de bataille, sous prétexte d'une contusion qu'il avait reçue à la jambe, et se retira à Stralsund; il fit plus, il déclara que cette place, immortalisée, un siècle auparavant, par la glorieuse défense de Charles XII, et l'une des plus fortes de l'Europe, était rayée du tableau des places fortes. Croyant avoir rassuré son honneur par cette singulière décision qu'il signa gravement, il retourna aussitôt en Suède. Ce fut sa première et sa dernière campagne. La perte de Stralsund, de la Poméranie et de l'île de Rugen en fut le résultat.

Les clauses secrètes du traité de Tilsitt liaient alors la politique d'Alexandre à celle de Napoléon. Alexandre engagea le roi de Suède à adhérer au système continental et à fermer ses ports aux Anglais; voyant enfin ses sollicitations dédaignées, il lui déclara la guerre, et le Danemark suivit bientôt cet exemple.

Ainsi Gustave se trouva placé entre deux ennemis, sans autre appui que l'alliance de l'Angleterre, alliance dangereuse par les conséquences qu'elle devait avoir pour lui.

Une armée russe d'environ 60,000 hommes, sous les ordres du général Buxhowden, fut réunie sur la frontière de Finlande, tandis que l'armée danoise, commandée par le prince Christian de Holstein Augustembourg, allait attaquer du côté de la Norwége.

Les Suédois n'avaient alors à opposer à leur ennemi, dans la Finlande, que 12 à 13,000 hommes de troupes finoises et un petit nombre de Suédois, sous les ordres du vieux maréchal Klingspor; un corps de pareille force fut disséminé dans les montagnes, le long de la frontière de la Norwége, sous les ordres du comte d'Armfeldt. Enfin le général Toll, gouverneur de la Scanie, fut chargé de protéger cette province avec une division de 8 à 10,000 hommes.

Les hostilités éclatèrent au milieu des glaces de l'hiver; elles furent défavorables aux Suédois. Au mois de mars 1808, l'armée russe envahit la Finlande; pas un seul régiment suédois ne put être envoyé au secours de cette province et du faible corps de troupes qui la défendait; les glaces, à cette époque de l'année, opposaient un obstacle insurmontable à toute communication entre les rives op-

posées, et lorsque la navigation devint praticable, les secours que l'on y fit passer devinrent inutiles, le sort de la campagne était décidé; et toute la valeur suédoise dut céder à l'ascendant des Russes. La forteresse de Sweaborg, boulevart de la Finlande, tomba en leur pouvoir avec ses magasins, son immense matériel d'artillerie et de munitions, et toute la flottille finoise, composée de plus de 140 chaloupes canonnières et autres bâtimens armés.

L'armée suédoise, accablée par un ennemi qui avait la supériorité du nombre et celle de la victoire, marchant de revers en revers, repoussée jusqu'à Uleaborg, sous le 65e degré, traînant à sa suite une partie de ses malades et de ses blessés, fut obligée d'abandonner cette dernière province de la Finlande. Le 10 novembre 1808, le général Adlercreutz signa à Olkioki une convention qui fut ratifiée, par laquelle il s'engageait à se retirer derrière la Kemi, et bientôt l'armée suédoise se vit refoulée sous les glaces polaires, qui, pour la première fois, virent l'appareil de la guerre.

L'armée se trouva dans un pays couvert de neiges où les maisons sont dispersées à dix et douze lieues de distance; rien n'avait été préparé pour la recevoir dans un désastre si imprévu. La disette se répandit bientôt dans cette armée, où les maladies

avaient causé plus de ravages que le fer de l'ennemi, et qui se trouvait alors réduite à 7,000 combattans.

Le maréchal Klingspor se rendit à Stockholm pour y régler les plans de la prochaine campagne, et le général Clercker, officier général le plus élevé en grade, prit le commandement de l'armée. Elle était dans la situation la plus déplorable, privée des objets les plus rigoureusement indispensables, et à cette époque de l'année, il fallait renoncer à l'espoir de recevoir aucun secours de l'intérieur du royaume.

Les divisions russes occupaient Tornéo et le gouvernement d'Uleaborg; elles étaient disséminées sur une immense étendue de territoire, et il devenait impossible de les faire agir et de les concentrer dans un des pays les plus pauvres de l'univers, épuisé de toutes ses ressources, et au milieu d'une saison dont la rigueur était même inouïe dans ces climats. Le concours de ces circonstances prolongea l'armistice pendant la durée de l'hiver.

Sur les frontières de la Norwége, les troupes suédoises furent également obligées de renoncer à leurs opérations; elles y passèrent l'hiver sur les monts Doffrines, bivouaquant au milieu des glaces et des neiges.

Cet hiver de 1808 à 1809 fut un des plus rigoureux dont la mémoire se fût conservée parmi les hommes les plus âgés; le froid excessif se soutint long-temps à 30 degrés, et la récolte ayant manqué, la misère des habitans se trouva portée à son comble : les maladies épidémiques causaient partout les plus terribles ravages; à Stockholm, où le nombre ordinaire des décès est de 7 à 8 par jour, il s'éleva jusqu'à 75 et 100, et au milieu de ce rude hiver, le bois de chauffage que cette capitale tire en grande partie de la Finlande vint à manquer.

La vue de ces calamités ne put désarmer l'inflexible opiniâtreté de Gustave; il demanda 100,000 hommes et 30 millions (1) à un pays accablé par tant de revers. Insensible à la détresse de ses sujets, sourd à toutes les représentations, il persista dans son cruel système, et se disposa à consommer la ruine de sa patrie qu'il avait déjà si bien commencée. Malheureux prince! son ame se fermait à la vue de tant de désastres; mais bientôt la voix terrible d'un peuple indigné allait lui demander compte du sang prodigué, de l'honneur sacrifié, pour satisfaire un orgueil sans pitié et une folle présomption.

(1) La totalité de la monnaie nationale en circulation ne s'élevait qu'à 50 millions de nos francs.

Une flotte anglaise était arrivée à Gothembourg (1) avec 15,000 hommes de troupes de débarquement, sous les ordres du général Moore. Il se rendit à Stockholm pour se concerter avec le roi, relativement à l'emploi de ces troupes; l'on a écrit que le général anglais avait été chargé, au nom de son gouvernement, de demander la cession de l'île de Gothland en échange des secours qu'il conduisait, et que le refus qu'il éprouva détermina son retour en Angleterre. Ce fait est erroné; jamais le gouvernement anglais ne fit, et très probablement il ne songea jamais à faire une pareille demande : le général Moore quitta Stockholm, et repartit avec le corps auxiliaire qu'il avait amené, parce que ses instructions ne lui permettaient point de satisfaire aux extravagantes exigences du roi, relativement à l'emploi de ces troupes qu'il voulait envoyer, tantôt en Finlande, pour reconquérir cette province, tantôt en Séland, pour prendre la capitale du Danemark, ou tout autre projet aussi raisonnable. Les objections du général Moore, d'abord mal accueillies, finirent par exciter les emportemens d'un prince très facile à s'abandonner à la violence de ses impulsions; il exprima son mécontentement avec si peu de ména-

(1) Le port de Gothembourg n'est jamais pris par les glaces.

gemens, que le général dut prendre le parti de rejoindre sa flotte à Gothembourg. Gustave, dans sa colère, donna l'ordre d'interrompre les communications avec l'escadre anglaise, et de lui refuser les vivres, manquant ainsi de mesure et de reconnaissance envers une nation dont l'alliance l'aurait sauvé quelques années plus tard, si ce prince eût pu l'être. Le général Moore partit, ramenant en Angleterre ses troupes et l'escadre, et Gustave, réduit à ses propres forces, se trouva livré à son redoutable adversaire.

Les Russes, en Finlande, paraissaient dans la plus parfaite tranquillité; leurs cantonnemens, dispersés sur une vaste étendue de territoire, semblaient annoncer que, satisfaits de la conquête de cette belle province, ils bornaient leur ambition à la conserver, et cependant des ordres réitérés de Pétersbourg pressaient le général en chef d'attaquer les îles d'Aland, dont la possession était vivement désirée par la Russie. Une première tentative sur ces îles avait été essayée l'année précédente, mais elle n'eut d'autre résultat que de laisser 600 hommes entre les mains des Suédois; les troupes, arrivées sur la glace, furent faites prisonnières au dégel. Cette fois, les mesures furent mieux combinées. L'armée russe était alors partagée en deux grands corps d'armée,

qui agissaient séparément : l'un occupait la Finlande méridionale, sous les ordres du général Knorring, et l'autre, qui s'étendait sur les côtes du golfe de Bothnie, était commandé par le général Barclay de Tolly.

Dans les derniers jours de février, le général Knorring réunit à son quartier-général d'Abo cinq colonnes de troupes parties rapidement des cantonnemens voisins. Elles se mirent aussitôt en marche pour traverser sur la glace la partie de la mer Baltique qui sépare la côte de Finlande des îles d'Aland. La distance d'Abo à ces îles est d'environ 20 milles suédois, ou 60 lieues de France ; cet espace est rempli par un archipel immense, dont les îles innombrables sont séparées les unes des autres par des détroits, dont un seul est de 4 milles, et un autre de 2 milles; tous les autres sont d'une heure ou deux de marche; de sorte que les colonnes russes, mises en mouvement pour traverser la Baltique, faisaient leurs haltes et bivouaquaient à terre. Les îles d'Aland, attaquées par des forces infiniment supérieures, furent emportées.

En même temps, le général Barclay de Tolly partait de Vasa, traversait sur la glace le golfe de Bothnie, faisait occuper les îles de Quarken, et s'emparait d'Uméo.

Les hostilités avaient recommencé sur les frontières de la Norwége, et la Scanie était menacée d'une invasion danoise; le Sund était gelé, sauf un canal de 200 pieds de largeur, que l'on s'attendait à voir pris par les glaces au premier coup de vent d'est. Dans cette attente, les Danois avaient rassemblé 25,000 hommes qui devaient entrer en Scanie, lorsque le dégel survint : néanmoins, cette démonstration fit sur ce point en leur faveur une utile diversion, en forçant les Suédois à maintenir leur défensive sur un pied respectable.

Mais le gouvernement danois employait à cette époque d'autres moyens, qui semblent, au premier coup-d'œil, indignes de la majesté royale et même un peu révolutionnaires pour des souverains *légitimes*. Des ballons, remplis de proclamations imprimées, qui contenaient des exhortations à la révolte, étaient fréquemment lancés de la côte danoise dans la Scanie; l'armée russe, en Finlande, employait des moyens analogues et tout aussi honorables; l'on voit que Gustave se trouvait assez bien placé entre son impérial beau-frère de Russie et son royal cousin de Danemark.

Cependant la prise des îles d'Aland mettait la Suède dans une terrible position : menacée sur les points les plus vulnérables, et au cœur de l'état,

obligée de partager son attention entre les provinces du nord, les côtes de la Scanie et la frontière de la Norwége, elle se voyait obligée de disséminer ses forces sur un rayon de plus de mille lieues de développement, et ses dernières barrières pouvaient à chaque instant être franchies.

Cette situation, qui affectait profondément une nation fière du souvenir de son ancienne gloire, excitait depuis long-temps l'indignation de tout ce qui portait un cœur suédois; la perte de la Poméranie, dernier débris des glorieuses conquêtes de Gustave-Adolphe, avait produit une douloureuse impression, mais celle de la Finlande répandit une cruelle amertume, et excita un cri général de réprobation contre un indigne gouvernement.

Toutes les ressources de la nation avaient cependant été mises à sa disposition, elle lui avait donné avec un admirable dévouement tout ce qu'il avait demandé; Gustave eut à la fois 110,000 hommes sur pied (soldats et matelots), et mit en mer 20 bâtimens de haut bord (vaisseaux et frégates), mais ce malheureux prince ne sut jamais que gaspiller les ressources immenses que la nation mettait si généreusement à sa disposition. Jamais il ne sut combiner une opération militaire conçue sur un plan raisonnable; toutes les troupes, au lieu d'être concen-

que les dépositaires : ils refusèrent de les livrer. Le roi s'emporta, et les commissaires se retirèrent, convaincus que leur dépôt serait violé d'un instant à l'autre.

La conjuration qui allait éclater avait son principal foyer à Stockholm ; cependant le lieutenant-colonel Adlersparre agissait indépendamment des projets que l'on ourdissait dans la capitale, et il est certain qu'il n'y fut nullement initié. Ce fut au contraire sur la nouvelle imprévue de sa marche à la tête de la moitié de l'armée de l'ouest, que les conjurés précipitèrent l'événement. Au surplus, il est constant qu'il avait été convenu entre eux, avant tout, que, quel qu'en fût le danger pour eux-mêmes, la vie du roi serait, dans tous les cas, respectée et protégée.

Le roi avait ordonné le départ des troupes qui formaient la garnison de la capitale, et celui des officiers isolés qui s'y trouvaient; les conjurés se servirent habilement de cette circonstance pour attirer à eux un grand nombre de personnages dont l'influence devait seconder le succès de leurs projets. Ils leur représentèrent que le roi, abandonnant la capitale avec ses troupes, la livrait sans protection au pillage et à l'agression ennemie, et qu'il était important pour le salut de l'état de s'opposer à son départ. Ces graves considérations déterminèrent un grand nombre de

personnes, d'ailleurs étrangères aux projets des conjurés, à se réunir à eux pour tâcher de détourner le roi de sa résolution.

A neuf heures, les principaux conjurés se rendirent au château; le vieux maréchal Klingspor fut mis en avant. Ayant été admis près du roi, il lui exposa les dangers auxquels il livrait la Suède, s'il persistait dans son projet de départ. Le roi fut inflexible, s'emporta et annonça qu'il allait se mettre à la tête de ses troupes de Scanie et châtier bientôt des sujets rebelles. Alors les conjurés entrèrent; le général Adlercreutz prit la parole, et dut parler avec véhémence, car Gustave tirait son épée pour le frapper, lorsque le général Silfversparre, maréchal de la cour, saisissant avec force la main que le roi avait portée à son épée, le força à la remettre dans son fourreau.

Lorsque les conjurés entrèrent chez le roi, ils avaient eu soin de fermer en dedans les portes de l'appartement; mais la rumeur des scènes qui se passaient dans l'intérieur étant parvenue jusque dans la salle des gardes, où les drabans (1) se trouvaient réunis, ils essayèrent d'ouvrir la porte qui conduisait aux appartemens; mais n'ayant pu y parvenir, ils se

(1) Gardes-du-corps.

disposaient à l'enfoncer, et déjà ils en avaient fait sauter un panneau, lorsque le général Adlercreutz, qui s'était emparé du bâton du commandement, signe de l'autorité dans le château, ouvrit la porte avec le plus grand calme, et, s'avançant au milieu d'eux, il leur dit : « Mes amis, soyez parfaitement tranquilles sur le compte du roi, il ne s'agit que de le dissuader d'abandonner sa capitale, qui serait perdue s'il la quittait : nous ne voulons que le bien du pays et du roi, et c'est pour les sauver que nous avons résolu cette démarche auprès de Sa Majesté. » Les drabans, convaincus que le roi ne courait aucun danger, se retirèrent.

Mais dans le désordre inséparable de l'alerte que cette scène venait de donner aux conjurés, le roi avait trouvé le moyen de s'évader par un escalier secret qui conduisait de ses appartemens dans la cour du château, et ayant rencontré sur son chemin un vieil officier-général, il s'empara de son épée.

On s'aperçut à temps de sa fuite. Le général Adlercreutz chargea aussitôt le baron d'Otten et un autre officier d'aller l'arrêter à sa sortie du passage; ils arrivèrent trop tard; Gustave était déjà dans la cour où le capitaine des chasses, Greiff, ayant voulu se saisir de sa personne, le roi lui porta un coup

d'épée; mais aussi inhabile à manier une arme qu'à gouverner son peuple, il ne réussit qu'à percer son manteau. Le capitaine Greiff (1) était un homme d'une taille et d'une force athlétiques; il saisit le roi dans ses bras nerveux, le souleva et l'emporta; mais soit que l'étreinte eût été trop forte ou que l'agitation qu'éprouva Gustave pendant cette crise eût été trop grande, des vomissemens violens se déclarèrent aussitôt. Greiff traversa la cour et monta les degrés du château avec son fardeau dans les bras en disant aux soldats poméraniens qu'il rencontrait : « Faites » place, mes amis, vous voyez que le roi est très » mal, je le porte dans ses appartemens. » Et chacun s'empressait de lui ouvrir le passage. Dès que le roi fut rentré, des officiers le gardèrent à vue.

Les conjurés se hâtèrent d'adresser des ordres aux chefs des troupes de la garnison pour contremander leur départ, un courrier fut expédié au colonel Adlersparre pour hâter sa marche vers la capitale, et une députation se rendit près du duc de Sudermanie pour l'instruire de ces événemens. A neuf heures du soir, le roi monta en voiture, et fut conduit au château de Drottningholm, et, quelques jours après,

(1) Mort en 1832.

il fut transféré à Gripsholm, où la garde de sa personne fut confiée au colonel Silfversparre et à un détachement d'officiers. Cette révolution est peut-être la plus rapide dont l'histoire fasse mention, et elle ne coûta pas une goutte de sang.

L'intérêt de la patrie exigeait l'éloignement d'un prince qui en avait été le fléau. Les principaux personnages de l'état se réunirent; ils décidèrent que la régence serait offerte au duc de Sudermanie, et une diète fut convoquée.

On a prétendu que la Russie ne fut point étrangère à cette révolution qui lui facilitait les moyens d'obtenir les conditions de paix qu'elle voulait imposer; mais ces bruits que quelques écrivains ont cherché à accréditer sont tout à fait dépourvus de fondement, et personne n'ignore le vif mécontentement qu'Alexandre manifesta en apprenant la déchéance de son beau-frère.

Tandis que la capitale de la Suède était le théâtre de ces grands événemens, la Russie faisait dénoncer l'armistice et les hostilités recommençaient. Le général en chef Knorring occupait, avec son corps d'armée, les îles d'Aland; son avant-garde franchit les glaces qui séparaient ces îles de la côte; et un détachement de Cosaques de 60 à 80 hommes, commandé par le colonel Koulneff, s'avança jusqu'à Gris-

lehamn, à 20 lieues de Stockholm, où il arriva deux jours après la révolution.

Le régent s'était hâté d'envoyer demander, par le colonel Lagerbielke, une suspension d'armes qui fut accordée. Les Cosaques se retirèrent aussitôt de Grislehamn.

Au nord, le général Barclay de Tolly, qui occupait Uméo, reçut également l'ordre d'évacuer cette ville, ordre que la saison ne permit pas d'exécuter.

La diète qui avait été convoquée à Stockholm s'y réunit le 1er mai. La session fut solennellement ouverte le 9 du même mois, et, le lendemain, le baron de Lagerbielke vint lui présenter l'acte d'abdication de Gustave. Mais les états, considérant que l'abdication leur était parfaitement inutile, passèrent outre et n'*en ordonnèrent pas même le dépôt aux archives,* ni n'en donnèrent acte. Lorsque la lecture de cette pièce fut terminée, le baron de Mannerheim se leva le premier, et déclara qu'il renonçait à la fidélité qu'il avait jurée au roi Gustave IV, et cet exemple ayant été imité par tous les députés, la déchéance fut unanimement prononcée. Les états accordèrent une pension considérable à ce prince ainsi qu'à sa femme et à chacun de ses enfans.

Gustave resta à Gripsholm jusqu'à la fin du mois de décembre suivant, époque où il partit pour

s'embarquer à Ystad, avec sa famille, sur un bâtiment qui le conduisit à Stralsund, d'où il continua sa route à travers l'Allemagne pour se rendre à Carlsruhe, capitale des états de Bade.

L'époque du départ du roi ne fut point mystérieuse ainsi qu'on l'a publié; elle était connue depuis fort long-temps, et les relais commandés à l'avance sur toute sa route. Dans tout son voyage à travers la Suéde, il n'eut pas un seul homme d'escorte. La population accourait en foule aux relais de poste pour voir passer ce prince, elle se découvrait sur son passage, mais sans proférer le moindre cri. Avant de s'embarquer, l'ex-roi fut retenu à Ystad, pendant près de huit jours, par les vents contraires, sans que sa présence causât d'autre sensation parmi le peuple que celle de la curiosité.

On sait les actions bizarres qui ont signalé le reste de sa vie, son projet de voyage en Palestine avec une suite de modernes croisés, ses démarches pour obtenir le titre de bourgeois de Basle, etc. Ce prince réside maintenant en Allemagne, son fils aîné est général-major au service d'Autriche.

CHAPITRE XXXV.

—

Causes du changement de dynastie.

Charles XIII. — La diète convoquée à Stockholm promulgue une nouvelle constitution. — Le duc de Sudermanie, après avoir prêté serment d'observer le nouveau pacte fondamental, est proclamé roi. — La diète nomme le prince Christian-Auguste de Holstein Augustembourg, successeur au trône. — Les Russes recommencent les hostilités. — Opérations militaires. — Traité de Frederickshamn. — Cession de la Finlande et des îles d'Aland à la Russie. — Mort du prince Christian. — Assassinat du comte Fersen et troubles à Stockholm. — Convocation d'une diète à Orebro pour le choix d'un nouvel héritier de la couronne. — Candidats. — Le prince de Ponte-Corvo est nommé à la presque unanimité. — Causes de cette nomination. — Arrivée du prince en Suède. — Le ministre Alquier. — La Suède déclare la guerre à l'Angleterre. — Nouvelles exigences du gouvernement impérial; menaces; résistance du gouvernement suédois. — L'empereur fait occuper la Poméranie et saisir les navires suédois. — Rupture.

Dès les premiers momens de la révolution, l'opinion universelle de la Suède réclamait une réforme

complète de la constitution de 1772, qui, depuis Gustave III, avait régi le pays, et de l'acte d'union et de sûreté obtenu par ce souverain à la diète de 1789, qui avait donné une extension si considérable à la prérogative royale.

L'un des principaux objets de la convocation de cette diète était la révision de ces institutions; elle ne fit point languir la nation : elle s'occupa immédiatement de la rédaction du nouveau pacte fondamental; et cinq semaines suffirent pour l'élaboration de cet acte important. Le 6 juin 1809, les états, assemblés sous la présidence du duc de Sudermanie, régent, lui présentèrent cette charte, qu'il jura d'observer, et il fut aussitôt proclamé roi de Suède sous le nom de Charles XIII.

Ce prince, neveu du grand Frédéric, avait exercé la régence pendant la minorité de Gustave IV, et il avait laissé de beaux souvenirs de la sagesse de son administration. Sa vie n'avait point été sans gloire; ses penchans l'avaient porté vers la marine; et, lorsqu'il arriva au commandement des armées navales, il ajouta quelques lauriers aux lauriers de sa patrie par la victoire navale qu'il remporta, en 1788, contre la flotte russe, près de Hogland. Pendant le règne orageux de son neveu, il vécut retiré des affaires, habitant sa cour de Stockholm pendant l'hiver, et pas-

sant la belle saison dans son château de Rosersberg, près de Sigtuna, qui, par un sentiment que l'on comprend, est devenu le séjour de prédilection du souverain actuel.

Le nouveau roi de Suède était parvenu au trône à un âge trop avancé pour conserver l'espoir d'avoir de la postérité. Les états devaient élire un successeur de la couronne. Dès le mois de mai, la voix de la nation désignait le prince Christian-Auguste de Holstein Augustembourg. Il fut proposé par le roi le 14 juillet, et le 28 août les états confirmèrent ce choix.

Ce prince était issu des anciens rois de Suède; son frère avait épousé la sœur du roi de Danemark : jeune encore, doué des plus brillantes qualités, adoré des habitans de la Norwége, dont il avait été gouverneur, il avait, pendant la dernière guerre, dans le commandement des armées danoises, donné des preuves multipliées d'humanité et de générosité, qui lui avaient mérité, de la part des Suédois, des sentimens de reconnaissance et d'affection, dont ils venaient lui donner le plus éclatant témoignage.

Tout annonçait que la Suède allait bientôt changer de système, et cette puissance se trouvait alors placée dans la plus étrange position. Pressée d'un

côté par la Russie qui, tout en lui imposant le plus cruel et le plus immense sacrifice, exigeait en même temps qu'elle fermât ses ports aux Anglais, elle était d'un autre côté observée et presque menacée par les escadres britanniques dans la Baltique, qui se disposaient, au moindre signe, à bloquer ses ports et à ruiner sa navigation. Le commerce anglais prenait des mesures qui annonçaient clairement toute l'étendue de ses craintes; dans un seul jour, 200 navires de cette nation étaient entrés à Gothembourg pour y enlever les marchandises qu'elle y avait accumulées.

La Russie exigeait impérieusement la cession de la Finlande et celle des îles d'Aland; la Suède cherchait à repousser ces excessives prétentions et à retarder ce sacrifice, espérant tout du temps et de l'intervention de l'homme qui tenait alors dans ses mains les destinées du monde. M. de Rosen, le chevalier Arfvidson et le comte de Lœwenhielm lui avaient été successivement envoyés avec des dépêches du gouvernement suédois qui sollicitait son appui. Ils le trouvaient ou sur le champ de bataille de Ratisbonne, ou dans Vienne, occupé à saper la monarchie autrichienne dans ses fondemens.

Jamais, en effet, la Suède n'avait eu plus besoin d'un puissant appui. La Russie, pour la contraindre

à s'abandonner à sa discrétion, venait de reprendre les armes. Le général russe Érickson, qui commandait à Pitéo une division de 9,000 hommes, informa le général suédois Cronstedt qu'il avait reçu l'ordre de l'attaquer.

La Norland ne peut être efficacement défendue sans le secours d'une flotte qui couvre ses côtes. Dépourvue de places fortes qui servent de pivot aux mouvemens stratégiques, cette province n'a pas un seul point, sur une étendue de 150 lieues, qui ne puisse être tourné par mer; la côte étant également sans moyen de défense, toutes les positions de l'armée pouvaient être prises de flanc.

Le général Cronstedt avait pris une forte position à Skellefteo, mais les Russes se présentèrent avec une telle supériorité numérique, que les Suédois n'eurent d'autre ressource que de faire un mouvement de retraite, abandonnant un poste d'autant plus important qu'il couvrait les magasins de l'armée. Le général Wrede, qui commandait alors en chef les troupes suédoises sur ce point, fut forcé d'évacuer une partie de la Bothnie occidentale et de se replier jusqu'à Uméo; les Russes le suivirent et occupèrent cette ville.

Le gouvernement suédois comprit alors que des opérations maritimes bien combinées pouvaient

seules arrêter les progrès des Russes. Vers le milieu du mois d'août 1809, des dispositions furent faites à Carlscrona et à Stockholm pour mettre la flotte sur un pied respectable. L'amiral Puke, homme de tête et d'expérience, fut chargé du commandement de l'expédition, que l'on prépara dans ces deux ports. Les bâtimens de haut bord furent armés à Carlscrona et la flottille à Stockholm. L'expédition, qui se composait de deux vaisseaux de ligne, trois frégates, environ cinquante chaloupes canonnières et de bâtimens de transport, avait à son bord près de 10,000 hommes de troupes, sous les ordres du général comte Wachtmeister; les bâtimens de la flottille et les transports se réunirent à Graddœ, sur la côte de Roslag, où ils furent ralliés par l'escadre de Carlscrona, commandée par l'amiral Puke, et toute l'expédition mit à la voile vers le nord.

On se proposait de reprendre l'offensive, d'attaquer les Russes de front, tandis que la flotte tournerait leurs positions. On envoya en même temps de nombreux renforts à l'armée du nord, mais il paraît que l'on essaya inutilement de faire partir de Stockholm, pour la même destination, le corps de troupes qui, sous le commandement du colonel Adlersparre, avait quitté le Vermeland pour venir faire la révolution, et qui, depuis cette époque, était tou-

jours resté en garnison dans la capitale; l'on a dit aussi que, lorsque les Russes débarquèrent d'Aland, on proposa de le faire marcher vers la côte, mais qu'Adlersparre s'y opposa. Cet homme avait depuis la révolution une grande influence dans les affaires publiques; décoré des premiers ordres de la monarchie, élevé au grade de général-major, créé baron, nommé conseiller d'état et membre du conseil privé, rien ne se décidait qu'après avoir pris son avis. Il pensa sans doute que la présence de son corps d'armée était plus utile à Stockhlom qu'à l'armée, et peut-être était-il redevable de son influence passagère à la présence de ces troupes qui lui étaient toutes dévouées.

L'amiral Puke, favorisé par un épais brouillard, déroba sa marche à l'ennemi, et vint prendre tout à coup à revers ses positions, en débarquant les 10,000 hommes du général Wachtmeister au port de Ratan au nord d'Uméo. Le général russe Kamenski, sentant toute la gravité de sa situation, se hâta de rallier ses troupes et vint attaquer l'armée suédoise qui s'était avancée jusqu'à Sæfvar, entre Uméo et Ratan : après avoir soutenu un combat opiniâtre, elle fut obligée de se replier jusqu'à Ratan, où elle se rembarqua. Néanmoins le but de l'expédition était rempli; elle eut le résultat que l'on s'en

promettait, c'est à dire que les Russes furent obligés de se retirer vers le nord pour rétablir leurs communications, et d'évacuer ainsi une grande partie du territoire qu'ils occupaient précédemment.

A cette époque, des plénipotentiaires furent envoyés à l'empereur Napoléon pour traiter de la paix avec la France; c'étaient le comte d'Essen et le baron de Lagerbielke, connu depuis si avantageusement par ses grands talens diplomatiques, et qui, lorsque la paix fut conclue, resta à Paris comme ambassadeur de Suède.

La paix avec la Russie fut enfin conclue par le traité signé à Frederikshamn, le 17 septembre 1809. La Suède l'acheta par le sacrifice de la Finlande et des îles d'Aland, c'est à dire par l'abandon du tiers de sa population et la cession de ses positions, des boulevarts qui commandaient le golfe de Finlande et celui de Bothnie ; et l'on peut dire que la réunion de la Finlande à la Russie fut l'événement sinon le plus glorieux, du moins le plus utile du règne d'Alexandre.

Pendant la durée de cette guerre, dont le dénouement fut si fatal à la Suède, le soldat suédois, accablé de privations, combattant constamment avec une immense infériorité numérique, ne fut jamais découragé; il déploya dans toutes les occasions une

constance et une bravoure dignes d'un meilleur sort; l'on vit souvent un seul bataillon suédois repousser quatre à cinq bataillons russes, et lorsque le général Cronstedt fut attaqué la première fois à Uméo, par le général Barclay de Tolly, dont la grande habileté fut cependant vantée en Russie, il n'avait que 800 hommes à opposer à 8,000 Russes.

La Suède avait subi toutes les calamités de la guerre; sa situation était déplorable. La province de la Bothnie occidentale, qui avait été surtout le théâtre des opérations militaires, était complétement ravagée; la plupart des habitans avaient fui devant les exactions et les violences d'une soldatesque féroce; ceux qui étaient restés succombaient sous le poids de la misère et des maladies; plus de 1,500 personnes moururent dans le seul district d'Uméo. Les terres restaient sans culture, les champs sans moissons, les vivres, les bestiaux avaient été enlevés pour la subsistance de l'armée, les pâturages étaient détruits, et un grand nombre de maisons incendiées.

Dès les premiers momens de la paix, une généreuse compassion éclata de toutes parts en faveur des habitans de cette province; des souscriptions furent ouvertes de toutes parts, et leur résultat attesta les sentimens d'humanité qui animaient les

Suédois à peine sortis des ruines de la patrie.

Le roi Charles XIII annonça la conclusion de la paix à la diète par un discours, dont quelques fragmens méritent d'être recueillis.

« Sans la révolution, disait-il, par laquelle fut » anéantie une volonté qui ne calculait jamais les » obstacles, cet antique royaume, si long-temps » victorieux des siècles et du destin, aurait peut-être » cessé d'exister!.... Il y a treize ans que je livrai à » mon neveu un royaume paisible tel que je l'avais » reçu d'un frère mourant; j'espérais voir sous un » gouvernement paternel la Suède gagner en force » et en prospérité....... Dans les circonstances ac- » tuelles, je me trouve chargé, non pas de main- » tenir un pays florissant, mais de conduire vers » un état de tranquillité un royaume qui portait » dans son sein les germes de dissolution. »

Il serait impossible de dépeindre la profonde et douloureuse impression que ces tristes paroles produisirent sur l'assemblée; elle écouta dans un morne silence la lecture de ce funeste traité, qui arrachait à la Suède un si grand nombre de ses enfans.

Depuis le commencement de l'année 1810, le prince Christian, nommé successeur au trône, était arrivé en Suède. Il devint bientôt l'espoir de la nation, et sa conduite lui attira l'affection géné-

rale; mais la mort vint le surprendre dans la force de l'âge, et la douleur profonde que le peuple accorda à sa mémoire attesta qu'il avait su apprécier son mérite. Parti de Stockholm le 10 mai 1810, pour aller visiter les provinces méridionales de la Suède, il arriva à Eksjœ, où il fut retenu plusieurs jours par des fièvres; il continua sa route et se rendit à Ramlœsa, en Scanie, pour y recevoir son frère le prince régnant d'Augustembourg, qui vint passer quatre jours avec lui; le 28, au matin, les deux frères se séparèrent, en se prodiguant les marques de leur affection mutuelle, et six heures après, le prince Christian avait cessé de vivre.

Après le départ de son frère, qui retournait dans ses états, le prince monta à cheval pour aller passer dans la lande de Quidinge, près d'Helsingborg, la revue d'une division de cavalerie. Arrivé sur le front du régiment de Scanie, on le vit chanceler sur son cheval, et aussitôt il tomba frappé d'une apoplexie foudroyante. On fit d'inutiles efforts pour le rappeler à la vie; un lit fut dressé sur le lieu même où il était tombé; on essaya vainement une saignée, il n'était plus temps; son corps, rapporté à Ramlœsa, fut conduit à Stockholm avec le cérémonial usité dans ces occasions.

Une nouvelle catastrophe devait signaler l'entrée

du convoi dans la capitale, c'était le 20 juin. Le peuple, à la nouvelle de la mort du prince, avait manifesté les plus vifs regrets : bientôt il se livra à d'injustes soupçons : le bruit se répandit que cette mort n'était pas naturelle, qu'elle était le résultat d'un crime dont on désignait les auteurs, et parmi eux on nommait le comte Axel de Fersen, qui en 1783, à son retour de la guerre d'Amérique, dans laquelle il avait servi comme volontaire et avec une grande distinction, fut connu à la cour de Louis XVI sous le nom du beau Fersen, et célèbre par ses galanteries et par la faveur dont l'honorait la reine Marie-Antoinette, faveur dont la calomnie ne manqua pas de faire son profit.

Le comte, en sa qualité de grand-maître de la maison du roi, était dans sa voiture qui précédait l'escorte, lorsque le convoi entra dans la capitale. Tout à coup la fermentation est portée à son comble; une populace furieuse attaque la voiture à coups de pierres : le comte parvient à s'échapper; il se cache dans une maison voisine de l'Hôtel-de-Ville, il en est bientôt arraché. Le général Silfversparre accourt pour le sauver, mais cette protection ne put le soustraire à la fureur des assaillans; il fut massacré presque sous les yeux du général, à coups de pierres et de bâtons.

L'émeute avait commencé vers midi; à deux heures, l'assassinat était consommé. La populace, devenue plus furieuse par le sang qu'elle venait de répandre, résista à tous les efforts que l'on fit pour lui persuader de se disperser. De la place du palais des Nobles, où le crime avait été commis, elle monta vers le château; mais elle en fut repoussée par les feux de peloton commandés par le général Adlercreutz.

La comtesse Piper, sœur du comte de Fersen, et le comte Ugglas, étaient signalés par la populace comme les complices de la mort du prince; sa fureur se tourna vers leurs hôtels, qui furent assaillis. La garde à cheval accourut, chargea et dispersa cette multitude: à neuf heures, tout était rentré dans l'ordre. Ainsi, tout ce que l'on a écrit dans divers ouvrages, de patrouilles attaquées à coups de fusil tirés par le peuple à travers les fenêtres des maisons et les soupiraux des caves, est complétement inexact. Deux coups de pistolet furent, dit-on, tirés sur la troupe pendant la fusillade; mais le fait ne fut jamais avéré; elle n'eut pas à essuyer un seul coup de feu, et l'on ne vit point un seul fusil entre les mains des séditieux (1).

(1) Depuis Eric XIV, fils de Gustave-Vasa, c'est à dire depuis 250 ans, aucune émeute n'avait ensanglanté les rues de Stockholm, et

On fit venir des troupes des environs de la capitale; mais la tranquillité était parfaitement rétablie lorsqu'elles arrivèrent. Le gouvernement fit publier et annoncer qu'il serait payé une somme considérable à celui qui découvrirait les auteurs de la mort du prince Christian, et en même temps les tribunaux furent chargés de commencer une instruction pour parvenir à la découverte des auteurs du crime: toutes ces mesures de prudence concoururent à ramener le calme dans les esprits.

La mort du prince Christian détermina la convocation d'une nouvelle diète pour l'élection d'un nouvel héritier de la couronne; mais les troubles dont la capitale venait d'être le théâtre déterminèrent le gouvernement à la réunir à Orebro.

Cette diète mémorable fut ouverte le 23 juillet 1810; et la séance royale, que le souverain valétudinaire vint ouvrir en personne, eut lieu le 30 du même mois. Cette assemblée se trouvait alors revêtue de la mission la plus solennelle, celle d'élever une nouvelle dynastie au trône: un comité secret fut nommé pour examiner les titres des prétendans, et donner son avis (1).

c'est sans doute ce motif de sécurité qui inspira si malheureusement l'autorité dans la tardive répression de cet attentat.

(1) Ce comité était composé du général comte Wrède, du baron

Le roi de Danemark faisait solliciter le choix de la nation par son ministre à Stockholm. Quelques amis du feu prince royal proposèrent son frère, le duc régnant d'Augustembourg : le pays tout entier était pour le prince de Ponte-Corvo, qui ignorait absolument qu'on songeât à l'élire.

Le roi, après avoir consulté l'opinion du comité secret et celle du conseil d'état, devait proposer un candidat à la diète. Le 18 août, il vint lui déclarer que l'immense majorité du comité secret et l'unanimité du conseil d'état s'étant prononcées en faveur du prince de Ponte-Corvo, il le proposait pour candidat; et, dans la séance du 21 août suivant, les états le proclamèrent prince héréditaire de la couronne de Suède.

Voici en quels termes ce souverain s'exprima en proposant le prince de Ponte-Corvo au choix de la diète :

« La voix de la nation se déclare hautement pour » le prince de Ponte-Corvo. Des talens militaires et

Adlersparre et du comte Silversparre pour la noblesse; de l'évêque Rosenstein, de l'évêque Nordin et du docteur Wickman pour le clergé; de MM. Arfvidson de Gothembourg, de M. Halkuist, bourgmestre de Stockholm, et de M. Rothost pour la bourgeoisie; du célèbre orateur Petter Matsen, de l'ordre des paysans et de deux autres de ses collègues dont les noms nous ont échappé.

» des qualités distinguées comme homme d'état » avaient illustré son nom, qui occupera une place » éminente dans l'histoire. Sa douceur, sa loyauté » l'ont fait chérir; et les rapports que des guerriers » suédois ont eus avec lui, par suite des malheurs » de la guerre, leur ont fait connaître l'attachement » de ce prince pour un peuple qu'il combattait à » regret. »

Beaucoup de personnes en France, dans les classes du peuple, s'imaginèrent, et il en est beaucoup encore aujourd'hui qui croient que le prince de Ponte-Corvo avait été envoyé en Suède par l'empereur à peu près comme il envoyait ses frères régner sur des peuples étrangers, ou ses généraux gouverner ses conquêtes, ou même ses préfets administrer ses départemens; d'autres se sont persuadés que c'est à son influence que ce prince fut redevable de son élévation au trône (1). Ce ne sont là que des erreurs populaires très accréditées, et, quoique les causes du choix de la nation suédoise soient bien connues, nous croyons devoir les retracer rapidement.

(1) M. Desaugier, actuellement chef de la division commerciale au ministère des affaires étrangères, et à cette époque chargé d'affaires de France en Suède, fut chargé par son gouvernement de postuler la couronne pour le roi de Danemark. Ainsi Napoléon n'intervint nullement en faveur du prince de Ponte-Corvo.

Les malheurs de la patrie n'avaient point effacé du souvenir des Suédois le prestige de leur ancienne gloire : les revers récens de leurs armes avaient produit une grande sensation ; l'honneur national avait été humilié, et le vœu universel était fortement prononcé depuis la mort du prince Christian, pour que désormais les destinées de l'état ne fussent confiées qu'à une main ferme et vigoureuse ; l'on voulait, en un mot, appeler à la tête du gouvernement une célébrité militaire, dont l'épée pût guider un peuple de braves, et garantir le pays des affronts qu'il venait de subir : il fallait à cette nation un homme d'une trempe neuve et forte.

C'était alors le temps des triomphes du grand empire, et le prince de Ponte-Corvo se distinguait aux premiers rangs de ses plus illustres capitaines.

Chargé par l'empereur de poursuivre, après la bataille d'Iéna, les débris encore menaçans de l'armée prussienne, il les atteignit et les anéantit sous les murs de Lubeck. L'éclat et le bruit de cette victoire, livrée aux portes de la Suède, retentit dans tout le royaume, et le nom du vainqueur passa de bouche en bouche.

La renommée de pureté et d'habileté que le prince de Ponte-Corvo s'était acquise, d'abord dans l'administration du royaume de Hanovre, et plus tard,

dans le commandement supérieur des villes anséatiques et du nord de l'Allemagne, fut, après sa célébrité militaire, la cause la plus efficace du choix des Suédois. Cependant il est une circonstance remarquable qui contribua infiniment à attirer sur lui l'attention de la nation, et à lui gagner son affection.

Après la destruction du corps de Blucher, sous les murs de Lubeck, en novembre 1806, quelques bataillons suédois qui occupaient le Lauenbourg furent embarqués sur la Trave pour retourner en Scanie. L'officier général qui commandait ces troupes, ne comptant pas sur une attaque, avait fait placer les fusils des soldats dans des caisses, qui furent soigneusement déposées à fond de cale. Les navires descendaient paisiblement le fleuve, lorsqu'un détachement des troupes du prince de Ponte-Corvo, placé sur le rivage, intercepta leur passage, et s'empara des bâtimens et des troupes qui étaient à bord.

Les généreux traitemens que le prince fit éprouver aux officiers et aux soldats de ces bataillons, devenus ses prisonniers, popularisèrent son nom dans l'armée suédoise; les relations fréquentes que la plupart des officiers avaient eues avec lui leur inspirèrent bientôt pour ses qualités personnelles la même estime

qu'ils avaient pour ses talens militaires : affable, obligeant, communicatif, il possédait au plus haut degré le grand art de savoir se concilier l'affection de tout ce qui l'approchait. Les officiers suédois surent apprécier toutes les ressources de cette ame élevée ; les récits qu'ils ne manquèrent pas d'en faire, à leur retour dans leur patrie, y établirent d'avance une haute opinion du mérite de ce prince ; cette opinion, partagée par la reconnaissance, devint bientôt universelle, et lorsqu'il fut question de choisir un héritier du trône parmi les illustrations militaires de l'Europe, les regards de la Suède se tournèrent naturellement vers lui.

Cette élection fut libre, spontanée ; elle ne fut ni influencée par l'empereur, ni sollicitée par le prince. Ce fut le comte Gustave Mœrner, qui, sortant précipitamment de la diète au moment de l'élection, se rendit chez le roi pour lui rendre compte de ce résultat (1) ; il en reçut aussitôt une lettre, qu'il fut chargé de porter au prince ; il partit en poste, courut nuit et jour, et lui en donna la première nouvelle.

(1) Le prince de Ponte-Corvo était cependant instruit des dispositions des Suédois en sa faveur ; le baron Othon Mœrner était parti de Stockholm pour lui faire connaître les vœux de la nation et lui demander s'il les agréerait. Ce fut, à son retour en Suède, avec cette assurance, que l'opinion se fixa irrévocablement sur le prince.

Le comte Rosen se rendit ensuite à Paris, où il fut chargé d'annoncer cette élection à l'empereur.

Le prince de Ponte-Corvo, après avoir obtenu l'approbation de Napoléon, quitta la France, et arriva, le 19 octobre, à Elseneur. La principale noblesse du royaume était réunie dans cette ville ; le maréchal de la cour, comte Platen, et le général comte d'Essen, avaient été chargés par le roi d'aller au devant du prince (1). L'archevêque d'Upsal et l'évêque de Lund vinrent aussi pour recevoir sa profession de foi de la religion luthérienne, avant son entrée dans le royaume, et c'est encore un singulier trait de rapprochement de ce prince avec Henri IV, qui abjura la religion calviniste pour devenir roi de France. Cependant son compatriote n'abjura point pour monter sur le trône de Suède, il se borna à se déclarer protestant.

Le lendemain, le prince passa le Sund, et débarqua à Helsingborg pour continuer sa route jusqu'à Stockholm, où il fit son entrée le 2 novembre. Il dut s'apercevoir, sur son passage, des espérances que sa présence faisait naître : les routes étaient encombrées d'une population avide de le voir : le

(1) Le comte Charles A. de Lœwenhielm le reçut comme grand chambellan, et le comte Gustave de Lœwenhielm en qualité de chef de l'état-major général commandant les troupes.

prince faisait souvent de longs trajets à pied, et adressait aux habitans des paroles de bonté; aux limites de chaque province, il était reçu par les gouverneurs, qu'il faisait monter dans sa voiture pour s'entretenir avec eux des besoins du peuple et de la situation du pays; il écoutait avec attention tout ce qu'on lui disait, et ces marques de bienveillance excitaient des transports et un enthousiasme général.

Reconnu comme fils adoptif du souverain et héritier du trône, il fut bientôt investi du commandement général des armées de terre et de mer, et la maladie du roi lui offrit l'occasion de déployer, dès son arrivée, ces talens supérieurs, cette haute capacité dont il a fait un si noble usage pour la prospérité de la Suède.

Dès les premiers jours de son arrivée, le prince trouva à la cour, dans la personne de l'ambassadeur de France, Alquier, un homme fort disposé à jouer le rôle de proconsul, et le ton de hauteur qu'il adopta dès l'abord, dans ses communications, fut le prélude des funestes divisions qui devaient bientôt éclater entre la France et la Suède.

La diplomatie impériale faisait jouer en même temps ces misérables ressorts qu'elle employait avec tant de prédilection. Déjà, à peine arrivé, le prince

put lire, dans *le Moniteur*, des lettres datées d'Elseneur ou de Copenhague, qui étaient évidemment imaginées, ou pour lui servir de guide et de règle de conduite, ou pour l'inquiéter sur des dangers imaginaires. Tantôt on y parlait de l'encombrement des marchandises anglaises à Gothembourg, d'où elles étaient portées et recélées dans les mines, pour être ensuite répandues dans le pays; l'on dénonçait une correspondance clandestine du consul anglais de cette ville; l'on annonçait que le gouvernement anglais se refusait à reconnaître Charles XIII pour souverain de la Suède, ou bien que le comte de Gottorp (Gustave) avait été reçu à bord de la flotte anglaise, dans la Baltique, avec les honneurs que l'on rend aux têtes couronnées. Ces misérables tracasseries étaient, il faut en convenir, de bien pauvres moyens pour entretenir la bonne harmonie entre les deux pays.

Néanmoins, la Suède entra loyalement dans les vues du gouvernement français, et quinze jours après l'arrivée du prince royal, elle adopta le système continental; le 20 novembre, la guerre fut déclarée à l'Angleterre.

Ainsi une nation pauvre, malheureuse, sortie toute meurtrie d'une lutte sanglante, lorsqu'elle espérait pouvoir réparer ses pertes et ses désastres dans le calme de la paix, pouvait être obligée de rentrer

dans une carrière de privations, et peut-être de combats. La Suède n'eut point à hésiter; il lui fallut opter, et le résultat de ce choix, imposé par les nécessités de sa nouvelle position, l'exposait à la ruine immédiate de son commerce par la capture, ou par le blocus de tous les bâtimens qu'elle avait en mer.

La nature a accordé aux mers qui baignent les côtes de la Suède une grande abondance de poissons : c'est la base de la nourriture de ses habitans; mais en même temps elle lui a refusé le sel nécessaire à leur conservation. Elle lui a prodigué le fer, le cuivre et le bois, mais elle ne peut les consommer; ce ne sont que des objets d'échange, auxquels le commerce peut seul donner de la valeur. C'étaient là les principales ressources de la Suède; elles étaient précaires, puisque leur vente dépendait de mille circonstances fortuites. Or c'était l'Angleterre qui, avec les Américains, achetait alors les trois quarts de productions de la Suède, et, par son adhésion au système continental, cette dernière puissance pouvait être condamnée à la misère la plus profonde, au milieu de l'abondance de ses productions naturelles. Heureusement les sages mesures du prince royal préservèrent la Suède de ces calamités.

Une nouvelle loi sur la conscription, que les états

» partie de l'Europe, mais sa domination ne s'é-
» tend pas jusqu'au pays où j'ai été appelé. Mon
» ambition se borne à le défendre, et je le regarde
» comme le lot que la Providence m'a départi.
» L'effet que l'invasion de la Poméranie a produit
» sur ce peuple peut avoir des effets incalcula-
» bles, etc., etc. »

Cependant l'Europe assistait aux dernières scènes du grand drame qui depuis quinze ans occupait la renommée. L'homme qui osait ainsi traiter des alliés était alors engagé dans l'entreprise la plus colossale, car il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'une opération militaire entreprise sur une aussi vaste échelle, et ses résultats devaient être proportionnés à l'immensité de l'entreprise; elle devait changer la face du monde ou écraser son auteur.

Lorsque du haut du Kremlin l'empereur eut considéré les manœuvres de son ennemi, et qu'il vit la nécessité d'un mouvement rétrograde, il dut éprouver des regrets de n'avoir pas assez ménagé un prince et une nation qui, dans ce moment critique, eussent pu sauver l'armée française par un simple mouvement; 40,000 Suédois, débarqués en Finlande (1),

(1) Le prince royal avec un drapeau et un bataillon suédois eussent suffi pour soulever toute la Finlande.

et marchant sur Pétersbourg, eussent alors changé les destinées du monde.

Deux mois après l'outrage fait à la Suède par l'envahissement de ses provinces allemandes, et avant que Napoléon eût seulement commencé, et même déclaré la guerre à la Russie, le gouvernement suédois signa avec cette puissance (à Saint-Pétersbourg, le 2 mars 1812) un traité d'alliance, que l'on désigne ordinairement et inexactement sous le nom de traité d'Abo; il n'y eut point de traité d'Abo, et, lors des conférences tenues dans cette ville, où furent convenues quelques dispositions accessoires au traité, Napoléon marchait sur Moscou, et Alexandre semblait perdu.

Ce serait une tâche trop pénible d'avoir à retracer les souvenirs de ces temps malheureux : maintenant que vingt années se sont écoulées sur ces événemens, les préventions se dissipent chaque jour, et les hommes les plus imbus de préjugés comprennent que Bernadotte, chef de la nation suédoise, en accédant à la coalition de 1813, remplit un devoir pénible, mais indispensable : placé par la nation sur les marches du trône, ce n'était plus sa propre cause qu'il avait à défendre, ce n'étaient pas des injures personnelles qu'il avait à venger, c'était la cause d'une nation qui lui avait confié la garde de son hon-

neur et la conservation de son indépendance.

Il ne peut entrer dans le plan de cette narration rapide de rechercher l'origine de la désunion de ces deux grands hommes; peut-être remonte-t-elle à l'armée d'Italie, où il existait déjà entre eux une rivalité de gloire, de talens et de noble ambition; peut-être ne date-t-elle que du 18 brumaire. Quoi qu'il en soit, il parait que l'empereur avait vu de mauvais œil l'élévation de son lieutenant au poste élevé qu'il ambitionnait lui-même pour un souverain son allié.

Lorsqu'à la fin de 1813, les alliés s'apprêtaient à passer le Rhin, le prince royal de Suède réclama l'exécution des promesses qui lui avaient été faites; il rappela qu'il n'avait consenti à prendre part à la coalition que sous la condition expresse que les frontières de la France, telles que la révolution, la conquête et les traités les avaient établies, seraient formellement respectées, et plus tard, pendant la campagne de 1814, et lorsqu'il se trouvait à Liége avec l'armée suédoise, il ne cessa de plaider avec énergie la cause de la France, et son mécontentement éclata dès qu'il vit ses promesses violées; et lorsqu'il fut question de la déchéance de Napoléon et du retour des Bourbons, il se prononça sans aucun détour. Voici un document authentique, qui fera connaître

les intentions et les sentimens qu'il manifesta dans ces circonstances.

Extrait des instructions données, le 13 mars 1814, à M. le baron de Wetterstedt.

M. le baron de Wetterstedt était chancelier de cour, il suivait alors le quartier-général du prince royal, chargé de la partie des affaires étrangères, et il fut, en cette qualité, envoyé comme plénipotentiaire suédois aux conférences de Châtillon, en 1814.

« 1°. Faut-il continuer la guerre pour enlever » à la France les pays que les traités lui ont re- » connus?

» 2°. A qui reviendraient ces pays?

» 3°. Si l'on poursuit la guerre, et que l'on aille à » Paris, détrônera-t-on Napoléon?

» Reconnaîtra-t-on le roi de Rome avec une ré- » gence, ou bien assemblera-t-on la nation pour » consulter son vœu?

» Une guerre en France est contraire à l'intérêt » de l'Europe, et particulièrement aux intérêts de la » Suède.

» Une guerre qui a pour but de rétablir une an- » cienne dynastie est une guerre injuste dans son

» principe, et par les malheurs qu'elle entraî-
» nerait....

» En cas qu'on vous parle du rétablissement de la
» famille des Bourbons, vous devez répondre que si
» le vœu général de la nation française eût été pour
» eux, la Suède aurait respecté sa volonté, mais que
» l'expérience a suffisamment démontré le con-
» traire.... Les lumières et la civilisation reculeraient
» de deux siècles, et les moines et les bourreaux
» couvriraient de deuil et de ténèbres cette belle
» France, à laquelle on ne peut reprocher que l'am-
» bition démesurée de son chef.

» La Suède n'a aucun motif, aucune raison de
» continuer cette querelle, le sang de ses enfans est
» trop précieux pour être versé pour une cause qui
» amenerait en Europe un asservissement mille fois
» plus insupportable que celui de Napoléon. »

Nous le demandons, est-ce là le langage d'un ennemi du pays de sa naissance ? Et par combien d'odieux libelles la calomnie n'a-t-elle pas cherché à flétrir la vie d'un homme qui, en combattant pour sa patrie adoptive, se montrait si zélé défenseur de celle qui l'avait vu naître !

CHAPITRE XXXVI.

Audience du roi. — Coup-d'œil rapide sur le gouvernement de ce souverain. — La liste civile. — Dotations et apanages de la reine et du prince héréditaire.

Les motifs qui m'avaient conduit en Suède n'existant plus, rien ne me retenait dans ce pays, et je me disposai à le quitter. La veille de mon départ, je me rendis au château pour prendre congé du roi; aussitôt que je fus arrivé, je fus introduit.

Le roi m'accueillit avec une extrême bienveillance. Les manières de ce prince ont un charme indéfinissable; c'est un abandon absolu de ces dehors

imposans, dont non seulement les souverains, mais encore de simples et obscurs particuliers croient devoir s'entourer comme d'une sauvegarde pour se prémunir contre les atteintes de la familiarité.

L'entretien du roi consiste dans une causerie instructive, rapide, nourrie de faits positifs, toujours animée de nouveaux tableaux qui se déroulent avec un singulier abandon. Tout à coup, au milieu de cette abondance d'idées attachantes, on voit briller, au moment où l'on s'y attend le moins, une pensée forte, une de ces idées claires et concises qui vous frappent et vous étonnent autant par leur apparition imprévue que par le ton simple et sans affectation avec lequel elles sont exprimées.

La Suède, et tout ce qui se rapporte à sa prospérité et à sa sûreté est le sujet favori et presque spécial de la conversation du roi, lorsqu'elle n'a pas un autre but déterminé. Il n'accorde qu'une attention rapide et passagère à tous les autres objets.

Je lui parlais des îles d'Aland et du fâcheux voisinage de la Russie. Le roi prit aussitôt une belle carte qui se trouvait sur une table, et me fit remarquer que le canal principal (Alands-Haf, détroit d'Aland) qui sépare ces îles de la côte de Suède était, par sa largeur et par la profondeur de ses eaux, très rare-

ment exposé à être pris par les glaces; s'il l'avait été en 1809, c'était un de ces événemens extraordinaires qui ne se reproduisent qu'à des époques fort éloignées, peut-être une fois par siècle, et l'on ne devait pas présumer qu'il se renouvellerait précisément au moment d'une guerre. Il serait d'ailleurs impossible aux Russes de réunir sur ce point des forces considérables, sans que le gouvernement suédois n'en fût promptement informé et en mesure de faire toutes ses dispositions pour les repousser. Depuis deux ans l'on fortifie Stockolm, et une attaque contre une ville de 80,000 habitans, autour de laquelle on pourrait rapidement réunir tous les moyens de défense convenables, ne serait point tentée impunément.

Sa Majesté développa rapidement les améliorations qu'elle se proposait de faire pour la défense du pays, et pour l'accroissement de ses relations commerciales et de son industrie manufacturière et agricole. « Je ne puis espérer de réaliser tous ces projets, ajouta-t-elle; mais mon fils les continuera. » Les progrès de l'agriculture paraissaient surtout fixer son attention, qui se portait aussi sur l'instruction du peuple et l'amélioration du sort des classes pauvres.

Mon audience se prolongeait, et j'étais loin de m'en apercevoir. Enfin, après avoir reçu de Sa Ma-

jesté les témoignages de l'intérêt dont elle daignait m'honorer, je me retirai pénétré de reconnaissance pour ses bontés.

La liste civile du roi est de 420,000 rixdales (840,000 francs), il jouit en outre des châteaux de Drottningholm, Gripsholm, Rosersberg et Haga, qui sont entretenus au compte de l'état. La liste civile paie les appointemens des fonctionnaires et employés de la cour avec ses fonds particuliers; mais les fourrages et le bois de chauffage sont fournis par des domaines de la couronne.

La fortune privée du roi se compose de plusieurs belles propriétés qu'il a acquises, et d'une rente annuelle de 200,000 rixdales que l'état lui doit en raison des fonds appartenant particulièrement à Sa Majesté, qu'elle employa à libérer la Suède du fardeau de la dette étrangère.

Le prince royal a une liste civile de 150,000 rixdales, et le château de Tullgarn entre Nykœping et Sœdertelje.

Il y a en outre la liste civile norwégienne pour le roi et le prince royal.

Le château de Rosersberg est éventuellement affecté à la résidence de la reine.

L'affection des Suédois pour leur souverain tient à des sentimens profonds et universellement répan-

dus. Tout ce que la Suède a acquis de prospérité et de bonheur depuis vingt ans est le fruit de la sagesse du roi. Si l'on jette un regard sur ce qu'était ce pays lorsque le prince y arriva, et sur ce qu'il est maintenant, ce contraste sera le plus bel éloge que l'on puisse faire de son administration : toutes les espérances que la Suède avait conçues ont été réalisées, et tout le bien qu'il a fait, a entouré son nom d'un prestige plus puissant que celui de tous les trophées de la gloire.

Le roi, par la dignité, la fermeté de sa conduite, autant que l'influence de ses talens et de son caractère personnel, a su faire respecter la Suède. Il l'a maintenue en paix; de la situation la plus malheureuse, il l'a élevée à un haut degré de prospérité. Défenseur des libertés publiques, il gouverne avec l'opinion de la nation, et conserve religieusement le dépôt de ses lois et de ses institutions. Il a établi dans les finances un ordre jusqu'alors inconnu; sa fortune privée a été consacrée à l'extinction de la dette nationale de la Suède; et le peu qui reste de cette dette peut être remboursé à volonté. Ainsi, ce prince est le seul en Europe qui a su comprendre et prévoir tous les dangers de ce funeste système de crédits, de dettes et d'emprunts, qui, en tourmentant le présent, dévore l'avenir d'une nation et la conduit par

épée ne peut être utile à son pays, le sert avec une si grande distinction dans les hautes fonctions de la diplomatie; les lieutenans-généraux Vilatte, Gentil de Saint-Alphonse, Marbot, Hammelinaie et plusieurs autres, furent long-temps ses aides-de-camp; ainsi que le général Morin, qu'une mort funeste enleva à la France et à l'armée, lorsqu'en 1830 il venait d'être appelé au commandement de la première division militaire.

CHAPITRE XXXVII.

Détails de mœurs et usages. — Pommes transparentes. — Ordres. — Mœurs dans les provinces. — Chasse et pêche. — Départ de Stockholm. — Sœdertelje. — Nykœping. — Aspect du pays. — Norkœping. — Institution pour constater l'importance de la fabrication. — Inconvéniens des promenades à pied dans un pays dont on ignore la langue. — Hospitalité suédoise.

J'allais bientôt quitter Stockholm et la Suède. Avant mon départ, je fus invité à aller passer une journée à la campagne chez un de mes amis. Ce petit domaine, où une barque nous conduisit, doit presque tous ses agrémens au charme de sa situation délicieuse sur les bords du lac Mœlar; mais son propriétaire le néglige; il ne fait aucuns frais pour l'embellir, parce qu'il possède une île inculte et à peu

un ordre des charpentiers qui porte ce titre, sans être composé d'artisans de cette profession : cette société, consacrée à des actes de bienfaisance, a, sous ce rapport, quelque affinité avec la franc-maçonnerie.

Tous ces ordres se réunissent l'hiver, mais ceux de Neptune et de Colding sont des associations nautiques d'été qui, pendant la belle saison, parcourent les îles et les rivages de la Baltique et du Mœlar en yacht, au bruit du canon et des bouteilles.

Les membres de ces assemblées portent des signes distinctifs particuliers ; ce sont des croix, des médailles, des écharpes, des ceintures, des cordons et même des plaques comme celles des grand'-croix des ordres de chevalerie. Pour y être admis, l'on est présenté sous le patronage de quelques membres. Il faut se soumettre à un scrutin, payer une légère cotisation annuelle et une somme en recevant le diplôme.

Il y avait dans cette auberge une nombreuse famille de paysans, parmi lesquels se trouvaient trois ou quatre jeunes femmes, dont les manières réservées et modestes formaient un singulier contraste avec les allures dégagées des servantes de l'auberge, car il ne faut pas trop généraliser ce que nous avons dit précédemment des mœurs des classes inférieures ; les observations que nous avons faites doi-

vent plus particulièrement s'appliquer à la capitale. Dans les campagnes, et surtout dans les provinces du nord, les mœurs sont pures, les bons exemples que les jeunes filles reçoivent au sein de leurs familles et leurs principes religieux contribuent à les préserver des écarts des passions, contre lesquelles d'ailleurs leur organisation septentrionale les prémunit. Les jeunes gens, également calmes, paisibles, très peu impressionnables, s'avisent rarement de jouer le rôle de séducteurs; il survient bien, cependant, de temps en temps, par-ci par-là, quelque petit scandale; mais ce n'est jamais qu'un accident peut-être nécessaire; car si l'on veut me permettre de hasarder une comparaison, dont le choix pourrait être plus heureux et peut-être plus exact, ces accidens ne ressemblent pas mal à ces lambeaux suspendus à un long bâton, que l'on place dans nos champs pour effrayer les oiseaux maraudeurs.

Nous venons de parler des habitans du nord de la Suède; dans les autres parties du royaume, parmi la population des basses classes de la campagne, il y a certainement des mœurs là comme ailleurs; c'est incontestable : les champs n'ont-ils pas été de tout temps leur asile, même depuis Virgile et ses bergers Alexis et Coridon, qui ont tant intrigué ma jeunesse ?

mon départ, etc. Déjà ils avaient organisé une partie à Drottningholm (1), mais je persistai dans ma résolution, et, pour en finir, je décidai que je partirais le lendemain.

On se rappelle qu'en entrant en Suède j'avais formé le projet, peut-être fort mal conçu, de voyager seul ; je n'avais pas renoncé à cette idée, et je me promettais bien de la mettre enfin à exécution; mais, cette fois encore, mes vœux dûrent céder à l'obsession de plusieurs personnes, qui crurent m'obliger infiniment en me procurant la compagnie de deux voyageurs, qui se rendaient comme moi à Helsingborg. L'un était M. L....., jeune officier prussien, attaché à la maison du roi, qui était venu faire une excursion d'agrément en Suède, et l'autre, un voyageur du commerce de Paris : cet arrangement, disaient-ils, devait me procurer une société agréable et de l'économie; je crois cependant qu'il n'y eut que la moitié de leurs bonnes intentions de

(1) Nous avons déjà parlé de ce château, mais nous devons dire deux mots de son étymologie. Les anciens rois de Suède avaient le nom de Drott et les reines celui de Drottning, qu'elles portent encore aujourd'hui. C'est de là que vient ce nom qui signifie île de la Reine. Quant aux noms de Koung, Konung, donnés plus tard aux souverains, ils ne s'appliquaient qu'aux petits princes feudataires qui gouvernaient sous l'autorité du drott, certaines parties du royaume sous les noms de Hœrad, Fylke, etc.

réalisée. Nous prîmes un domestique allemand qui parlait suédois, pour nous servir d'interprète.

Nous devions nous mettre en route à midi; j'avais fait mes adieux; je me hâtai de faire mes malles; plusieurs de nos connaissances vinrent nous accompagner dans des barques jusqu'à Liljeholmen, où nos voitures nous attendaient. En quittant Stockholm, j'éprouvai un vif regret, celui de ne pouvoir prendre congé, avant de partir, du digne général Camps; il était à la campagne.

Le soir, après avoir traversé Fitia, petit bourg assez agréable, nous nous arrêtâmes à Sœdertelje pour y passer la nuit. Cette petite ville donne son nom à un canal qui joint la mer au lac Mœlar; elle ne contient que 1,000 à 1,200 habitans, et ses maisons, d'une très chétive apparence, ne me donnèrent pas une haute idée de sa prospérité; cependant l'établissement du canal doit y attirer bientôt une plus nombreuse population, y fixer un commerce de transit, et en faire une ville plus florissante.

Le lendemain, nous arrivâmes à Nykœping, petit port près de la Baltique. La ville est dans une situation riante et heureuse, et tout semble annoncer l'aisance de ses habitans, dont le nombre n'excède pas 3,000. Les maisons sont infiniment mieux

construites, et les rues mieux percées, sans comparaison, qu'à Sœdertelje; en un mot, Nykœping est une jolie petite ville gaie et bien construite, et Sœdertelje est un bourg triste et mal bâti. Nous partîmes de très bonne heure pour nous rendre à Norkœping.

Le pays, depuis Stockholm jusqu'à cette ville, présente les mêmes aspects et les mêmes accidens de terrain que le reste de la Suède; mais cette partie de la Sudermanie est infiniment moins montagneuse, et offre par conséquent moins de variété. Ce n'est qu'aux approches de Norkœping que la contrée reprend le caractère sévère et agreste, qui forme le trait le plus saillant des campagnes de la Suède. A environ trois lieues de la ville, l'on entre dans une chaîne de montagnes couvertes d'épaisses forêts de sapins, qui se prolongent jusqu'à la côte de la Baltique, et forment les limites des provinces de Sudermanie et d'Ostrogothie. La route s'élève par de nombreux détours jusqu'à la crête de ces montagnes, d'où la vue s'étend sur une contrée admirable. Une plaine bien cultivée se déroule à vos pieds, et s'étend jusqu'à la ville, qui borne l'horizon; une foule d'objets agréables s'offrent à la fois à la vue dans cette délicieuse position, et l'ensemble de ce tableau le place au rang des sites les plus remarquables de la

Suède. Nous descendîmes la montagne au galop de nos chevaux; nous franchîmes la plaine avec la même rapidité, et nous entrâmes à Norkœping.

J'ai déjà parlé de cette ville, mais cette fois j'eus un peu plus de loisir pour l'examiner, et je m'aperçus que mes premières impressions ne m'avaient pas trompé; c'est une ville toute neuve et très jolie. Les relations mercantiles de notre commis-voyageur nous faisaient espérer de pouvoir être admis dans quelques unes des principales manufactures, que nous nous étions promis de visiter; mais diverses circonstances contrarièrent ce projet, le temps s'écoula, et le lendemain était un dimanche. J'appris de quelques uns des marchands, que j'eus occasion de voir, qu'il existait en Suède une institution dont je n'avais pas encore entendu parler : c'est une sorte de contrôle, nommé *hallrætt*, destiné à constater, au moyen d'une estampille ou timbre, l'importance de la fabrication. On applique ce timbre sur toutes les pièces des produits manufacturés, tels que draps, soieries, tabacs, etc., et celles qui n'en sont pas revêtues sont saisies comme contrebande.

Un employé, nommé *hallmæstare*, est établi dans chaque ville de fabrique pour l'exécution de ce contrôle, uniquement créé pour constater la nationalité des produits de l'industrie; et cependant beau-

coup de fabricans cherchent à se soustraire à une surveillance qui fait connaître le fond de leurs affaires.

Le collége de la guerre, ayant depuis peu décidé qu'à l'avenir les habits des soldats de l'armée indelta ne seraient plus fournis par les propriétaires des terres, il est probable que cette mesure tournera à l'avantage de la fabrication des draps de troupes à Norkœping et dans les autres villes du royaume.

Dans tous les pays protestans, il est assez difficile d'employer la journée du dimanche. M. L........, aussi grand admirateur que moi des beautés de la campagne, me proposa une excursion à pied, dans les environs de la ville; l'on pense bien que j'acceptai avec empressement.

Dès le matin, nous étions en route. Après avoir suivi pendant quelque temps les bords d'un bras de mer ou d'un lac qui se prolonge jusqu'à la ville, nous entrâmes dans une contrée admirable. La journée était magnifique; le soleil brillait de tout son éclat, comme pour embellir encore les beautés naturelles de ces lieux. Tantôt nous longions le rivage par un sentier escarpé, tantôt nous marchions sur le sable fin qui bordait la grève; mais enfin, ne trouvant plus d'issue dans cette direction, il fallut bien suivre le sentier qui se présentait devant nous :

c'était un chemin assez monotone et désert, tracé au milieu de campagnes bien cultivées. Le peu de paysans que nous trouvâmes ne témoignaient pas la moindre surprise en nous voyant, quoique tout annonçât des étrangers, et que ces cantons écartés soient rarement l'objet de leurs visites; ils se contentaient de nous saluer, sans nous montrer le moindre mouvement de curiosité.

Il y avait fort long-temps que nous marchions, sans parler de nos longues haltes. M. L..... était un jeune homme instruit et dépouillé de ces préjugés nationaux trop communs parmi ses compatriotes; mais pendant que nous suivions le cours de nos commérages, le temps s'écoulait rapidement; et nos montres, parfaitement d'accord avec nos estomacs, nous avertirent qu'il fallait songer à la retraite, et peu s'en fallut qu'elle ne devînt très difficile à effectuer, du moins pour cette soirée. Nous nous étions complétement fourvoyés, le cours du soleil indiquait seul notre direction; mais à chaque instant elle se trouvait dérangée par les sentiers qui se croisaient, et qu'il fallait suivre à tout hasard.

Enfin, ayant aperçu à quelque distance une ferme ou maison de paysan de belle apparence, nous dirigeâmes nos pas de ce côté. Lorsque nous y fûmes arrivés, nous entrâmes assez embarrassés de nos per-

sonnes ; mais nous fûmes à l'instant très agréablement rassurés par l'air affable et bienveillant avec lequel on nous accueillit. C'était une des plus belles familles que j'eusse encore vues en Suède : des jeunes gens à l'air honnête et franc, des jeunes et charmantes filles, dont les manières et le maintien n'avaient rien de rustique, s'empressèrent autour de nous ; mais l'embarras était de nous expliquer : nous connaissions à peine quelque mots de suédois. Nous mîmes en commun, mon compagnon et moi, tout ce que nous savions de cette langue ; et il faut convenir que notre bagage était des plus légers. Comment faire connaître par quel singulier hasard nous nous trouvions ainsi aventurés à quatre ou cinq lieues de Norkœping, sans savoir seulement assez de suédois pour demander notre chemin pour y revenir ? comment surtout oser dire que nous mourions de faim ? Nous nous hasardâmes enfin à demander *litet mieulk, litet breud*, un peu de lait, un peu de pain ; et l'on s'empressait de nous en offrir, lorsque le maître du logis, vieillard de bonne mine, à l'air jovial et spirituel, entra et s'approcha après nous avoir considérés avec attention. Il paraît que cette investigation nous fut favorable ; du moins, mon jeune compagnon, doué d'une heureuse physionomie et de manières très distinguées, dut inspi-

rer une prévention qui tourna tout à fait à mon avantage. Le maître dit quelques mots à ses enfans et aux domestiques, et un instant après nous ayant fait signe de le suivre, il nous conduisit dans une pièce voisine, où, à notre grande surprise, et je dois dire à notre grande satisfaction, nous vîmes une table passablement garnie : il ne fallut pas nous faire beaucoup de violence pour nous forcer à y prendre place; cette invitation ne pouvait venir plus à propos, et l'on juge qu'à table notre appétit brilla beaucoup plus que notre éloquence. On nous présenta d'abord un mets avec lequel nous fûmes très flattés de faire connaissance; c'était une soupe au fruit, c'est à dire du gruau dans lequel on avait fait bouillir, avec du beurre, des fruits secs, tels que pommes, poires, prunes et raisins, avec beaucoup de sucre ou de sirop. J'appris depuis que ce mets jouait un très grand rôle sur les tables suédoises, à la ville comme à la campagne. C'était la première fois que je dînais à la table d'un laboureur suédois; j'étais loin de m'attendre à l'abondance qui y régna : le lait, le beurre, le fromage, le jambon, et plusieurs autres excellentes choses y furent servis avec profusion, et le sucre était aussi prodigué à ce repas que sur la table du plus opulent citadin de Stockholm. S'il en est ainsi chez les autres paysans, les calculs que j'ai établis ailleurs

sur la consommation du sucre en Suède se trouveraient singulièrement dérangés.

Nous paraissions ravis de cette aimable réception, ainsi que de l'air de prospérité qui régnait dans cette maison et dans les enclos qui l'environnaient. Notre hôte parut comprendre les félicitations que nous lui adressions de notre mieux par quelques mots et par nos gestes. Flatté sans doute de cette approbation, dès que nous eûmes quitté la table, il s'empressa de nous faire parcourir son jardin, ses enclos, et enfin toute la partie de sa propriété qui environnait la maison. Il y avait dans l'étable plus de 60 bœufs ou vaches, d'une race plus belle que tout ce que j'avais vu jusqu'alors. Les écuries étaient tenues avec un soin extrême, et je remarquai que les chevaux couchaient sans litière. Ces écuries ont un plancher exhaussé au dessus du sol et percé de trous à travers lesquels passent tous les fumiers que l'on balaie exactement, de sorte que les chevaux y sont toujours à sec, ce qui doit les préserver de beaucoup de maladies.

Il fallut enfin quitter cette excellente famille. Au moment de partir, nous convînmes, mon compagnon et moi, que nous tâcherions de reconnaître de quelque manière l'hospitalité qu'on nous avait accordée; et je fus chargé de cette mission, plus déli-

cate que je ne m'y attendais. Je crus pouvoir m'adresser à une jeune fille qui se trouvait à l'écart dans un coin de l'appartement, et que je supposai être une domestique; mais au moment où j'allais lui glisser notre léger tribut, je fus arrêté tout court par l'un des jeunes gens; il avait la rougeur au front, en m'invitant à remettre mes billets dans mon portefeuille. Il fallut céder; mais, pour me consoler de ce refus, ou pour reporter mon attention sur un autre objet, il me fit voir un chariot attelé devant la porte, en m'annonçant qu'on allait nous conduire à la ville. Nous quittâmes cette famille hospitalière, à laquelle nos regards plus que nos paroles adressèrent les expressions d'une vive reconnaissance. Deux jeunes gens se placèrent près de nous, et nous partîmes.

Il était déjà tard : une route unie, comme celle d'un parc, serpentait à travers des campagnes parfaitement cultivées. En nous rapprochant de la côte, nous rentrâmes dans les forêts; et lorsque la nuit approcha, c'était un magnifique coup-d'œil que celui de ces pins réfléchis par les eaux du rivage, dont les contours présentaient plus loin, à travers les vapeurs du soir, une agréable variété de culture et de plages sablonneuses. Le ciel était diaphane, les étoiles scintillaient dans un ciel d'azur; le silence de la forêt, le murmure des eaux, dont un léger bruissement dans

les airs interrompait seul l'harmonie, donnaient à cette belle nuit la teinte la plus poétique.

Notre retour à Norkœping dissipa les inquiétudes de notre compagnon de voyage, que cette longue absence avait beaucoup alarmé. Nos deux jeunes gens consentirent à partager notre souper d'auberge; et, au moyen de notre interpréte, nous pûmes leur exprimer intelligiblement nos sincères remercîmens. Ils nous apprirent que leur père, propriétaire de terres considérables, avait été député aux états-généraux, et les renseignemens agricoles qu'ils me fournirent ne furent point dépourvus d'intérêt. Il était deux heures du matin lorsqu'ils nous quittèrent pour retourner chez eux, et nous nous jetâmes sur nos lits pour être prêts à partir dans quelques instans.

CHAPITRE XXXVIII.

Départ de Norkœping. — Linkœping. — Gymnase ou collége de cette ville. — Beaux domaines dans la province d'Ostrogothie. — Clochers des églises des campagnes. — Le lac Sommun. — Montagnes de Taberg. — Fer exploité à la surface du sol. — Eksjœ. — Wexiœ. — Château de Kronoberg. — Linné; quelques détails sur sa jeunesse. — Carlscrona; ses chantiers, bassins et docks. — Forteresse de Kungsholmen. — Carlshamn. — Runneby. — Solfvitsborg. — Beaux aspects. — Route le long de la Baltique. — Entrée en Scanie. — Christianstadt. — Approche de l'hiver. — Arrivée à Helsingborg. — Route jusqu'à Gothembourg par Helmstadt. — Contrée extraordinaire autour de cette ville. — Retour à Helsingborg. — Départ de la Suède. — Elseneur. — Courte notice sur ce port et sur le commerce de la Baltique.

Notre compagnon de voyage avait des affaires commerciales à régler à Linkœping, Eksjœ, Wexiœ, Carlscrona et Carlshamn; il fallut bien nous prêter à ses arrangemens et suivre cette direction, quoique nous eussions préféré prendre la route de la côte par Sœderkœping et Calmar, que l'on nous avait dite être bien plus abondante en beaux sites.

Notre itinéraire nous conduisit jusqu'à Linkœping, route que j'avais déjà parcourue en venant d'Helsingborg, et que nous suivîmes jusqu'à Mjœlby, où nous la quittâmes pour prendre celle d'Eksjœ et de Carlscrona.

Arrivés de très bonne heure à Linkœping, nous devions y passer la journée, et nous eûmes le temps de visiter cette jolie petite ville. Nous commençâmes par la cathédrale, qui passe pour un des plus beaux édifices religieux du royaume; et en effet l'intérieur est très remarquable par l'élégance et le goût de ses décors, et une certaine magnificence.

J'avais beaucoup entendu parler du gymnase ou collége de Linkœping, qui passe pour l'un des plus considérables de la Suède. Je sollicitai et obtins facilement l'agrément d'en examiner un moment l'intérieur. C'est un beau bâtiment, très vaste, nouvellement construit et parfaitement adapté à sa destination.

L'évêque a la surveillance générale de cette institution. Les professeurs portent le titre de lecteur (*lector*); les traitemens des plus jeunes se composent de bostelles et quelques légers honoraires qui, réunis, peuvent leur rapporter de 2,000 à 2,500 francs annuellement. Les plus anciens professeurs exercent des fonctions sacerdotales dans des paroisses voisines,

que l'on désigne sous le nom de *prebendè;* et le cumul de ce casuel, avec quelques légers appointemens, leur forme des émolumens annuels dont la quotité s'élève de 4,000 à 6,000 francs et quelquefois au delà. Les professeurs sont alternativement, chaque année, chargés de la direction des études, et ils prennent alors le titre de recteur. Il y a parmi eux des hommes d'une grande instruction. Stenhammar, l'un des premiers historiens de la Suède, et frère d'un député du clergé, célèbre par son éloquence, a été long-temps professeur d'histoire à ce gymnase. Il a quitté ce poste pour devenir curé dans les environs de Norkœping.

L'organisation d'un gymnase suédois n'a aucun rapport avec celle de nos colléges : les élèves n'y sont jamais réunis pour y vivre en commun, y être dirigés par des maîtres dans leurs études, et soumis à une sorte de discipline scolaire. Il n'y a que des externes, et leur nombre au gymnase de Linkœping est de plus de 400. L'année classique se divise en deux termes : l'un commence au 1er février pour finir à la fin de mai, et l'autre s'ouvre en septembre. Lorsqu'un élève quitte la maison paternelle pour se rendre au gymnase, il emporte avec lui une provision de pain, de viandes salées, de légumes et autres denrées nécessaires à sa subsistance pendant la durée

des classes. Il les remet à la maîtresse de la maison où il prend un logement; là se trouvent ordinairement réunis plusieurs de ses condisciples, qui vivent tous ensemble; il pourvôit de sa bourse aux autres menues dépenses nécessaires à son entretien.

Le système d'études est fondé sur l'enseignement de la langue nationale, du latin, du grec, de l'histoire, de la géographie, de l'éloquence, des mathématiques et de la botanique. Il y a des professeurs de philosophie et de physique, mais il n'y en a point de chimie.

Les jeunes gens ne consacrent pas moins de onze années de leur vie à ces études. Il y a six classes : la première ne dure qu'un an; toutes les autres sont doublées. Les grands exercices annuels, les distributions solennelles de prix n'existent point; l'émulation est entretenue par les rangs que les professeurs de chaque classe assignent aux élèves dans les compositions qu'ils leur font faire dans le mois de juin de chaque année, et l'on ajoute à ce stimulant une petite récompense pécuniaire, moyen peu fait pour développer chez l'enfance les sentimens généreux, l'élévation d'ame, et plus propre à lui inspirer de bonne heure des penchans sordides qu'elle conservera peut-être toute sa vie.

C'est près de Linkœping qu'est située la mine de

cuivre d'Otvidaberg, la plus considérable de la Suède après celle de Falun : le baron Adelsværd en est le propriétaire.

Les environs de Linkœping abondent en belles propriétés rurales; et la partie de l'Ostrogothie, qui avoisine cette ville, est une des contrées de la Suède où les perfectionnemens agricoles sont les plus remarquables.

Nous avons parlé ailleurs des progrès de l'horticulture : c'est peut-être dans l'espace compris entre Linkœping et Eksjœ d'un côté, et la rive orientale du lac Vetter de l'autre, que la culture des arbres à fruit a pris le plus de développement. Il nous suffira de dire que sur un domaine, nommé Grafsjœhult, près d'Eksjœ, on compte dix-sept variétés de cerisiers; et dans les autres propriétés des environs on cultive également, avec le plus grand succès, les fruits les plus estimés chez nous, comme les poires de bon-chrétien, les prunes de reine-claude, etc.

Quoique nous fussions au milieu du mois de novembre, nous jouissions d'un temps superbe. En sortant de Linkœping, l'air que nous respirions était doux et pur : nous ne faisions usage de nos manteaux que le matin et le soir; vers midi, ils nous devenaient toujours inutiles. L'automne, en Suède, est souvent la plus belle saison de l'année,

et quelquefois elle se prolonge jusqu'à la fin de décembre. En 1832, l'hiver n'a commencé qu'au mois de février.

Je reconnus parfaitement, avant d'arriver au relais de Bankeberg, l'emplacement du camp de manœuvres que j'avais aperçu si animé lors de mon passage; maintenant tout était désert.

C'est aussi près de Bankeberg que l'on me fit apercevoir le magnifique domaine de Lagerlunda, qui appartient au baron de Lagerfeldt, maréchal de la cour.

A Mjœlby, nous quittâmes la route de Linkœping pour prendre celle d'Eksjœ. Depuis Linkœping jusqu'à ce relais, tout respire un air de bonheur et de richesse; les paysans sont bien vêtus, leurs maisons parfaitement bâties, et leurs enclos cultivés avec un soin extrême. Les montagnes sont éloignées et la route parcourt un terrain doucement ondulé, entremêlé de cultures, d'habitations rustiques, de bois, de prairies et de châteaux. Il me serait difficile de trouver en France une contrée qui pût me fournir un sujet exact de comparaison, pour donner une idée du canton que je traversais; cependant, je crois qu'il a quelques rapports avec les plus beaux versans du Jura, soit du côté de la France, soit du côté de la Suisse.

Le clocher de l'église d'un village où je passai était très remarquable par les peintures et les ornemens dont il était chargé. Dans les campagnes de la Suède, les clochers sont souvent séparés des églises; ils sont élevés à quelque distance. Les cloches sont suspendues à un échafaudage de bois, ordinairement peint en rouge, d'une forme pyramidale, dont la base est en maçonnerie.

En sortant de Mjœlby, vers le relais de Dala, la contrée prend un caractère éminemment champêtre. La route longeait les pentes occidentales de la chaîne des montagnes qui entourent le lac Vetter, et dont les sommets bornaient l'horizon à notre droite. Des sources nombreuses jaillissaient de toutes parts; les ruisseaux, qui descendaient de ces hauteurs, roulaient entre des rives festonnées leurs eaux pures et limpides à travers des campagnes solitaires.

C'est dans cette contrée isolée, dont les teintes douces et pastorales respirent le calme le plus profond, qu'un grand nombre de seigneurs et de riches propriétaires ont établi leur résidence d'été.

Entre Mjœlby et Dala, l'on trouve le superbe domaine de Hulterstad, propriété de la famille du général-major Stjencrona. Ce général était un des plus beaux hommes de la Suède; il a résidé dans sa jeunesse à Paris, et l'on prétend que la Thalie fran-

çaise; si célèbre par ses talens et ses conquêtes, a conservé un tendre souvenir du beau Suédois, mais l'on dit aussi que parmi ses nombreux adorateurs il fut le seul qui ne brûla pas le plus petit grain d'encens aux pieds de son idole.

Aux environs de Dala, il y a une forge des plus remarquables de la Suède; elle appartient à M. Burén (Brucks-patron), c'est ainsi que l'on nomme les propriétaires de forges.

Entre Hester et Sœthella l'on quitte l'Ostrogothie pour entrer dans le Smoland. L'Ostrogothie est une province admirable, autant par la beauté de ses sites que par sa fécondité; elle rivalise avec la Scanie sous ce dernier rapport, et l'emporte de beaucoup sous l'autre. Les Suédois trouvent que la Scanie est trop dépourvue de ces forêts auxquelles ils sont habitués, et qui sont réellement la parure de leur contrée.

Au delà de Hester nous avions à notre gauche le lac Sommen, dont l'étendue est d'environ douze lieues de long sur trois à quatre de large. Ses bords passent pour être la contrée la plus féconde en gras pâturages de toute la Suède, et l'on fabrique, dans les fermes et les hameaux qui l'entourent, une immense quantité de beurre et de fromage, branche d'industrie qui répand une grande aisance parmi les habitans.

Près de Soëthella, l'on trouve Gripenberg, belle résidence du baron Hermelin, l'un des plus célèbres agronomes de la Suède, et à quelque distance de ce même village, l'on voit le domaine de Naez. Il appartient à M. Nathorst, qui s'est fait une si grande renommée par son zèle honorable et sa persévérance pour l'amélioration et la propagation des bêtes à laine. Il consacre ses soins et sa fortune aux perfectionnemens de cette branche d'industrie. La Suède lui devra beaucoup; et, sous ce rapport, son nom sera placé à un rang très élevé parmi les bienfaiteurs de son pays. Indépendamment des nombreux troupeaux de races pures que M. Nathorst fait venir à grands frais de diverses contrées de l'Europe, il a encore établi sur sa terre une école de bergers, où ils s'instruisent à donner des soins à ces animaux dont la constitution délicate est sujette à tant de maladies; et déjà toute la contrée environnante recueille les fruits de la création de cet important établissement.

Nous couchâmes à Bona, dans une mauvaise petite auberge. La route avait singulièrement aiguisé notre appétit, et notre impatience était encore augmentée par le sang-froid sacramentel avec lequel nos flegmatiques hôtes faisaient les apprêts du souper; enfin l'on nous servit, et si ce repas ne fut pas absolument

bon, du moins nous ne mourûme pas tout à fait de faim.

Le comte G. Bonde possède de vastes propriétés aux environs de Bona, et, entre autres, Catharinaholm, l'un des plus beaux domaines du Smoland.

A notre droite, à 15 lieues dans la direction du sud, se trouvaient les montagnes de Taberg, que l'on devrait nommer les montagnes de fer. Elles forment la partie méridionale de la chaîne qui entoure le lac Vetter, et je les avais longées à peu de distance en venant d'Helsingborg à Jœnkœping. Ces montagnes sont extrêmement remarquables, parce que le fer, qui ordinairement est recélé dans le sein de la terre, s'y trouve répandu dans la plus grande abondance sur toute sa surface : il ne faut ici ni excavations, ni travaux souterrains; l'exploitation de ce métal n'exige d'autre soin que celui de le ramasser sur le sol pour le porter à la forge.

Eksjœ est une petite ville de 1,400 habitans, tout à fait insignifiante, et beaucoup plus mal bâtie que la plupart de celles que j'avais vues. La mine d'or d'Edelfors est située à environ dix lieues, mais on l'a abandonnée, parce que ses produits ne suffisaient pas pour couvrir les frais d'exploitation.

Nous dînâmes dans une auberge de la plus piteuse

apparence, où le linge sale et taché qui couvrait la table et tous les accessoires du repas étaient capables d'apaiser l'appétit le plus robuste. On nous servit cependant à la carte dans ce misérable cabaret, où notre magnifique compagnon de voyage, qui nous avait fait voir très promptement la fin du vin que nous avions mis dans nos cantines à Stockholm, s'avisa de demander du vin de Bordeaux. J'ai parlé ailleurs de ce breuvage équivoque; nous laissâmes à notre intrépide commensal le soin d'y faire honneur, et il s'en acquitta à merveille.

Nous quittâmes enfin cette bicoque et sa sale auberge, et, après avoir couru toute la soirée et une partie de la nuit, nous arrivâmes à un relais nommé Krokstorp. C'est une maison isolée, dans une situation triste et déserte, qui inspira une grande terreur à notre commis; il crut être tombé dans la caverne de Léonarde. On nous conduisit, à la lueur d'une lampe dont la lumière pâle et vacillante répandait autour de nous une teinte sombre et sépulcrale, parfaitement en harmonie avec les physionomies refrognées qui nous guidaient vers un misérable taudis, où il fallut pourtant se résigner à reposer quelques momens, pour nous remettre en route avant le jour, afin d'arriver de bonne heure à Vexiœ.

Vexiœ est une charmante petite ville; un quart

pira dès l'enfance les mêmes penchans. A quatre ans, il accompagnait son père dans ses promenades et ne cessait de lui demander les noms de tous les végétaux qu'ils rencontraient; l'on raconte qu'un jour, importuné par les questions répétées de l'enfant, il le menaça de ne plus satisfaire sa curiosité, et de ne plus lui dire le nom d'une seule plante, s'il était obligé de les répéter. Depuis ce moment il suffit de les lui dire une seule fois pour les graver irrévocablement dans sa mémoire.

Son premier précepteur fut un homme dur et sévère dont les malheureux efforts n'aboutirent qu'à lui inspirer un profond dégoût pour toute autre étude que celle des plantes. Il était né naturaliste, il suivit sa vocation.

A douze ans, Linné fut envoyé au gymnase de Wexiœ, où d'après le vœu d'une mère il devait se préparer pour être prêtre; mais loin de consacrer son temps à l'étude, il se livrait avec ardeur à rechercher des plantes qu'il cultivait dans le coin d'un jardin qui lui avait été abandonné. Son premier séjour au gymnase fut surveillé par un instituteur, nommé Hœk, qui, plus tard, devint son beau-père.

En 1726, son père étant venu à Wexiœ, les professeurs se plaignirent de l'incapacité de son fils, et ils finirent par donner au curé le charitable conseil

de le mettre en apprentissage; c'était selon eux, ce qu'il avait de mieux à faire, et l'unique moyen de tirer quelque parti de son étroite intelligence. Ce conseil fut sur le point d'être exécuté; le jeune Linné allait être mis en apprentissage chez un cordonnier, et au lieu de devenir le plus célèbre naturaliste de son temps, il aurait passé sa vie à chausser les habitans de Wexiœ et les paysans des environs; mais heureusement pour lui et pour les sciences, le père accablé de chagrin eut le bonheur de confier ses peines au docteur Rothman, médecin et professeur de physique au gymnase. Le docteur avait eu plusieurs fois l'occasion de voir le goût du jeune homme pour l'étude de la botanique, il offrit de lui donner des leçons particulières et de le recevoir chez lui pendant l'année qu'il devait encore rester au gymnase avant de partir pour l'université. Cet arrangement fut accepté.

Mais les professeurs avaient conservé l'idée la plus défavorable de la capacité de Linné, et lorsqu'il dut partir avec ses condisciples pour l'université de Lund, voici le curieux certificat qui lui fut délivré par le recteur du gymnase. « Les élèves de l'école » peuvent être comparés à de jeunes plantes dans » une pépinière. Il en est dans le nombre qui, rebelles » à tous les efforts de la culture, dégénèrent et res-

» semblent bientôt aux arbres sauvages; mais si on
» les transplante, on les voit dépouiller leur nature
» ingrate, égaler les plus beaux arbres et donner
» des fruits agréables. C'est dans cet espoir et non
» pas autrement que le jeune Linné est admis au
» nombre de ceux des élèves qui vont se rendre à
» l'université; peut-être y trouvera-t-il un climat
» plus favorable à ses progrès. »

Muni de ce singulier certificat, Linné se rendit à Lund, où fort heureusement il trouva son ancien instituteur Hœk, devenu maître ès-arts, qui le dispensa de produire cette pièce fâcheuse en le faisant inscrire parmi ses élèves.

De nouvelles tribulations l'attendaient dans la maison du docteur Stobeus, médecin célèbre, chez lequel il fut logé. M. Stobeus avait une correspondance très étendue; ayant besoin d'être aidé dans ce travail, il offrit à Linné un emploi de secrétaire; mais le proverbe latin *docti viri malè pingunt* semblait avoir été fait exprès pour lui, son écriture était indéchiffrable et le docteur fut obligé d'y renoncer.

Quelque temps après, la vieille et vigilante mère de M. Stobeus vint l'avertir de la négligence de Linné qui, tous les soirs, après s'être couché, n'éteignait jamais sa lumière, ce qui pouvait mettre le feu à la maison et à la ville. Stobeus, pour vérifier le fait, se

rendit, à deux heures du matin, dans la chambre de Linné, croyant le surprendre endormi; mais il était devant une table, entouré de livres, se livrant avec ardeur à ses travaux de prédilection. Dès ce moment, Stobeus lui offrit l'usage de sa bibliothèque, la libre disposition de sa maison, et il utilisa ses talens dans la pratique médicale.

Linné quitta ce bienfaiteur pour aller visiter ses parens; il retrouva à Wexiœ le docteur Rothman, qui, témoin de ses progrès, l'engagea à aller continuer ses études à Upsal, sous les célèbres Celse et Rudbeck; il suivit ce conseil et, muni d'une petite somme à peine suffisante pour faire son voyage, il arriva à cette université d'Upsal à laquelle il devait bientôt donner tant de célébrité.

Je m'informai si la famille et la maison du docteur Rothman existaient encore; l'on me dit que la maison, ayant changé de maître depuis long-temps, avait été rebâtie, et que les descendans de cette famille étaient établis dans les environs de la ville. La soirée s'écoula rapidement dans des entretiens également instructifs et agréables, et je recueillis une foule de renseignemens, qui rectifièrent les opinions que j'avais déjà formées sur beaucoup d'objets dignes d'intérêt.

Il était tard lorsque le lendemain nous quittâmes

Vexiœ, de sorte que nous fûmes obligés de coucher au relais de Quarnemola.

Depuis Eksjœ, le pays est éminemment champêtre, et a beaucoup de rapports avec quelques vallées des Pyrénées. Toute la contrée que l'on parcourt abonde en sites enchanteurs, la campagne semble se dépouiller de plus en plus de ce caractère bizarre que l'on rencontre partout dans le reste de la Suède : les villages agglomérés y sont rares, et les habitations disséminées; les scènes y sont moins imposantes qu'ailleurs, mais aussi elles sont plus gracieuses. La route tracée hors des grandes lignes de communication, et peu fréquentée, serpente à travers des bosquets des bois, des champs et des prairies, et les charmans aspects de ces lieux isolés se développent avec une grace naïve, qui remplit l'ame de ces sentimens délicieux qu'excite en nous le spectacle d'une belle et riante nature. Après avoir dépassé Quarnemola l'on rentre dans les montagnes, et l'on revoit des scènes plus imposantes.

Ce fut dans un relais de cette route que je m'aperçus, à l'occasion d'une querelle entre les paysans, que les maîtres de relais étaient investis d'une sorte d'autorité municipale. Comme il n'y a pas en Suède de maires dans les villages, mais un simple surveillant, les plaintes doivent être portées au bailli, dont

le domicile est souvent éloigné; c'est pour ce motif sans doute que, sous quelques rapports, l'on a confié la police des routes aux maîtres de poste.

Vers le soir, nous arrivâmes à Runneby, bourg charmant, près de la mer, dans la plus heureuse situation, et célèbre par ses eaux minérales, qui y attirent un grand concours pendant l'été.

Il était nuit close lorsque nous entrâmes à Carlscrona. La chaussée par laquelle on y arrive se prolonge sur des digues, en réunissant deux îles qui précèdent la ville, lui servent de faubourgs, et dont les maisons préviennent peu favorablement; mais dès que l'on a pénétré dans son enceinte, on retrouve, comme dans la plupart des autres villes de ce pays, des rues propres et bien percées, bordées d'édifices gais et agréables.

Carlscrona est le Brest de la Suède. C'est là que sont placés les chantiers, les arsenaux, la flotte et les divers établissemens de la marine royale. Cette ville est la capitale de la petite, mais riche province de Blecking, et la résidence du gouverneur et des autorités civiles et maritimes. Elle a été construite par Charles XI, qui lui donna son nom; sa population de 13,000 ames, resserrée dans d'étroites limites, la garnison, les équipages des navires, les ouvriers du port, l'administration et l'état-major de la ma-

timent relâche ordinairement, pendant plusieurs mois consécutifs, à Brest, à Cherbourg, ou dans quelque autre port de l'Océan.

Les deux jours que nous passâmes dans cette ville s'écoulèrent rapidement; ce séjour fut beaucoup trop court pour pouvoir satisfaire ma curiosité, mais j'eus, sous ce rapport, à me féliciter d'avoir rencontré un officier de marine que j'avais connu un moment à Stockholm, et qui voulut bien nous présenter à quelques uns de ses collègues, dont les manières pleines de bienveillance et la société instructive contribuèrent à nous faire passer très agréablement notre temps.

Nous partîmes de Carlscrona dans l'intention de nous arrêter quelques heures dans le joli bourg de Runneby, que nous avions traversé deux jours auparavant. C'était un dimanche : une foule de jolies villageoises se rendaient à l'église, et offraient le coup-d'œil le plus animé. Les femmes de la province de Blecking passent pour être les plus jolies de la Suède ; une tournure gracieuse et élégante, un costume pittoresque, couvert d'ornemens du meilleur goût et de riches broderies, ajoutent encore à leurs graces naturelles. Nous entrâmes dans l'église, et nous vîmes qu'il s'agissait d'un baptême. Dans les campagnes, cette cérémonie a lieu presque toujours à l'é-

glise, c'est dans les villes seulement qu'elle se fait au domicile des parens. Il en est de même des cérémonies nuptiales, elles se font aussi à l'église, et ordinairement il n'y a que huit jours d'intervalle entre la publication des bans et le mariage; on voit souvent unir cinq ou six couples à la fois. Il n'y a point de contrat, la législation ayant tout réglé à ce sujet.

Les environs de Runneby, et toutes les campagnes qui bordent la route jusqu'à Carlshamn, offrent partout l'image de l'abondance : nous traversions le Blecking, qui égale la Scanie en fécondité. Le sol a généralement peu d'élévation, il se compose de colline et de vallons; les montagnes sont rares, peu élevées et les villages agglomérés, plus nombreux.

Carlshamn est une ville déchue de sa prospérité : ses rues larges, désertes et aussi tristes que son port où il n'y avait alors que quatre ou cinq navires, attestent sa décadence. Depuis vingt ans, sa population a éprouvé une décroissance continue, et elle se réduit maintenant à 3,500 habitans.

Nous passâmes une journée dans cette ville; mais notre voyageur du commerce nous ayant annoncé que l'exigence de ses affaires l'obligeait à y prolonger son séjour au moins pendant cinq ou six jours, nous prîmes le parti, M. L..... et moi, de continuer seuls notre voyage, et nous mîmes en route aussitôt,

quoiqu'il fût déjà tard, bien décidés à coucher partout ailleurs qu'à Carlshamn.

La journée était magnifique; nous parcourûmes un pays bien cultivé, mais qui n'offrait aucune de ces scènes qui avaient si souvent excité mon admiration : bientôt nous découvrîmes le rivage de la Baltique, et la nuit nous surprit avant d'arriver à Solfvitsborg. C'était alors un beau spectacle que celui de cette côte vue à la pâle lueur du crépuscule; les rochers, les arbres, tous les accidens du sol offraient les formes les plus bizarres et les plus fantastiques, qui passaient avec rapidité pour faire place à de nouvelles illusions. Le silence de ces campagnes et le calme de l'air ajoutaient encore leur charme à la sombre harmonie de cette belle nuit, dont nos climats ne peuvent nous retracer qu'une image imparfaite. La lune éleva bientôt son disque argenté sur les eaux bleues de la Baltique, et répandit sa lumière tremblante sur les flots, dont la brise du soir commençait à rider la surface; et le murmure de la forêt, dont les vents balançaient les rameaux, mêlé au bruit cadencé des vagues, formait une mélodie sauvage et imposante qui exaltait l'ame et élevait la pensée.

Solfvitsborg, où nous couchâmes, n'est qu'une petite ville de 1,000 habitans, qui font un commerce

considérable de blé; sa situation isolée, à quelque distance de la mer, en rend le séjour assez triste. Dans l'auberge où nous logeâmes, tout le monde était occupé au travail pénible, mais nécessaire, de la salaison. On salait des bœufs et des veaux pour la provision d'hiver. Dans presque toute la Suède, l'on fait ordinairement cette opération au mois d'octobre, qui en prend le nom (1).

Après Solfvitsborg, l'on a encore pendant quelque temps la vue de la Baltique; un peu plus loin l'on entre en Scanie, et la campagne change tout à coup d'aspect. On parcourt une vaste et belle plaine, parfaitement unie, au milieu de laquelle l'on aperçoit

(1) La dénomination scandinave des mois de l'année est encore conservée dans le calendrier suédois. Quelque peu intéressante que soit cette nomenclature, nous croyons pouvoir la placer ici avec l'explication du nom des mois :

Janvier.	— Thor	Monad.	— Thor était le Jupiter scandinave.
Février.	— Gœje	»	— Gœje était la Cérès scandinave.
Mars.	— Var	»	— Mois du *printemps*.
Avril.	— Græs	»	— Mois des herbages.
Mai.	— Blomster	»	— Mois des fleurs.
Juin.	— Sommar	»	— Mois de l'*été*.
Juillet.	— Hoe	»	— Mois de la fenaison.
Août.	— Skœrde	»	— Mois de la moisson.
Septemb.	— Hoest	»	— Mois de l'*automne*.
Octobre.	— Slagt	»	— Mois de l'abatage des bestiaux.
Novemb.	— Vinter	»	— Mois de l'*hiver*.
Décembre.	— Jul	»	— Jul, ou le Janus scandinave.

au loin les remparts de Christianstadt. Des champs bien cultivés, de beaux villages, des fermes spacieuses, tout, jusqu'à la route symétriquement tirée au cordeau, retrace l'image de quelques unes des riches contrées de la France ou de l'Allemagne. Enfin, après avoir roulé pendant près de deux lieues sur cette route alignée, dont nous ne croyions jamais voir la fin, nous arrivâmes à Christianstadt; la voiture s'arrêta à la porte d'un marchand italien, qui, sans doute, remplissait les fonctions de hollkarl. Cet homme avait été long-temps établi dans une ville du midi de la France; il nous avertit que plus loin nous ne trouverions pas un seul bon gîte, et nous engagea à rester chez lui : nous acceptâmes, et nous nous en trouvâmes fort bien.

Christianstadt s'annonce de loin d'une manière assez imposante, mais il n'y a rien à voir dans cette ville de guerre, triste, déserte, dépourvue de commerce et d'industrie, quoique d'ailleurs assez bien bâtie. C'est le siége d'une cour royale, qui ne paraît guère contribuer à lui donner de l'activité.

La police s'y fait comme dans toutes les places fortes, et peut-être avec plus de ponctualité. Nous n'avions qu'une nuit à passer dans cette ville, et, au moment où nous étions à table, on vint nous demander nos passe-ports, qui restèrent déposés entre les

mains du commandant de la place; ils ne nous furent remis que le lendemain matin, à la porte de la ville, par le sous-officier qui commandait le poste, lorsque nous partions pour continuer notre route.

En sortant de Christianstadt, la physionomie de la contrée s'anime et prend un caractère plus méridional; la route, d'une beauté remarquable, toujours parfaitement alignée, vous conduit à travers de belles campagnes couvertes de riches cultures et de vergers où abondent les arbres fruitiers.

Il est peu de pays aussi bien pourvus de moyens de communication que la Suède. Les chemins vicinaux y sont partout en très bon état, les communes qu'ils traversent étant obligées de les maintenir avec soin. Les routes sont admirables : elles sont entretenues par les possesseurs des terres latérales et par les propriétaires des environs, qui doivent, chaque année avant la moisson, contribuer à leur réparation, en venant y travailler en personne ou par des gens à leurs gages. Cette corvée, contractée par d'antiques usages, est faite avec beaucoup de zèle par les habitans, intéressés à leur conservation, et qui doivent en recueillir les avantages. Ces routes, quoique étroites, même aux approches de la capitale et des autres villes, sont cependant assez larges pour donner passage à trois voitures de front;

leur largeur est à peu près celle des routes d'Angleterre ; elles suivent toutes les inflexions du terrain, et il est fort rare qu'elles soient parfaitement alignées, si ce n'est lorsqu'elles sont tracées au milieu de quelque grande plaine, circonstance très rare en Suède, et peut-être unique aux environs de Christianstadt; nulle part elles ne sont pavées; on les couvre d'une couche épaisse de cailloutage ou de granit broyé, que le passage continuel des voitures a bientôt nivelée.

Depuis Carlscrona, nous voyagions sans *færbud ;* l'on se rappelle sans doute que c'est un guide qui court devant vous pour commander les relais ; et cependant nous trouvions partout des chevaux prêts : je m'assurai à Christianstadt que les maîtres de poste étaient obligés d'avoir un certain nombre de chevaux à la disposition des voyageurs.

Dès que l'on entre dans la Scanie, les sombres forêts de pins disparaissent ; on retrouve les chênes, les hêtres et les autres végétaux du nord de l'Allemagne ; les montagnes semblent s'éloigner, les rochers deviennent plus rares : cependant, c'est près de Blekmosa, si mes souvenirs ne me trompent pas, que j'aperçus le bloc le plus énorme que j'eusse encore vu ; sa masse immense, presque ronde et unie, était jetée au milieu d'une prairie, et reposait en équi-

libre sur un mince fragment, que la moindre impulsion semblait devoir mettre en mouvement. Ce roc énorme apparut à mes regards à un détour de la route, et au moment où je m'attendais le moins à une pareille rencontre dans une contrée dont le sol se recouvre presque partout d'une couche plus ou moins épaisse de terre végétale. On voit aussi dans ce canton des champs parfaitement cultivés dont la surface est parsemée d'une multitude de pointes de roc, presque toutes de forme pyramidale. Ces aspects, si communs dans le reste de la Suède, sont assez rares en Scanie.

Nous avions craint d'être surpris en route par la rigueur de la température : déjà la dépouille des arbres, répandue sur la terre, nous annonçait que la nature allait revêtir ses vêtemens d'hiver; cependant, quoiqu'à la fin du mois de novembre, nous jouissions d'un temps doux, et un beau soleil d'automne éclairait le ciel le plus pur.

J'étais convenu, avec M. L....., que nous voyagerions ensemble jusqu'à Hambourg; mais il désirait profiter de la beauté de la saison pour aller jusqu'à Gothembourg : il me proposa de l'accompagner. « Ce serait une honte, me disait-il, de quitter la Suède sans avoir vu la seconde ville du pays, et les célèbres cataractes de Trollhætta. » Cette excursion ne devant

nous retarder que de cinq ou six jours, il m'eût été difficile de refuser une proposition qui s'accordait si bien avec mes goûts.

Nous comptions ne faire qu'une traite de Christianstadt à Helsingborg ; mais avant d'arriver à Rœnige, un accident arrivé à ma voiture, dont la réparation demandait quelque temps, nous força de coucher dans ce mauvais petit village, dont l'auberge était aussi bien pourvue qu'une *venta* espagnole ; il fallut bien nous contenter de ce que nous y trouvâmes, et nous nous arrangeâmes pour passer la nuit le moins mal possible dans la misérable chambre qu'on nous offrit. Ce gîte fut le plus détestable que j'eusse encore trouvé dans mon voyage ; nous étions cependant en Scanie, mais à la vérité sur une route très-peu fréquentée. La matinée était assez avancée lorsque la voiture fut prête, et l'on pense bien que nous quittâmes sans regret ce triste village où l'ennui et la contrariété nous avaient plus tourmentés que les privations. A Astorp, nous rejoignîmes la route que j'avais précédemment suivie en allant à Stockholm, et le soir nous arrivâmes à Helsingborg, chez mon ancienne connaissance, M. Mollberg.

Nous trouvâmes à l'auberge un voyageur qui, comme nous, se rendait à Gothembourg ; c'était

M. Heim, négociant très recommandable de Hambourg. Il nous fit la faveur de nous offrir sa compagnie, si nous consentions à partir le lendemain matin de très bonne heure, et il s'engagea à revenir jusqu'à Hambourg avec nous. Cet arrangement ne pouvait que nous convenir; nous l'acceptâmes avec empressement.

En attendant le moment du départ et pour charmer notre désœuvrement, nous fûmes, M. L..... et moi, visiter l'ancienne tour d'Helsingborg, car tout indique que ces ruines ont été autrefois une position fortifiée. Il n'en reste qu'une tour carrée, située de la manière la plus pittoresque au sommet de la colline qui domine la ville. Cette tour massive, haute, couverte de lierre, mais assez bien conservée, aurait peut-être pu servir à y établir les signaux que l'on a récemment construits sur un autre point de la côte voisine, où ils sont sans doute placés dans une position encore plus favorable pour être aperçus de la mer.

Pour arriver au but de notre courte excursion, nous parcourûmes un sentier charmant, ombragé de beaux arbres, pratiqué à travers les jardins qui couvrent le penchant de la colline : de ce lieu l'on jouit d'une admirable perspective; la vue s'étend sur le Sund, sillonné par de nombreux navires,

sur Elseneur, qui, de cette hauteur, paraît à une distance très rapprochée. La ville d'Helsingborg, dont nous n'apercevions que les toits rouges, entassée à nos pieds, semblait serpenter entre la colline et le rivage. Cette situation serait magnifique pour y élever un château, qui, entouré de jardins, de bosquets, de parcs, deviendrait un séjour délicieux, digne de la majesté royale, et le pendant du château de Croneborg.

Les eaux minérales et ferrugineuses de Ramloesa sont situées à une petite distance d'Helsingborg; ce lieu est le Bath de la Suède, le rendez-vous habituel, pendant la durée de la belle saison, de la bonne compagnie de la Scanie, et l'on y vient des extrémités de la Suède et du Danemark. La société doit y être par conséquent très agréable, ou du moins très animée; il y a des salles de réunion pour la danse, la musique, etc. On vante beaucoup la beauté de ses sites, et surtout les promenades pratiquées dans les bois qui entourent ce village.

Nous partîmes d'Helsingborg avant le jour, pour arriver de bonne heure à Helmstadt. On passe à Engelholm, jolie petite ville de 900 à 1,000 habitans, traversée par une rivière qui se jette à quelque distance dans le Categat, dont les rives dans le voisinage sont plantées de bouleaux destinés à arrêter les envahissemens des sables de la mer.

C'est près d'Engelholm qu'est située l'entrée du Sund et le cap Kullen, sur lequel s'élève, au sommet d'une montagne, un phare que j'avais aperçu pendant ma navigation. Les mines de charbon de terre d'Hœganès, les seules qui existent en Suède, sont également situées près de cette ville, et presque sur le bord de la côte, dont elles ne sont éloignées que d'environ 150 toises. Ce fut le comte Ruuth qui, vers l'année 1797, provoqua leur exploitation. Avant cette époque, Hœganès n'était qu'un chétif hameau de pauvres pêcheurs; maintenant, c'est un village dont la population s'accroît d'année en année. Le charbon de terre est recouvert par des couches très abondantes de terre réfractaire, d'une qualité égale à celle de Stonebridge en Angleterre, et qui rapporte encore plus que les charbons de terre que fournit la houillère.

Une chaîne de coteaux boisés nommée *Hallandsas*, que l'on trouve entre Engelholm et Laholm, est le point de séparation de la province de Halland et de celle de Scanie. Laholm, qui compte à peu près la même population qu'Engelhom, me parut moins bien bâti et moins agréablement situé. Cette ville a un petit port; elle est traversée par le Laga, petite rivière que nous passâmes sur un pont.

De Laholm à Helmstadt, la route suit constam-

ment les bords du Categat. Il était de très bonne heure lorsque nous arrivâmes dans cette dernière ville, où nous logeâmes dans une auberge d'une propreté remarquable et très bien pourvue. Nous profitâmes de notre soirée pour parcourir cette capitale du Halland, dont la population n'excède pas 1,800 habitans. La principale rue est large, alignée, bordée de maisons d'un aspect agréable et gai. Il y a un château où réside le gouverneur de la province, et une belle église. On fait à Helmstadt et sur toute la côte du Halland une pêche de saumon très renommée à cause de l'abondance et de la qualité supérieure du poisson. A quelque distance de la ville, on trouve les eaux minérales de Sperlingsholm.

Les environs d'Helmstadt annoncent une agriculture perfectionnée, et la province dont elle est le chef-lieu est une de celles qui abondent le plus en sites pittoresques : le terrain qui borde le rivage de la mer a généralement peu d'élévation ; il se compose d'une agréable variété de collines, qui sont les gradins par lesquels on s'élève jusqu'aux montagnes que l'on aperçoit à droite dans l'éloignement. La population du Halland est d'une beauté remarquable, et il est peu de contrées en Suède où les femmes soient pourvues d'autant d'attraits. Il paraît que cette popula-

tion surabonde : tous les ans, un assez grand nombre de journaliers vont en Scanie pour s'y livrer aux travaux de l'agriculture. Le sol est généralement peu fertile; mais l'on s'y adonne avec succès à la reproduction du bétail : sur la côte on fume les terres avec des plantes marines, et dans l'intérieur avec des bruyères : les champs les plus féconds sont aux environs d'Helmstadt. Il n'y a dans cette province aucune manufacture : l'industrie locale s'exerce sur le tissage des toiles que l'on fabrique dans les ménages, sur les gants de peau et sur la pêche du saumon.

En sortant de Helmstadt, la contrée devient de plus en plus pittoresque; le sol s'élève et les rochers reparaissent avec cette généreuse profusion que l'on remarque dans les contrées de la Suède les plus richement dotées sous ce rapport. Falkemberg, où nous ne fîmes que passer, est un port de pêcheurs et une petite ville dont la population n'excède pas 7 à 800 individus. Warberg est une autre petite ville maritime un peu plus importante que la précédente; on y voit une ancienne citadelle dans une situation très pittoresque.

Près de la jolie ville de Kungbacka, les champs cessent d'être fermés par des palissades de bois, comme dans le reste de la Suède; elles sont rem-

placées par des clôtures sèches en pierre, usage justifié par l'abondance des rochers, qui apparaissent de toutes parts.

Aux approches de Gothembourg, la contrée prend un caractère propre à faire une profonde impression et à laisser de longs souvenirs : partout où la vue peut s'étendre, le sol est complétement nu et dépouillé ; nulle part on n'aperçoit la moindre trace de culture et de végétation. Un amas confus de roches basaltiques, amoncelées les unes sur les autres dans la plus étrange confusion, rappelle l'image du chaos; tout est frappé de mort et de stérilité, et les déserts de la Thébaïde n'offrirent jamais une image plus fidèle de la désolation. La côte, profondément dentelée par des sinuosités sans nombre, bordée d'îles escarpées, dont l'affreuse nudité ne découvre que des masses de roches escarpées et menaçantes, présente une scène aussi bizarre que sublime; l'on dirait, en voyant ces plages sauvages, que toute cette terre vient d'être bouleversée par quelque catastrophe récente. L'aspect de ces lieux désolés, le silence de ce désert, que le cri aigu de la mouette ou le bruit cadencé des vagues vient seul interrompre en se brisant sur ces tristes rivages, impriment dans l'ame un sentiment involontaire d'admiration et de terreur ; et ces grandes scènes de la nature,

vues à travers le pâle crépuscule d'une soirée d'automne, se couvraient à mes yeux d'un voile encore plus sombre, et laissaient un champ libre à toutes les impressions, à tous les prestiges de l'imagination.

La situation de Gothembourg est réellement extraordinaire; il est impossible de voir une contrée plus sauvage, plus fantastique; et le sol à trois lieues à la ronde, et plus loin encore en longeant la côte, conserve partout le même caractère : Gothembourg est bâti au milieu de ces rochers déserts, à l'embouchure du fleuve de Gothie.

Il était presque nuit lorsque nous entrâmes dans cette ville, dont l'aspect forme un parfait contraste avec la solitude que nous venions de quitter : des rues larges, décorées de beaux édifices, l'activité, le mouvement d'une ville maritime, nous annonçaient qu'en franchissant ses portes nous étions rentrés au milieu de la civilisation.

L'origine de Gothembourg est presque aussi ancienne que celle de Stockholm. Fondée au milieu du treizième siècle, elle se nomma d'abord *Lœdœse*, et fut construite à un quart de lieue de l'embouchure du fleuve; mais ayant été brûlée, Charles IX la fit rebâtir sur son emplacement actuel, et ce prince peut, par conséquent, être considéré comme son véritable

fondateur. Détruite par les Danois, elle fut relevée par Gustave-Adolphe, qui y attira une colonie de Hollandais. La physionomie de cette ville conserve encore la trace de son origine batave; elle est régulièrement percée, et, comme les villes de Hollande, traversée par des canaux bordés d'arbres symétriquement taillés : l'une de ses rues porte encore le nom de rue des Hollandais (*Hollandare-Gatan*).

Le port est vaste; son entrée est défendue par le fort d'Elfsborg, élevé sur un rocher d'où ses batteries dominent l'entrée du fleuve. Ce port est assez profond pour recevoir les plus forts bâtimens : c'est une des stations navales de la marine royale, et il y a toujours quelques frégates ainsi qu'une partie de la flottille de chaloupes canonnières.

J'ai eu occasion de parler des avantages de la position maritime de Gothembourg, qui l'appelle à reprendre tôt ou tard la place brillante qu'elle occupait daus le monde commerçant; en voyant cette ville, je fus vivement frappé de son admirable situation. Quoique maintenant en décadence, on voit partout les traces de son ancienne prospérité; ses belles maisons, ses quais ont un air de grandeur et d'opulence que l'on ne retrouve dans aucune autre ville de Suède.

L'auberge où nous étions logés était mieux tenue

et infiniment mieux montée, sous tous les rapports, qu'aucune de celles que j'avais trouvées sur mon passage; beaucoup mieux peut-être que la plupart de celles de Stockholm. Nous prenions nos repas dans nos appartemens, où le service était fait d'une manière infiniment plus décente et plus convenable que dans la capitale.

On retrouve ici une foule d'ustensiles de table, d'appartement, et des meubles en usage en Angleterre; les toilettes des dames et les costumes des hommes sont entièrement anglais. M. Heim eut la bonté de nous conduire, M. L........ et moi, chez un de ses correspondans. Nous fûmes engagés à prendre le thé. Il ne nous fallut pas un grand effort de pénétration pour deviner que le ton de la société, les manières des habitans, leurs mœurs étaient imprégnés de l'esprit de négoce, qui domine essentiellement dans cette ville. Aussi, à Gothembourg, il y a, proportionnellement à la population, deux fois plus de négocians qu'à Stockholm. On ne compte pas dans la ville quarante familles nobles.

Nous devions, le lendemain, aller visiter les fameuses cataractes de Trollhætta; mais nous eûmes le désagrément de devoir renoncer à ce projet.

M. Heim reçut des lettres qui exigeaient promptement sa présence à Copenhague. Nous venions de faire à peine connaissance, il nous avait montré de si aimables qualités, il nous avait comblés de tant de prévenances, que nous pensâmes que nous ne devions pas le quitter. Nous partîmes brusquement de Gothembourg; et après avoir couru toute la nuit et le jour suivant, nous fûmes de retour à Helsingborg.

Le lendemain, nous frétâmes un canot pour traverser le Sund, et nous rendre à Elseneur. La brise était très faible, et j'eus tout le temps de contempler encore ces rivages qui, en s'éloignant de moi avec lenteur, semblaient sympathiser avec mes pensées. Enfin, après une traversée de plus de deux heures, nous débarquâmes à Elseneur : je jetai un pénible regard, et je saluai pour la dernière fois cette terre de Suède, qui fut pour moi l'objet de tant d'espérances, et où je ne laissais que des regrets.

NOTE SUR ELSENEUR ET LE COMMERCE DE LA BALTIQUE.

Quoique la relation de mon voyage se termine ici, je crois pouvoir y ajouter quelques lignes relatives à Elseneur et au commerce de la Baltique.

Elseneur est, comme l'on sait, un des points importans du globe pour la navigation. Toutes les puissances maritimes y entretiennent des consuls qui sont consignataires des navires, et leurs gouvernemens les autorisent à se charger de tous les détails relatifs au paiement des droits du Sund et des fanaux, de l'expédition et du visa des passe-ports, etc.

Il y a toujours, à l'entrée du port, un brick de guerre danois de 18 canons. Le meilleur mouillage est un peu au large de ce bâtiment. Dès qu'un navire a jeté l'ancre, le capitaine doit venir à terre pour prendre son tour d'expédition à la douane du Sund, et se présenter devant le consul de sa nation. Il emploie ordinairement son canot pour débarquer; mais dans les mauvais temps il doit donner la préférence à un des nombreux bateaux du pays, qui s'empressent de venir offrir leurs services. Ces embarcations conduisent le capitaine à terre, et le ra-

mènent avec sa provision d'eau et de vivres pour 27 fr., prix fixé par un tarif; mais dans les gros temps cette somme s'accroît du tiers, des deux tiers ou du double, selon que la mer est plus ou moins mauvaise, ce qui est indiqué par un, deux ou trois ballons hissés à un mât de pavillon situé à l'entrée du port. En descendant à terre, le capitaine doit être muni de tous ses papiers de bord, tels que connaissemens, manifestes des douanes, ces papiers devant être présentés immédiatement à la douane du Sund, pour servir à l'évaluation des droits qui sont fixés à un pour cent de la valeur de la cargaison.

La moitié des navires destinés pour les ports de la Baltique y arrivent sur leur lest; tandis que ceux qui en partent ont presque tous des chargemens, différence qui provient de la nature encombrante des marchandises de retour. En 1830, sur 6,527 navires venant de la mer du Nord, 3,294 étaient chargés, et 3,233 sur lest; tandis que sur les 6,683 bâtimens arrivés de la Baltique, 119 seulement étaient sur leur lest.

En 1830, la France a envoyé 207 bâtimens chargés dans la Baltique. Les ports du royaume qui ont expédié ces navires ont : Bordeaux, 70; le Havre, 36; Rouen, 23; Marseille, 21; Nantes, 8; Cette, 29; Hyères, 6; Dunkerque, 4; Bayonne, 3;

Saint-Martin, 3; Dieppe, 2; Fécamp, 1; le Croisic, 1. — Les cargaisons de ces navires s'élevaient à 50 millions de francs, dont 11 millions et demi de vins, 500,000 fr. de sel, 13 millions de marchandises diverses, et 5 millions de denrées coloniales.

RELEVÉ GÉNÉRAL DE LA NAVIGATION DU SUND en 1830.

	De la mer du Nord.		De la Baltique.
Anglais	2,166	— —	2,153
Hollandais	569	— —	639
Français	99	— —	100
Américains	71	— —	86
Espagnols	4	— —	4
Napolitains	2	— —	2
Autrichiens	1	— —	1
Hambourg, Brême et Lubeck	91	— —	92
Hanovriens	313	— —	284
Mecklembourgeois et Oldembourgeois	336	— —	374
Danois	381	— —	368
Prussiens	1,084	— —	1,130
Russes	190	— —	238
Suédois et Norwégiens	1,220	— —	1,302
Totaux	6,527	— —	6,983
Dont navires chargés	3,294	— —	6,564

TOTAL GÉNÉRAL 13,210

Ce relevé indique seulement les nations auxquelles appartiennent les navires qui ont passé le Sund, sans désignation du pays où ils ont opéré leurs chargemens; et ce renseignement est essentiel, puisqu'il

démontre la proportion dans laquelle chaque état participe à ce commerce. Nous n'avons pu nous procurer que les états de la navigation de la France et de l'Angleterre ; mais le nombre des navires des autres nations peut aider à apprécier comparativement la part qu'elles y prennent.

ÉTAT COMPARATIF

DE LA NAVIGATION DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE, AVEC LES PORTS DE LA BALTIQUE EN 1830.

NAVIRES expédiés POUR LA BALTIQUE.	FRANCE.			ANGLETERRE.		
	Chargés.	En lest.	TOTAL.	Chargés.	En lest.	TOTAL.
Sous pavillon nation.	45	54	99	779	1,213	1,992
Sous pavillon étrang.	162	210	372	502	517	1,019
	207	264	471	1,281	1,730	3,011
NAVIRES venant DES PORTS DE LA BALTIQ.						
Sous pavillon nation.	100	»	100	1,968	1	1,969
Sous pavillon étrang.	442	»	442	964	1	965
	542	»	542	2,932	2	2,934
TOTAL des navires français et anglais..	1,013			5,945		

Pour évaluer le capital employé au commerce général de la Baltique, il y a une base qui d'abord pa-

raît très simple, c'est celle des recettes de la douane du Sund; elles s'élèvent annuellement à environ quatre millions de francs, qui, à un pour cent de droits, représentent une somme de 400 millions; mais nous avons des motifs très plausibles de penser que la valeur des cargaisons est plus considérable : en la portant à 588 millions, il est probable que nous sommes très près de la réalité. L'estimation que nous allons établir est fondée en partie sur des données authentiques, et en partie sur des calculs approximatifs.

ÉVALUATION DES CARGAISONS

DESTINÉES POUR LA BALTIQUE.

926	navires	chargés	de sel, à 5,000 fr. chaque.........	4,630,000
604	—	—	de charbon de terre, à 6,000 fr.	3,624,000
551	—	—	de denrées coloniales, à 130,000 fr. ..	71,630,000
960	—	—	de marchandises diverses, à 200,000 f.	192,000,000
253	—	—	de vins, à 170,000 fr..............	43,000,000
3,294	navires chargés.		TOTAL......	314,884,000

ÉVALUATION DES CARGAISONS

EXPÉDIÉES DES PORTS DE LA BALTIQUE.

1,967	navires	chargés	de bois, à 15,000 fr................	29,955,000
423	—	—	de chanvre, suif ou potasse, à 24,000 f.	10,176,000
216	—	—	de cuivre, à 125,000 fr.............	27,000,000
711	—	—	de fer ou goudron, à 40,000 fr.......	28,440,000
1,848	—	—	de grains, à 35,000 fr.............	64,680,000
1,399	—	—	de marchandises diverses, à 80,000 f.	111,920,000
6,564	navires chargés.		TOTAL......	272,171,000

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

CHAPITRE XXI.

COMMERCE.

CHAPITRE XXII.

NAVIGATION.

CHAPITRE XXIII.

DOUANES.

CHAPITRE XXIV.

ARMÉE DE TERRE ET DE MER.

CHAPITRE XXV.

ARMÉE DE TERRE ET DE MER.

CHAPITRE XXVI.

CLERGÉ LUTHÉRIEN. — CULTES.

CHAPITRE XXVII.

NOBLESSE.

CHAPITRE XXVIII.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE XXIX.

ARTS, LITTÉRATURE.

CHAPITRE XXX.

ADMINISTRATION. — JUSTICE. — LÉGISLATION.

CHAPITRE XXXI.

DIÈTES. — CONSTITUTION.

CHAPITRE XXXII.

FINANCES. — BANQUE DE SUÈDE.

CHAPITRE XXXIII.

RAPPORTS POLITIQUES.

CHAPITRE XXXIV.

CAUSES DU CHANGEMENT DE DYNASTIE.

CHAPITRE XXXV.

CAUSES DU CHANGEMENT DE DYNASTIE.

CHAPITRE XXXVI.

CHAPITRE XXXVII.

CHAPITRE XXXVIII.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.



